

numéro spécial / [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)

# COURRIER de l'ACAT # 327

magazine chrétien des droits de l'homme

40  
ANS

au service de la  
dignité  
humaine

## 40 portraits pour nos consciences, pour nos prières, pour nos actions.

40 ans d'action se célèbrent avec tous ceux qui contribuent chaque jour à élargir le champ des possibles pour les droits de l'homme. Amis, partenaires, témoins, porte-voix, législateurs, militants, soutiens, défenseurs, acteurs du monde, artisans du quotidien, tous sont sources d'inspiration, de réflexion et de changement. Nous partageons leur indignation féconde qui, comme un souffle puissant, nous pousse à porter haut nos convictions, toutes nos convictions. Qu'ils soient tous ici vivement remerciés.

Pour l'ACAT,  
Séverine Durand, rédactrice en chef  
Florence Hervey, responsable de ce numéro spécial  
Coralie Pouget, création et conception graphique

**ACAT-France.** ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

**COURRIER de l'ACAT** | Directeur de la publication : François Picart, président de l'ACAT-France (president@acatfrance.fr) | Rédactrice en chef : Séverine Durand | Comité de rédaction : Teresa Cal, Anne-Marie Delaporte, Nordine Drici, Séverine Durand, María Cecilia Gómez, Jean-Étienne de Linares | Correction : Blandine Fadhuile-Crépy | Impression : Corlet | Dépôt légal à parution. CPPAP n° 1112 G 82814. |

ACAT-France, 7 rue Georges-Lardennois, 75019 Paris. [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)

**Il faut que les chrétiens  
réagissent à la torture,  
en quelque lieu que  
ce soit, et qu'ils  
réagissent ensemble.**

**Édith du Tertre et Hélène Engel, fondatrices de l'ACAT.**

Soeurs d'espérance ô femmes courageuses  
Contre la mort vous avez fait un pacte  
Celui d'unir les vertus de l'amour  
Ô mes soeurs survivantes  
Vous jouez votre vie  
Pour que la vie triomphe  
Le jour est proche ô mes soeurs de grandeur  
Où nous rirons des mots guerre et misère  
Rien ne tiendra de ce qui fut douleur  
Chaque visage aura droit aux caresses.

**Paul Éluard**

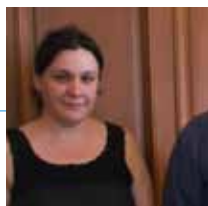
# sommaire



6. Pierre Toulat  
François Picart  
**édito**



36. Pierre-Yves  
Ginét  
« Je suis milliardaire  
de toutes ces rencontres ! »



40. Marie Daunay  
« Ce sont les petits  
ruisseaux qui forment  
les grandes rivières »



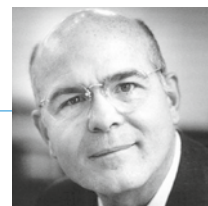
44. Agnès Afnaïm  
« La torture, cette tache  
aveugle de l'humanité »



48. Daniel  
Deuzoumbé Passalet  
« Je regrette que le Tchad  
n'ait pas changé... »



52. L'oeumé-  
nisme fait  
partie de l'ADN  
de l'ACAT !



58. Michel Forst  
« Avec la force de conviction,  
on arrive à faire changer les  
choses. »



88. Charles Don  
Flores  
« J'ai pu ouvrir au monde  
une fenêtre sur le couloir  
de la mort au Texas »



92. Pascale  
Taelman  
« On ne part pas de son  
pays pour le plaisir ! »



96. Biram  
Dah Abeid  
« L'ACAT et nous procédons  
de la même conscience de  
l'engagement »



100. Bernadette  
Forhan  
« Cet homme est mon frère  
en humanité. »



104. Louis Joinet  
« Je préfère me battre  
auprès des gens qui,  
eux, changent la vie  
au quotidien »



108. Louis Heuveline  
« Beaucoup de jeunes  
sont prêts à s'engager pour  
que les choses changent »



134 . Geneviève  
Jacques  
« L'engagement d'une vie »



138. Foromo  
Frédéric Loua  
« Nous sommes fiers d'avoir  
contribué à lever le tabou  
sur la question de la torture  
en Guinée. »



142. Antoinette  
Richard  
« Arriver à ce que tout  
le monde dise non »



146. Alain Werner  
« Rester indépendant  
et rester un contre-pouvoir »



150. Anne Marie  
Delaporte  
« Rester des veilleurs,  
ne pas s'endormir. »



154. Gloria Silva  
« Tant que l'on continuera  
à persécuter ceux qui rêvent  
d'un monde plus juste,  
je continuerai à lutter. »





**8. Marc Zarrouati**  
**L'ACAT en missions**



**14. Estela de Carlotto**  
« Encore aujourd'hui, on continue de se soutenir et de se donner la main comme des sœurs »



**18. Gilbert & Thérèse Gras**  
« L'ACAT, c'est le cœur de l'évangile »



**22. Brito Fernando**  
« Quelle est la différence entre les larmes d'une mère tamoule et celles d'une mère cinghalaise lorsqu'elles pleurent la disparition de l'un des leurs ? »



**26. Henri Burin des Roziers**  
« C'est par la semence que l'on jette au nom de la justice que peu à peu les choses changent »



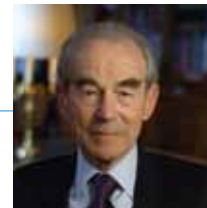
**32. Pierre Courcelle**  
« Comment peut-on rester indifférent ? »



**62. Luiza Toscano**  
« Je n'ai oublié personne. »



**66. Anne-Isabelle Tollef**  
« J'irai montrer ou dénoncer ce qu'il se passe à travers le monde, en étant témoin. »



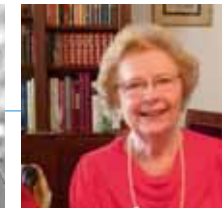
**70. Robert Badinter**  
« Quand j'étais jeune, il fallait se justifier d'être abolitionniste. Maintenant, ce sont les rétentionnistes qui doivent se justifier »



**74. Armel Niyongere**  
« Il ne faut pas avoir peur lorsque l'on défend des choses justes. »



**78. Cyril Canetti**  
« Derrière chacune de ces portes, il y a quelqu'un. »



**82. Danielle Mérian**  
« Mon engagement pour les droits humains est ma raison de vivre »



**112. Marie-Monique Robin**  
« Le droit humain fondamental, c'est le droit de vivre sur cette planète dignement ! »



**116. Joe Sacco**  
« Les migrations sont la grande question de ce siècle »



**118. Joëlle Cabane**  
« Petits pas par petits pas, on arrivera peut-être à quelque chose »



**122. Miguel Angel Estrella**  
« La musique est une force »



**126. Philippe Muller**  
« Notre combat est un grand témoignage d'espérance »



**130. Véronique Gaymard**  
« Nous sommes des passeurs »



**158. Delphine Boesel**  
« Ce n'est pas parce qu'un homme a été puni qu'il faut le punir dans sa dignité. »



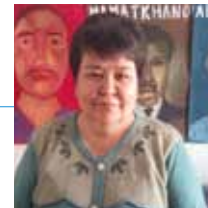
**162. Luce & Daniel Vêrilhac**  
« Est-ce que, parce qu'il n'y a pas de réponse, la prière n'est pas arrivée quelque part ? »



**166. Mandira Sharma**  
« C'est la soif de justice des victimes qui me pousse à continuer »



**170. Jean-Étienne de Linares**  
« Vous m'impressionnez ! »



**174. Mutabar Tadjibaeva**  
« Je savais que ça allait être dangereux mais malgré le danger pour ma vie, je voulais continuer parce que je ne pouvais pas supporter l'injustice »



**178. Guy Aurenche**  
« L'ACAT a changé ma vie »

# L'ACAT, l'utopie d'un appel à vivre !

Pierre Toulat &  
François Picart



© ACAT / Florence Hervey

**Action.** Dès le départ, l'objectif est clair d'Édith du Tertre et d'Hélène Engel : agir individuellement et en petits groupes dans une action collective pour obtenir de réels changements, des changements concrets et durables des pratiques administratives et judiciaires et des évolutions dans l'ordre politique qui favorise le phénomène tortionnaire. Pas simplement se lamenter, s'indigner, déplorer ou protester. Mais intervenir dans l'histoire, agir en faveur des personnes victimes des traitements inhumains cruels ou dégradants. Des appels urgents arrivaient de tout côté. En raison du témoignage d'une personne qui avait perçu un appel dans le récit des tortures au Vietnam par un pasteur italien, Tullio Vinay, à son retour de mission en ce pays, les premiers militants de l'ACAT étaient appelés. Il fallait répondre. Ce terme de « l'appel » a été repris pour mobiliser les militants de l'ACAT. Il est spécifique à notre association. Aujourd'hui, les appels continuent à arriver. Si dans la masse des informations, il est plus difficile de percevoir des appels précis, personnalisés, identifiés, des appels auxquels nous pouvons répondre de manière adaptée, ces caractéristiques demeurent toutefois pertinentes. Mais face à la complexité et au sentiment d'impuissance, Une action vers des bénéficiaires plus proches est à encourager. C'est pourquoi le renforcement de notre vigilance en France pour appeler à un changement des conditions carcérales et une modernisation de la politique pénale est le bienvenu.

**Chrétiens.** Dès le départ, l'Évangile est perçu par les militants de l'ACAT comme autre chose qu'un simple livre de méditation. Ils conçoivent leur association comme une réponse à l'appel de l'Esprit du Ressuscité qui annonçait la justice de Dieu par sa parole et par ses actes : il réveille, il relève, il remet debout. Trois verbes qui sont traduits du grec en français par le verbe ressusciter. Un rapport circonstancié adressé aux Églises par un congrès international d'Amnesty International sur la torture dans le monde fut l'une des médiations de cet appel. Il invitait les Églises à mobiliser leurs ressources spirituelles et institutionnelles pour prendre part à la lutte contre la torture. Depuis, les militants de l'ACAT ont la conviction mettre en acte l'Évangile face aux misères, face aux infirmités, face aux injustices, mais aussi face aux Églises endormies alors que dans le champ des droits de l'homme, les appels affluent de toutes parts. Qu'est-ce qu'une Église qui ne s'intéresserait pas à l'homme, qui le laisserait dans le fossé ? ADN de l'association, la référence chrétienne alimente ainsi une base militante œcuménique qui porte le souci d'une Église vivante et attentive à l'humanité, témoin d'un salut qui ne se réduit

# édito

pas au salut éternel, un salut qui est entendu comme santé, vigueur d'existence et comme joie de vivre. Elle fonctionne comme une utopie porteuse d'espoir et moteur de l'action. Elle favorise le développement de liens entre les baptisés de différentes Églises et confessions chrétiennes dans le champ des droits de l'homme qui rassemble les chrétiens autour du Christ qui fonde la dignité humaine. En même temps elle nourrit sa réflexion sur la dignité humaine en prenant en compte les pratiques qui dégradent la perception commune véhiculée à partir de critères principalement esthétiques et commerciaux. Enracinée en Christ, notre conception s'appuie sur la personne désignée avec ces mots « Ecce homo », un homme prisonnier torturé. Sa résurrection fonde une conception chrétienne de la dignité humaine qui résiste et transfigure toute impression produite par un regard rapide et superficiel sur un prisonnier dont l'apparence ne correspondrait pas aux canons esthétiques et moraux du moment. En outre, la démarche œcuménique positionne les chrétiens ensemble devant le Christ, « le chemin, la vérité et la vie ». En effet, nous sommes les héritiers d'une Église dont des membres ont torturé au nom d'une certaine conception de la vérité. Agir ensemble pour abolir la torture alors que nos Églises sont séparées, nous établit dans un rapport à la vérité du Christ pour l'homme qui est à l'inverse de la posture du tortionnaire. Alors qu'il s'approprie la vérité et cherche à la façonner selon ses intérêts, l'action œcuménique nous engage dans un rapport dialogal à la vérité qui la préserve de toute mainmise humaine, fût-elle religieuse. À ce titre, la démarche œcuménique demeure tout à fait précieuse pour agir en faveur de l'abolition de la torture.

**Abolition.** Abolir la torture, l'éradiquer des pratiques humaines dans le monde entier. L'utopie d'un monde sans torture au nom de Jésus-Christ. En 198N, Guy Aurenche avait proposé l'objectif d'un monde sans torture en 2000. Cette utopie demeure porteuse d'espérance et moteur de notre action. Elle ouvre la voie à un autre avenir pour l'homme, un avenir où la fraternité l'emporte sur l'instrumentalisation de l'homme par l'homme, un avenir où la bonté infinie dont tout être humain est capable selon le projet de Dieu (Gn 1), y compris les tortionnaires, excède sur le harcèlement envisagé sous toutes ses formes. Un monde sans torture fruit des médiations juridiques et politiques à travers lesquelles nous agissons pour faire cesser la fin

de l'impunité et pour démonter les mécanismes désormais connus de formation des tortionnaires. Personne ne naît bourreau ou le devient selon un processus naturel. Les bourreaux le deviennent en raison d'une volonté politique de responsables qui mettent sur pied des programmes qui dépersonnalisent et instrumentalisent l'être humain. Avoir documenté et identifié le processus par lequel la torture est rendue possible permet d'agir en amont. Sans se contenter d'un travail de repérage et de collecte de situation de torture, nous pouvons agir.

**Torture.** La définition retenue par les fondatrices s'inspire de l'article 5 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui associe la torture avec les « traitements cruels, inhumains ou dégradants », et les distingue d'autres traitements infligés aux prisonniers de guerre ou prisonniers politiques. Après l'extension du mandat à la peine capitale et aux exécutions extrajudiciaires, puis à la défense du droit d'asile, l'heure est venue d'approfondir cette définition, d'en décliner tous les aspects à la lumière de l'évolution du contexte international. Aujourd'hui, l'ACAT met l'accent sur la torture ordinaire pratiquée par les forces de l'ordre et interroge la politique pénale française responsable de la surpopulation carcérale et des situations cruelles inhumaines ou dégradantes qu'elle provoque dans les maisons d'arrêt.

Il y a 40 ans, Édith du Tertre et Hélène Engel ont créé les moyens grâce auxquels l'espérance du Royaume incarné en la personne de Jésus-Christ, a pu s'inscrire dans l'histoire humaine. Elles ont contribué à changer la vie de victimes de la torture, celle des prisonniers, celle des militants, mais aussi celle des bourreaux, ou encore celle des institutions internationales. S'il reste beaucoup à faire, c'est dire combien l'utopie d'un monde sans torture a déjà porté des fruits. Puisse son dynamisme déjà fécond continuer de dynamiser l'ACAT. ●

Pierre Toulat, prêtre du diocèse de Poitiers, vice-président catholique de l'ACAT en 1974

François Picart, prêtre de l'Oratoire, président de l'ACAT

# L'ACAT en missions

**Marc Zarrouati**  
président d'honneur de l'ACAT

Dire 40 ans d'action et de vie, c'est avant tout donner la parole aux premiers témoins et acteurs de l'ACAT que sont ses présidents successifs. Ensemble, pour cette occasion particulière, ils ont évoqué cette association mouvante et vivante qu'ils ont accompagnée, transformée, portée. Au cœur de leur engagement, ce souci permanent que l'ACAT soit toujours là ou elle se doit d'être, en missions, au service du respect de la dignité humaine.



## Au commencement de l'ACAT

, il y eut un cri ; la certitude qu'il n'était plus possible de se taire, qu'il fallait nommer l'innommable, dénoncer la torture comme une lèpre qui tente de corrompre l'humanité, corps et âme.

Au commencement de l'ACAT, il y eut l'intuition que ce cri était celui du supplicié, du torturé du Golgotha, l'intuition de deux vieilles dames rassemblant autour d'elles des chrétiens de toutes confessions. Présent dès l'origine au cœur de notre action, l'œcuménisme n'est pas la raison d'être de l'ACAT, il en est la charpente, l'ossature, le sang qui coule dans ses veines. Car pour les militants de la première heure, comme pour ceux de la dernière heure, le partage fraternel et la communion de prière est une nécessité vitale, pour faire face à ce choc, à cette commotion profonde qu'est la torture : une ignominie absolue qui sidère la pensée, terrifie l'imagination, anesthésie toute volonté propre.

Au milieu des années 70, dans un monde qui ne connaît encore ni Internet ni les chaînes télévisées d'information en continu, agir contre la torture, c'est d'abord parler, dénoncer ce qui se passe au loin, au-delà des montagnes et des mers, dans des cachots oubliés. Agir, c'est répéter inlassablement que des régimes autoritaires ou impérialistes torturent en toute impunité. Les membres de l'ACAT prennent la parole à toutes les tribunes, du haut des chaires, sur les places et les marchés pour fédérer l'indignation et la matérialiser en lettres, pétitions et signatures patiemment collectées.

Les années passent, l'ACAT s'étoffe ; les militants découvrent la force que constitue cette coalition de courage, de prière et de plumes. On se documente sur la torture, on discute de ses causes, on étudie ses effets. On apprend à la connaître : pour ne plus se laisser paralyser par elle, pour la combattre pied à pied.

## L'abolition des exécutions capitales : une étape décisive dans la prise de conscience du caractère prophétique de l'action de l'ACAT

Dans une ambiance de guerre froide, les membres de l'ACAT dénoncent les totalitarismes de tout bord, soutiennent les dissidents persécutés et emprisonnés. Rétive à toute forme d'endoctrinement idéologique, l'ACAT résiste à la tentation de choisir son camp. Elle choisit d'être aux côtés du plus faible, celui dont on ne parle pas, celui que tout le monde a oublié. Qu'il soit torturé par des rouges ou des bruns importe peu. La violence qu'un État peut déchaîner pour réduire toute forme de contestation est un abîme sans fond, une injonction mortifère qui mobilise toute l'énergie noire d'un système dévoyé pour tordre l'âme du déviant, pour le ramener à une norme inflexible et inhumaine.

Dans ce contexte, le droit que s'arrogent les États d'exécuter certains criminels est progressivement perçu comme exorbitant. Aucune mise à mort n'est légitime, même celle du pire meurtrier, même celle du plus terrible bourreau. Caïn lui-même n'a-t-il pas été protégé par Dieu de la justice des hommes ? « Je mets un signe sur ton front, pour que personne ne te tue ». (Gn 4)

L'ACAT ne doit-elle pas dénoncer les exécutions capitales au même titre que la torture ? La question fait débat au sein de l'association. Les discussions se prolongent ; les avis sont partagés. Le sujet est d'importance : il ne s'agit pas seulement de savoir si les exécutions capitales sont un prolongement de la torture ou pas, et donc si la lutte contre les exécutions capitales constitue un approfondissement de la mission initiale que s'est donnée l'ACAT,

ou un ajout à cette mission, il s'agit surtout pour l'ACAT de savoir quel positionnement elle souhaite adopter vis-à-vis des communautés chrétiennes. En effet, le véritable enjeu ici n'est pas tant celui de la définition de la torture que celui de la définition de l'ACAT et de la nature prophétique de son action, de ce rôle de veilleur et d'éveilleur que ses membres essaient d'incarner et qui reviendra comme un fil rouge dans toute l'histoire de l'ACAT. En effet, la lutte pour l'abolition de la torture fait consensus chez les chrétiens, mais pas celle pour l'abolition des exécutions capitales. Une telle extension de nos missions provoquerait, à n'en pas douter, des tensions au sein de l'association, mais aussi au sein des communautés chrétiennes interpellées par notre action.

Que l'ACAT décide de qualifier les exécutions capitales de torture ne changerait rien ou presque à cet état de fait, quand bien même cette requalification serait fondée. Les mentalités évoluent beaucoup moins vite que les conventions lexicales. Aussi s'agissait-il pour l'ACAT d'assumer la nature spécifique de cette nouvelle mission et de la mentionner en tant que telle dans son mandat si elle décidait finalement de porter ce combat. Les débats ont donc continué. L'association a mûri collectivement sur le sujet, elle a fait corps et a finalement décidé, par un vote en assemblée générale, d'étendre le champ de l'action de l'ACAT à la lutte contre les exécutions capitales et de l'inscrire en toutes lettres dans les statuts aux côtés de la torture.

Les supporters les plus anciens de cette extension ont beau jeu aujourd'hui de rappeler que ces hésitations nous ont conduits à « rater » le train de l'histoire. L'ACAT n'a en effet franchi le pas qu'après l'abolition de la peine de mort en France, le 10 octobre 1981, alors que cette proposition d'extension du mandat avait commencé à émerger au sein de l'association plusieurs années avant. Mais cette longue phase de maturation avait un sens : en décidant d'interpeller les chrétiens sur un sujet sur lequel les Églises elles-mêmes ne s'étaient pas alors prononcées de manière aussi claire et définitive qu'on pouvait l'attendre, l'ACAT devenait « un signe de contradiction » au sein d'une communauté où elle prêchait par ailleurs l'unité.

Non pas que la sensibilisation des chrétiens au scandale de la torture était auparavant un long fleuve tranquille. La mise en cause indifférenciée de régimes pratiquant la torture et se réclamant d'idéologies opposées les unes

aux autres avait conduit les membres de l'ACAT à être soupçonnés par les uns d'accointances dangereuses avec le parti communiste et, par les autres, d'anticommunisme primaire. Mais, dans l'ensemble, si certains étaient gênés par les informations et les analyses produites par l'ACAT, personne au sein de la communauté chrétienne ne contestait réellement le principe même de l'action de l'ACAT : la lutte pour l'abolition de la torture.

Or, l'introduction des exécutions capitales dans le mandat crée une situation nouvelle : il ne s'agit plus seulement d'informer et de convaincre que l'information est crédible pour obtenir l'assentiment de l'interlocuteur, il faut également convaincre ce dernier que ce combat est légitime. Il était dès lors impératif que les membres de l'ACAT en soient eux-mêmes intimement convaincus, ou qu'ils aient à tout le moins la certitude d'avoir été pleinement associés à cette évolution pour la porter avec toute la force de conviction requise.

## La vigilance en France : un approfondissement du caractère systémique de la torture

Dans ces mêmes années qui suivent la publication de *Surveiller et punir*<sup>1</sup>, on découvre que la torture fait système, qu'elle détruit tous ceux qu'elle touche, les bourreaux comme les victimes. On commence à comprendre comment les institutions produisent des effets de pouvoir qui peuvent engendrer des traitements cruels, inhumains et dégradants. Il s'agit alors de déconstruire ces organisations institutionnelles soupçonnées de sécréter des règles, des pratiques ou des comportements pouvant constituer un terreau favorable à la commission de ces mauvais traitements.

L'armée, tout d'abord, est scrutée de près par l'ACAT, forte pour ce faire de l'expérience, de l'expertise et de l'engagement d'anciens officiers, soucieux de consolider la diffusion de codes de déontologie et autres démarches éthiques au sein de la grande muette, dont on considère à l'époque qu'elle n'a pas tiré les leçons des tortures commises pendant la guerre d'Algérie.

La vigilance de l'ACAT s'est ensuite étendue à l'ensemble des dispositifs de privation de liberté – momentanée ou durable : prison, centre de rétention, garde à vue, hôpital psychiatrique... Profondément convaincus que les

situations de mauvais traitements récurrents trouvent en partie leur origine dans la dynamique institutionnelle elle-même, et qu'elles doivent donc être combattues en faisant évoluer le dispositif institutionnel lui-même – par exemple, par l'institutionnalisation de contrôles externes –, les membres de l'ACAT vont être à l'origine, avec d'autres, du projet « Jean-Jacques Gauthier »<sup>2</sup> qui conduira, bien des années plus tard, à la création du contrôleur général des lieux de privation de liberté dans le cadre de la mise en œuvre du protocole additionnel à la Convention des Nations unies contre la torture.

Dans ces domaines, l'action de l'ACAT a parfois été incomprise. C'est pourquoi l'exploration de ce volet « national » du mandat s'est faite progressivement. Il importait, en effet, d'être particulièrement précis quant à l'objet et à la portée de cette dénonciation. Souligner les carences du système carcéral français ne signifie nullement que l'on place tous les systèmes carcéraux sur le même plan. Ce serait totalement méconnaître la gravité des exactions commises dans de nombreux pays dont la France ne fait évidemment pas partie.

Pratiquer l'amalgame n'a jamais servi ni la crédibilité ni l'efficacité d'une association. Mais, inversement, les membres de l'ACAT n'ont pas voulu s'interdire de dresser un état critique de la situation des prisons françaises, au prétexte qu'ils risqueraient par là d'être accusés de dédouaner à bon compte nombre de pays qui incarcèrent dans des conditions ignobles. L'indignité n'est pas l'ignominie et la vigilance est finalement une preuve de respect ; celui qu'il convient d'adopter vis-à-vis d'institutions républicaines capables de réformer leurs errements, comme l'ont montré les réels progrès réalisés dans les prisons françaises ces quinze dernières années. Au demeurant, la Cour européenne des droits de l'homme a confirmé cette intuition en condamnant la France à de nombreuses reprises pour une situation carcérale qui s'apparentait à des mauvais traitements et, parfois, à de la torture<sup>3</sup>.

Soucieuse d'exigence, d'exactitude et de vérité, refusant toute forme de compromission de nature idéologique, l'ACAT creuse son sillon sans se préoccuper outre mesure d'être mal jugée. L'important est d'être fort en interne quand on est contesté en externe. C'est pourquoi il importait d'avancer ensemble sur le chemin de cette vigilance, quitte à suivre une voie de mûrissement.

## La défense des demandeurs d'asile : la réhabilitation du prochain à l'ère de la fin des idéologies

La lutte contre la torture recueille un certain consensus disions-nous parmi les chrétiens. Oui, sans doute, quand il s'agissait d'innocents persécutés, de combattants de la liberté bâillonnés par des régimes lâches et corrompus. Quand il était facile de séparer les bons et les mauvais. Mais la chute du mur de Berlin, si elle n'a pas signé « la fin de l'histoire », a acté à tout le moins la dissolution de la matrice idéologique qui gouvernait notre vision du monde. D'un affrontement bipolaire, clairement défini avec une règle du jeu terrifiante mais que tout le monde pouvait comprendre, nous sommes passés à un archipel de conflits, un éparpillement de guerres, dont plus personne ne connaît ni ne comprend les tenants et les aboutissants. Au milieu de ce chaos, des peuples éprouvés, déplacés, immigrés. Des États faillis, des mafias transnationales prenant inexorablement possessions des terres et des hommes, étendant leurs tentacules vers les territoires les plus reculés. Et puis la violence, banale, quotidienne, ordinaire. La violence de l'ennui, des interrogatoires routiniers, des coups qui deviennent torture sans que l'agresseur ne réalise véritablement dans quelle spirale mortifère il est en train de sombrer, sans que la victime ne puisse mettre des mots sur cette inflation indéfinie de meurtrissures corporelles et spirituelles.

Pour les bonnes consciences occidentales, la torture sans raison est un supplice sans visage. Elles n'y reconnaissent ni victime ni bourreau. C'est que l'on a du mal à s'indigner avec autant de verve des coups dispensés presque machinalement à un habitué du poste de police que des persécutions endurées par des dissidents politiques pacifistes. Dans le premier cas, le scandale semble d'autant moins clair que, la plupart du temps, ces victimes de la violence routinière ne sont pas des anges mais des prisonniers de droit commun, ou à tout le moins des voyous, caïds et autres personnages peu recommandables. N'ont-ils pas un peu mérité ce qu'ils subissent ?



© ACAT / Jean-Étienne de Linares

De la même manière, donner l'asile à un combattant de la liberté, ça en impose. Mais le pauvre hère qui frappe à la porte simplement parce qu'il y a trop de violences dans son pays, trop de risques de persécution, trop de souvenirs douloureux, trop de nuits sans sommeil, trop d'images de mort qui dévorent les rêves les plus doux ? Celui-là n'est pas persécuté pour son courage (il n'est peut-être pas vraiment courageux d'ailleurs), ni pour ses écrits (il ne sait parfois ni lire ni écrire), ni pour ses actes (il est souvent le jouet de conflits qu'il ne comprend pas). Celui-là subit des violences dont il ne possède pas la clé. Ni lui ni nous ne savons pourquoi il est là, à notre porte. Mais il est bien là. Il frappe. Il n'a pas d'autre espoir ailleurs.

Prenant acte de la complexité de ce nouveau monde né de la chute des idéologies, les membres de l'ACAT ont vu combien les nouveaux exilés rencontraient des difficultés pour se faire entendre, se faire respecter et se faire reconnaître. La défense du droit d'asile résulte de ce constat.

De même que la torture « ordinaire » doit être dénoncée avec autant de force quand elle s'abat sur les malfrats que quand elle frappe les innocents. De même l'asile doit être accordé à tous les torturés ou menacés de l'être, qu'ils soient persécutés pour la justice ou, plus prosaïquement, pour leur couleur de peau, leur nom, les crimes ou délits qu'ils ont pu commettre, ou simplement pour le fait d'avoir été au mauvais endroit au mauvais moment.

Là encore, il convenait d'avancer avec sagesse pour ne pas être englouti par l'ampleur de la tâche. Accompagner la détresse d'une personne épuisée de n'être pas entendue, l'affranchir de la violence d'une société qui ne regarde plus les yeux de celui qui crie. Tout cela requiert de la patience, de l'expérience, des connaissances et une ténacité hors du commun. Certains adhérents ont relevé le défi, en lien étroit avec le secrétariat national dont le fonctionnement s'est progressivement professionnalisé.

L'ACAT a su évoluer dans sa forme et son fonctionnement pour accompagner l'évolution du périmètre de son champ d'action : pour relever les nouveaux défis que pose un « monde tortionnaire » bien différent de celui de 1974, tout en restant elle-même fidèle à l'intuition fondatrice de cette poignée de chrétiens engagés qui ont su dire non.

\*\*\*

Finalement, la relation que l'ACAT entretient avec la mission qu'elle s'est donnée n'a jamais été idéologique, c'est-à-dire gouvernée par des principes désincarnés, mais éthique et introspective.

Les membres de l'ACAT se sont posés et se posent encore la question de leur mission. Et la réponse est toujours la





même, comme en témoignent les anciens présidents de l'ACAT interrogés ensemble à ce sujet : la lutte contre la torture. Mais qu'est-ce que la torture ? À partir de quand et jusqu'où parler de torture ?

Là où est l'oublié, le torturé, le supplicié que personne ne défend, là est l'ACAT. Le reste n'est que quadrature. Grâce à Dieu, notre association a toujours su trouver sa voie, entre pragmatisme et prophétisme, entre souplesse et exigence. Cet œcuménisme « joyeux » que l'ACAT vit au quotidien est un ferment d'unité dans la foi et dans l'action. ●

1. Foucault, Michel. *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.
2. Le Projet Jean-Jacques Gauthier visait à mettre en oeuvre des moyens de prévention de la torture. Il propose en particulier que soit mis en place des mécanismes de contrôle des lieux privés de liberté. Les lieux de détention doivent ainsi pouvoir être régulièrement visités par des experts indépendants, tandis que les professionnels travaillant au contact des personnes détenues doivent pouvoir bénéficier de formations spécifiques aux respects des droits des prisonniers.
3. Tomasi c. France, 25 juin 1992 / Selmouni c. France, 28 juillet 1999 / Rivas c. France, 1 avril 2004 / R.L. et M.-J.D. c. France, 19 mai 2004

## Les présidents de l'ACAT depuis 1974

Jean-Yves Thobois  
Guy Aurenche  
Jacqueline Westercamp  
André Jacques †  
Philippe Warnier †  
Louis Schweitzer  
Joseph Fino †  
Jean-François Bénard  
Michel Freychet  
Sylvie Bukhari-de Pontual  
Marc Zarrouati  
Anne-Cécile Antoni  
François Walter  
François Picart



# Estela de Carlotto





**Leur lutte est emblématique du combat pour les disparus d'Argentine. Depuis près de 40 ans, celles que la dictature surnommait « les folles de la place de Mai » tournent inlassablement en mémoire des petits-enfants qui leur ont été volés sous le régime de la junte militaire et se battent pour qu'ils soient rendus à leurs familles.**

### **Une famille détruite par la dictature**

Mon combat pour la justice et la recherche des disparus a commencé le 1er août 1977 lorsque mon mari, Guido Carlotto, a été enlevé par les forces armées conjointes et de sécurité. « Disparu » pendant 25 jours avant d'être libéré, il a été violemment torturé et persécuté dans le but d'obtenir des informations sur nos filles, Laura et Claudia, toutes deux militantes politiques, étudiantes et opposantes au régime dictatorial.

J'ai repris la lutte lorsque ma fille aînée, Laura Estrela, a été enlevée avec son compagnon le 26 novembre 1977. J'étais seule, ignorante, j'avais peur, je souffrais et j'ai recommencé à frapper aux portes de ceux qui, d'après moi, auraient pu me donner des nouvelles d'eux. Personne n'a pu ou n'a voulu m'aider. Dans les premiers mois de 1978, j'ai appris que Laura était enceinte lorsqu'elle avait été arrêtée. J'ai alors su que, dans ma ville, La Plata, capitale de la province de Buenos Aires, il existait un groupe de femmes qui recherchaient leurs proches, et je les ai rejointes.

La première fois que je suis allée sur la place de Mai avec les Grands-mères de la ville de La Plata où je vis, je tremblais comme une feuille. Il y avait tellement de militaires, tellement de chevaux, tellement de fusils. Mais les Grands-mères continuaient à marcher et me disaient : « Il ne va rien t'arriver, continue, n'aie pas peur, on est ensemble ». Encore aujourd'hui, on continue de se soutenir et à se donner la main comme des sœurs.



# « Encore aujourd’hui, on continue de se soutenir et de se donner la main comme des sœurs. »

Nous avons toutes fait le même parcours. Nous étions allées dans des orphelinats, des tribunaux, des ministères, des églises et, à chaque fois, nous nous étions heurtées au silence ou à l’indifférence. Au début, nous nous réunissions en cachette parce que la dictature continuait de persécuter les dissidents. Nous nous sommes organisées en groupes de travail, nous avons commencé à voyager dans d’autres pays pour faire savoir ce qui se passait en Argentine et nous avons reçu l’appui et la solidarité de plusieurs gouvernements, organisations et personnalités. Moyennant quoi, nous avons commencé à obtenir nos premiers succès. Laura a donné naissance à un garçon le 26 juin 1978 dans un centre de détention clandestin. Elle l’a appelé Guido, comme son père. Elle ne l’a eu dans les bras que durant quelques heures. Le 25 août 1978, après neuf mois de captivité, elle a été assassinée et son corps a été déposé dans une garnison de police où il nous a été rendu. Laura avait 23 ans. Son enfant est le petit-fils que je cherche depuis 36 ans aux côtés des autres Grands-mères de la place de Mai.

## Un combat qui n’aura pas été vain

Les Grands-mères ont obtenu de nombreux succès compte tenu des multiples obstacles qu’il a fallu surmonter pour retrouver leurs petits-enfants enlevés par la dictature. Parmi ces succès, il y a eu la mise en place d’une méthode d’identification génétique. Nous ne pouvions pas utiliser le sang des parents pour les identifier. Nous avons alors dû nous débrouiller avec le nôtre et celui de nos proches dans le cercle familial pour savoir si un enfant était le petit-fils ou la petite-fille que nous recherchions. Un groupe de scientifiques, émus par notre combat, a travaillé pendant près de deux ans pour mettre en place ce qu’on a alors appelé « l’indice de grand-parentalité ». D’importantes avancées ont également été obtenues sur le plan juridique. Nous avons été à l’origine de l’inclusion de trois articles relatifs à l’identité dans la Convention internationale des droits de l’enfant. Cela a été une reconnaissance importante, de

même que la promulgation de lois sur l’adoption et d’autres règlements visant à protéger le droit à l’identité. Nous avons également laissé notre empreinte en matière de psychologie. Contrairement à ce que la plupart des gens pensaient il y a quelques années à peine, nous avons réussi à faire accepter l’idée que seule la vérité peut atténuer la terrible douleur que provoque chez un individu le fait d’avoir été enlevé des bras de sa mère avant même de savoir parler, ce qui donne lieu à un traumatisme difficilement mesurable.

## « Pour que plus jamais ne se reproduise un tel crime »

Nous continuons à rechercher des centaines de petits-enfants, dont le mien, qui vivent toujours sous une identité qu’on leur a imposée, avec un faux nom et, pour beaucoup, une histoire inventée. C’est pour cette raison que nous continuons à faire connaître notre combat et à nous réunir pour que celles et ceux qui pensent être des enfants de disparus viennent vers nous. C’est également pour cela que nous poursuivons notre quête de justice, pour nos enfants et nos petits-enfants, en intervenant en tant que plaignants dans les procès pour crime contre l’humanité qui ont lieu depuis quelques années en Argentine. C’est pour cela que nous continuons à avancer, avec les forces qu’il nous reste, pour que notre message soit entendu et pour que plus jamais ne se reproduise nulle part dans le monde un crime aussi choquant que l’enlèvement d’enfants pour des raisons politiques.

Je crois que cela vaut la peine de se battre pour ce que l’on considère juste et de le faire avec amour, sans haine, sans désir de vengeance, mais avec fermeté, en assumant intelligemment les défis qui se présentent afin de les résoudre petit à petit, collectivement. Il y a beaucoup à faire en termes de droits de l’homme. L’élargissement de la portée des droits de l’homme pour toutes et tous est un impératif auquel aucun citoyen responsable ne peut échapper aujourd’hui. ●

Seigneur Jésus,

Tu nous as appris à prier en nous adressant  
au « Père qui est aux cieux ».

Mais aujourd'hui je voudrais t'adresser ma prière à toi,  
car tout comme moi, en prison tu as connu la torture,  
les vexations, la dégradation de la dignité, l'angoisse  
jusqu'à la désolation de l'âme.

Je voudrais t'ouvrir mon cœur et te dire combien  
nous avons honte à cause de tout ce que nos semblables  
humains t'ont fait en arrivant à la limite de te clouer sur la croix  
pour te donner une mort lente au milieu de souffrances atroces.

J'ai assez appris pour arriver à comprendre le degré de ta peine.

Je te rends grâce de m'avoir soutenu, encouragé  
et d'avoir été avec moi.

À chaque pas de douleur sur le chemin de l'épreuve  
j'ai ressenti ta présence.


Ce chemin-là n'était pas nouveau. Tu étais passé par là  
avant moi et ton esprit m'entourait en me disant :  
tu es à présent dans l'affliction, mais aie confiance,  
j'ai vaincu le monde !

Merci, Seigneur de nous porter dans tes bras !

Amen.

# Miguel Brun

Pasteur, théologien, rescapé de la torture en Uruguay,  
réfugié en France depuis 1973



Depuis près de 40 ans, Thérèse et Gilbert Gras mettent leur générosité et leur énergie débordante au service de la défense de la dignité humaine. Profondément marqués par le sort des disparus en Argentine et animés par une foi inébranlable, c'est avec beaucoup d'émotion qu'ils feuilletent pour nous leur album de souvenirs.



# Gilbert & Thérèse Gras

## La guerre d'Algérie et l'appel de Dom Grammont : une prise de conscience

**Gilbert.** Mon père m'a littéralement élevé dans le respect de l'homme et dans le rejet de toute torture. L'ACAT, ce n'est pas une conversion, c'est la suite de mon éducation. Mais il y a quand même des événements qui m'ont marqué. J'ai découvert que les forces armées françaises torturaient pendant la guerre d'Algérie ; cela m'a effondré, je le reconnais [...] J'ai commencé à lutter contre la torture avec la Ligue des droits de l'homme [...] et j'ai diffusé quelques ouvrages comme *La question*, *La Gangrène*, *L'affaire Audin*, etc. Et puis l'ACAT est venue dans ma vie [...] Thérèse et moi fréquentions, à l'époque, l'abbaye du Bec-Hellouin. Dom Paul Grammont, son abbé, un homme remarquable, avait signé l'appel adressé au Pape par l'ACAT en demandant qu'il dénonce la torture. Il y a eu 36 000 signatures. J'ai beaucoup d'émotion quand on parle de lui. C'est ainsi que nous avons adhéré à l'ACAT, en 1976.

**Thérèse.** Pour moi, c'est aussi la guerre d'Algérie. J'ai rencontré un instituteur, Jean Charles, qui a été rappelé et qui n'osait même pas écrire à sa fiancée tellement ce qu'il vivait était horrible. Il m'a écrit plusieurs fois en me racontant ce qu'il vivait et l'horreur d'entendre les gens qui étaient torturés. C'est à ce moment-là que j'ai commencé dans mon cœur, à lutter contre la torture. Je dirais aussi que l'origine est la dénonciation de l'« ignoble torture » dans une *Lettre de Taizé* au peuple de Dieu. L'appel de Dom Grammont à signer la pétition a été le déclenchement. J'ai téléphoné à l'ACAT et j'ai dit : « Si vous voulez, dans nos métiers à mon mari et à moi, on connaît pas mal de gens et donc, on peut faire signer ». Et on m'a dit : « Écoutez, merci Madame, on a

36 000 signatures, ça suffit. Mais ce que vous pouvez faire, c'est adhérer à l'ACAT ».

[...] Lorsque nous avons adhéré, l'association n'avait pas deux ans. À ce moment-là, j'avais des enfants qui étaient relativement petits, mais on y allait tous les trois le jeudi pour mettre des choses sous enveloppe dans une grande pièce qui nous avait été prêtée. C'était assez extraordinaire parce que, dans cette grande pièce, les gens mangeaient, les gens priaient, les gens tapaient à la machine, il n'y avait pas du tout de matériel, on avait tout un système pour mettre les lettres sous enveloppe en ne faisant dépasser que la bordure collée. Hélène Hengel, initiatrice de l'ACAT, venait et n'aimait pas du tout se mettre les mains dans la colle. Mais elle le faisait parce qu'il fallait que les lettres partent. C'est comme cela que l'on a connu l'ACAT.

## La création du groupe « Véronique, la véritable image »

**Gilbert.** [...] Deux ans après notre adhésion, au moment de la « semaine de l'unité », nous avons appris que Michel Evdokimoff, qui était alors vice-président de l'ACAT, allait faire une conférence dans une paroisse voisine. L'idée était d'essayer de se regrouper avec des gens [...] À la fin, il a parlé de l'ACAT et nous en avons profité pour lui dire : « Monsieur, voilà, on fait partie de l'ACAT, on voudrait bien créer un groupe, mais on ne sait pas trop comment faire ». Il nous a alors donné des conseils [...]. Nous avons envoyé 35 lettres, mais n'avons reçu qu'une ou deux réponses. Alors, au bout d'un certain temps, je retéléphone à Michel, et il me dit : « Mais qu'est-ce que vous avez mis, Monsieur, dans votre lettre ? Oh... Vous allez refaire cette lettre-là et vous allez dire : "Rendez-vous tel jour, telle date, tel ordre du jour" ». J'ai eu 27 réponses sur 30 lettres. Et ici, dans cette salle, 25 personnes ont parlé de l'ordre du jour.

**Thérèse.** On a donc démarré un groupe [...] : le groupe « Véronique la véritable image », parce que nous pensions et nous pensons encore aujourd'hui que la véritable image du Christ est celle du Christ en croix. Comme nous appartenions à un groupe très large (qui regroupait des gens de la porte d'Orléans jusqu'à Palaiseau), notre travail a été d'aller dans les différentes communes et de dire aux gens : « Mais vous êtes trois ou quatre, faites donc un groupe ! En étant plus proche les uns des autres, vous arriverez à quelque chose ». Et c'est ainsi qu'il y a eu un groupe à Montrouge, à Issy-les-Moulineaux, à Vanves, enfin, que sais-je encore... C'est comme ça que cela s'est passé.

### Le combat pour les disparus d'Argentine

**Thérèse.** L'aventure avec l'Argentine est ce qui m'a peut être le plus marquée. En vacances, on a rencontré des Argentines dont une des amies avait vu son mari disparaître. Elles nous ont dit : « Quand on rentrera en Argentine, on demandera à notre amie de vous envoyer tous les renseignements possibles et imaginables pour que vous essayiez de faire un appel urgent ». Lorsque nous avons reçu la lettre de cette femme qui nous donnait tous les détails, nous avons demandé à Amnesty International et à l'ACAT d'agir. À l'ACAT Hélène Engel a dit : « Bon, écoutez, on va faire quelque chose »...

Armando Archetti était professeur de philosophie. Au moment de Noël 1976, il se rend dans sa province natale de Santiago del Estero, au nord-ouest de l'Argentine. Il a besoin d'un papier à l'équivalent du commissariat. Il s'y rend et, trois jours plus tard, alors qu'il sortait d'un court de tennis, deux ou trois voitures ont bloqué la sienne et l'ont embarqué. Sa femme nous disait qu'il n'avait plus aucune militance et que la seule qu'il ait pu avoir était une militance d'étudiant ni plus ni moins, un étudiant qui signe un papier ou un autre. Mais il avait été étudiant dans la province de Tucumán ; son nom était donc inscrit sur des registres de personnes recherchées.

L'appel part le 2 décembre 1977. D'abord, nous l'envoyons à tous nos amis et connaissances et puis, on attend. Je réécris à cette femme et, à mots couverts, en espagnol, avec une citation biblique parce que je ne voulais pas lui porter tort, je lui raconte l'histoire des bergers qui, ayant vu l'enfant Jésus, apportent la nouvelle à tout le monde, pour qu'elle comprenne entre les lignes que l'on avait fait ce que l'on pouvait, mais que l'on attendait. Avec cette femme, est alors né un échange qui dure encore aujourd'hui. Elle est même venue au mariage de notre fille ! Nous n'avons jamais eu de nouvelles d'Armando. Il y a eu un procès à Tucumán qui a duré des années et des années parce qu'il était toujours retardé. Mais nous avons reçu une lettre il n'y a pas tellement longtemps : 37 des inculpés, sur 41, ont été condamnés.

### La rencontre avec les Grands-mères de la place de Mai : un grand moment

**Thérèse.** Pendant notre voyage en Argentine, nous avons décidé de rencontrer Maria-Rosa, cette femme de disparu. Et nous nous sommes dit : « Allons aussi voir les Grands-mères de la place de Mai ». C'était le tapis rouge déployé parce qu'on venait de l'ACAT ! C'était extraordinaire [...] Elles se sont présentées, c'était la grand-mère que nous parrainions qui était la trésorière du groupe... On s'est retrouvé comme ça ; c'était assez bouleversant. Ça aussi, ça a été un grand moment.

**Gilbert.** Finalement, elles nous ont invités à défiler avec elles, tous les jeudis, de midi à 13 heures : elles défilaient, elles tournaient en rond sur la place de Mai, la plaza de Mayo, devant la Casa Rosada, l'équivalent de l'Élysée. Et je tournais avec elles un ou deux tours. C'est quelque chose qui vous remue... On ne peut pas être insensible lorsque l'on pense à ces femmes qui recherchent leurs enfants, leurs petits-enfants, et qui vous font l'honneur de vous inviter à tourner avec elles. Ça a été un grand moment de ma vie. Et c'est à l'ACAT que je le dois.

« L'ACAT, c'est le cœur de l'Évangile »

## Une certaine dose de foi pour continuer...

**Thérèse.** Notre action me paraît indispensable. C'est une action humble et il faut une certaine dose de foi pour continuer parce que l'on reçoit rarement des réponses [...] Je me souviens d'un Colombien qui m'avait dit : « Madame, si vous n'aviez pas écrit, je serais mort ». Je sais très bien que ce n'est pas parce que j'ai écrit, moi personnellement, c'est la multiplication des lettres qui a un impact [...] Mais, pour moi, les parrainages, c'est un peu une visite qu'on fait aux gens. Ce n'est pas évident parce qu'on n'a pas forcément de réponse, mais c'est l'expression de la solidarité humaine, de la communion des saints.

**Gilbert.** Je me souviens d'un Russe que l'on avait parrainé et qui avait été libéré du goulag. Il était venu témoigner à l'ACAT. À la réunion, quelqu'un lui avait demandé : « Et vous receviez nos lettres ? », il a dit : « Non, bien sûr, mais on savait que vous nous écriviez. » « Ah ? Et comment ? » « Nous avons moins de brimades. Par exemple, une soupe chaude ». « Une soupe chaude ? ». Et il dit : « Oui, je sais, vous souriez. Mais en Sibérie, quand il fait 30°C, croyez-moi qu'une soupe chaude, ça compte. » [...] Une soupe chaude, en France, on s'en fiche, mais pas en Sibérie ! Là, on a réellement contribué.

## L'ACAT, c'est le cœur de l'Évangile

**Gilbert.** L'œcuménisme, pour moi a été une découverte [...] On s'est rendu compte que fondamentalement, il n'y avait pas tellement d'écart entre protestants, catholiques et autres, lorsque l'on est plongés dans les droits de l'homme, au cœur de l'Évangile. Et l'ACAT, c'est le cœur de l'Évangile. C'est important pour moi et c'est pour ça que j'y suis encore et que je suis prêt à passer du temps à l'ACAT.

**Thérèse.** Je ne suis pas du tout rentrée à l'ACAT pour l'œcuménisme, mais c'est vrai que j'y ai découvert des frères qui avaient la même sensibilité que moi, le même respect de la dignité de tout homme. L'ACAT nous a incités à aller les uns chez les autres et ça, je trouve que c'est très important. C'est vrai que l'on a fini par se découvrir chacun avec notre regard, chacun avec nos facettes différentes, chacun avec nos limites. Dans l'œcuménisme, il y a quelque chose de prodigieux.

## Rompre l'indifférence et continuer inlassablement

**Gilbert.** Difficile de penser à l'ACAT en passé, présent, futur sans évoquer Hélène Engel [...] une grande dame. Mais aussi Madeleine Barot, Élisabeth Behr-Sigel, Christiane Lacourt, Annette Monod-Leiris qui était infirmière au Vel d'Hiv.

**Thérèse.** Il faut que l'ACAT reste l'ACAT, c'est-à-dire l'action des chrétiens : la force de l'ACAT, c'est la prière en commun. La prière ensemble dans les groupes, c'est vital [...] Autre chose que je trouve très fort dans l'ACAT, c'est la possibilité de prier pour les bourreaux [...] Je voudrais que l'ACAT arrive à rompre l'indifférence. Il faut donc continuer inlassablement.

**Gilbert.** L'ACAT doit rester chrétienne. Je ne veux pas dire que l'on exclut les autres, mais si on veut vraiment prier en totalité, on ne peut le faire qu'entre chrétiens. On peut infiniment respecter les autres, on peut se joindre aux musulmans ou à d'autres, mais la prière au Père ne peut être dite que par des chrétiens, tous les gens qui croient en Jésus Christ mort et ressuscité, que vous soyez orthodoxe, copte, catholique... Je souhaite aussi à l'ACAT qu'elle continue à faire ce qu'elle fait : ne pas s'occuper de la nationalité ou de la confession des gens pour qui elle s'implique, de s'assurer comme elle le fait de la véracité des faits parce que c'est fondamental, mais que l'on ne s'occupe pas trop de notre réputation ! ●







# Brito Fernando

Brito Fernando préside le collectif « Families of the disappeared - FOD » (Familles des disparus) et dirige l'ONG sri-lankaise de défense des droits de l'homme Right to life. Engagé dans cette lutte depuis 25 ans, il continue, malgré les intimidations et pressions permanentes, à dénoncer le fléau des disparitions forcées au Sri Lanka et à réclamer justice pour les familles des victimes.

## « Je ne veux pas pleurer la disparition de mes propres enfants »

J'ai été impliqué dans l'activisme politique de gauche dès 1977. Lorsque les zones franches<sup>1</sup> industrielles (FTZ) ont été instaurées dans le pays, nous avons tenté d'organiser la lutte des jeunes travailleuses dans la revendication de leurs droits. En 1989, il y a eu trois grèves dans les FTZ et plusieurs organisations, dont notre syndicat (*Kalape Api* – Nous dans la zone), ont participé à une campagne de solidarité avec les grévistes. En octobre 1989, M. Lionel, le représentant local du centre d'aide juridique, m'a demandé si je pouvais accompagner un travailleur de la FTZ à l'usine pour son audience disciplinaire en tant que représentant des ouvriers. J'ai refusé car j'ai estimé que je n'avais pas assez d'expérience.



## « Quelle est la différence entre les larmes d'une mère tamoule et celles d'une mère cinghalaise lorsqu'elles pleurent la disparition de l'un des leurs ? »

Le 26 octobre à 16 heures, le travailleur en question, Ranjith, s'est rendu avec M. Lionel pour son audience à l'usine Floral Greens située dans la FTZ ; ils ne sont jamais revenus. Les deux corps ont été retrouvés à Seeduwa-Raddoluwa, avec des traces de blessures par balle et de brûlures [...] Lorsque Mlle Jayanthi, la fiancée de l'ouvrier assassiné, a déposé plainte à la police de Katunayake, en accusant les responsables du personnel de l'usine et un agent de police du commissariat, elle a reçu de nombreuses menaces et nous avons dû la cacher pendant environ un an. Elle a ensuite décidé de consacrer sa vie à la recherche de la vérité.

J'ai donc toujours eu le sentiment que c'était moi qui aurais dû disparaître si j'étais allé à l'audience disciplinaire comme on me l'avait demandé. C'est ainsi que j'ai décidé de soutenir Melle Jayanthi pour découvrir ce qui était arrivé à ces deux personnes, et à tous ceux qui avaient disparu pendant cette période. Mais nous n'y sommes toujours pas parvenus. Des milliers d'autres n'ont pas eu ma chance et je me sentirais coupable de ne pas agir. Je me dois de tenir cette promesse. Ces disparitions ont persisté, y compris sous la présidence de M. Mahinda Rajapaksha, qui avait pourtant lutté à nos côtés contre ce fléau [...] Nous avons dû y faire face, dans le sud, lors des soulèvements de 1971 et de 1989, puis dans le nord et dans l'est au moment du conflit avec les Tamouls. Les disparitions sont utilisées comme arme politique pour réduire les opposants au silence. Elles persistent à ce jour et peuvent continuer à se produire à l'avenir. Mes propres enfants en seront peut-être victimes, qui sait ? Je ne veux pas avoir à pleurer leur disparition. Même si je ne suis plus engagé au sein de partis politiques, mon passé politique m'a appris à m'accrocher et c'est ce que je fais. C'est pourquoi je souhaite faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que cesse ce crime brutal contre l'humanité.

En 1992, j'ai été détenu pendant 10 jours sur la base d'une fausse accusation. Le Mouvement pour la défense

des droits démocratiques (MDDR) a déposé plainte en mon nom pour violation de mes droits fondamentaux et nous avons gagné. J'ai reçu un dédommagement de 10 000 Rs. À l'époque, je ne savais rien des droits fondamentaux et des cas de violation des droits de l'homme. C'est aussi ce qui m'a décidé à aider les personnes qui méconnaissent leurs droits et qui ont besoin d'aide pour se défendre.

### « Nous ne pouvons pas abandonner »

Je suis fier d'avoir poursuivi la lutte que j'ai entamée en 1989. En 2000, nous avons fait édifier l'unique monument du Sri Lanka dédié aux disparus. Mon organisation a soutenu le Comité des citoyens de Mannar, notamment dans la mise en place d'un collectif regroupant les membres de familles de disparus du Nord, et mène depuis 2012 des campagnes publiques qui ont permis d'attirer l'attention internationale sur ces questions.

Je me souviens de la toute première commémoration en souvenir des disparus, le 27 octobre 1991. C'était une

période difficile. Beaucoup étaient ceux qui nous avaient conseillé de renoncer parce que le gouvernement du Parti national uni, responsable des disparitions, était fort et susceptible de s'en prendre à nous. Seules 16 personnes ont participé à cette première commémoration, y compris les membres de ma famille. Je pensais qu'il m'arriverait quelque chose. J'ai décidé de renouveler cet événement jusqu'à ce que les disparitions soient reconnues comme crime et qu'elles cessent. Nous continuons de célébrer chaque année cette commémoration. Nous n'avons pas abandonné.

Mon regret demeure que la majorité des familles cinghalaises, qui s'était élevée contre les disparitions liées au soulèvement de 1989, a approuvé les disparitions qui furent commises dans le nord contre les Tamouls [...] Mais quelle est la différence entre les larmes d'une mère tamoule et celles d'une mère cinghalaise lorsqu'elles pleurent la disparition de l'un des leurs ? Malheureusement, nous n'avons pas réussi à amener les mères de disparus du Sud et du Nord à faire cause commune. [...] Le principal défi résulte du fait que le gouvernement est parvenu à enraciner une solide idéologie contre les droits de l'homme dans le sud du Sri Lanka, en qualifiant les activistes de traîtres ou d'antipatriotes [...] Le phénomène des disparitions s'est déplacé géographiquement (du sud au nord) et ethniquement (des Cinghalais aux Tamouls). Lorsque les forces armées se livraient à de tels actes dans le sud, elles étaient haïes par la communauté cinghalaise. Mais lorsqu'elles font la même chose contre les Tamouls, leurs membres deviennent des héros.

Nous devons changer cette dynamique et amener la société à comprendre qu'il s'agit d'un crime contre l'humanité, peu importe qu'il vise les Cinghalais ou les Tamouls, et qu'il soit commis au sud ou au nord. Actuellement, notre travail est dénigré par la majorité vivant dans le sud. Nos photos sont diffusées sur les chaînes de télévision publiques et nous sommes taxés d'antipatriotisme. On nous accuse de monnayer nos problèmes pour obtenir des financements étrangers. Les membres de nos familles et nos amis nous mettent en garde et préféreraient nous voir abandonner. La peur qu'il nous arrive malheur

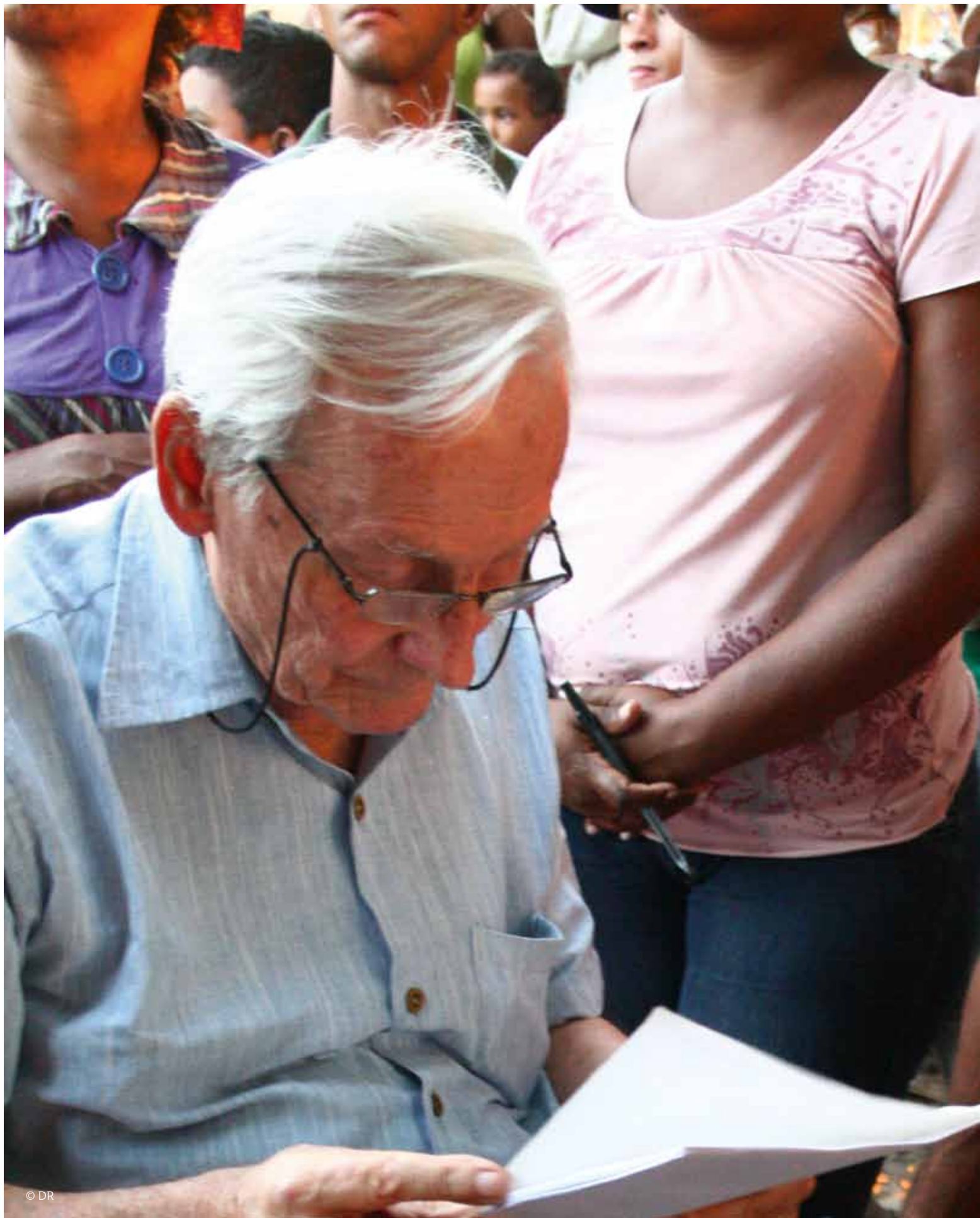
est omniprésente, mais quelqu'un doit prendre la tête du mouvement. Nous ne pouvons pas abandonner.

### **Renforcer la pression pour mettre un terme à ce crime contre l'humanité**

Actuellement, la pression internationale est la seule à s'exercer sur le gouvernement sri lankais. Si elle ne s'accompagne pas d'une pression locale, nous ne pourrions pas mettre un terme aux disparitions. Il est important de continuer à sensibiliser les membres de l'ACAT à la situation au Sri Lanka. Parallèlement, j'encourage les membres de l'ACAT à écrire des lettres de protestation, à faire pression sur l'ambassade du Sri Lanka en France et sur le gouvernement sri lankais. Si nous pouvions mettre en place une campagne locale d'ampleur pour faire écho à l'augmentation de la pression internationale, nous pourrions venir à bout de ce crime cruel contre l'humanité.

Le soutien de nos activités et le soutien économique apporté à nos familles sont essentiels. Moyennant rémunération, le gouvernement tente de profiter de la précarité des familles de disparus pour les obliger à accepter des certificats de décès et montrer au monde entier que le nombre de disparitions est inférieur à celui avancé par les ONG. Les forces armées font campagne ouvertement, en faisant du porte-à-porte, pour forcer les familles à céder. Nous n'avons pas les ressources économiques suffisantes pour aider ces familles. Les soutenir leur permettra de continuer à réclamer justice. ♦

1. Espaces de dérogation fiscale et sociale instaurés dans les années 70 afin d'attirer les investisseurs étrangers à la recherche de moindres coûts de production. Au Sri Lanka, les zones franches emploient majoritairement des jeunes femmes dans les secteurs du textile et de l'habillement, dans des conditions précaires et peu respectueuses des droits sociaux des travailleurs.







Décembre 1978. Après 10 ans passés à défendre les droits des travailleurs migrants et des plus démunis, frère Henri Burin des Roziers part au Brésil pour une durée indéterminée. Il y restera 35 ans. Véritable agitateur de conscience, ce religieux dominicain issu de la haute bourgeoisie française est devenu « l' avocat des sans-terre ». Ses luttes aux côtés des petits paysans d'Amazonie et contre le travail forcé en font l'une des figures majeures de la défense des droits de l'homme.

Henri  
Burin  
des  
Roziers



# « C'est par la semence que l'on jette au nom de la justice que peu à peu les choses changent »

## **Des bidonvilles d'après-guerre aux comités Vérité et Justice : « Une vraie foi n'est pas désincarnée »**

Dès mon plus jeune âge, j'ai été profondément marqué par le sens de la lutte pour la justice. Je suis né en 1930 et suis donc issu d'une génération qui se souvient très fortement de la période de la guerre. À cette époque-là, la plus grande partie de ma famille était soit dans la France libre, soit dans la Résistance. L'esprit de résistance, ne pas capituler, tout cela créait donc une réflexion, une préoccupation très forte sur ce qu'il se passait [...] Un peuple occupé, un peuple qui lutte pour sa libération, c'est quelque chose de formidable, c'est irrésistible. Et c'est terrible aussi.

À la fin de mes études secondaires, j'ai fait partie de la société Saint-Vincent-de-Paul et des Petits Frères des pauvres. On nous envoyait dans les périphéries de Paris très pauvres où se reconstruisait la ville, les immeubles détruits etc. [...] Toutes ces familles d'ouvriers, avec souvent quatre ou cinq enfants, vivaient dans une promiscuité incroyable. Et comme j'appartenais à une famille aisée, le contraste était encore plus fort. J'ai ressenti une injustice énorme.

Puis, j'ai été aumônier d'étudiants à la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, au Centre Saint-Yves. On ne se préoccupait pas tellement de faire des cours de religion. On avait des étudiants en droit qui apprenaient que la loi est égale pour tous. Était-ce vrai ? Notre idée

à nous était d'essayer de les faire réfléchir à partir du concret [...] En mai 68, nous étions le seul centre d'étudiants de Paris qui soit resté ouvert tous les jours : ces jeunes, on ne les condamnait pas. Ils voulaient s'exprimer, qu'ils s'expriment !

Avant d'entrer dans l'ordre des dominicains, j'ai terminé mes études de droit et j'ai fait mon service militaire. Toute ma génération a été en Algérie, en Tunisie ou au Maroc. Moi, j'ai été dans les trois. La révolte et la liberté d'un peuple qui lutte pour son indépendance m'ont, de nouveau, profondément marqué. Et ça, ça ne s'étouffe pas. Regardez ce qu'il se passe en Syrie, ce qu'il se passe en Égypte, c'est la même chose. Ça s'étouffe, mais jusqu'à quand ?

En mai 68, toute ma génération de frères dominicains a été questionnée dans sa vie religieuse : « Qu'est-ce qu'on fait d'un si grand couvent dans les quartiers riches ? On est totalement en dehors de la nouvelle culture qui se construit ». Beaucoup d'entre nous ont donc demandé à partir vivre en petites équipes dans des milieux populaires pour comprendre ce qu'il se passait, pour écouter et essayer de voir quelle était cette nouvelle culture qui se développait à tous les points de vue. Moi, je suis parti travailler dans les usines à Besançon avec mon collègue Jean Raguénès ! À l'époque, vous étiez embauché par des entreprises intermédiaires qui sous-traitaient, donc c'était l'anonymat parfait et facile. Vous aviez les ouvriers embauchés directement avec leur syndicat, leurs avantages, et

les autres qui étaient souvent des immigrés ou des marginaux et qui n'avaient droit à rien [...] Et on s'est aperçu qu'on hospitalisait presque tous les immigrés pour la tuberculose. Alors est arrivé un jeune psy très motivé qui avait été nommé directeur de la DDASS de Haute-Savoie et qui voulait comprendre la cause de tout cela. Il m'a embauché et j'ai commencé à aller dans les usines : j'ai découvert qu'ils habitaient, la plupart du temps, dans les sous-sols, les caves, au milieu des machines, de l'huile, etc. Totalement insalubre. J'ai aussi vu que les familles d'immigrés n'avaient jamais de HLM et vivaient dans de très mauvaises conditions. On a donc commencé à prendre des décrets d'insalubrité pour fermer ces logements. Pensez à la réaction de tous ces petits entrepreneurs savoyards très durs, furieux. Ils ont voulu me faire des procès ils n'y sont pas arrivés, tout était en règle, exercer des pressions politiques, etc. Alors, j'ai été obligé de quitter la DDASS en 1973, mais je suis resté à Annecy.

Indépendamment de tout cela, s'étaient créés ce qu'on appelait des comités « Vérité et Justice » : des chrétiens motivés par l'Évangile, en marge de l'Église institutionnelle, scandalisés par les omissions et le silence de l'Église face aux réalités et aux injustices. On a commencé à faire des actions spectaculaires sur des fautes régionales très graves. On s'est mobilisés pour les clochards qui avaient été expulsés des bords du lac d'Annecy et envoyés à 2 000 mètres d'altitude, pour les gens du voyage et pour des Algériens persécutés. On a appris qu'une clinique hospitalisait des pauvres alors qu'elle n'avait ni médecins spécialisés pour les soigner ni les appareils. Des gens sont morts dans ces cliniques ! [...] J'en ai pris plein la gueule, y compris de la police, mais j'étais heureux parce que je me sentais en cohérence avec ce que je recherchais. Je vivais ma foi comme ça. Une vraie foi n'est pas désincarnée. C'est vrai que je n'allais plus à la messe dans les paroisses. Je me souviens, une nuit de Pâques, je suis resté chez moi, un tout petit logement, et j'ai travaillé toute la nuit sur un procès très difficile. On a gagné. Mais je me suis senti parfaitement en cohérence car, le soir du Vendredi saint ou de la Résurrection, je faisais quelque chose qui était pour la vie.

### **35 ans de lutte acharnée au service des « sans-terre »**

En 1969, la dictature au Brésil était devenue très dure et avait commencé à persécuter les jeunes et les moins jeunes, y compris des dominicains comme Tito de Alencar, Fernando de Brito. J'ai posé ma candidature auprès du Comité épiscopal France-Amérique latine (CEFAL) et je suis arrivé au Brésil le 31 décembre 1978. J'y suis resté jusqu'au 23 août 2013.

Au siège de la Pastorale de la terre à Goiânia, très vite, ils me disent : « Écoute, si tu veux vraiment voir ce qu'est la pastorale de la terre, tu peux rester avec nous au siège, mais il se passe en ce moment un conflit très dur au bord de l'Amazonie. L'armée a séquestré un agent de la pastorale, un curé, etc. ». Je ne pouvais pas mieux connaître qu'en allant sur place. Dans les villages, j'ai vu ce que c'était que la misère, les persécutions. J'y suis resté et j'ai commencé à travailler sur des tas de conflits de terres. Mais je ne me suis jamais dit : « Je vais être avocat toute ma vie ». Je l'ai fait parce qu'il le fallait à ce moment-là. Je suis nul en droit, mais j'ai un don : je sais articuler des groupes de pression [...] J'ai été inscrit à l'Ordre des avocats du Brésil en 1984.

En 1991, j'étais sur le point de partir au Guatemala, car cela faisait déjà 10 ans que je travaillais à la commission Pastorale de la terre. Mais un grand leader syndical de Rio Maria<sup>2</sup>, Expédito de Souza, a été assassiné. Cela a eu une répercussion très forte sur tous les mouvements populaires du Brésil de l'époque. J'ai donc été à Rio Maria et j'ai commencé à travailler sur ce procès. Il a été assassiné de façon tragique parce qu'il savait qu'il allait être tué. L'année d'avant, il avait été invité au congrès de la CUT un grand organisme syndical brésilien à Sao Paulo. Et il a fait un discours, très simple, sur l'estrade, habillé en paysan... C'était un poète fantastique. On a lui demandé de raconter et il a dit, tout simplement : « Voilà, moi, je sais que je vais être assassiné... ». Et il réfléchissait et disait : « C'est vrai, j'ai neuf enfants et, souvent, les copains me disent : « Écoute, cache-toi, va dans un autre État ». C'est vrai, j'aime ma femme, j'aime mes gosses, mais je suis président de syndicat, j'ai

toute ma responsabilité avec mes collègues du syndicat et je vais les abandonner comme ça ? ». C'était très beau. Et de fait, il est revenu. Deux mois après, il était assassiné.

On m'a demandé de rester pour le cas d'Expédito. Je suis resté, mais un mois après, on m'a demandé de rester un peu plus parce qu'il y en avait d'autres. Dix syndicalistes avaient été assassinés, tous les procès enterrés. Alors, peu à peu, j'ai repris tous ces procès. Le dernier qu'on a gagné, c'était en 2005. Ça a demandé du travail pour avoir les témoins, pour les cacher. Sans parler de tous les obstacles qu'on a eus... du juge au promoteur, tout le monde ! Des procès qui disparaissaient, le juge qui refusait de présider le procès de peur de représailles. Inimaginable ! Mais j'ai repris tout ça, jusqu'à ce que tous les procès passent en appel ou en Cour suprême à Brasília ou à Belém [...]

La mort ne m'a jamais préoccupé. On ne peut pas se démobiliser parce que, constamment, on est relancé par la dureté de la réalité, par la violence. Le contact avec cette injustice tellement forte, avec cette impunité, avec cette corruption de la police, du pouvoir judiciaire, du ministère public, est terrible [...] Il fallait essayer de casser cette impunité, qu'on ait au moins un ou deux exemples qui montrent que ces commanditaires et ces *pistoleiros* prennent des risques. Et pas seulement pour la conscience collective, pas seulement pour la dissuasion, mais aussi parce que c'est quelque chose d'extrêmement important pour l'histoire d'une victime, pour sa dignité, de savoir qui a fait ça. Connaître la vérité, c'est fondamental [...] Et puis, il y a quand même des moments formidables qui vous motivent, qui vous font dire : « Ça vaut le coup ». À la fin d'un jury, par exemple, vous êtes là. Le jury a duré toute la journée et une partie de la nuit. Ils partent en délibéré et le public attend là, parfois une heure, deux heures. Alors, évidemment, quand à la fin vous entendez la sentence et qu'elle est positive, que vous voyez les pleurs des veuves, des enfants que je connaissais souvent, c'est hallucinant.

## « Ne laissez pas tomber la prophétie »

Quarante ans, c'est beaucoup. Je suppose qu'un peu comme nous, avocats des pauvres et des sans-terre, vous avez quelques résultats emblématiques, spectaculaires. Et si on prend les résultats concrets, on dirait : « Ça vaut la peine parce qu'au moins, tel ou tel est en liberté ou n'est plus torturé ». Mais ce n'est pas ça qui compte. C'est ce qu'on ne voit pas en fait qui compte. C'est-à-dire la semence que l'on jette au nom de la justice, au nom de ce qu'on croit, grâce à des dénonciations très fortes au nom de la vérité que, peu à peu, les choses changent.

La torture continue, se répand, c'est absolument évident. Mais je pense qu'il y a peu à peu une prise de conscience sur le fait que c'est une des taches, une des fautes graves de l'humanité. Et s'il n'y avait pas des organismes qui, comme l'ACAT, depuis tant d'années, sans cesse, relèvent ce problème, le font connaître à l'opinion publique malgré elle, aux gouvernements malgré eux, je crois qu'on serait dans une situation encore plus grave.

Dans notre Brésil, il y a une figure emblématique de la défense des droits de l'homme, un évêque qui est Dom Hélder Câmara. Il a eu cette phrase que, moi, je trouve très profonde et qui s'applique, je crois, un peu à cela : « Ne laissez pas tomber la prophétie ». L'ACAT, quand vous dénoncez quelque chose de fondamental qui a trait aux droits de l'homme, qui touche à la dignité humaine, vous êtes des prophètes. Et c'est ça qu'il ne faut pas abandonner : il faut défendre les grandes causes. Annoncer ce que les autres ne veulent pas voir, mais qui est fondamental. Et tout ce qui touche à la dignité de l'homme, c'est fondamental. ●

1. Aumônier au Centre Saint-Yves des facultés de droit et de sciences économiques de Paris, éducateur de rue à Besançon et leader du conflit LIP, le frère dominicain Jean Raguénès est une autre grande figure des luttes sociales menées en France dans les années 70 et 80. Décédé le 31 janvier 2013 à Sao Paulo, Jean Raguénès avait rejoint, en 1994, son compagnon Henri Burin des Roziers dans son combat pour les paysans sans-terre du Brésil.
2. État du Pará, nord du Brésil, région connue pour être la plus violente en matière de conflits de terre.

Dans ma cellule, une fois,  
j'ai trouvé une petite poésie écrite  
sur le mur qui a été gratté  
avec les ongles d'un prisonnier  
que je n'ai jamais connu :

« Toutes les fleurs de justice et de dignité humaine  
de tous les demains sont dans les semences  
d'aujourd'hui. »

Vous êtes les semences.

**Luis Pérez  
Aguirre**







# Pierre Courcelle

Pierre Courcelle est l'un des visages emblématiques du Secrétariat national : principal initiateur de l'ouverture de l'ACAT à la question capitale de l'asile, bénévole au siège pendant plus de 20 ans, ce juriste passionné et attentif a accompagné des centaines de personnes déracinées et leur a offert un soutien inestimable. Il relate avec franc-parler et émotion ces années de combat, à l'écoute de l'autre.

# « Comment peut-on rester indifférent ? »

## « Pourquoi s'occuper de victimes à 3000 km quand on en a chez nous ? »

Ma femme et moi étions membres de l'ACAT dès décembre 1974. Nous étions décidés à prendre un engagement non pas directement politique, mais un engagement sur les droits de l'homme au sens des déclarations de 1789 et de 1948. Fin 1974, il y a eu un article dans *Le Monde* qui expliquait ce qu'était l'ACAT et qu'il s'agissait d'une association œcuménique. Cela a joué un très grand rôle dans notre esprit d'autant que nous étions déjà en relation avec la paroisse protestante de Vincennes. Je pense qu'on a plus de poids lorsque l'on se présente non pas comme un service de l'église catholique, mais comme une association qui n'est pas en elle-même ni un statut, ni un service de l'église catholique, ni un service de l'église protestante ou orthodoxe, mais qui travaille en tenant compte de l'Évangile, de la Bible. C'est à ce moment-là que ma femme et moi, nous avons adhéré à l'ACAT.

À l'époque, j'étais en fonction comme sous-directeur à la Ville de Paris. C'est ma femme qui écrivait les réponses à donner aux appels urgents. J'ai pris ma retraite le 1er janvier 1985 pour être avec elle. À l'époque à l'ACAT, on ne s'occupait que des problèmes de torture, de défense des victimes à l'étranger. Je suis un juriste curieux et j'avais lu des décisions du Conseil d'État et les conclusions de commissaires du gouvernement en matière de droit d'asile. Alors, après le décès de ma femme, fin 1985, je me suis pointé au siège en disant : « Écoutez, je peux

faire quelque chose ». Un ou deux ans après, un garçon qui s'appelait Éric Chomard m'a dit : « On forme une commission de vigilance en France. Écoute, tu es juriste de métier, tu peux être utile, viens à la commission de vigilance, on a sûrement besoin de toi ». C'est ainsi que ça s'est emmanché.

C'est alors que j'ai participé à un groupe, qui réunissait plusieurs associations, qui s'occupait spécialement des problèmes français. J'y ai rencontré assez souvent les gens de France Terre d'asile qui, un beau jour, m'ont dit : « Tu as les compétences nécessaires, veux-tu nous représenter au bureau de l'aide juridictionnelle près la commission des recours des réfugiés ? ». J'ai dû faire cela pendant cinq ou six ans au nom des usagers. J'ai vu beaucoup de dossiers, entendu brièvement les audiences et puis, finalement, un jour, j'ai dit à la commission de vigilance : « Écoutez, moi, je pense qu'il faut s'occuper du droit d'asile ».

Pourquoi ? Il a toujours été entendu, quelle que soit la rédaction de notre statut, que nous ne devions pas seulement protester contre l'impunité des tortionnaires, mais également nous occuper des victimes. J'ai plaidé aux assemblées générales, j'ai été assez soutenu, mais pas par tout le monde. Mon raisonnement était le suivant : on s'occupe de victimes de torture qui sont au Venezuela. Pourquoi s'occuper de victimes à 3000 kilomètres alors qu'on en a chez nous ? Des victimes qui sont en difficulté, qui sont en demande d'un statut auprès des pouvoirs publics français ? Comment peut-on rester indifférent ?



## Savoir faire confiance

Avec le soutien de Guy Aurenche, qui n'était plus président mais qui nous a aidés, nous avons commencé, en 1994, Catherine Malécot, Stéphanie Deckens et moi, à recevoir des gens, à les écouter et à les aider dans leurs démarches. Les raisons qui me poussaient à travailler là-dessus à l'ACAT ont été justifiées par les faits. Il y a eu le bouche à oreille, et nous avons reçu très vite beaucoup d'Africains qui alléguaient avoir été torturés par les forces de police dans leur pays ou par les militaires [...]

La première chose qui importe selon moi : savoir leur faire confiance. On peut peut-être vous raconter des histoires, c'est possible, mais, d'abord, savoir faire confiance. Alors, je suis peut-être innocent, naïf, c'est possible, mais j'accepte d'être considéré comme tel. Après, on voit les papiers, s'il y a des documents ou pas. Mais il faut d'abord les écouter. Je crois qu'il vaut mieux se tromper en aidant des gens qui sont peut-être des fraudeurs, plutôt que rejeter trop facilement des demandeurs !

Il y a un dossier qui m'a beaucoup marqué. C'était un couple de Congolais de RDC. Lui avait été arrêté puis torturé car il avait été accusé d'avoir participé à la rébellion de Jean-Pierre Bemba dans l'est du pays. Il était parvenu à se sauver mais c'est sa femme qui a payé. Et c'est inimaginable ce qu'elle a payé ! Elle a été arrêtée, violée un nombre de fois inimaginable... Quand elle est ressortie de l'une de ses détentions, les forces de l'ordre sont venues, ont tué sa belle-sœur, l'ont battue devant ses enfants... Quand elle est sortie de clinique et c'est pour ça que cette affaire-là m'émeut, son beau-père et leurs quatre enfants avaient disparu. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Ils ont été tués sûrement. J'aurais voulu qu'elle fasse un récit pour le *Courrier* et elle m'a dit : « Oh, Pierre, je ne peux plus. Je ne peux plus ! ». J'aurais voulu qu'elle demande la réouverture de son dossier parce qu'on avait de nouveaux éléments et je crois qu'on

aurait gagné. Mais elle m'a dit : « Oh, Pierre, je ne peux pas repartir à l'OFPPRA, repartir peut-être à la Cour du droit d'asile, ce n'est pas possible. » J'ai regretté... Finalement, ils ont été régularisés. Je pense qu'on a eu la moitié des dossiers qui se sont pas mal terminés. Pour d'autres, nous avons obtenu des régularisations de familles. Je pense qu'on a dû obtenir, grosso modo, la moitié – mais souvent de la Cour. Car ça, il faut le dire : il y a autant de statuts qui sont accordés par la Cour que par l'OFPPRA. Personnellement, je trouve que c'est un dysfonctionnement majeur de l'administration. Le juge n'est pas là pour délivrer des statuts. Il a le droit, bien sûr, mais il est là pour les marges, pour vérifier les procédures. Alors, ça montre bien, à mon avis, l'insuffisance de l'OFPPRA.

## Les aider avant qu'il ne soit trop tard

Ce qui me pousse ? On peut toujours espérer ! Je crois que le réfugié qui se débrouille tout seul il y en a qui y arrivent doit d'abord faire un récit qui tienne à peu près le coup. Et puis, il faut qu'il affronte l'OFPPRA... Je me souviens d'une jeune femme africaine, elle avait tellement peur en France, dans la rue, que lorsqu'elle apercevait un képi (d'un agent de police ou d'un facteur), elle se sauvait. C'est donc difficile parce qu'ils sont pleins d'une histoire et à l'OFPPRA on va leur poser des questions sur des points de détails. Alors oui, je crois qu'on a été utiles, je pense qu'on a été utiles, je pense qu'on est utiles ! Ce combat est toujours aussi nécessaire.

Je voudrais ajouter que nous ne pouvons pas nous désintéresser des gens qui viennent chez nous demander la protection de la France. Il ne s'agit pas seulement de s'intéresser aux réfugiés lorsqu'ils vont se noyer dans la Méditerranée du côté de l'île de Lampedusa. Il faut les aider et être présent lorsqu'ils viennent nous demander de l'aide, avant qu'il ne soit trop tard ! ♦





Bouleversé par le drame tibétain lors d'un voyage touristique, Pierre-Yves Ginet quitte, il y a 16 ans, son poste d'analyste financier pour devenir photojournaliste. Depuis, il sillonne la planète à la rencontre de femmes en résistance : nonnes tibétaines, femmes du Kivu en lutte contre les violences sexuelles, Mères de la place de Mai, féministes afghanes... Son portrait d'une jeune femme survivante du génocide rwandais au sourire rayonnant est devenu l'un des emblèmes de l'ACAT.

**Pierre-Yves  
Ginet**

# « Je suis milliardaire de toutes ces rencontres ! »

## Le choc du Tibet : « Je suis parti comme touriste et je suis revenu journaliste »

J'ai toujours été un voyageur [...] Et puis, j'ai commencé à prendre des photos, mais vraiment comme touriste. À partir de 1991, j'ai eu une double casquette de photjournaliste amateur. J'étais analyste financier chez HP et gros consommateur de congés sans solde. À partir de 1998, 1999, je suis devenu à 100 % photjournaliste. Pour moi, le voyage ultime, c'était le Tibet. En 1991, j'ai enfin pu réaliser ce rêve. Je suis parti comme touriste et je suis revenu comme journaliste [...] Ce qui m'a le plus choqué au Tibet, c'est la destruction du patrimoine, l'armée chinoise omniprésente, les Tibétains qui sont réduits à l'état de mendicité, la prostitution galopante et orchestrée, etc. [...] Le choc était là. Cela a été une rencontre avec cette réalité que je n'attendais pas [...] Ensuite, je suis parti, j'ai enchaîné les voyages. Je suis retourné en Himalaya en 1994 et après, chaque année, voire plusieurs fois par an. Je suis allée en Himalaya, je crois, 14 fois. J'ai passé plus de deux ans avec les Tibétains en Himalaya, de part et d'autre de la frontière, en exil ou au Tibet. Je n'ai pas l'impression d'avoir dirigé ça. C'est comme lorsqu'on tombe amoureux : on monte dans un train pour rejoindre quelqu'un. Et c'est aussi doux quelque part, c'est naturel en fait.

Au départ, je rapportais des choses sur les violations de droits de l'homme tous azimuts et, en 1998, un journaliste du Monde, Philippe Broussard, a écrit un livre sur une religieuse tibétaine, Ngawang Sangdrol. J'étais sur le point de partir à Lhassa et il m'a appelé pour me demander d'aller photographier la maison où était née cette jeune fille [...] Là-bas, je me suis rendu compte, non seulement de leur résistance, de leur combat politique vis-à-vis de l'occupant chinois, mais aussi du combat sociétal dans la communauté tibétaine : dans la hiérarchie, tout en haut, il y a les moines, les hommes et, tout en bas, les femmes [...] Dans les années 90, ce sont vraiment les filles qui ont tenu la baraque de la résistance au Tibet, parce qu'après le passage de Hu Jintao, l'ancien numéro un chinois au Tibet, la mainmise sur les monastères tibétains était trop forte. Les filles ont profité de cette chape de plomb pour sortir et prendre le relais des hommes [...] Finalement, j'ai passé trois ans et demi sur le sujet. J'ai fait 60 couvents à peu près, j'ai rencontré des jeunes filles dont beaucoup avaient 18, 20 ans, des personnages fabuleux qui portaient une force, une certitude quant à leur engagement ! J'ai passé des soirées avec des nonnes qui, le lendemain, allaient manifester, allaient être arrêtées, torturées et qui allaient passer à l'époque, c'était la peine standard trois ans en prison. Et la veillée d'armes de ça, elles avaient

la trouille évidemment. Elles n'arrêtaient pas de se tenir la main, de s'agripper. Mais, par contre, aucun doute sur ce qu'elles faisaient. Une force ! Elles étaient indestructibles.

### **Briser les stéréotypes : les femmes agissantes sont partout !**

Des rencontres de ce genre, il y en a eu des centaines. Il y a des amitiés qui se sont créées [...] J'étais celui ce qui n'est pas un record du monde qui connaissait le mieux la question des religieuses tibétaines. C'était facile puisque tout le monde s'en fichait ! Mais la situation est devenue de plus en plus difficile au niveau des autorités. Après trois ans et demi, j'avais fait vraiment le tour de la question [...] En 2001, je suis rentré à Katmandou [...] Je me suis dit : « Mais oui, mes nonnes tibétaines – « mes » nonnes tibétaines !, mais tiens ! Il y en a d'autres. Il y a les Mères de la place de Mai. Il y a des femmes en or, il y a Aung San Suu Kyi, il y a Leyla Zana. Il y a une idée là ». C'est donc parti de là.

Ensuite, on a réalisé que les femmes en lutte étaient absentes de l'information. Les femmes sont souvent représentées, soit comme victimes, soit dans des rôles féminins ou de femmes politiques. Mais si on enlève ces trois catégories, c'est quasiment l'invisibilité totale [...] Même un grand nombre d'organisations, y compris de droits humains, ont tendance, à cause de ces satanés stéréotypes, à plus mettre en avant les combats menés par les hommes et à mettre l'accent sur les femmes victimes. Le monde est très différent. Des femmes dont on ne parle pas, qui se battent et qui font des choses absolument exceptionnelles et nécessaires aussi aux hommes qui les entourent, il y en a partout [...] Ça a commencé à devenir mon cheval de bataille et, depuis 15 ans, je travaille exclusivement sur des reportages condamnant les violences faites aux femmes, mais surtout, mettant en avant des luttes menées par les femmes dans le monde [...] Aujourd'hui, je suis allé dans une trentaine de pays pour faire ces reportages. L'universalité des luttes des

femmes, c'est ça ma thématique. Pas des luttes des femmes pour les femmes, mais des luttes des femmes en général. Pour répondre à cette invisibilité, nous avons lancé le magazine d'information trimestriel Femmes en résistance, consacré aux femmes agissantes, à celles qui font bouger les lignes et qui écrivent l'histoire avec un grand H de leur pays et de notre pays.

### **Dafrose, une véritable leçon de vie**

Il y a eu des milliers de rencontres. J'ai eu la chance de côtoyer des prix Nobel de la paix, des prix Sakharov [...] Il y a eu Lucie Aubrac, il y a Marie-Jo Chombart de Lauwe, il y a Taslima Nasreen... Et je voudrais dire aussi à quel point toutes ces femmes inconnues que j'ai rencontrées, et dont personne n'entendra jamais parler, m'ont rendu riche... Il n'y a que mon banquier qui n'est pas d'accord avec ça mais, vraiment, je suis milliardaire de toutes ces rencontres !

S'il ne fallait en retenir qu'une, c'est cette femme, Dafrose, avec cette cicatrice et cet éclat de rire incroyable. Cette photo a été utilisée pour beaucoup de campagnes de l'ACAT [...] C'est la plus grande rencontre parce que c'est la plus grande leçon de vie que j'ai jamais reçue. C'est un quotidien un peu banal du génocide. Une femme qui a cinq enfants. Les Interahamwe attaquent son village. Avec tous les Tutsis, ils se réfugient dans l'église du village. Des Interahamwe rentrent dans l'église, exterminent tout le monde. Elle réussit à s'échapper avec ses enfants, se cache dans une maison un peu au-dessus. Les miliciens la reprennent plus tard et, pendant une journée, ils vont la torturer et tuer ses cinq enfants sous ses yeux avant de l'abandonner. Elle passera des mois et des mois à l'hôpital. Elle sera enceinte des suites des viols subis par les Interahamwe. Elle va perdre l'enfant et va aller se réfugier chez sa sœur. Et là, elle sera violée à nouveau, par son beau-frère. La petite qui est en photo, c'est la fille qui est née de ce viol.

Si je passe avec elle seulement 10 minutes, comme c'est la mode dans beaucoup de journaux, je n'ai que quelqu'un qui raconte une histoire lourde et on va être dans le pathos total. Sauf que la vie de Dafrose, c'est autre chose. C'est une femme qui raconte des blagues toutes les deux minutes, qui éclate de rire avec ses grandes dents qui partent en avant [...] C'est une force de la nature. Sa fille, c'est la joie de vivre. Je n'ai jamais entendu plus d'éclats de rire dans une maison que dans celle-là [...] J'ai dû interrompre plusieurs fois la journée que je passais avec elle, parce que j'avais les larmes aux yeux, parce que ce n'était plus possible, parce que c'était trop fort émotionnellement. Dafrose, c'est des blagues toute la journée, c'est la pêche, c'est l'envie, c'est la vie ! Voilà, la plus grande rencontre que j'ai faite, c'est cette femme. De loin !

### Un photojournaliste engagé

Est-ce que je suis avant tout militant, avant tout photojournaliste ? Franchement, je m'en fous. Je suis un photojournaliste engagé ; j'ai ça en moi [...] Ça provoque chez moi une colère, ça provoque une révolte, ça provoque une envie utopique, bien naïve, bien puérile de vouloir changer les choses [...] J'ai cette phrase qui est très naïve, qui reste encore en moi : « Si c'est dégueulasse, il faut qu'on en parle ». Parce qu'avant l'action, il y a l'information. Si on n'a pas d'info, on ne peut pas agir.

Je suis juste un petit maillon modeste de cette chaîne qui essaie de ramener des informations de ces terrains souvent perturbés et montrer une réaction face à ces violations. Si on ne parle que des violations de droits humains, on ne donne pas l'espoir, on ne donne pas la perspective. Or la perspective, elle existe. Il y a des hommes et des femmes qui sont cette perspective et ce sont ces gens qu'il faut vraiment aider sur le terrain.

### « On a besoin de vous ! »

[...] Pour moi, il y a deux tendances très inquiétantes en ce moment. Premièrement, aujourd'hui, quasiment systématiquement dans un conflit, le corps des femmes est utilisé comme champ de bataille [...] Ma deuxième inquiétude, c'est le recul actuel, notamment dans notre pays. Je trouve qu'un grand écart est en train de se creuser entre une partie de la population féminine qui avance vite, qui progresse, et une autre partie qui recule, avec des positions réactionnaires, de repli sur soi [...] Le repli religieux m'inquiète également. Qu'on soit catho, qu'on soit musulman, qu'on soit juif, dans chacune de ces grandes communautés, on a une partie de ces populations qui avance, qui se modernise, qui est ouverte sur les autres et qui voit cette différence comme une richesse. Et puis, une autre partie qui, au contraire, est complètement repliée. Quand on a ça, les droits des femmes sont l'enjeu premier, toujours. Les défenseuses des droits de l'homme font face à ces deux reculs. Elles sont prises pour cibles sur l'aspect sexuel de façon beaucoup plus systématique et organisée qu'auparavant. C'est insupportable, pour beaucoup d'hommes, d'avoir face à eux une avocate, une militante, etc. Pourtant, elles sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes. Donc, j'ai à la fois un sentiment d'inquiétude général et une admiration croissante pour ces défenseuses.

Un message pour l'ACAT : ne lâchez pas, on a besoin de vous ! Et puis, un vœu : dans 40 ans, je ne serai pas là et j'espère que l'ACAT ne sera plus là non plus. Mais ne lâchez pas d'ici là, parce qu'en ce moment, on ne se dirige pas dans cette direction. ♦



# Marie Daunay

C'est à l'âge de 17 ans que, révoltée par le fléau des disparitions forcées, Marie Daunay décide de partir au Liban où elle cofondera, en 1996, le mouvement Solida (Soutien aux Libanais détenus arbitrairement) puis, en 2006, le Centre libanais des droits humains, dont elle est à ce jour directrice.

## De la France au Liban : découverte des disparitions forcées et création du mouvement Solida

Mon engagement en faveur des droits de l'homme est né au groupe « ACAT jeunes » du Havre au début des années 1990. J'avais déjà une sensibilité pour les droits de l'homme : adolescente, je ne voulais jamais rester les bras croisés face aux injustices. Le groupe « ACAT jeunes » était un groupe dynamique, très mobilisé en faveur de plusieurs prisonniers politiques. J'y trouvais ma place, ma façon de « bouger pour un monde plus juste ».

C'est dans ce groupe que j'ai rencontré un Libanais qui étudiait en France, Wadih. Son cousin était récemment porté disparu au Liban, et puis quelques voisins aussi... J'ai ainsi découvert la pratique ignoble des disparitions forcées, un crime à la croisée des chemins entre plusieurs violations très graves des droits humains. Cette rencontre m'a conduite jusqu'au Liban à l'âge de 17 ans. Là-bas, j'ai rencontré les familles des disparus. La guerre 1975-1990 n'était pas terminée depuis longtemps. Les familles cherchaient activement leurs proches en espérant les retrouver dans une prison en Israël ou en Syrie. Certains revenaient, parfois, laissant un peu d'espoir aux familles qui attendaient encore.

Des défenseurs des droits de l'homme s'activaient aussi au Liban. Parfois, ils étaient eux mêmes des proches de victimes, d'autres le faisaient par conviction. Tous étaient sous la pression des autorités.





أبي عيسى !!  
اسمك في القائمة  
السجون السورية

AHMED AL SHARKAWI  
2006

لما حظيت به أمم  
أفراداً وجمعيات  
معتقلين اللب



# « Ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières »

Nous avons pris plein de notes, collecté des tas d'informations et, de retour en France, nous avons cherché activement quels mécanismes et organisations pouvaient être activés sur le plan international pour soutenir les familles de disparus et les associations qui les aidaient.

L'ACAT, la FIDH, Amnesty International, le groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées... Nous sommes entrés en contact avec tous les responsables de ces organisations. Ils se montraient très réceptifs et prêts à s'engager pour cette cause.

La question des disparitions forcées est intimement liée à la problématique de la détention arbitraire, de la torture, des procès iniques, de la peine de mort, des conditions de détention inhumaines. Alors, à force de rencontres avec la diaspora libanaise en France et de voyages au Liban, nous avons fini par collecter aussi beaucoup d'informations sur les détenus au Liban. De là est née l'idée de créer une association travaillant uniquement sur la détention arbitraire, les disparitions forcées et l'impunité. Le mouvement franco-libanais Solida était né – en 1996. Dans le cadre de cette association, nous avons beaucoup travaillé sur ces sujets, organisé des manifestations, publié des dizaines de communiqués de presse, écrit des rapports, présenté des demandes auprès des mécanismes des Nations unies, organisé des visites des familles de disparus en Europe...

Nous avons eu la chance d'être les témoins de plusieurs importantes vagues de libération d'anciens « disparus ». Dans certains cas, nous avons contribué à les faire sortir de l'anonymat et même à restaurer le droit de visite de la famille avant la libération après des années de disparition. C'était des moments forts.

## De Solida au Centre libanais des droits humains (CLDH)

En 2006, dix années après la création de Solida, nous avons décidé de nous établir définitivement au Liban, profitant des retraits syriens et israéliens et de la relative démocratisation qui y naissait. C'est ainsi que le Centre libanais des droits humains (CLDH) est né. Nous surveillons

la situation des droits humains au Liban, luttons contre les disparitions forcées, l'impunité, la détention arbitraire, le racisme et œuvrons à la réhabilitation des victimes de torture [...] En 2013, le CLDH a reçu la « mention spéciale » du Prix des droits de l'homme de la République française pour son travail d'assistance aux détenus vulnérables dans les prisons libanaises. [...]

Malgré le travail de la société civile libanaise et des organisations internationales de défense des droits de l'homme, la détention arbitraire et la torture se poursuivent au Liban. La surpopulation carcérale atteint des niveaux records alors que près de 70 % des détenus pourraient être relâchés si le système judiciaire fonctionnait. 60 % des personnes arrêtées sont soumises à la torture afin de leur arracher des aveux. Les migrants et les réfugiés sont également soumis à des violations gravissimes de leurs droits (esclavage, détention administrative prolongée dans un centre souterrain, expulsion en violation de l'article 3 de la Convention contre la torture...).

## Vos actions peuvent changer la donne

Les droits de l'homme ne peuvent être défendus que par une action conjointe sur le plan local et international. Au cours de toutes ces années, j'ai eu la chance de collaborer avec plusieurs groupes de l'ACAT. J'ai, en effet, été volontaire auprès de l'ACAT-France de 1995 à 2005, et j'ai organisé plusieurs actions suivies, avec des groupes, qui ont donné des résultats souvent très positifs. Le CLDH continue de travailler en partenariat avec l'ACAT sur plusieurs dossiers. Je crois que les membres de l'ACAT ne se rendent pas toujours compte de l'effet médiatique et sur les autorités de leurs actions. Savoir qu'une affaire est connue à l'étranger apporte un autre éclairage au Liban. J'appelle les membres de l'ACAT à continuer à répondre aux actions urgentes, aux appels du mois, à prendre part à des actions suivies. Cela peut changer la donne pour quelqu'un qui est détenu et, à plus long terme, cela contribue à changer la situation globale. Ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières. ●

Je me sens toujours redevable à tous ces gens qui ont écrit et m'ont sauvé la vie. Depuis, j'en ai rencontré certains et je suis allée raconter mon histoire dans de nombreux pays du monde. Derrière les barreaux, la pire souffrance est la solitude. Il faut avoir été emprisonné pour comprendre ce que ces lettres de soutien peuvent représenter.

# Antoinette Chahine

Libanaise condamnée à mort à 26 ans,  
libérée grâce à la pression internationale et notamment celle de l'ACAT.



Créé en 1995 par plusieurs associations dont l'ACAT, le centre Primo Levi accueille et soigne les victimes de tortures et de violences politiques réfugiées en France, en mettant l'accent sur la pluridisciplinarité, la formation et la sensibilisation. À l'occasion de ce 40<sup>e</sup> anniversaire, l'ACAT tenait à rendre hommage au travail fondamental accompli par Primo Levi en donnant la parole au Dr Agnès Afnaïm, médecin généraliste et somato-psychopédagogue qui, depuis sept ans, écoute inlassablement le cri silencieux des corps meurtris des survivants de la torture.



# Agnès Ainaïm

## Réparer et dénoncer

Quand j'étais petite et que j'allais sur les marchés, je signais les pétitions d'Amnesty, j'entendais parler de l'ACAT aussi. C'était quelque chose qui me touchait beaucoup mais qui me paraissait inatteignable personnellement. Des années plus tard, alors que j'étais médecin, je reçois un coup de fil d'un psychologue que je connaissais, qui travaillait à l'association Primo Levi et qui me demande de venir rejoindre l'équipe de soins. J'ai raccroché, je n'ai pas répondu. Puis il a insisté. Il a tellement insisté que je me suis retrouvée ici. Ce n'est pas non plus complètement par hasard parce que j'ai une histoire familiale autour de la Shoah qui a profondément marqué quelque chose de la transmission qui m'était échue et que je porte en moi, psychologiquement, dans ma façon de réagir au monde et, notamment, eu égard aux violences et mauvais traitements faits à des personnes humaines. Du coup, après un détour, finalement, je me retrouve à une place que j'estime être la mienne, auprès de ces personnes victimes de torture et de violences politiques.

Mon engagement premier est celui d'une clinicienne. Si j'ai décidé d'être médecin, c'est aussi pour réparer quelque chose, une histoire plus que personnelle, familiale aussi. Mais en tant que clinicienne, on ne peut pas juste se borner à cette limite-là. Cela s'élargit et englobe une dimension militante de plaidoyer, de reconnaissance. On ne peut pas escompter soigner ces personnes si, en même temps, on ne dénonce pas. C'est donc coextensif. Et les deux se font dans le même mouvement.

# « La torture, cette tache aveugle de l'humanité »

## Aider chacun à retrouver sa part du vivant

La torture, c'est la maladie la plus inhumaine : celle infligée par l'homme. Cela revêt donc quelque chose de particulier parce que je suis une personne humaine, qui me tient devant la victime. Je suis donc dépositaire de remettre de l'humanité. Et ce n'est pas comme ça que l'on va soigner une rhinopharyngite, une entorse de la cheville, ou même un cancer [...] Travailler avec les victimes de violences politiques et de torture nécessite de reconfigurer l'acte du soin, de le repenser, de l'imaginer, d'aller chercher d'autres modalités de soin. Au centre Primo Levi, on travaille en équipes pluridisciplinaires et, qui plus est, avec des psychanalystes qui sont l'orientation, la dominante de ce centre. La chose prééminente ici, c'est le respect de la personne, sa prise en compte et sa reconnaissance qui est, à mon avis, fondamentale pour tout acte thérapeutique. [...] J'ai appris un nouveau métier de thérapeute manuelle, somato-psycho-pédagogue, parce que je trouvais que c'était un type de soins qui était le contre-pied du bourreau, dans le respect, dans l'attention, dans l'écoute de la demande silencieuse du corps de ces personnes qui ont été tellement déniées, déshumanisées [...] J'ai une dimension spirituelle qui me porte, que je retrouve aussi dans cette pratique du soin en thérapie manuelle, parce que c'est une façon de recontacter le vivant dans la personne et de le remettre en mouvement. Le vivant, on peut le décliner et lui donner les noms et les acceptions que chacun veut, mais c'est quelque chose d'extrêmement fondamental, fort et beau. Et de ramener cela dans la personne, de refaire revivre en elles cette expérience de la beauté du vivant, c'est magnifique. Alors, évidemment, si leur situation est catastrophique, cela ne dure pas, cela se réeffondre et il faut remettre ça en permanence. Mais moi, c'est quelque chose qui me soutient. Et puis, ces personnes-là sont des personnes exceptionnelles. Ce n'est pas tout un chacun qui survit à la torture. Chez elles, cette part du vivant est très forte pour avoir

survécu physiquement, biologiquement et avoir réussi à faire ce parcours [...] Il y a autre chose qui me soutient : le fait que 100 % de ces personnes ont rencontré au moins une personne humaine, quel que soit le contexte du pays, qui les a aidées, ne serait-ce que pour arriver jusqu'ici. Et, souvent, ce sont des geôliers. Ça, c'est mon espoir.

## Quand le traumatisme laisse place à une renaissance

Le lien que l'on a avec ces patients est très particulier, très fort. Il est très important pour eux, mais pour nous aussi. J'ai l'impression de les porter avec moi, que ce lien me nourrit aussi [...] Quand on voit des patients qui arrivent, qui sont complètement dans l'emprise des scènes de torture passées, qui sont comme obnubilés ou hallucinés par ce vécu, et puis que l'accompagnement pluridisciplinaire avec la juriste, les assistants sociaux, le psychologue, le médecin, fait que cette même personne, trois ans après, quand elle a obtenu le statut, fait une formation, a un métier, un CDI, qu'elle rencontre quelqu'un, qu'elle demande la nationalité française, qu'elle parle français, c'est profondément touchant de voir ce cheminement-là [...] Je vais vous donner l'exemple d'un jeune homme afghan né en 1982. Dès qu'il a vu le jour, il était sous les bombardements russes à Kaboul. Sa vie a commencé comme ça. Donc, des traumatismes, des morts, des déchirements... L'horreur, il l'a vue à tous les coins de sa vie [...] Le parcours qu'il a effectué pour venir d'Afghanistan jusqu'ici a duré deux années. Il a été emprisonné dans toutes les prisons qui se sont trouvées sur son chemin. À chaque fois, il était ramené dans le pays précédent. Et, au bout de deux ans, il est arrivé ici, dans un état... Il avait perdu même la possibilité de faire confiance à un autre humain. Il était inabordable, il était intouchable. Et puis, il avait des réactions très vives, presque agressives quand on le rencontrait. En même temps, il avait une soif de liens, de relations humaines... Initialement, il

a eu des traitements médicaux lourds pour apaiser tout ça, parce qu'il était même ingérable dans les institutions où il était. Aujourd'hui, cet homme a fait une formation à l'AFPA (Association professionnelle pour la formation des adultes). Il a été premier de sa formation alors qu'il parlait très mal le français. Il travaille dans le bâtiment, il fait un métier très difficile, mais il dit : « Je construis des ponts pour la France ». Il en est très fier. Il subvient aux besoins de sa famille, il parle français, il est stable. Il envisage de faire venir ses enfants pour qu'eux aussi bénéficient de ce que ce pays peut leur apporter, mais avant qu'il puisse lui-même le penser, il a fallu qu'il fasse lui-même tout ce chemin-là [...] Je suis vraiment très touchée de voir ce qu'il est devenu. C'est ce qu'il était profondément, mais ce que les effets de la torture ne permettaient absolument plus de percevoir. On reçoit des gens qui sont comme des hallucinés perdus, en exil d'eux-mêmes. Et puis, finalement, quand ils peuvent ressortir de tout cela, on voit la personne qu'ils étaient. Par contraste, c'est énorme. On découvre une nouvelle personne en eux [...] Les interprètes participent aussi à cela. Un bon interprète, c'est quelqu'un qui participe aux soins. C'est quelque chose qui se fait à trois. Et c'est beau. Parce que à trois, on reforme un début de communauté humaine.

### **Mobiliser le corps médical et l'opinion publique**

[...] La majorité des personnes victimes de torture présentes sur le sol français a accès à des médecins qui ne savent pas ce que c'est, qui n'ont pas les moyens de le reconnaître, qui ne sont pas forcément disposés à faire face à une personne victime de torture, parce que rien que le mot fait peur. Le défi, c'est justement d'aller informer, d'aller transmettre quelque chose à mon niveau à des collègues médecins pour qu'ils sachent que l'on existe, mais aussi pour qu'ils sachent reconnaître ces patients derrière des symptômes extrêmement ordinaires comme des troubles du sommeil, des maux de tête, des angoisses, des palpitations [...] Il s'agit aussi de les motiver parce qu'actuellement, en médecine générale en ville, il y a une pression telle qu'on est peu disponible pour prendre tout le temps nécessaire pour recevoir ces personnes et que l'on peut passer à côté. Il est très rare que la personne le dise à la première consultation ; c'est donc au médecin de pouvoir le sentir, le décrypter [...]

### **Faire entendre la voix des victimes**

Plus globalement, le plaidoyer est quelque chose de très important. C'est peut-être utopique, mais j'aimerais qu'il soit moins évident de dire que ces personnes mentent ou que leur témoignage n'a pas de matérialité. C'est justement parce qu'elles ont de tels troubles des fonctions cognitives qu'elles ne peuvent plus présenter de récit cohérent. C'est une preuve même du fait qu'elles ont vécu la torture. La vérité du juriste n'est pas la vérité du psychologue ni celle du médecin. Former des gens qui siègent à la CNDA, les juges, cela fait partie aussi de notre aspiration [...] L'autre aspect du défi est d'informer le public le plus large possible. On a aussi besoin que des gens contribuent parce que nous avons de moins en moins de subsides de l'État et de l'Europe et que nous comptons vraiment sur des fonds associatifs et privés. Pour l'instant, c'est dans des centres de soins spécifiques que ces personnes peuvent être correctement prises en charge car sans pluridisciplinarité, c'est très complexe. La juriste est une clinicienne, les assistants sociaux aussi. Obtenir le statut, cela change des choses dans le corps des personnes ! Je le sens sous mes mains en les traitant ; il y a des choses qui peuvent changer au sein même de leurs cellules. C'est aussi pour ça qu'ici, on est tous des cliniciens.

### **Se battre contre cette tache aveugle de l'humanité**

C'est formidable que des personnes humaines, des chrétiens en l'occurrence, se mobilisent autour de cette question de la torture, qui est la tache aveugle de l'humanité [...] Qu'il y ait des gens dans tous les pays du monde qui se mobilisent pour cela, qui continuent de penser que c'est inadmissible, qui participent à des réunions, qui donnent de leur temps, des cotisations, pour moi, c'est très, très important. Parce qu'autant moi je suis concernée dans ma vie professionnelle, autant ces personnes, ne le sont pas. Et qu'elles le fassent également, pour moi, c'est très important. Je pense que c'est un maillage et que nous faisons tous partie de ce même réseau. Que cela continue, qu'il y ait encore des personnes nouvelles, des jeunes qui continuent d'être concernés et de s'engager, c'est très important. ●



Daniel Deuzoumbé Passalet est le fondateur et président de l'ONG tchadienne Droits de l'homme sans frontières. Depuis près de 25 ans, il dénonce et combat sans relâche les violations des droits de l'homme et l'impunité qui gangrènent son pays, souvent au péril de sa vie. Arrêté à maintes reprises par les autorités, régulièrement victime d'intimidations et de menaces de mort, il est à ce jour l'un des rares à continuer à lutter en faveur du respect des droits de l'homme au Tchad.



Daniel  
Deuzoumbé  
Passalet



# « Je regrette que le Tchad n'ait pas changé... »

## Défendre les droits de l'homme à tout prix

J'ai consacré toute ma jeunesse à la lutte en faveur des droits de l'homme. Mon engagement a commencé en 1991. Depuis cette date, mes activités ont continué contre vents et marées. Tout a commencé à la faculté de droit. À la lumière de ce que j'étudiais et de la réalité sur le terrain, j'ai décidé de faire changer les choses afin que tout marche conformément aux textes internationaux ratifiés et aux lois de la République. Mon engagement a été motivé par le souci d'éviter que ce qui arrive aux autres ne se répète et, surtout, que cela ne m'arrive, à moi.

À cette époque, il y avait beaucoup trop de violations des droits de l'homme au Tchad. Un État de dictature venait de tomber et un autre promettait la démocratie et les droits de l'homme. Mais il fallait faire pression afin que la promesse des nouvelles autorités devienne réalité. Je faisais tout pour cela, malgré la pression de ma famille à cause des risques que je prenais sur tous les plans. J'ai persévéré. Ma lutte m'a permis de rallier ma famille qui, finalement, a décidé de m'encourager en me demandant toujours d'être prudent à l'exception de ma mère. En vain... Les violations des droits de l'homme au Tchad demeurent. C'est pourquoi je continue à lutter. J'ai lutté et continue à le faire dans un contexte hostile aux contradictions, dans un climat de mépris des droits de l'homme et d'impunité et, surtout, dans un contexte très favorable à toutes formes de discrimination et de tribalisation des affaires de l'État.

J'ai toujours privilégié les types de violations graves et abandonnées afin de les porter à l'attention de l'opinion. De 2003 à 2011, nous avons ainsi consacré toutes nos forces à lutter contre la prise d'enfants contre rançon dans la région du Mayo-Kebbi Ouest, ce qui m'a d'ailleurs valu d'être arrêté en décembre 2011 et détenu dans une prison située à 300 km de N'Djaména [...] Je continue, par ailleurs, à mener une lutte exaltante contre la traite des personnes, en particulier celle des enfants du sud du Tchad vers le nord ou l'est du pays [...] J'ai réussi, par mes actions quotidiennes, à attirer l'attention de tous sur ce phénomène [...] La victoire, s'il y en a, est à partager avec la communauté des défenseurs au Tchad et à l'étranger. Ce sont eux qui m'ont toujours appuyé dans toutes les difficultés que j'ai rencontrées.

## Un chemin pavé de risques et d'obstacles

La grande victoire, pour moi, est d'avoir échappé plus d'une fois aux traquenards visant à mettre fin à ma carrière ou ma vie. Ainsi, dans ma vie de militant des droits de l'homme, je me souviens de nombreuses difficultés liées, surtout, aux moyens d'accomplir mes activités et à l'existence de menaces de tous ordres. [...] En 2004, ma tête a été mise à prix par un chef puissant du sud du Tchad, dans le Lac Léré, et j'ai passé trois nuits dans la clandestinité avant de prendre la fuite pour la capitale [...] En janvier 2008, j'ai été interpellé par la police judiciaire et j'ai passé ma première nuit en garde



à vue, parce que j'avais dénoncé l'enlèvement d'un haut fonctionnaire sur une station de radio étrangère [...] Quelques jours après ma libération, la guerre civile a éclaté au Tchad. J'ai pris la fuite pour passer sept mois à l'étranger pendant que ma maison était régulièrement visitée par les hommes en armes à bord de véhicules militaires [...] En 2011, j'ai été arrêté par la police judiciaire sur ordre du ministre de l'Intérieur et libéré après une nuit au commissariat. Cette même année, j'ai organisé, avec les autres, une action « ville morte » dans la ville de N'Djaména, suivie à plus de 90 %. J'ai été recherché et j'ai passé au moins deux semaines à Cotonou avant de rentrer en janvier 2012.

### « Je me souviens... »

Je me souviens de mes activités sans aucun moyen, marchant à travers la ville de N'Djaména à pieds pour mener les enquêtes de terrain, d'un petit bureau sans électricité et sans téléphone à partir duquel nos actions étaient décidées. Je me souviens de mes nuits dans la clandestinité loin de ma famille, des fêtes de Noël en fuite à cause des tentatives d'enlèvement. Je me souviens de nombreuses prières des chrétiens, de nombreuses actions des défenseurs tendant à me protéger, de nombreuses réunions des membres de ma communauté visant à exiger du pouvoir ma libération, de la bénédiction de ma mère, utile pour la suite de ma carrière de défenseur lors de la grande mobilisation pour ma libération ma mère m'avait enfin demandé de ne plus baisser les bras. Je me souviens de ma vie en détention dans la célèbre prison de Moussoro où j'ai partagé la cellule avec 75 autres codétenus qui me bousculaient et me tombaient souvent dessus. Je me souviens de ma grève de la faim, qui m'a rendu malade jusqu'à ce jour. Je me souviens aussi des actions de jeunes magistrats tchadiens qui ont décidé de mon sort en bravant la menace de la sanction de leur hiérarchie et en refusant les nombreuses promesses de promotion et autres récompenses. Je me souviens aussi de la manière

dont les gendarmes m'ont menotté avec un militaire qui venait de mettre fin à la vie de son épouse.

Je regrette, entre autres, que malgré ce lourd sacrifice, le Tchad n'ait pas changé. J'avais cru à un changement immédiat qui devait faire du Tchad un État respectueux des droits de l'homme. Je regrette donc d'avoir cru changer le Tchad tout seul par mes actions...

Sur le chemin, il y a bien entendu de nombreux obstacles qui proviennent d'horizons divers. Il y a ceux qui viennent du gouvernement, de la communauté internationale et à la capacité de l'organisation. Ces derniers temps, au Tchad, nous assistons au rétrécissement de l'espace de liberté publique par le gouvernement. Cela se matérialise par l'instrumentalisation de la justice afin de poursuivre les leaders d'opinion, les défenseurs et les journalistes. Or, d'ici deux ans, les élections présidentielles risquent d'avoir lieu. Le Tchad est, depuis plus de 23 ans, sans alternance. Or, c'est ce qui constitue l'aspiration de la grande majorité des citoyens. La société civile à laquelle j'appartiens doit savoir jouer son rôle d'éveil de conscience citoyenne afin d'arriver à des élections justes et transparentes, y compris à une justice équitable pour tous [...] Pour y parvenir, il faut une structure forte et consciente des défis à relever. Ajoutons à cela une synergie entre ONG locales et internationales afin de pouvoir relever ensemble les défis, ainsi qu'une attention particulière des ONG internationales sur les violations des droits de l'homme au Tchad. Enfin, une attention soutenue des mécanismes internationaux des Nations unies, de l'Union africaine, y compris celle des partenaires bilatéraux du Tchad, est nécessaire.

Nous souhaitons que l'ACAT ait une attention particulière pour le Tchad et la diversification d'un partenariat axé sur l'Afrique afin d'augmenter son influence. Que l'ACAT mette aussi l'accent sur la protection des défenseurs des droits de l'homme en Afrique et dans un pays comme le Tchad en particulier [...] Enfin, l'ACAT a une spécificité fondée sur la foi chrétienne. Comme telle, il y a lieu d'encourager l'ensemble des militants de l'ACAT à la prière. ♦



# « L'œcuménisme fait partie de l'ADN de l'ACAT ! »

Quarante ans après la création de l'ACAT, le caractère œcuménique de l'association est toujours aussi fort. Cet anniversaire est l'occasion de revenir sur les origines, le rôle et les traductions concrètes de l'œcuménisme à l'ACAT : comment cette dimension a-t-elle été pensée au départ par les fondatrices ? Comment l'œcuménisme est-il vécu au quotidien par les membres ? Quel avenir pour l'œcuménisme à l'ACAT ? Autant de questions auxquelles ont tâché de répondre Anne-Cécile Antoni (présidente catholique de 2008 à 2010), Michel Freychet (président protestant pour l'année 2002) et Michel Sollogoub (vice-président orthodoxe de 2003 à 2006), au cours d'une rencontre animée par Pierre-Dominique Tissot (Vice président catholique de 2008 à 2010).



## Une diversité au service d'un but unique : la lutte contre la torture

**Anne-Cécile Antoni.** Je définirais l'œcuménisme comme le vaste mouvement en route vers l'unité entre les confessions chrétiennes telle que l'a voulue le Christ. Je citerais, à cet égard, la formule de Jean-Paul II qui s'applique parfaitement à l'ACAT : « L'œcuménisme est un échange de dons ». Et je crois que, pour un catholique, l'œcuménisme n'est pas une matière à option. Un catholique ne peut être qu'œcuménique.

**Michel Sollogoub.** Je suis assez d'accord pour dire que c'est mouvement en vue de la manifestation de l'unité concrète de tous les chrétiens. Les orthodoxes prient dans leur liturgie pour l'union de tous. Je pense que, dans cette optique, le fait que des chrétiens se portent défenseurs et compatissent à la situation de ceux qui sont les plus démunis, les torturés, fait partie du message chrétien.

**Michel Freychet.** Pour moi, l'œcuménisme est une question absolument essentielle de mon ministère [...] Je retrouve dans l'ACAT l'œcuménisme comme étant la reconnaissance des frères, des sœurs parfois différents. Pour moi, l'œcuménisme ne peut se concevoir que dans une perspective de la diversité. Cullmann disait : « L'unité par la diversité » [...] Pendant longtemps, on a confondu « unité » et « uniformité ». Or, la communion, c'est le reflet évidemment de la communion trinitaire (Père, Fils, Saint-Esprit). On ne peut concevoir au fond l'unité que comme une koinonia, pour reprendre le mot grec, un mot si fort du Nouveau Testament – une communion.

**Anne-Cécile Antoni.** Je partage entièrement ce qu'a dit Michel parce qu'aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, l'Évangile est transmis par la polyphonie du christianisme. Autant dire que l'unité ne peut pas être une uniformité. La question qui se pose est alors double. Y a-t-il des diversités séparatrices ou y a-t-il des diversités légitimes, c'est-à-dire compatibles avec l'unité ?

**Pierre-Dominique Tissot.** Il y a probablement plus de choses qui nous réunissent que de choses qui nous divisent. Non ?

**Michel Sollogoub.** Bien sûr, il y a plus des choses qui nous réunissent. Mais la spécificité de l'ACAT, c'est précisément que cette diversité est au service d'une action qui est l'abolition de la torture. Dans la diversité, nous avons un but unique qui est celui de l'aide, du soutien, de la défense de celui qui est opprimé, torturé. Cette diversité nous implique dans ce service commun.

**Michel Freychet.** Il y a eu un progrès évident dans les relations œcuméniques car ce qui se vit au sein de l'ACAT eût été impensable il y a 50 ans, avant le concile. Même si, aujourd'hui encore, tout n'est pas réglé il y a certes des différences ecclésiologiques, je m'aperçois que, finalement, on arrive à vivre une relation fraternelle, de véritable communion dans le Christ Jésus, ce qui me paraît fondamental.

## L'aventure œcuménique : une intuition originelle des fondatrices

**Pierre-Dominique Tissot.** L'œcuménisme se vit concrètement. C'est parce que nous sommes protestants, catholiques, orthodoxes, etc., que nous agissons pour défendre les gens qui sont torturés et que nous vivons pleinement l'œcuménisme. Ce qui nous amène à l'origine de l'ACAT : qu'est-ce qui a fait que nos deux fondatrices qui, je le rappelle, sont protestantes, ont fondé d'entrée de jeu l'ACAT sur l'œcuménisme ?

**Anne-Cécile Antoni.** Je crois que c'est une intuition originelle de ses deux fondatrices protestantes et que leur inspiration est préparée par un cheminement spirituel. Elles visitent une communauté charismatique aux États-Unis et sont frappées par la force agissante de l'esprit. Peu après, elles sont bouleversées, au cours d'une conférence, par le récit des tortures qui sont pratiquées au Vietnam et elles sont alors atterrées par le silence et l'inertie des chrétiens dans la lutte contre la torture. Et alors, ce sont toutes les Églises qu'elles vont appeler à prendre conscience de ce fléau et à prendre part à ce combat. Le choix d'une association interreligieuse, difficilement viable, est assez rapidement écarté. Leur démarche est

un appel à sortir de la logique confessionnelle et cet appel vise aussi à offrir le témoignage de la foi chrétienne à l'intolérable indifférence à l'égard de la torture. Alors, dans une bataille d'une telle gravité, les chrétiens ne peuvent pas se payer le luxe d'avancer en ordre dispersé, ce qui fait qu'il faut tenter l'aventure œcuménique. À l'époque, le « c » de « chrétiens » affiche d'emblée la couleur œcuménique et c'est une couleur novatrice. Ce « c », à mon sens, annonce que la vocation de l'ACAT abolir la torture n'appartient pas à une Église particulière, mais est une vocation des chrétiens. La vocation de l'ACAT est donc œcuménique par essence.

**Michel Sollogoub.** Je crois aussi que le message de l'amour du torturé est le message chrétien par excellence. Et donc, nécessairement, il doit impliquer tous les chrétiens. Tout le monde se retrouve sur cette défense, ce service, du laissé-pour-compte, du torturé, du mal-aimé, à l'image même du Christ. Or, ça ne peut se concevoir que comme une action des chrétiens, justement, pour l'abolition de la torture. C'est ainsi que, moi, je conçois l'œcuménisme au sein de l'ACAT.

**Michel Freychet.** [...] Mais ce combat n'appartient pas simplement aux chrétiens, qu'ils soient protestants, catholiques ou orthodoxes. Je crois effectivement que l'intention des fondatrices est bien que les Églises, qui auraient dû être elles-mêmes en avant, se trouvaient un petit peu à la remorque d'autres qui nous ont devancés, en particulier d'Amnesty International. Leur idée était de secouer le peuple chrétien pour dire : « Attention, ce combat-là est prioritaire pour les chrétiens. »

**Pierre-Dominique Tissot.** L'association est née en 74, il y a 40 ans. Compte tenu du contexte de l'époque, est-ce que c'était une vraie profession de foi de la part de nos deux fondatrices ou est-ce qu'elles étaient un peu inconscientes ?

**Michel Freychet.** Je pense qu'elles ont été sous le coup d'une forte émotion à l'écoute du témoignage qui a été donné. Donc, elles se sont dit : « Mais comment se fait-il que les Églises soient si lentes à réagir ? ». Ce n'était même pas raisonné.

**Anne-Cécile Antoni.** On peut en effet parler d'une conjonction de circonstances. Il y a le congrès d'Amnesty International contre la torture qui lance, lui, un appel aux Églises, ce voyage aux États-Unis avec cet événement spirituel et puis, cette conférence du pasteur Tullio Vinay. Ce qui fait qu'il y a à la fois des événements extérieurs et un appel intérieur. On peut aussi parler d'un appel spirituel.

**Pierre-Dominique Tissot.** Est-ce que, d'entrée de jeu, elles ont organisé l'ACAT autour de l'œcuménisme ou est-ce que ça s'est fait un petit peu en marchant ?

**Michel Freychet.** C'était, je crois, une volonté délibérée dès le départ.

**Pierre-Dominique Tissot.** Si on reprend le règlement intérieur, on sait qu'on a un vice-président de chacune des tendances, mais ce n'est pas forcément évident quand on prend un peu de recul et qu'on ne connaît pas l'ACAT : pourquoi pas « c » comme « citoyens » ou « c » comme « croyants » ? Il y a là une vraie volonté de faire en sorte que l'ACAT grandisse en même temps que l'œcuménisme pourrait grandir en son sein.

**Michel Freychet.** On peut supposer qu'au fond, dans leur pensée, consciemment ou inconsciemment, il y a la personne du Crucifié derrière et qu'au nom du Crucifié, comment se fait-il que les chrétiens soient si longs à réagir ?

**Michel Sollogoub.** Il y avait peut-être aussi le fait qu'il fallait que les chrétiens soient engagés dans la vie du monde, d'une façon ou d'une autre, que leurs actions et leur présence soient visibles. Ça, c'est une cause importante de l'implication des chrétiens.

**Anne-Cécile Antoni.** Oui, c'est l'aspect témoignage, l'aspect prophétique de l'existence de l'ACAT.

## L'ACAT, un lieu d'Église en action

**Pierre-Dominique Tissot.** Concrètement, comment est-ce que l'œcuménisme se retrouve au sein de l'association ? Les membres de l'ACAT, qu'ils soient membres d'un groupe ou simplement adhérents individuels, comment peuvent-ils vivre cet œcuménisme ? En quoi peuvent-ils se rattacher à ce mot ?

**Anne-Cécile Antoni.** Les membres de l'ACAT ont fortement intériorisé l'œcuménisme. C'est plus qu'un réflexe, c'est une seconde nature. L'œcuménisme fait partie de l'ADN de l'ACAT et a contribué, pendant 40 ans, à forger son identité, ses pratiques, son style. J'ajouterais que de nombreux membres de l'ACAT considèrent l'ACAT comme un lieu d'Église, en raison de sa qualité œcuménique, j'ai même entendu des nouveaux membres dire : « J'ai adhéré à l'ACAT pour son œcuménisme ». Alors, il ne faut pas idéaliser : la variété de nos formes de piété, de nos styles liturgiques, de notre positionnement éthique conduit quelquefois à des réajustements. Mais, dans l'ensemble, la richesse de nos traditions est vécue comme un enrichissement mutuel. Oui, l'œcuménisme, c'est le patrimoine génétique de l'ACAT.

**Pierre-Dominique Tissot.** Je fais partie de ceux qui pensent, effectivement, que l'ACAT est un lieu d'Église et, parfois, je m'y retrouve plus que dans ma propre église [...] Nous avons la même foi en Jésus-Christ et nous travaillons dans le même sens [...] J'arrive à voir ce qui nous est commun et ce qui peut nous être différent, mais ça ne nous empêche pas de prier ensemble, de travailler ensemble, d'avancer ensemble, de se battre ensemble, d'avoir des déceptions ou des joies ensemble, etc. C'est ancré.

**Michel Sollogoub.** C'est ancré dans le titre même de notre mouvement : « l'action ». C'est bien l'action des chrétiens. Cela signifie que, pour l'action, on rentre en relation avec d'autres, même s'ils sont différents. Mais avec ce même but, cela nous fait découvrir l'autre et nous fait approfondir aussi nos relations les uns avec les autres.

**Michel Freychet.** Je trouve que ce dialogue, surtout à partir de cas concrets, nous oblige aussi à repenser notre

propre foi. Il est important que, dans ce dialogue, l'autre puisse nous dire qui il est vraiment. Je le découvre en profondeur et moi, j'attends de l'autre qu'il m'interpelle aussi : « Mais pourquoi tu dis ça ? Pourquoi tu penses ça ? ». Au fond, le dialogue nous change d'une certaine façon qui nous donne un nouveau regard. Et ça, c'est un aspect très concret de l'œcuménisme à l'ACAT.

**Anne-Cécile Antoni.** Je voudrais aussi souligner l'importance à l'ACAT de ce que j'appellerais le « compagnonnage interconfessionnel ». On peut se demander en quoi l'œcuménisme est une force à l'ACAT. Eh bien, c'est quand même l'armature de ce combat qui nous réunit au nom du Christ. L'œcuménisme spirituel qui est vécu à l'ACAT n'est ni vague, ni faible, ni sentimental, il est fort, il est même tragique quelquefois. Toutes les activités militantes qui ne seraient pas enracinées dans cet œcuménisme spirituel deviendraient assez vite une routine sans âme, à mon sens.

**Michel Freychet.** Cette dimension, on la vit dans les groupes locaux. Je participe à un groupe local où, lorsque l'on se rencontre, il y a d'abord un moment de culte, de méditation de la parole par l'un ou l'autre membre de l'Église. Il y a un chant, il y a la prière... Il y a l'action et la prière à l'ACAT. Je pense que cette vie spirituelle du groupe est très importante.

## « Tout chrétien doit se retrouver dans l'ACAT »

**Pierre-Dominique Tissot.** Je rebondis sur ce que j'ai entendu tout à l'heure disant que tout chrétien doit se retrouver dans l'ACAT. Or, on s'aperçoit bien qu'en fonction des lieux géographiques, des personnes qui sont dans ces lieux, laïcs ou clercs dans le sens large du terme, le message de l'ACAT a parfois un peu de mal à passer. Nous avons encore, malheureusement, un certain nombre de chrétiens qui ne comprennent pas pourquoi l'ACAT fait de la « politique ». Est-ce que c'est faire de la politique que de vivre notre foi en Jésus-Christ en se battant pour toutes les femmes et tous les hommes qui sont torturés dans le monde ?



**Michel Sollogoub.** C'est faire de la politique dans la mesure où cela remet en cause des pouvoirs établis. C'est sûr que lorsque l'on défend des persécutés dans tel ou tel régime, on conteste par là même le pouvoir politique qui les a mis dans cette situation. De ce point de vue-là, c'est politique au sens large, universel du terme.

**Anne-Cécile Antoni.** Le politique, c'est la vie de la cité et la cité, aujourd'hui, est mondiale. Donc l'ACAT fait de la géopolitique dans le village mondial, ni plus ni moins. On assume très bien cette dimension. Le chrétien qui n'est pas engagé dans le monde n'est pas un chrétien digne de ce nom... Enfin, pour moi, c'est aussi et surtout témoigner de l'épicentre de la foi chrétienne, c'est-à-dire passer par la mort et la résurrection du Christ. Quand on sauve une personne torturée, on la fait passer de la nuit à la lumière et ça, c'est traverser le mystère pascal. C'est le cœur de la foi chrétienne. Ce baptême commun, par lequel nous sommes plongés dans la mort et dans la résurrection du Christ, nous lie et nous oblige en vue de reconstituer l'unité de son corps. Et ça aussi, c'est une dimension de l'ACAT importante pour moi.

**Michel Freychet.** Je crois qu'il faut réhabiliter ici le mot « politique » qu'il ne faut pas confondre avec « politicien ». Parce qu'au fond, il ne faut pas oublier de dire que Dieu aussi a une politique, et pas n'importe laquelle ! C'est le bien de l'homme tout simplement. Est-ce que nous nous alignons sur la politique de Dieu ? C'est ça la question. Tout ce qu'a évoqué Anne-Cécile, c'est bien la politique de Dieu. À travers l'événement de Pâques, c'est bien la perspective du salut de l'humanité.

**Pierre-Dominique Tissot.** Ça me ramène à la citation de Matthieu : « À chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » Dans notre foi en Jésus-Christ, on a aussi, au sein de l'ACAT, une croyance forte dans la Déclaration universelle des droits de l'homme il ne faut pas l'oublier, avec des points d'ancrage laïcs sur lesquels nous autres chrétiens pouvons mettre des passages bibliques, que ce soit dans l'Ancien ou le Nouveau Testament [...] Les deux textes nous servent de base. L'un est, bien entendu, plus important que l'autre, mais on ne peut passer sous silence la DUDH.

**Michel Freychet.** D'autant plus que, dans la Bible, tout n'est pas forcément très rose et nous savons bien qu'on pourrait trouver autant d'arguments pour justifier tout le reste. Mais il y a une évolution aussi dans le message biblique [...] Tout change dans la personne du Christ.

**Anne-Cécile Antoni.** La Bible n'est pas une histoire édifiante, loin de là. Ce n'est pas une histoire pieuse. Ce qui compte, c'est l'histoire du salut ; il faut nous situer dans cette logique. Entre l'histoire du salut, qui est notre trésor, commun à toutes les confessions chrétiennes, et le combat contre la torture, il y a des connexions très importantes : la torture, qui détruit le corps, l'âme et l'esprit, est l'antithèse de l'acte de création divine. Ensuite, l'enseignement de Jésus, tout ce qu'il fait pour remettre debout, pour sauver, pour libérer les personnes qu'il rencontre sur son passage. Et puis, naturellement, le mystère pascal. Toutes ces connexions font qu'en agissant à l'ACAT, nous sommes au cœur de l'histoire du salut.

## « L'œcuménisme a encore de beaux jours devant lui »

**Pierre-Dominique Tissot.** Abordons maintenant l'avenir de l'œcuménisme au sein de l'ACAT pour les années qui viennent. Est-ce différent de ce que nous avons vécu jusqu'à maintenant ? Y a-t-il des rapprochements et des évolutions au niveau de nos institutions ecclésiales respectives dans lesquels l'ACAT pourrait se trouver partie prenante ? Enfin, comment les choses vont-elles évoluer ?

**Michel Freychet.** L'ACAT est appelée à être un aiguillon vis-à-vis de nos institutions [...] Nous sommes chrétiens, l'un d'origine catholique, l'autre d'origine protestante ou orthodoxe, mais nous sommes obligés de vivre cette réalité-là, obligés d'échanger. Cette façon de vivre ainsi ne peut pas ne pas interpeller nos Églises sur des problèmes quelquefois très concrets. C'est un rappel sans cesse à nos Églises.

**Anne-Cécile Antoni.** Je crois que si la quête de l'unité des chrétiens semble un peu moins avoir le vent en poupe actuellement, c'est peut-être tout simplement parce qu'elle a atteint son rythme de croisière ou qu'elle


s'est banalisée par rapport au dialogue interreligieux, qui offre une nouveauté relative. Mais malgré cela, je crois que l'œcuménisme, qui est un marqueur fort à l'ACAT, a encore de beaux jours devant lui. D'abord, parce qu'il est vécu sous l'impulsion de l'Esprit et parce qu'il est consubstantiel à l'ACAT. Et puis parce que ce témoignage de chrétiens soudés dans ce combat crucial contre la torture reste prophétique. Par ailleurs, il me semble qu'il y a trois défis d'ouverture œcuménique qui s'offrent à l'ACAT pour élargir son assise : poursuivre le travail en direction des communautés évangéliques et charismatiques ; approcher les communautés d'implantation plus récente comme les chrétiens venus d'Orient ; enfin, intéresser les chrétiens qui cheminent à distance des églises et qui trouveraient peut-être dans notre association un lieu où ils vivraient leur foi de façon plus facile [...] Donc, même si l'objet de l'ACAT n'est pas la promotion de l'œcuménisme en tant que tel, c'est bien clair, l'ACAT reste un laboratoire de la communion ecclésiale [...] On peut remarquer, au passage, que l'ACAT est l'une des seules ONG qui a réussi à allier, avec une longévité enviable, envergure œcuménique et défense des droits de l'homme. C'est une sorte de communauté œcuménique originale [...] L'ACAT récapitule toutes les facettes de l'œcuménisme. À l'ACAT, se pratiquent à la fois l'œcuménisme de terrain au service du frère, du torturé ce que l'on peut appeler la diakonia en grec, le « service » et aussi un œcuménisme de témoignage – marturia, c'est-à-dire l'œcuménisme prophétique, à savoir le témoignage de chrétiens soudés ensemble dans le combat contre la torture. Il y a aussi l'œcuménisme théologique, à travers les travaux de la commission « théologie », et l'œcuménisme spirituel à travers l'expérience, que l'on a soulignée, des célébrations interconfessionnelles et de la prière qui précède chaque réunion de niveau local, régional ou national. Ces quatre dimensions de l'œcuménisme, l'ACAT les récapitule. Elles ne sont pas juxtaposées, mais elles sont articulées. Et ça, ça me paraît très fort.

**Pierre-Dominique Tissot.** Effectivement, cette dimension vécue de notre foi, quel que soit le groupe dans lequel nous nous trouvons, est bien là. Les quatre dimensions que tu viens d'évoquer sont très présentes au sein de notre association.

**Michel Sollogoub.** De façon générale, on constate un approfondissement dans le domaine spirituel qui consiste à mettre l'accent sur la prière ou sur le partage. Et aussi reconnaître l'autre comme il est. Pour les orthodoxes, c'est évidemment très important puisque finalement, c'est au sein de l'ACAT aussi qu'on les a reconnus ; ils sont moins « exotiques » qu'ils ne l'étaient.

**Pierre-Dominique Tissot.** Rappelons au passage que le débat de la préparation du document, qui a été voté à l'assemblée générale dernière à Portbail, sur la vision de l'ACAT à 10 ans, autour du fameux « c » à savoir, est-ce qu'on reste au niveau des chrétiens ? Est-ce qu'on passe au niveau des croyants ou est-ce qu'on passe au niveau des citoyens ? a soulevé des tempêtes et a fait affirmer avec force que le « c » resterait « chrétiens » [...] Et là, le « c », est effectivement gravé dans le marbre comme « chrétiens ». Ce qui veut dire que l'œcuménisme est là et bien là.

**Anne-Cécile Antoni.** Pour conclure, je dirais qu'en dépit de certains replis communautaires ou de crispations identitaires, il me semble que l'œcuménisme en acte, en esprit et en marche de l'ACAT conserve plus que jamais sa raison d'être. ●



Secrétaire général de la CNCDH depuis près de 10 ans, Michel Forst a connu l'ACAT à ses tout premiers pas. Ancien directeur général d'Amnesty international France, il a participé à la fondation de l'ONG Frontline et fut rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Haïti. Il reprend cette année du service en tant que rapporteur spécial pour un combat qui lui tient particulièrement à cœur : celui de la protection des défenseurs des droits de l'homme.

**Michel  
Forst**





### De l'ACAT à la découverte des atrocités au Zaïre avec Amnesty

Pour être honnête, je n'ai pas eu une pulsion de m'intéresser aux questions des droits de l'homme, c'est venu progressivement. J'ai travaillé dans le secteur social de l'extrême pauvreté pendant quelques années et, à l'époque, en 1974, l'ACAT, dont mon beau-frère, Jean-Yves Thobois était président, cherchait ses premiers militants. C'est comme ça que j'ai fait connaissance avec l'ACAT. J'y suis resté pendant quelque temps comme simple membre, à écrire des lettres.

C'est en rentrant à Amnesty que j'ai découvert un monde que j'ignorais et qui m'a emmené dans des missions internationales et en France. Voilà le point de départ réel de mon histoire de droits de l'homme. [...] C'est en faisant mes premières missions avec Amnesty sur le terrain que j'ai découvert les atrocités, les violations les plus graves qu'on pouvait commettre à l'encontre d'individus. Je me souviens d'une mission en décembre 96 au Zaïre, à l'époque où Mobutu était en train de mourir à Genève et où le père Kabila entraînait dans la capitale : il y avait partout des exactions, des maisons fantômes, des atrocités, des tortures dans les camps. J'étais avec une mission de trois personnes d'Amnesty. On est restés 15 jours et on est allés dans les camps, dans les cachots voir des personnes qui avaient été torturées, qui avaient des membres amputés, qui avaient été torturées horriblement. [...] Cette première mission de rencontre avec les victimes a été vraiment quelque chose de déterminant. Maintenant, quand je travaille, je me dis toujours : ce sont des choses contre lesquelles on combat, mais ce n'est pas uniquement une liste d'atrocités qui figure dans nos rapports [...] Après, j'ai fait beaucoup de missions et j'ai toujours eu ça en tête : rencontrer les personnes, les victimes, les témoins, les ONG qui sont au plus près des personnes qui sont victimes.

### La prise en compte de la question des défenseurs des droits de l'homme : une grande victoire

De mon point de vue, la grande réussite du parcours de quelques-uns, c'est la prise en compte de la question des défenseurs des droits de l'homme dans l'univers international. Je me souviens de l'époque où on a monté ce premier sommet mondial des défenseurs à Paris avec plusieurs organisations non gouvernementales. C'était en décembre 98, pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la DUDH.



# « Avec la force de conviction, on arrive à faire changer les choses »

On avait dit au gouvernement français : « Nous, on ne veut pas célébrer des bougies sur un gâteau, il y a trop d'atrocités qui se commettent. Faisons venir à Paris, dans le lieu même où la déclaration a été signée, ceux qui, au quotidien, se battent pour que les droits proclamés deviennent des droits réels et exigibles. » [...] On a fait venir à Paris 350 défenseurs de 110 pays. Ça a été une aventure extraordinaire du monde entier, avec une aide de la diplomatie française, des pays de l'Union européenne [...], de quelques individus motivés. Je me souviens du 9 décembre 1998 : Pinochet était devant la Chambre des lords qui devait décider ou non de son inculpation. En même temps, aux Nations unies, on continuait à discuter sur la déclaration sur les défenseurs. Ce 9 décembre a été adoptée la déclaration. On l'a annoncé publiquement au palais de Chaillot. Une clameur est montée. On sentait que quelque chose était en train de naître. Deux ans plus tard, on avait le premier poste de défenseur, de rapporteur spécial : Hina Jilani a été nommé. Entre-temps, on avait créé Frontline dont l'objectif était d'assurer le suivi du sommet et donc, de faire en sorte que les défenseurs menacés soient tirés de leur pays des mains des bourreaux pour être mis à l'abri ou protégés contre ceux qui les maltraitaient [...]

Pour moi, c'est une des grandes victoires que l'on a pu obtenir, que les défenseurs soient considérés en tant que tels, c'est-à-dire toutes les personnes qui œuvrent en faveur des droits, sans qu'on ait besoin de faire une catégorie « défenseurs », D'ailleurs, un bourreau peut, un jour, être aussi un défenseur dès lors qu'il a compris qu'il œuvre aussi pour défendre les droits. Ce qui est arrivé est quelque chose d'assez fantastique.

## Les représailles contre les défenseurs des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité : des sujets de préoccupation majeurs sur le plan international

Sur la question des défenseurs, se pose de plus en plus le problème des représailles. C'est-à-dire des menaces, des attaques, des arrestations à l'encontre de ceux qui parlent ou qui témoignent devant les rapporteurs spéciaux des Nations unies, devant les organes des traités, devant les équipes « pays » des Nations unies, devant les ONG également. Là, il y a une vraie lacune dans le système de protection international. [...]

En tant que rapporteur spécial, je compte faire un travail important pour continuer à attirer l'attention des Nations unies sur les mécanismes effectifs de protection contre les représailles ou de sanctions contre leurs auteurs [...] L'une de mes premières activités sera de regarder ce que l'on a fait des recommandations émises par les rapports de Margaret Sekaggya et de Hina Jilani car beaucoup ne sont pas, à l'heure actuelle, mises en œuvre [...] Et puis, il y a les pays oubliés, les pays interdits, les pays dans lesquels on ne peut pas aller, mais des pays où, sans doute, on n'a pas regardé avec assez d'attention [...] Puis, il y a des choses qui me tiennent à cœur comme la question de la place des défenseurs dans les situations de crise humanitaire intense. Sans doute à cause de Haïti, parce que j'ai connu le tremblement de terre et l'impact sur les défenseurs [...]

L'échec le plus flagrant, de mon point de vue, c'est l'effectivité de la lutte contre l'impunité, le fait que la justice pénale internationale tarde à se mettre en place. Elle existe, mais le nombre de dossiers traités est tellement minime au regard des atrocités commises. Les grandes figures des bourreaux des États ne sont pas traduites en justice, ou si peu. Dans le cadre de mon travail sur Haïti, par exemple, j'avais le dossier de Jean-Claude Duvalier [...] Même s'il a été mis en accusation par un juge, on est loin d'avoir réglé le problème. Tant qu'on n'a pas montré qu'il y a une vraie

effectivité, que la lutte contre l'impunité, c'est aussi contre l'impunité des plus hauts responsables des atrocités, ceux qui les ont commandées ou commanditées, il y a encore quelque chose qui, de mon point de vue, reste à améliorer.

### Des enjeux multiples pour la France

En relisant les recommandations faites par les experts internationaux, le Conseil de l'Europe, les rapporteurs spéciaux, les organes des traités, le Conseil des droits de l'homme, [...], on voit que ce sont toujours les mêmes thèmes qui reviennent. Et on se dit que c'est ça les enjeux majeurs pour la France : il y a l'asile, la question du droit des étrangers, les discriminations à l'encontre des femmes, la question des Roms et des gens du voyage, la question de l'administration de la justice. Et puis il y a des questions plus subtiles qui, de mon point de vue, ne sont pas assez bien traitées actuellement, comme la question des droits de l'homme dans les collectivités d'outre-mer ou les droits des minorités.

### « Quand je me retourne en arrière, je vois que le monde a changé »

De manière générale, je suis un optimiste, donc je crois que les choses changent dans le bon sens. Quand je me retourne en arrière et que je regarde le monde tel qu'il était, je vois que le monde a changé. Il reste encore, bien évidemment, des grands pans entiers dans lesquels le travail reste à faire : la question de la peine de mort notamment, la question de l'abolition universelle de la torture également, la question de l'abolition de la pauvreté pas seulement l'éradication, mais l'abolition même de la pauvreté [...] Ce qui me pousse, c'est l'optimisme parce que je vois qu'avec la force de conviction, on arrive à faire changer les choses. J'ai pu expérimenter l'effectivité du travail des rapporteurs spéciaux. C'est un des mécanismes des plus effectifs [...] Par exemple, sur la question des défenseurs [...], on voit que, sur un grand nombre de cas, les réponses sont à la hauteur. Des libérations, des changements de situation, une prise en compte des dossiers, un nouveau dossier devant la justice... Cela montre qu'il y a une vraie effectivité. Cela me pousse parce que je me rends compte que si je le fais bien, si je le fais comme on attend que je le fasse, et si je poursuis sur les traces de Hina Jilani et de Margaret Sekaggya, on va aller un peu plus loin

et peut-être gagner d'autres victoires, notamment sur la question des représailles. J'espère que ce sera un moyen de démontrer qu'il faut maintenant s'attaquer aussi aux auteurs des représailles, c'est-à-dire aux États.

### L'ACAT : une force qui traverse les continents

Bien évidemment, il s'agit d'un message de félicitations, donc des bougies sur le gâteau si on peut dire, parce que l'ACAT le mérite bien et fait un travail de très, très haute qualité que j'ai pu expérimenter dans plusieurs pays du monde. Quand je pense à l'ACAT, ce n'est pas uniquement l'ACAT-France, ce n'est pas la FIACAT non plus en tant que fédération, mais ce sont les ACAT dans les pays. Quand je parle avec l'ACAT-Togo, quand je parle avec les militants de l'ACAT en Haïti, quand je parle avec des militants de l'ACAT en Côte d'Ivoire, je vois l'effectivité du travail. C'est identique avec l'ACAT-France, que je ne vois à l'heure actuelle qu'à travers la CNCDH, mais la participation aux travaux de l'ACAT dans la CNCDH est de très, très grande qualité ou a été de très grande qualité avec les personnes qui, les unes après les autres, se sont succédé chez nous. Ce que je souhaite pour l'ACAT, c'est d'abord de pouvoir continuer à se développer et donc, à obtenir des financements [...] Et puis, de poursuivre sur la voie qu'elle a choisie, c'est-à-dire un mandat clair, limpide, compréhensible. L'ACAT ne cherche pas trop à déborder du mandat qui lui a été confié, pensant qu'à côté d'elle, il y a d'autres organisations qui font aussi d'autres choses et qu'il vaut mieux faire bien quelque chose que de vouloir embrasser trop large. Et ça, c'est une grande qualité de l'ACAT que d'avoir choisi ce mandat. [...] Je me souviens qu'au départ, certaines activités n'étaient propres qu'à l'ACAT : la question du pardon, la question de la prière pour les victimes et pour les bourreaux, le partage de valeurs à travers le globe. Ce sont des choses qui me paraissaient importantes à l'époque, et je crois que l'ACAT a su garder cette inspiration, ses racines [...] Le mode d'organisation de l'ACAT [...] montrait aussi à quel point on était attentifs aux différentes dénominations qui étaient au cœur même de l'action de l'ACAT et cela me paraît toujours pertinent. Je pense que c'est une force qui traverse les continents. Quand l'ACAT-France parle avec l'ACAT-Togo, ce n'est pas seulement pour parler des dossiers dont elles s'occupent, mais aussi de valeurs, c'est-à-dire ce qui sous-tend l'engagement des uns et des autres dans les différentes ACAT. ●



#AVECLES SYRIENS  
✚



# Luiza Toscane

Depuis 1996, Luiza Toscane reçoit bénévolement les demandeurs d'asile arabophones qui viennent frapper à la porte de l'ACAT. Son expérience, ses qualités d'écoute et son militantisme en font un des visages incontournables du siège de l'ACAT.

## **Du combat pour la démocratie en Tunisie à la tragédie syrienne**

Cet engagement est né alors que je m'étais engagée dans la lutte pour la démocratie en Tunisie, au milieu des années 90. Depuis quelques années, la répression battait son plein en Tunisie et la solidarité avec la population tunisienne faisait défaut. Jusqu'à la chute de la dictature, la résistance tunisienne était isolée du monde. Cela m'a poussée à me lancer dans cette lutte. Alors que, depuis la France, nous menions ce combat, nous avons été alertés par des centaines de Tunisiens demandeurs d'asile en France, dont le traitement des dossiers avait été « gelé » par l'OFPRA. Cela ne peut s'expliquer que par une intrusion du politique dans ce qui n'aurait dû relever que du



# « Je n'ai oublié personne »

droit. Les relations franco-tunisiennes étaient excellentes. C'est lors de ce combat interassociatif à l'époque que j'ai rencontré l'ACAT et que j'ai commencé à recevoir des demandeurs d'asile dans ses locaux. Au-delà de l'événement qu'a constitué le « dégel » des dossiers au bout de trois années, j'ai tenu à continuer cette activité dans le cadre de l'ACAT et à acquérir une formation suffisante. Les révolutions arabes, initiées en 2011, ont fait chuter le nombre des demandeurs d'asile tunisiens que nous recevions, en revanche, les demandeurs d'asile syriens sont arrivés en nombre.

De façon générale, le devenir des révolutions arabes surplombe toutes mes préoccupations. Elles ont redonné de l'espoir aux peuples opprimés du monde entier. Mais c'est la révolution syrienne, qui a subi un reflux terrible, qui est ma priorité. J'ai eu l'occasion d'assister récemment, à l'Institut du monde arabe, à la projection d'un extrait des photos prises et exfiltrées par « César », le pseudonyme d'un photographe militaire qui a pris à lui seul, dans un temps et un espace réduits, 55 000 photos concernant 11 000 personnes décédées sous la torture. Il est consternant de constater qu'après l'émotion provoquée par ces clichés de morts sous la torture, rien n'a changé ou presque. Si l'on s'en tient à l'accueil des rescapés syriens en France, au contraire, plusieurs drames récents ont confirmé qu'ils étaient indésirables, mal accueillis et non logés.

## « Je n'ai oublié personne »

Je ne pense pas avoir contribué de façon particulière à ce combat, si ce n'est que le fait d'être arabophone et d'avoir maintenu cette activité depuis presque 20 ans, me donne peut-être plus d'assurance. Tous les souvenirs se mêlent ; je n'ai oublié personne. Il ne se passe pas une journée sans que me reviennent en mémoire, à mon corps défendant, des paroles entendues, des images qui passent en boucle. Elles sont souvent en rapport avec la torture subie par la majorité des personnes que je reçois. J'ai appris, avec le temps, à décrypter ce que signifient des paroles anodines en apparence.

## Marteler sans cesse et éduquer au « plus jamais ça »

En deux mots, je pense que le principal défi à relever dans le cadre de la défense des droits de l'homme est de ne pas penser qu'il y a des acquis, mais comprendre qu'il faut répéter, marteler sans cesse et éduquer au « plus jamais ça » car nous constatons que l'histoire se répète dramatiquement. Il semble que la transmission ne se fasse guère. Comment expliquer qu'il y a plus d'un demi-siècle, beaucoup ont dit « ne pas avoir su » pour n'avoir « rien fait », et qu'aujourd'hui, alors que les infos sont transmises en temps réel, on n'en fait pas davantage ! En quoi la révélation des pratiques tortionnaires en Syrie a-t-elle changé quoi que ce soit ?

Enfin, il y a maintenant un enjeu « économique » nouveau, car les politiques d'austérité mises en œuvre compromettent nombre de progrès. On voit les difficultés auxquelles se heurtent les associations qui veulent soigner des victimes de torture et doivent faire face à la fois à un manque de moyens et aussi à la détresse économique des victimes qui compromet leur guérison. La question sociale s'invite dramatiquement dans le débat. Et ce ne sont pas des réformes toujours guidées par le souci de réduire les budgets qui vont nous inciter à l'optimisme.

## Une solidarité porteuse d'espoir

J'exprime aux membres de l'ACAT ma profonde considération pour leur attitude face aux victimes. Chacun de leurs gestes et chacune de leurs pensées ou de leurs paroles envers elles viennent atténuer la douleur de ces dernières. Et, aujourd'hui, cela a beaucoup plus d'importance que les discours ou les effets de manche. Qui a construit la seule solidarité qui compte lorsque des centaines de Syriens ont été contraints à l'errance en France : les voisins, les anonymes, des militants ! Cette solidarité quotidienne et invisible est en passe de construire les rapports que nous voulons pour demain ! Et c'est d'elle que vient le seul espoir. ●

Je m'appelle Zied Fakraoui, j'ai passé 3 ans et demi en prison à Borj Er Roumi en Tunisie (entre 2005 et 2008). Noël 2008, j'ai reçu des cartes de vœux et des messages de soutien de votre part et je vous en remercie vivement. Je me suis marié il y a a peine quelques jours et voici des photos de moi et de mon épouse bien-aimée. Je renouvelle mes remerciements et ma gratitude pour vos cartes que je garde encore jalousement.

**Zied  
Fakraoui**

Animée par une volonté farouche de témoigner des injustices, Anne-Isabelle Tollet a choisi de quitter les studios de télévision parisiens pour devenir grand reporter. Alors correspondante permanente au Pakistan, elle alerte la communauté internationale sur le sort d'Asia Bibi, condamnée à mort pour blasphème, en publiant son témoignage, actuellement en cours d'adaptation pour le cinéma. Parallèlement à ce combat, elle s'attelle aujourd'hui à l'écriture de son premier roman, inspiré de sa relation inattendue avec une femme talibane.

### L'appel du terrain : être journaliste pour témoigner

C'est ce qui m'a toujours animé. Jusqu'à l'âge de 16 ans, j'hésitais entre être avocate ou journaliste parce que j'ai toujours été sensible à l'injustice d'une manière générale [...] En 1989, à la chute du mur de Berlin, j'étais en seconde et j'étais fascinée par cette actualité, sans trop comprendre exactement ce qui était en train de se passer. Mais j'étais absolument fascinée en voyant les journalistes témoigner à la télévision. Ils avaient un tel enthousiasme à commenter cet événement que je me disais : « C'est fantastique, j'aimerais être là ».

Ce qui m'a vraiment définitivement fait basculer, c'est de voir les premiers reportages de Marine Jacquemin sur TFI sur les talibans en Afghanistan. Elle avait pris des risques presque inconsidérés parce qu'elle continuait à filmer même quand ils pensaient qu'elle ne filmait pas et retranscrivait la tension dans le reportage. Je trouvais ça fantastique. Je me disais : « Je veux absolument faire ce métier et j'irai montrer ou dénoncer ce qu'il se passe à travers le monde, mais en étant témoin et pas avocate ou militante ».

[...] J'ai démarré dans ce métier en étant projetée présentatrice de journaux télévisés. Et puis, très vite, j'ai ressenti l'appel du terrain parce que je trouvais cela intéressant, je voulais être là où ça se passe, au cœur de l'actualité. En 2000, j'ai eu l'opportunité, quand j'ai démarré à i>TELE, d'être envoyée au Kosovo pendant la guerre entre les Serbes et les Albanais [...] Je suis partie 15 jours là-bas et ça a été absolument passionnant parce que j'étais toute seule avec ma caméra dans ce conflit que je ne maîtrisais pas complètement et, en même temps, c'était fascinant de passer des Albanais aux Serbes, qui se détestaient mais qui étaient chacun un peuple adorable. Je ne comprenais pas pourquoi ils en étaient arrivés là. Cela m'a permis



# Anne- Isabelle Tollet





déjà de prendre pas mal de distance et de comprendre que la vie en dehors de l'hexagone n'était pas aussi simple que cela, et qu'il y avait des enjeux, par ailleurs, qui pouvaient tout simplement tuer des gens [...]

Quand un journaliste met la lumière sur un événement ou une injustice dans le monde, quelle qu'elle soit, c'est loin d'être inutile, au contraire. Mais c'est aussi un choix : soit le journaliste part du principe qu'il veut mettre ça en évidence pour que le monde soit témoin de ce qu'il voit, soit il se bat pour convaincre sa rédaction pour qu'on parle de cet événement-là [...] Ce rôle de témoin, à mon sens, est fondamental pour qu'ensuite, toute la machine et toutes les organisations qui sont là pour défendre les droits de l'homme se mette en marche. Montrer c'est une façon aussi de dénoncer, mais on essaie de montrer de la manière la plus équitable qui soit, justement parce qu'on est aussi conscient des conséquences que cela peut avoir derrière [...] Et puis témoigner, ce n'est pas toujours simple. Au contraire, on nous empêche souvent d'assister ou de commenter des événements. C'est donc déjà un premier combat d'une certaine façon.

### « Si Asia Bibi avait été musulmane, j'aurais fait exactement la même chose »

C'est vrai qu'en témoignant, on aide à faire avancer les choses. Mais après, on peut être plus ou moins heurté ou avoir plus ou moins envie de s'engager dans ce dont on a été témoin. Et c'est effectivement ce qui est arrivé avec Asia Bibi. Cela a été un hasard complet parce que j'ai couvert cette actualité comme tous les journalistes. Mais ce qui a fait la différence sans doute, c'est que je connaissais bien le ministre des Minorités pakistanais<sup>1</sup> qui est tout de suite venu me voir pour me demander de l'aide. Il m'a présenté la famille d'Asia Bibi et forcément, je ne pouvais pas être complètement insensible à leur souffrance. Et puis, en enquêtant plus en amont sur cette loi du blasphème, sur le cas d'Asia Bibi, en allant dans son village, en rencontrant les gens, ceux qui l'ont condamnée, etc., je me suis rendu compte qu'elle était victime d'une cruelle injustice et que, oui, j'étais partante pour essayer de motiver ma rédaction pour qu'ils en parlent. Ce qu'ils ont fait. C'est grâce à cela qu'un éditeur depuis Paris, voyant l'un de mes reportages, m'a appelée en me disant : « Si on faisait un livre sur Asia Bibi, est-ce que ça pourrait aider ? » [...] Et c'est comme ça que je suis partie dans l'aventure du livre. Et effectivement, presque malgré moi, c'est devenu mon combat. Mais en toute humilité, ça n'a pas été mon moteur de me dire : « Je vais défendre cette femme parce que j'ai une âme de Mère

Teresa ». J'ai été sensibilisée par cette histoire et j'ai estimé que je n'avais pas le droit de ne pas aider cette famille [...] J'ai souvent été, parce qu'elle était chrétienne, reprise par des catholiques, des chrétiens plus ou moins nuancés qui ont résumé cette histoire à une seule chose : l'oppression des chrétiens en terre d'islam. Je l'ai regretté parce que je sais que c'est contre-productif. Aborder le problème par ce prisme-là, c'est la garantie que cette loi ne sera jamais amendée, voire réformée, et qu'Asia Bibi ne sorte jamais de prison. Il ne s'agit pas de mener une bataille contre le Pakistan qui est musulman. Je respecte infiniment l'islam et, pour avoir vécu là-bas, je sais que la majorité des Pakistanais pratiquent un islam modéré et sont hypertolérants envers les Occidentaux et les chrétiens [...] Je suis militante pour la justice, mais je ne porte aucun flambeau ou idéologie religieuse. Si Asia Bibi avait été musulmane, j'aurais écrit le livre de la même façon ; j'aurais fait exactement la même chose et sans doute que cela aurait été plus productif dans la mesure où l'on ne se serait pas focalisé sur le fait qu'elle était chrétienne, mais sur le fait qu'au Pakistan, les musulmans sont opprimés par une loi barbare et moyenâgeuse, une loi injuste dont les gens se servent pour régler des conflits personnels ou pour récupérer des bouts de terrain ici ou là.

### Continuer le combat pour que ces gens ne soient pas morts pour rien

Je connaissais bien Shahbaz Bhatti et, à travers l'histoire d'Asia Bibi, on s'est encore plus rapprochés. On était amis, tout simplement. Et quand je me suis levée, le matin de sa mort, en découvrant chez moi, sur les écrans de télévision, des images de lui gisant baigné de sang dans sa voiture criblée de balles, c'est presque à ce moment-là que j'ai réalisé à quel point on ne vivait pas dans la fiction. Cela faisait trois ans que je vivais dans ce pays, je savais qu'il était menacé, il savait qu'il était menacé de mort par les talibans, mais pour autant, je n'y croyais pas vraiment. Le jour où c'est arrivé, je suis tombé du ciel en me disant : « c'est terrible, ça arrive vraiment ». Cela m'a énormément touchée et ça m'a aussi sans doute confortée dans l'idée de continuer ce combat parce que je ne voulais pas qu'il soit mort pour rien. Juste avant, Salman Taseer qui, lui, était musulman, avait aussi été assassiné pour avoir pris la défense d'Asia Bibi. Après, c'était Shahbaz et ensuite, il n'y avait plus personne. Du coup, je me disais : « Mais après tout, pour que ces gens-là ne soient pas morts pour rien... ». Et puis, surtout, cela m'a confortée dans l'idée de continuer à combattre cette injustice parce qu'Asia Bibi était devenue

# « J'irai montrer ou dénoncer ce qu'il se passe à travers le monde, en étant témoin »

emblématique, une icône, mais tous les jours, il y a des gens qui meurent ou qui sont jetés en prison à cause de cette loi. Je me disais donc que c'était facile pour moi, qui n'étais pas pakistanaise et qui pouvais rentrer dans mon pays en étant à l'abri, de continuer à dénoncer cette loi qui, là-bas, terrorise les populations et dont personne ne peut parler sans risquer la mort [...] Il m'est arrivé parfois de penser qu'il aurait peut-être mieux valu que je n'écrive pas ce livre parce qu'Asia Bibi serait peut-être déjà sortie de prison. Le fait de la mettre encore plus dans la lumière et, à travers les conférences que j'ai pu donner au Conseil des droits de l'homme à l'ONU, de faire en sorte que les pays et les grandes organisations internationales interpellent le Pakistan, a incité le gouvernement pakistanais à la laisser enfermée. Mais je sais que si ce livre n'avait pas existé, elle serait sans doute déjà morte. Ça l'a vraiment protégée parce que tous les chefs d'État des pays européens dans lesquels le livre est sorti ont téléphoné au président pakistanais en disant qu'ils étaient inquiets pour le sort d'Asia Bibi [...] J'ai vraiment la garantie qu'elle était super bien protégée en prison à cause de cette pression internationale.

## « La différence ne m'a jamais fait peur »

Cette histoire de femme afghane, talibane, que j'ai envie d'écrire à travers une fiction, dans un roman, c'est aussi pour brouiller les pistes à titre personnel. Elle est intéressante dans la mesure où elle montre, à travers cette relation suivie que j'ai pu avoir avec elle pendant un an que, même si tout nous sépare, finalement, on peut s'entendre et on peut rire, on peut s'amuser et on peut arriver à se comprendre. Parce qu'en tant que journaliste, j'ai toujours attaché une grande importance à ne pas tomber dans le panneau manichéen [...] A priori, on a envie de mettre sur le dos de cette femme tout un tas de clichés et d'horreurs. Et on se rend compte au fil du temps que c'est une femme humaine et généreuse, avec ses souffrances. En se mettant à sa place, de son point de vue à elle, on comprend mieux pourquoi elle soutient la burka, pourquoi elle est

tant attachée à cette religion, pourquoi elle soutient le régime taliban [...] Quand on parlait de la burka, elle me disait : « Mais qu'est-ce que vous faites avec les personnes âgées dans vos pays ? Qu'est-ce que tu vas faire de tes parents, tu vas vivre avec eux ? » Je disais : « Eh bien non, ils vont aller dans des maisons spécialisées ». Et elle m'a dit : « Mais on va les remettre à des étrangers, c'est indigne ! » et elle a eu cette réflexion fabuleuse qui était : « Quand je pense que vous nous faites la guerre parce que vous considérez qu'on traite mal les femmes, regardez comment vous traitez vos parents » [...] Vu comme ça, ça remet beaucoup de choses en question. C'est cela qui m'intéresse. La différence fait peur, mais moi, elle ne m'a jamais fait peur et je crois que c'est aussi pour ça que j'ai voulu faire ce métier [...]

## « Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier »

Je trouve ça formidable de s'engager. Parce que, justement, quand on s'engage comme cela, loin de chez soi, quand on ne répond pas à cette loi de la proximité, même si on ne voit pas forcément ou immédiatement les fruits de son engagement, cela permet de maintenir un monde qui tend quand même vers la paix. Et je pense qu'il ne faut pas fermer les yeux, qu'il faut continuer à défendre et à combattre les injustices, la torture et la peine de mort aussi qui, à mon sens, est complètement barbare. Cela me fait penser à une phrase de Martin Luther King qui disait : « Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier ». Donc, même si c'est un épiphénomène, je pense qu'il ne faut pas fermer les yeux et qu'il faut le combattre parce que cela servira de modèle à d'autres pour éviter que d'autres injustices ne soient commises par ailleurs. ●

1. Shahbaz Bahtti, homme politique pakistanais de confession catholique, connu pour ses prises de position contre la loi sur le blasphème et son soutien à Asia Bibi. Nommé ministre des minorités religieuses en 2008, il est régulièrement menacé de mort avant d'être assassiné, le 2 mars 2011.

# Robert Badinter

Rencontre avec l'homme  
qui fit voter l'abolition  
de la peine de mort  
en France, le 9 octobre 1981.  
Le combat d'une vie  
en passe d'être gagné.

En dépit d'une hausse, en 2013, du nombre d'exécutions, les progrès accomplis ces dernières décennies témoignent d'une tendance mondiale vers l'abolition. Avez-vous le sentiment que la peine de mort est aujourd'hui, plus que jamais, « à l'agonie » ?

Robert Badinter. Oui, j'en suis absolument convaincu. L'évolution est là, la courbe en témoigne, on va vers l'abolition universelle. La question est simplement, est-ce qu'on y va plus vite qu'on ne le pensait ? Je crois que oui, même si cela reste soumis, évidemment, à des événements internationaux imprévisibles. Mais dans la ligne actuelle, c'est maintenant une question de décennies. Je ne la verrai pas, mais vous, vous la verrez. Ma conviction repose sur le fait qu'il y a des continents entiers libérés de la peine de mort et que les autres ont mauvaise conscience. L'inversion est saisissante. Quand j'étais jeune, il fallait se justifier d'être abolitionniste. Maintenant, ce sont les rétentionnistes qui doivent se justifier, qui sont gênés, ils sont sur la défensive. C'est un signe très remarquable. Il y en a très peu, en dehors des Iraniens ou des Saoudiens, qui revendiquent que l'exécution, c'est très bien.

Hormis les États-Unis et le Japon, démocraties où la peine de mort est en régression, l'avenir du combat pour l'abolition universelle semble désormais se jouer dans une poignée d'États aux régimes autoritaires et dans les États islamistes du Proche et Moyen-Orient. La peine capitale demeurerait donc le symbole absolu de l'absolutisme et du totalitarisme ?

Robert Badinter. Oui, c'est vrai. Je distingue deux choses : d'une part, le cas des régimes totalitaires qui ont la peine de mort, non pas parce que cela dissuade, mais parce qu'il est indispensable que les « sujets » sachent que leur vie et leur mort dépendent du dictateur. Cela fait partie du système. C'est ce qui constitue la marque même du régime totalitaire, à l'inverse de la démocratie. La Chine en est un exemple. Et puis, le deuxième problème, qui est tout à fait différent et plus difficile à résoudre, est celui de la religion. Le rapport entre la religion et la peine de mort est un rapport tout à fait extraordinaire.

Quelle stratégie adopter face à des États comme la Chine ou la Corée du Nord, dans lesquels la peine de mort relève du « secret d'État » et qui la pratiquent de manière totalement opaque ?

Robert Badinter. En Corée du Nord, c'est la nuit. Personne n'y rentre, personne n'en sort ; au fond, on ne sait pas ce qu'il se passe en Corée du Nord. Et il est impossible d'espérer qu'elle abolisse la peine de mort avec son régime actuel. Mais en Chine, grand État pratiquant la peine de mort, il existe un puissant mouvement abolitionniste. Je suis frappé de voir le nombre d'avocats et d'intellectuels chinois qui viennent me voir pour parler d'abolition. Tout me laisse à penser que c'est une affaire qui sera réglée dans quelques décennies, peut-être même avant dans la mesure où on observe une très grande diminution du nombre de peines de mort, due au fait que la Cour suprême contrôle maintenant les procédures, ce qui est un signe. On n'avait pas besoin de le faire si on ne voulait pas aller vers l'abolition. Donc : réduction du nombre de cas, meilleures procédures, motivation des avocats et, plus profondément c'est le procureur général chinois lui-même qui me l'a dit, les Chinois sont un grand peuple très cultivé qui ne peut vivre sans philosophie de référence. Or, la philosophie récente, c'est-à-dire le marxisme à la sauce Mao, est morte. Les Chinois sont donc en quête d'un système philosophique. Et lui pensait que le confucianisme reprendrait le leadership intellectuel en Chine. Le confucianisme, c'est la voie ouverte vers l'abolition. Je pense qu'il avait raison et je crois, moi, que la Chine ira, comme les autres pays séculiers, vers l'abolition. La question est beaucoup plus compliquée en ce qui concerne les intégristes. Parce que là, ce n'est pas l'usure, puis la régression, les diminutions, les suspensions et, pour finir, la révolution. Là, c'est l'inverse.

Justement, comment aborder la question de l'abolition dans des pays où la peine de mort est brandie comme l'expression suprême de la volonté divine, relève de la loi religieuse et emporte une forte adhésion populaire ?

Robert Badinter. C'est LA grande question. Les formes abolitionnistes, y compris dans les pays musulmans, sont bloquées par le fait que la réponse tombe : « Vous réclamez les droits de l'homme, très bien, mais nous, les droits de l'homme sont le bienfait donné par Dieu et, dans les bienfaits donnés par Dieu, il y a la charia qui est l'expression de la volonté de Dieu sur la terre. L'ordre constitutionnel, c'est la charia et, par conséquent, la charia disant « peine de mort », nous, on se borne à appliquer la volonté divine ».



## « Quand j'étais jeune, il fallait se justifier d'être abolitionniste. Maintenant, ce sont les rétentionnistes qui doivent se justifier ! »

Ce qui est très ennuyeux parce que sauf à être un théologien en religion musulmane, qu'est-ce que vous voulez répondre à cela ? Si je crois en Dieu, je crois nécessairement dans la charia et si je crois dans la charia, je suis nécessairement pour la peine de mort. Les arguments qu'on peut leur avancer sont sans portée puisque, de toute façon, ça ne vaut rien contre la parole de Dieu. Et seuls ceux qui sont porteurs de la révélation peuvent s'interroger sur la parole divine, les autres n'ont qu'à subir. Ainsi, seuls les théologiens musulmans peuvent réinterpréter la charia et la rendre compatible avec l'abolition. J'ai des amis imams, acteurs en théologie musulmane, qui expliquent que s'il est vrai que la charia énonce la peine de mort, cela ne veut pas dire qu'elle est obligatoire. Elle est possible, donc vous n'êtes pas forcé. C'est une grande différence parce que lorsqu'on regarde les religions du Livre, on ne peut pas dire qu'elles sont marquées par l'absence de peine de mort. Moi qui suis un lecteur fidèle et quotidien de l'Ancien et du Nouveau Testament, je me dis toujours : « Pas terrible en matière de peine de mort ».

Quels enseignements peut-on tirer du chemin parcouru par les autres confessions religieuses à cet égard ?

Robert Badinter. C'est un mouvement qui est venu de l'Église elle-même. Il faut que ce changement soit accepté par l'Église, accepté par les Églises, acceptés par le clergé. Ça passe par là. C'est aux musulmans de faire ce travail préliminaire, théologique, qui consiste à dire que la peine de mort n'est pas obligatoire. Le deuxième temps étant : c'est le contraire, la sourate prévoit que c'est l'abolition qui est la règle et non pas la peine de mort. Mais si ce travail préliminaire je n'ose pas dire de « déminage » n'est pas opéré, ce n'est pas les Occidentaux droits-de-l'homme qui, avec leurs gros sabots, réussiront à faire abolir. Il y a des pays musulmans qui ont déjà aboli. Le Sénégal en est un exemple, mais il y en a d'autres. Je pars en Jordanie la semaine prochaine parce que les Jordaniens, et en particulier le roi, s'interrogent et disent : « Ça serait pas mal que, dans le Proche-Orient, il y ait un pays arabe qui abolisse la peine de mort ». Donc, on a une petite chance, et je me dépêche de courir en Jordanie porter la bonne parole. Le Maroc aussi est tout près de l'abolition.

Mais prenons l'exemple de l'Iran qui utilise la peine de mort comme un moyen de cohésion religieuse : le taux d'exécutions pratiquées en Iran est supérieur à celui pratiqué en Chine, même au niveau le plus élevé des estimations des ONG. Et avec une particularité : les femmes. Proportionnellement, c'est effrayant. Et même les mineurs ! Alors que l'Iran a signé le Pacte sur les droits civils et politiques. C'est quand même un signe inouï de volonté d'utiliser la peine de mort comme symbole de la loi religieuse la plus rigoureuse.

Mais l'usage qu'en font les islamistes n'est-il pas, avant tout, politique en ce qu'il leur permet surtout de maintenir un pouvoir dictatorial sur la population ?

Robert Badinter. Oui, mais n'oubliez pas que ce sont des États qui sont religieux, complètement. L'Iran est gouverné par des religieux. La charia est la grille de référence constitutionnelle. Toute loi qui n'est pas conforme à la charia est annulée. Simplement, au lieu que ce soit une cour constitutionnelle, c'est une cour religieuse. Et ce n'est d'ailleurs pas le seul État dans ce cas. C'était le cas en Égypte, on ne le sait pas assez. En Égypte, avant la chute de Moubarak, vous aviez un contrôle de constitutionnalité, de conformité à la religion par un haut conseil religieux.

En Égypte justement, on a récemment vu des condamnations à mort avec des chiffres absolument gigantesques, quelque 600 condamnations à mort... Un chiffre aussi énorme, est-ce que ça ne veut pas dire que ce sont des condamnations qui ne sont peut-être pas exécutoires, qu'elles ont finalement un autre objet ?

Robert Badinter. Oui, évidemment, mais enfin... Ce sont des condamnations à mort, peu m'importent les mobiles. Ça veut dire qu'on considère que la peine de mort est encore utilisable, sinon utilisée. Chez les Égyptiens, c'est saisissant : c'était un pays qui n'exécutait pas, c'était un pays abolitionniste de fait. Alors, si on réfléchit au passage entre les espérances des révolutions du Printemps arabe et les fruits actuels en Égypte, en Libye... Au moment des révolutions du Printemps arabe, le mouvement abolitionniste en Tunisie, par exemple était très fort, notamment chez les avocats et dans le

monde judiciaire et, plus largement d'ailleurs, chez les intellectuels. Ils n'ont pas exécuté depuis au moins 30 ans. Les abolitionnistes tunisiens voulaient profiter de la circonstance pour l'inscrire dans la constitution, pour que ce soit fini. Et puis, ils ont échoué. La position des leaders politiques est celle-ci : « Aujourd'hui, on est abolitionniste. Il est hors de question de procéder à quelque exécution que ce soit, jamais ! Mais abolir la peine de mort, c'est donner de l'eau au moulin des intégristes et les intégristes disent : « Comment ? Vous osez vous réclamer de la charia, de la loi musulmane, vous dites que vous êtes de bons musulmans et vous violez le Livre ? Vous êtes donc de mauvais musulmans ». C'est trop cher politiquement, donc on ne le fait pas. » Cela dit, il faut abolir et ne pas se contenter de dire : « Mais on ne le fera jamais plus, on ne l'a pas fait depuis 20 ans, donc c'est fini ». Pas depuis 20 ans et puis, un matin, on fait comme les Maldives [...] Ce qu'il y a de plus préoccupant, c'est l'Inde. En octobre, je vais en Inde rencontrer le monde judiciaire. En Inde, on a repris le chemin de l'exécution qu'on avait mis de côté depuis 15 ans. Ils ont exécuté une fois, mais cela suffit [...] De même, le Japon qui n'exécutait plus a recommencé à exécuter. C'est pour ça que la simple abolition de fait ne suffit pas. Il faut avoir le courage de dire : « Cinq ans de moratoire c'est ce que je veux plaider, c'est le système anglais – et, au bout de cinq ans, vous verrez vous-mêmes si vous avez eu un accroissement de la criminalité. Vous ne l'aurez pas et, comme tous ceux qui en ont fait l'expérience, vous abolirez en douceur ». C'est ce qu'ont fait les Anglais, les Canadiens et les Australiens. D'ailleurs, ces trois modèles devraient peut-être convaincre les Indiens. À chaque pays sa stratégie.

Mais tant que des grandes démocraties comme le Japon ou les États-Unis n'auront pas aboli définitivement en droit, comment faire en sorte que les grands pays rétentionnistes entament ce chemin-là ?

Robert Badinter. Le cas des États-Unis est différent parce qu'on oublie trop que c'est une République fédérale et que, finalement, seuls quelques États pratiquent la peine de mort [...] Vous avez un profond mouvement depuis quelques années contre la peine de mort. Il y a eu l'abolition suggérée par la Cour suprême des États-Unis, puis un moratoire, puis ça a recommencé, mais la chute du nombre d'exécutions est constante, soit plus de la moitié. Le nombre des États abolitionnistes n'a cessé de grandir. Dans les six dernières années, cinq États sur les 50 des États-Unis ont aboli. Actuellement, 18 États sur 50 ont aboli en droit. La

très grande majorité des autres ont aboli en fait. Et puis, les pratiquants, c'est-à-dire le Texas, la Virginie, le Mississippi, la Floride et l'Alabama, sont les États du sud, d'anciens États esclavagistes. Ce n'est pas un hasard.

Il n'en demeure pas moins que, même s'il s'agit de certains États, les États-Unis, première puissance mondiale, une des plus grandes démocraties du monde, continuent, aux yeux du monde entier, à appliquer la peine de mort. Donc, pour certains États comme l'Iran par exemple, ça reste un obstacle de taille.

Robert Badinter. C'est absolument vrai et c'est la raison pour laquelle, à la faveur de cette humiliation des États-Unis et à la faveur de la prise de conscience de tous les vices que j'ai évoqués tout à l'heure, le mouvement abolitionniste progresse. Les progrès sont sensibles. Je ne suis pas du tout pessimiste en ce qui concerne les États-Unis. Ce qu'il faut, ce sont des événements qui rendent et qui montrent le caractère odieux de la peine de mort. Voyez l'exécution de ce condamné à mort, ce supplice qui a duré des heures : comme les Américains ont une sensibilité très vive, cela les a émus, et cela rend la peine de mort odieuse. On cherche la façon de tuer sans tuer.


N'avez-vous pas le sentiment à l'inverse que, loin de servir la cause de l'abolition, cette émotion ne fait que déplacer le débat en se concentrant sur les moyens de rendre « plus humaine » la peine de mort ?

Robert Badinter. Si, ça le favorise parce que l'horreur qu'on éprouve en voyant ce qu'est réellement la peine de mort favorise l'abolition. Il y a un dégoût de ça. Ce n'est pas la déviance sur la façon d'exécuter, c'est l'ignominie de la peine de mort at large. Donc ça sert. Mais je ne me vois jamais me servir de ces arguments-là. Ce n'est pas la vraie question. Qu'on pend, qu'on électrocute, qu'on empoisonne, qu'on coupe à la guillotine, le problème, c'est l'abolition, ce n'est pas le mode de supplice qui importe.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre aux membres de l'ACAT à l'occasion de ce 40<sup>e</sup> anniversaire ?

Robert Badinter. Longue vie ! Toujours plus de militants et encore plus de dynamisme dans l'action. Merci. ●

1. L'exécution, le 29 avril 2014, dans l'État américain d'Oklahoma du condamné à mort Clayton Lockett, qui a succombé au bout de 43 minutes d'agonie, a relancé le débat sur la peine de mort aux États-Unis.



Depuis 1974, le combat de l'ACAT a traversé les frontières : 25 ACAT sont aujourd'hui présentes sur quatre continents et fédérées au sein de la FIACAT. Maître Armel Niyongere est président de l'ACAT-Burundi depuis octobre 2009. Le récit de cet avocat engagé témoigne des difficultés qui font le quotidien des défenseurs des droits de l'homme sur le terrain.



# Armel Niyongere



## Le prix de l'engagement

J'ai commencé à militer en 2002 en participant à la création d'une association sans but lucratif, dénommée ARREPAC (Association pour la Réconciliation et la Résolution Pacifique des conflits), dont j'étais le secrétaire général. En 2004, j'ai adhéré à l'ACAT-Burundi comme membre actif. Je faisais partie de l'équipe de bénévoles chargée des visites de monitoring dans les lieux de détention.

Lorsque j'étais à l'université, j'ai vu un policier tabasser quelqu'un. Cet événement fut déterminant dans mon choix de m'engager. Cela m'a affecté parce que je ne pouvais pas aider cette personne et parce que je ne tolère pas l'injustice. J'en ai même pleuré. Une de mes cousines, qui était membre de l'ACAT-Burundi, m'a raconté qu'elle faisait partie d'une association de lutte contre la torture. Je lui ai demandé comment devenir membre et j'ai fait ma demande ; elle m'a parrainé. J'ai commencé à faire des formations pour devenir bénévole. Au bout de cinq ans et comme j'étais actif, on m'a demandé de me porter candidat pour devenir président. Je voulais également suivre l'exemple de feu mon père qui militait au sein de syndicats et qui fut président de la confédération la plus représentative du Burundi. Il me disait qu'il ne faut pas avoir peur lorsque l'on défend des choses justes.

Une année après avoir été élu président de l'ACAT-Burundi, en octobre 2010, j'ai reçu un coup de téléphone. C'était un samedi matin. Quelqu'un me disait que le maire de la ville de Bujumbura de l'époque, Me Évrard Giswaswa avait torturé un veilleur de l'hôpital Prince Régent Charles. Je me suis rendu à l'hôpital pour vérifier cette information et j'ai recueilli le témoignage de la victime. C'est ensuite seulement, que j'ai donné une interview sur la Radio publique africaine.



# « Il ne faut pas avoir peur lorsque l'on défend des choses justes »

J'ai dit que s'il s'avérait que le maire de la ville de Bujumbura avait torturé ce veilleur, il devait être poursuivi par la justice parce que nul n'est au-dessus de la loi. Trois jours plus tard, le maire s'est empressé de porter plainte contre moi au parquet de la République à la mairie de Bujumbura et contre trois journalistes de cette radio. Dans cette plainte, le maire m'accusait de l'avoir dénoncé d'avoir torturé le veilleur de l'hôpital sur les ondes de la radio RPA. J'ai répondu à cette convocation. Beaucoup de gens, que ce soit de la société civile burundaise ou des corps diplomatiques accrédités au Burundi, m'ont accompagné. De ce fait, je n'avais pas peur de comparaître.

## L'ACAT-Burundi, chef de file d'un important travail collectif

L'ACAT-Burundi a largement contribué au combat contre la torture. Depuis mon arrivée à la tête de cette organisation, je me suis associé avec d'autres organisations pour travailler en synergie, ce qui nous a sensiblement aidés. Nous avons créé des coalitions pour travailler ensemble et organisé des ateliers de sensibilisation et d'échange à l'endroit des autorités. Nous nous sommes impliqués pour que le code pénal burundais criminalise les actes de torture et avons plaidé pour que le Burundi ratifie le protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture. Dans toutes ces actions, c'était l'ACAT qui prenait les devants. Je me suis beaucoup impliqué dans le plaidoyer et suis parvenu à mobiliser des fonds et à piloter certaines coalitions. Lors de la préparation de l'examen périodique universel, les organisations de la société civile se sont regroupées au sein d'une coalition que j'ai présidée et ont produit, en 2013, un rapport de qualité. Cette année, je préside de nouveau la coalition réunissant les organisations de la société civile en vue de la préparation du rapport devant le Comité des droits de l'homme et le Comité contre la torture. En 2012, ces mêmes organisations ont conçu un « code de conduite » et ont créé un « observatoire de l'intégrité de la société civile ». Ceci témoigne de la confiance que nous accordent ces organisations. Nous regrettons

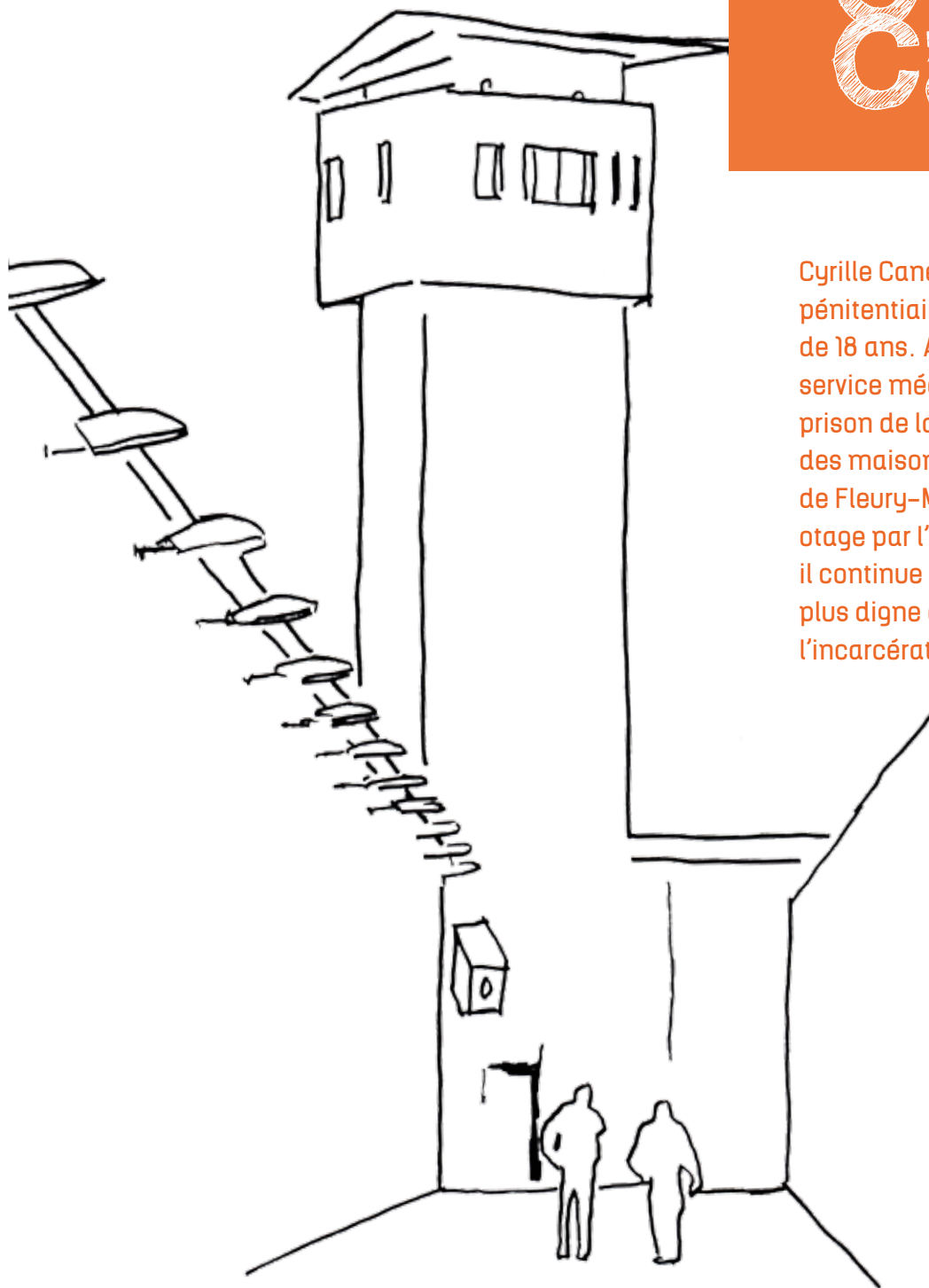
que, bien souvent, les autorités burundaises ne voient pas ou ne veulent pas connaître les actions de la société civile. Elles nous empêchent parfois d'organiser nos activités, nos manifestations ou nos réunions publiques, alors même que nous avons respecté la loi. Mais personnellement, je ne suis jamais fatigué et je suis convaincu qu'ils finiront un jour par nous comprendre.

## Protéger les défenseurs et ne pas céder à la peur

Les enjeux actuels sont la limitation de l'espace de travail des défenseurs par le pouvoir, l'intimidation et la convocation des défenseurs devant la justice. Il faut laisser les défenseurs faire leur travail en respectant la liberté d'expression et d'association, comme le prévoient les pactes et conventions internationales que le Burundi a ratifiés. Comme partout dans le monde, les défenseurs des droits de l'homme forment une catégorie de personnes vulnérables. Je demanderais que tous les pays puissent les protéger et mettent en place des mécanismes de protection. Je dirais aux membres de l'ACAT de ne pas céder à la peur, mais de continuer le combat contre les violations des droits de l'homme en général et la lutte contre la torture en particulier en dépit des obstacles ; de redoubler d'efforts pour dénoncer auprès des autorités gouvernementales les cas de violation des droits humains, les actes de torture, de traitement inhumain, les exécutions extrajudiciaires et de suggérer des voies de redressement ; de continuer à informer, à sensibiliser et à former la population sur le respect de la dignité humaine ; de travailler en synergie dans la lutte contre les menaces et les intimidations dont les défenseurs des droits humains sont souvent l'objet ; de consentir un effort supplémentaire pour assurer l'assistance judiciaire des personnes vulnérables qui se multiplient dans le pays et ne savent pas souvent à quel saint se vouer. Je les encourage enfin à continuer à lutter contre l'impunité et l'injustice pour que nous puissions un jour vivre dans un pays libéré de la torture, dans lequel la tolérance zéro sera la règle. ●

**« L'un des plus  
beaux mots  
que je connaisse  
est: ACAT.  
Ce n'est pas  
un compliment,  
c'est la justice. »**

Dom Hélder Câmara (1909-1999). Archevêque d'Olinda et Recife, Brésil.



# Cyrille Canetti

Cyrille Canetti est psychiatre en milieu pénitentiaire depuis près de 18 ans. Avant de devenir chef du service médico-psychologique de la prison de la Santé, il a exercé au sein des maisons d'arrêt de Fresnes et de Fleury-Mérogis. Après sa prise en otage par l'un de ses patients en 2010, il continue à défendre une conception plus digne de la prison et dénonce l'incarcération des malades mentaux.

### « En prison, on ne sait pas ce que l'on va trouver »

Je me suis rendu compte, bien longtemps après avoir commencé à travailler en prison, que lorsqu'on était petits et que l'on partait en vacances avec mes parents, on prenait la route qui longe Paris par le sud et on passait toujours devant la maison d'arrêt de Fresnes. Et puis, mon père me disait toujours : « Vous vous rendez compte les enfants, on part en vacances et, derrière ces barreaux, il y a des gens ». Je m'en suis souvenu très longtemps après et je me demande si ça n'a pas contribué d'une façon ou d'une autre.

Mais, de façon plus pratique, j'ai fait de la psychiatrie. J'ai commencé à travailler dans un service de psychiatrie de secteur classique et puis, j'ai eu affaire à des gens qui venaient de la prison, qui étaient hospitalisés. Ça m'a intéressé et j'ai fait un diplôme de criminologie, même si je n'aime pas beaucoup ce terme. On est allé visiter Fresnes. Donc, la boucle était bouclée [...] Je suis rentré dans un couloir dans lequel il n'y avait personne, un couloir qui était bordé des deux côtés de cellules et donc de portes fermées. Et j'ai été frappé par le fait qu'il n'y avait personne dans ce couloir mais que, derrière chacune de ces portes, il y avait quelqu'un... Que nous, on passait, qu'il y avait un anonymat total, enfin qu'ils ne savaient pas ce qui se passait dans le couloir. J'ai été frappé et je me suis dit : « Il faut que je vienne travailler là » [...] À l'origine, ce n'était donc pas une vocation ; c'est devenu une vocation. Je ne suis pas sûr, quand on commence à travailler en prison, que l'on sait ce qu'on va trouver. Enfin, je suis même sûr du contraire : on ne sait pas ce qu'on va trouver.

### Malgré la souffrance, de vraies victoires

On a affaire à des gens qui ont souvent des longs parcours de souffrance : ils sont tous différents, mais ils ont tous des parcours de vie qui se ressemblent : la misère, l'exclusion [...] Après, ce qu'ils ont en commun, c'est l'enfermement. Et là, il y a des points communs dans la souffrance par rapport à l'enfermement, à la privation de liberté, à l'éloignement des familles, à l'envie d'être dehors.

Les vraies victoires, ce sont des rencontres. Je vais vous donner un exemple récent d'un homme qui a un très très long parcours pénitentiaire. Il a connu Mesrine et d'autres... Tout ça en plusieurs peines. Il était suivi par quelqu'un du service qui est parti. Ensuite le relais s'est fait. Il y a quelques jours, quand je lui ai demandé : « Mais comment on s'est rencontrés ? » je ne m'en souvenais plus, il m'a dit : « C'est moi qui vous ai choisi parce qu'au départ de votre collègue, j'ai demandé à vous rencontrer, vous. » On a eu quelques échanges et il m'a dit, en quelques entretiens, qu'il y avait une dimension qui s'était ouverte pour lui, de réflexion sur sa pratique, sur sa vie. Les succès, c'est quand on a le sentiment d'avoir réussi à mobiliser quelque chose chez quelqu'un, quand on donne aux gens les moyens de se saisir de quelque chose qui va leur permettre de lutter, de faire face, que ce soit à l'enfermement, à leur histoire, à leur avenir ou à leur passé. Et ça, ce sont de vrais succès.

J'ai travaillé 10 ans au centre des jeunes détenus et c'était assez magique avec eux parce qu'ils arrivent sans aucune envie de voir un psychiatre. Puis, quand on réussit à leur montrer qu'on n'est pas là dans une position ni de jugement ni avec l'idée de soigner la délinquance, de prévenir la récidive, de les faire rentrer dans un moule, mais simplement de les faire réfléchir sur leur condition et sur leur histoire, tout d'un coup, ils sont capables de se saisir de quelque chose et ça fait plaisir.



# « Derrière chacune de ces portes, il y a quelqu'un »

Voilà ce que je dis à mes patients qui sortent et qui ne vont pas très bien : « Vous allez vous arrêter sur les choses belles, parce qu'il y a tellement d'horreurs. Et chaque fois que vous rencontrez quelque chose de beau, vous vous arrêtez et vous essayez de l'emmagasiner, de ne pas passer à côté. » Un patient m'a dit, il n'y a pas longtemps : « Vous savez, je suis allé dans un parc...je me suis assis et j'ai pensé à vous. » Alors ça, ça fait plaisir. J'ai plein de trucs qui me reviennent, de belles histoires, dans lesquelles j'ai le sentiment d'avoir catalysé quelque chose qui était là [...] Quant aux échecs, ça aussi, c'est tout le temps. Enfin, ça ne marche pas aussi bien qu'on le voudrait [...] Les conditions d'enfermement, la durée des peines et l'absence d'espoir entraînent des passages à l'acte désespéré. Je n'avais pas besoin d'attendre d'être pris en otage pour le savoir, parce qu'on voit au quotidien des gens qui sont acculés, pas forcément par la longueur de la peine mais aussi parfois par la façon dont ils sont pris en charge, par les conditions d'enfermement, par la confrontation à l'arbitraire. Les gens sont amenés à des actes désespérés.

## **Malades mentaux en prison : « Ces gens n'ont pas leur place ici »**

Ma formation de psychiatre a fait que j'étais sensible à la maladie mentale. Quand je suis arrivé en prison et que j'ai vu des gens gravement malades, ça a été un combat instantané. Je me disais : « Ces gens n'ont pas leur place ici » et j'essayais de comprendre le phénomène qui les avait envoyés en prison.

La préoccupation du psychiatre, c'est de faire sortir les fous de la prison, c'est d'inverser un processus, c'est d'interroger la société sur la façon dont elle veut prendre en

charge les malades mentaux, c'est lui faire réaliser que la maladie mentale, c'est avant tout une souffrance de l'individu et pas une souffrance de la société et que l'on ne peut pas se débarrasser des malades mentaux [...] Est-ce qu'en soignant les gens en prison, on ne contribue pas à un mouvement qui consiste à enfermer des malades mentaux ? Puisqu'il y a maintenant des moyens de les soigner des moyens de plus en plus perfectionnés puisqu'on vient d'ouvrir les UHSA<sup>1</sup>, on cautionne la présence des malades mentaux en prison. Il y a 200 ans, on les a sortis en disant : « Ce n'est pas leur place » et, maintenant, on leur redonne une place en redonnant des soins. Là, c'est un doute, un questionnement sur ce à quoi je participe.

## **Réfléchir au sens de la peine et lutter contre l'indignité en prison**

L'autre chose qui a été plus longue, paradoxalement, a été de m'engager dans la lutte contre l'indignité en prison [...] Je ne suis pas abolitionniste, mais l'idée serait de faire en sorte que la prison fonctionne plus humainement, plus dignement, que la durée des peines soit repensée, que le sens de la peine soit réfléchi. On ne sait pas ce qu'on fait en prison. Enfin, franchement, quand on a en prison des gens qui sont gravement malades mentaux et qui, de toute évidence, ne peuvent plus s'approprier quoi que ce soit du sens de la peine, leur présence, leur maintien en prison n'est rien d'autre qu'une exclusion [...] Et je pense que la société ne connaît pas les conditions de vie des personnes détenues, ce qu'on fait et pourquoi on le fait [...] Quel est l'objectif de la punition ? Quelle sanction légale ? Est-ce pour se venger ? Est-ce pour se débarrasser ? Pour exclure ? Pour prévenir une récidive ? Pour

favoriser une réinsertion ? Je peux vous dire que pour la prévention de la récidive, c'est peu efficace. Pour la réinsertion, et en particulier pour ces gens-là, mais même pour d'autres, ce n'est pas efficace.

Faire changer la société, la faire changer d'approche pour lui faire comprendre que ce que l'on fait est dégradant, inhumain, etc., dans la durée des peines, dans l'organisation, j'ai l'impression que c'est un peu peine perdue en ce moment. En revanche, on a peut être plus de chances de réussir à faire passer l'idée que les gens qui sont condamnés à de très longues peines sortent plus dangereux [...] et que ce que l'on fait est contre-productif... Parce qu'au bout d'un moment, les gens basculent : ils sont sans espoir, ils n'ont aucune chance de se réinsérer et on peut presque dire qu'ils n'ont pas d'autre issue que la récidive, en tout cas dans un esprit usé, abîmé et qui se tient debout par la haine [...] C'est en 2<sup>e</sup> division de Fresnes, où il y avait des longues peines qui passaient le CNO<sup>2</sup>, que j'ai compris ce que voulait dire « la haine ». Quand ils disaient : « J'ai de la haine », on voyait qu'il y avait quelque chose qui avait été détruit chez eux, cassé par des frustrations, par des brimades. Je pense que si on veut faire bouger les choses, il faut faire comprendre aux citoyens, qui veulent être en sécurité, qu'ils sont contre-productifs, qu'ils vont faire sortir des bêtes, des fauves.

### « Il y a urgence à réformer la prison telle qu'elle fonctionne »

[...] La réforme pénale n'aborde pas la prison. Et il y a urgence à réformer la prison telle qu'elle fonctionne. Alors, créer des peines alternatives, oui, c'est important. Bien sûr, c'est fondamental, il faut désengorger les prisons. J'espère que ça fonctionnera comme ça. Je ne suis pas certain parce qu'on continue d'augmenter on va de record en record. Mais je crois qu'il faut effectivement envisager les choses sous l'angle de la sortie de prison, de l'alternative à l'incarcération. Il faut aussi l'aborder sous l'angle de ce qui se passe en détention, de la durée des peines. Parce que ce qui se passe en prison est quand même terrible. On ne sait

pas, on ne voit pas, on finit par l'oublier. Moi-même, parfois, je m'effraie de penser que je peux l'oublier.

### « Répandez-vous, faites des émules et battez-vous »

Le seul message, c'est de tenir bon, de continuer. C'est la seule chose que je pourrais transmettre comme message. Je pense que très peu de gens s'intéressent à l'incarcération. Curieusement, par exemple, les Français sont généreux quand il y a un séisme ou une catastrophe naturelle, quand il y a un téléthon ou des choses comme cela. Dans la vie, il y a des élans vraiment des élans, et c'est triste de penser qu'il y a une espèce de clivage qui fait qu'il y a des catégories, des situations, des gens auxquels on ne veut pas s'intéresser. Pourtant, quand on donne pour un séisme, on donne aussi à des sales types, à des méchants, à des criminels. On ne se pose pas la question. Et là, tout d'un coup, sous prétexte qu'une personne est délinquante, qu'elle est criminelle, enfermée, on s'en désintéresse complètement et on se sent légitime dans ce désintérêt.

Alors, bien sûr, le message, ce serait : « Répandez-vous, faites des émules et battez-vous ». ●

1. Ouvertes en France depuis 2010, les « Unités hospitalières spécialement aménagées » sont des services psychiatriques avec garde pénitentiaire réservés aux détenus nécessitant des soins psychiatriques.
2. Centre national d'observation, rebaptisé CNE, Centre national d'évaluation, visant à évaluer des personnes nouvellement condamnées à de longues peines en vue de leur affectation.



Danielle  
Mérian

Révoltée par les crimes commis pendant la guerre d'Algérie, Danielle Mérian a commencé à militer à l'ACAT en 1975. Cette avocate passionnée par le combat pour les droits de l'homme lutte sur tous les fronts : disparus d'Argentine, abolition de la peine de mort, condition des prisonniers en France... Souvenirs d'une éternelle « Acatienne ».

### Apprendre à déplacer les montagnes

Mon mari et moi sommes devenus membres de l'ACAT en 1975. Hélène Engel, dans sa tournée systématique des curés et pasteurs, s'était entendu répondre par notre curé à Boulogne-Billancourt : « C'est de la politique, voyez les Mérian ». Hélène est immédiatement devenue une amie intime. Elle m'a appris qu'on pouvait déplacer les montagnes... à plusieurs. De son vivant, nous avons atteint 16000 membres. Il était vital, pour nous, d'entrer dans une association chrétienne œcuménique : nous combattons la torture depuis la guerre d'Algérie qui a clôturé notre enfance, et si des chrétiens ont été admirables pendant cette interminable guerre, d'autres ont été la honte de la République. Le combat pour les droits humains a animé toute ma vie : je suis née en 1938 sous le statut d'esclavage de l'incapacité juridique de la femme mariée, j'ai connu l'occupation allemande et j'ai fait mes études de droit pendant que mon fiancé faisait la guerre en Algérie. Quand nous avons donc découvert que des protestantes avaient lancé une association œcuménique pour l'abolition de la torture, nous, catholiques, avons adhéré avec enthousiasme à l'unité des chrétiens pour combattre ce crime.

### Des disparus d'Argentine aux prisons françaises : une lutte sur tous les fronts

Dans les débuts de l'ACAT, nous organisons des week-ends de jeûne et de prière dans les églises pour nous mettre un peu dans les conditions d'inconfort de froid et de faim des prisonniers politiques que nous défendons à distance. Je me souviendrai toujours du curé de Saint-Roch pleurant devant l'importance de la quête le dimanche où nous étions intervenus à la messe. Pendant des années, nous manifestions le jeudi devant l'ambassade d'Argentine pour soutenir les « folles » de la place de Mai, les Grands-mères à Buenos Aires qui tournaient inlassablement pour demander où étaient leurs enfants assassinés et leurs petits-enfants volés par les militaires. Par les examens ADN, Jeanne Dupouy a pu les aider à retrouver plus de cent adoptés. Je me suis par ailleurs attelée, avec Jean Kammerer et Pierre Toulat, à étendre notre objet aux exécutions capitales. Nous avons travaillé trois longues années à convaincre les adhérents d'ajouter ce combat à notre lutte. Mon meilleur souvenir : une petite religieuse âgée qui a entrepris une correspondance avec un jeune homme de 17 ans qui avait assassiné une vieille dame pour lui voler quelques sous, et qui est devenue son amie [...] J'ai ensuite animé de longues années le groupe de réflexion sur les exécutions capitales et ai participé au groupe de réflexion d'Amnesty International avec qui l'ACAT a beaucoup travaillé dans nos débuts. Mon regret : que l'ACAT ait voté seulement



# « Mon engagement pour les droits humains est ma raison de vivre »

en 1982 l'extension des statuts, soit après l'abolition par la France de la peine de mort en 1981. J'avais espéré que nous serions prophétiques. J'ai également œuvré à une nouvelle modification des statuts : la reconnaissance d'association reconnue d'utilité publique. Quand on a découpé Paris et l'Île-de-France en quatre régions, je me suis retrouvée responsable de l'équipe d'animation régionale 28 sans l'avoir demandé : un jour que je suis arrivée en retard à la réunion, mes camarades en avaient profité pour m'élire ! Nous allions nous ressourcer, une fois l'an, à l'abbaye du Bec Hellouin chez les « dames » qui nous accueillaient à bras ouverts et demandaient toujours au pasteur Boniol de prononcer l'homélie à leur messe.

Je me souviens avoir plaidé pour l'ACAT comme partie civile devant la Cour de Versailles pour un prévenu dont les policiers avaient cassé un bras en garde à vue. Les magistrats avaient le nez sur leurs papiers et ne m'ont jamais regardée. J'ai représenté l'ACAT dans différents collectifs : le collectif « Octobre 2001 » créé pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort, et qui est à l'initiative de 23 propositions en matière pénale et pénitentiaire dont certaines sont toujours d'actualité ; le collectif « Trop, c'est trop » ayant pour but d'obtenir le *numerus clausus* en prison : dans une seule place, ne mettre qu'un seul homme réforme à ce jour encore retardée. Nous avons organisé de nombreuses manifestations avec des artistes sur les places publiques. Pendant un mois sur la place de l'Hôtel de Ville à Paris, nous avons monté une cellule de neuf mètres carrés à la craie sur le sol dans laquelle nous avons installé trois lits de la pénitentiaire, un lavabo et un WC. Nous expliquions aux passants qu'en France, on entassait quatre hommes

dans neuf mètres carrés et vendions notre ouvrage 9 m<sup>2</sup>. J'ai fait un nombre considérable de conférences dans toute la France sur l'état de nos prisons, l'entassement comme du bétail des prisonniers, dans l'insalubrité pour les vieilles prisons et l'isolement pour les modernes. Aujourd'hui, je fais partie de la commission Vigilance sur les lieux d'enfermement. Elle alerte les parlementaires et la société civile que nous nous efforçons de faire bouger.

## Des défis renouvelés pour l'ACAT

J'aimerais voir l'ACAT s'engager dans deux voies qui sont des causes qui m'animent aujourd'hui : je souhaiterais qu'elle travaille sur une nouvelle forme massive de torture comme arme de guerre, le viol ; j'aimerais également la voir s'intéresser à une forme de torture massive : l'excision, qui est d'ordre privé mais qui intéresse les gouvernements, nombreux à violer leur propre constitution qui interdit l'excision en pratiquant la politique de l'impunité totale, ce qui les rend complices institutionnels de ce crime. Mon engagement pour les droits humains est ma raison de vivre et je le poursuivrai jusqu'au bout de mes forces. ●

Chrétiens, nous croyons en l'amour de Dieu qui donne à l'homme sa dignité. Chaque geste d'amour construit un monde plus humain. Dieu est présent auprès des oubliés, nous avons l'audace de croire que nos actions et nos prières témoignent de cette présence.

Nous affirmons que l'abolition de la torture est possible : Jésus-Christ n'a-t-il pas vaincu la mort ! La force de l'Esprit de Dieu peut vaincre les faiblesses. Il peut changer le cœur de ceux qui oppriment.

Nous affirmons que vivre selon l'Évangile est incompatible avec l'acceptation de la torture. Nous ne pouvons pas laisser faire. Nous nous joignons à tous ceux qui n'acceptent pas que l'Homme soit défiguré.

C'est pourquoi nous appelons tous les hommes et toutes les femmes à être solidaires pour bâtir un monde sans torture.

Lettre des chrétiens proclamée au Bourget le 11 décembre 1988  
à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle  
des droits de l'homme

# Quelques dates emblématiques, quelques témoignages représentatifs

## 1976

**Corée du Sud**  
**Épouse de Kim Chi Ha**  
Poète dissident emprisonné

« J'ai bien reçu la lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser. Avant tout, je voudrais vous dire ma reconnaissance à vous tous, frères et sœurs qui œuvrez afin que se réalisent la justice et la paix chrétiennes. Votre lettre a été une grande cause d'encouragement pour nous tous. »

**Uruguay**  
**Alba Gonzalez Souza**  
Uruguayenne enlevée et emprisonnée en Colombie

« Je vous dois d'être parmi vous en cette fin d'année et je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance pour l'aide apportée pendant ces longs mois passés en Colombie. »

## 1980

## 1982

**Une mission enrichie**  
Par le vote de son assemblée générale, l'ACAT travaillera désormais à l'abolition des exécutions capitales.

## 1987

**L'ACAT s'implante mondialement**  
Création de la Fédération internationale de l'ACAT. Il existe aujourd'hui 25 ACAT dans le monde entier.

## 1988

**L'ACAT rassemble**  
À l'appel de l'ACAT, 10 000 personnes se réunissent au Bourget pour célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

## 1974

**Une naissance**  
16 juin : création de l'ACAT par une quarantaine de chrétiens, à Versailles, au sein de la maison des Diaconesses.

**El Salvador**  
**Monseigneur Oscar Romero**  
Archevêque de San Salvador

« Votre appui est stimulant pour poursuivre plus loin la défense des droits de l'homme par notre mission évangélicatrice. »

## 1978

## 1986

**Pologne**  
**Danuta Nivakowka**  
Membre de Solidarnosc  
« Nous tenons vivement à vous remercier pour l'action que vous entreprenez en général et en particulier pour nos amis et compatriotes. (...) Nous nous sentons secondés dans cette lutte opiniâtre en faveur d'une certaine image de la liberté en Pologne. »

## 1988

**Brésil**  
**Dom Hélder Câmara**  
Archevêque d'Olinda et Recife  
« L'un des plus beaux mots que je connaisse est : ACAT. Ce n'est pas un compliment, c'est la justice. »

# 2014

## 40 ans d'action au service de la dignité humaine

# 1997

**Afrique du Sud**  
**Monseigneur Desmond Tutu**

Président de la Commission Vérité  
et Réconciliation

« Nous ne nous rendions pas compte de l'ampleur qu'allait avoir la campagne de soutien que vous mentionnez dans votre lettre. Merci de confirmer (à l'ACAT) que le président Mandela nous aide de toutes les manières possibles. »

**Tibet**  
**Ngawang Sangdrol**  
Religieuse emprisonnée

« Vous tous qui êtes dehors, qui avez fait tout ce que vous pouvez pour nous, nous vous sommes vivement reconnaissantes et nous ne vous oublierons jamais. »

# 2002

# 2010

**Une expertise  
reconnue**

L'ACAT publie le premier rapport annuel mondial sur la torture.

# 1992

**Des reconnaissances  
officielles**

Cette année-là, l'ACAT est reconnue d'utilité publique et reçoit un l'agrément du Ministère de la jeunesse et des sports. Un passeport pour œuvrer dans les écoles de la République.

# 2000

**S'engager pour  
protéger les victimes**

L'ACAT ajoute la protection des victimes à ses statuts et notamment la défense du droit d'asile. Elle soutient juridiquement des centaines de personnes ayant été torturées ou courant des risques très graves en cas de retour chez elles.

**RDC**

**Jean de Dieu Muzaliwa**  
Condamné à mort en raison  
de ses origines

Après s'être enfui il gagne la France, où il obtient le statut de réfugié. L'ACAT lui a permis de faire venir sa famille.  
« Je n'avais plus d'espoir et l'ACAT m'a redonné courage. Je veux remercier les adhérents. »

# 2011

**Russie**  
**Alexei Sokolov**

Défenseur des droits de l'homme récemment libéré.

Lors d'une mission d'enquête effectuée par notre responsable géographique Russie : « S'il vous plaît, remerciez pour moi tous vos militants pour ce qu'il font. »

# 2008



# Charles Don Flores



Condamné à la peine capitale à l'issue d'un procès bâclé en avril 1999, Charles Don Flores, américain d'origine mexicaine accusé d'avoir volé puis tué une sexagénaire blanche, n'a eu de cesse de clamer son innocence et de témoigner des conditions de vie des prisonniers du couloir de la mort. Auteur d'un premier livre parrainé par l'ACAT et soutenu par son réseau de correspondants, il nous relate son combat depuis sa cellule de Polunsky Unit, au Texas.

## De la condamnation à la prise de conscience

À mon arrivée dans le couloir de la mort du Texas, je pensais être un cas isolé ; je pensais qu'il était rare (un cas sur un million) d'avoir un mauvais avocat commis d'office, d'avoir un procès sommaire puis d'être envoyé dans le couloir de la mort. Après tout, le ministère public jouait à Dieu en décidant de qui devait vivre ou mourir. Il était clair qu'ils faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour s'assurer que 100 % des personnes accusés de meurtre, crime passible de la peine de mort, bénéficiaient d'un procès équitable. Faux ! À mon grand étonnement, j'ai appris que mon histoire était la norme. En rencontrant des hommes qui m'entouraient, j'ai entendu des histoires similaires à la mienne et j'ai compris que la façon dont nous étions envoyés dans le couloir de la mort était intentionnelle. C'est alors que j'ai réalisé qu'il était impossible d'appliquer la peine de mort de façon juste et cohérente dans la mesure où des êtres humains sont impliqués dans sa mise en œuvre. La possibilité

d'erreurs, intentionnelles ou non, demeure. Or dans les questions de vie ou de mort, il ne peut y avoir de possibilité d'erreur, même pas 1 %. La peine de mort est, pour cette raison, tout simplement inacceptable.

À partir de ma situation personnelle, et de celles d'autres hommes dans le même cas, j'ai constaté que la peine de mort était mauvaise sous tous ses aspects, et qu'elle n'avait donc plus sa place dans la société d'aujourd'hui. J'ai commencé à comprendre que le gouvernement qui choisissait de continuer à l'appliquer avec enthousiasme était composé d'âmes compromises, guidées par un désir de vengeance. Lorsque j'ai pris la mesure de ce mal, j'ai su que je devais lutter contre ce pouvoir malfaisant et continuer jusqu'à ce que la peine de mort soit abolie partout dans le monde.

Avant mon arrestation, j'étais un citoyen de la classe moyenne, je travaillais, j'avais une famille et ma vie était remplie d'activités quotidiennes normales. Je ne pensais pas aux crimes et châtements et il était rare que je prenne le temps de penser à la peine de mort. Je me

souviens avoir entendu aux actualités, à la radio ou à la télévision, qu'un prisonnier du couloir de la mort devait mourir le soir même. J'y pensais pendant quelques minutes avant de revenir à ce que je faisais. Je n'y réfléchissais pas et n'essayais pas de peser le pour ou le contre de la peine capitale.

Ma prise de conscience fut progressive. J'ai d'abord ressenti de l'indignation : je ne pouvais pas croire que la police et le ministère public, tout en sachant que des condamnations étaient prononcées à tort, persistent à ce que des prisonniers soient assassinés au nom de la « justice ». Lorsque j'ai commencé mon cheminement sur la voie de l'illumination spirituelle, j'ai mieux compris le mal qui préside à l'application de la peine de mort. Ainsi, mon engagement à œuvrer contre la peine capitale et à devenir le genre d'hommes qui, non seulement fait campagne pour sa propre situation, mais qui devient également la voix de ceux qui sont incapables de s'exprimer eux-mêmes, est devenu plus fort. C'est dans cet esprit d'amour et de compassion pour mes camarades prisonniers que je suis maintenant engagé dans le combat contre la peine de mort. Être capable de servir et d'aider ceux qui en ont besoin est un objectif honorable et louable. Si je peux, d'une quelconque manière, aider quelqu'un d'autre dans ce camp de la mort, si je peux réduire ne serait-ce qu'un peu sa souffrance, je sais que ma vie et mon combat n'auront pas été vains. Alors que je continue à grandir et mûrir, j'ai aujourd'hui la chance de voir et de comprendre la vie d'un point de vue spirituel. Je continue à travailler pour le bien en défendant un camarade victime d'abus de la part du personnel, en obtenant des soins médicaux pour une personne dans le besoin, ou en réduisant la souffrance de quelqu'un dans sa vie de tous les jours.

### **Briser le secret obscur du couloir de la mort**

Lorsque j'ai été envoyé dans le couloir de la mort en avril 1999, je ne me doutais pas que cette situation m'apprendrait les plus importantes leçons de ma vie et me permettrait de devenir l'homme que je suis aujourd'hui. Je suis stupéfait par la façon dont la vie est devenue mon instructeur et dont elle continue à m'apprendre des choses chaque jour. Au bout du compte, la vie est l'école de l'esprit : apprendre est une exigence de notre âme et la souffrance est notre professeur le plus persuasif. C'est parce que j'ai été mis à l'épreuve lors de ma condamnation à la peine de mort que se sont révélés chez moi des talents et capacités que je ne soupçonnais pas. L'école de la vie m'a permis de me développer et je suis maintenant mieux à même de contribuer au combat contre la peine de mort.

[...] Ma position est comparable à celle d'un correspondant de guerre qui se trouve au front avec les combattants et qui envoie au monde ses articles en espérant faire connaître ce qui se passe dans les zones de combat. C'est de ce point de vue que j'ai le plus contribué au combat pour l'abolition de la peine de mort. Avec mon premier livre *Mon combat dans le couloir de la mort*, j'ai pu ouvrir au monde une fenêtre sur le couloir de la mort du Texas. Avec ce compte-rendu personnel de mes expériences, le lecteur est transporté dans le couloir de la mort du Texas et y est présent à mes côtés. J'ai également commencé un blog, [www.innocentdanscouloirdelamort.overblog.com](http://www.innocentdanscouloirdelamort.overblog.com)<sup>1</sup>, dans lequel je continue ce récit et donne des nouvelles du couloir de la mort du Texas [...] Dans mon deuxième livre, intitulé *Essays From Texas Death Row : A Collection of Writings*, je permettrai aux lecteurs d'entendre la voix de celui que je suis aujourd'hui. J'ai beaucoup changé depuis d'époque pendant laquelle j'écrivais mon premier livre, et il est important de permettre au monde d'entendre la voix de l'homme plus mûr et spirituellement éclairé que je suis devenu.

# « J'ai pu ouvrir au monde une fenêtre sur le couloir de la mort au Texas »

Les journalistes ne sont pas autorisés à visiter les zones de vie du couloir de la mort du Texas. Aucune photo des prisonniers du couloir de la mort du Texas n'est à la disposition du public. Cette maison de la torture est un obscur secret : la façon dont les prisonniers sont traités est inhumaine et les responsables ne veulent pas que les informations filtrent. Ils ne veulent pas que vous voyiez comment ce confinement solitaire prolongé continue à briser les esprits, les corps et les âmes de tous ces prisonniers contraints de souffrir dans une cellule de 2,7 m sur 3,6 m, 22 heures par jour, pour le restant de leur vie. J'ai la responsabilité de rapporter au monde ces violations constantes des droits de l'homme par l'intermédiaire de mes écrits. Il m'appartient de mettre sous le feu des projecteurs une situation si terrible qu'un de mes amis proches a été brisé par cet enfer et a choisi de se désister de ses appels pour se porter volontaire à l'exécution. Pensez-y : quel genre d'endroit peut mener un jeune homme sain à choisir la mort plutôt que la vie ? Ce doit être l'enfer sur terre, littéralement [...] Il m'est très difficile d'écrire au sujet d'amis assassinés les uns après les autres dans la salle d'exécution, mais il le faut.

Transmettre le message à l'extérieur et exposer la torture continue des prisonniers de cette maison de la mort à ceux qui se trouvent de l'autre côté de ses barreaux et de ses murs est l'une des plus grandes contributions que je puisse faire [...] et je remercie Dieu de m'avoir permis de trouver la capacité, la force et la détermination de remplir cette difficile mission.

## Continuer à combattre la machine de mort au Texas

En 2013, d'importantes avancées juridiques ont été obtenues s'agissant des appels des prisonniers des couloirs de la mort. Il est crucial, pour moi et pour

les autres prisonniers, d'avoir des preuves claires de l'incompétence de nos représentants au cours de la phase du procès devant le jury et pendant les premières procédures d'appel afin de tirer le meilleur parti de cette opportunité en or. C'est la chance que j'attendais depuis 15 ans. Je vais personnellement pouvoir prouver mon innocence en démontrant que c'est l'incompétence de mon (mes) avocat(s) commis d'office qui a mené à ma condamnation à tort à la peine de mort. J'aurai ensuite un nouveau procès qui me permettra de retrouver la liberté et d'achever la transition vers la seconde phase de ma vie. Je pourrai alors me consacrer entièrement à démontrer le mal que constitue la peine de mort et à œuvrer à l'abolition de la peine capitale aux États-Unis et dans le reste du monde. La liberté de mener ces actions est un objectif important – mon but ultime – mais que je ne peux atteindre seul. J'ai besoin de l'aide de ceux qui se trouvent dans le monde libre pour me soutenir et lutter à mes côtés alors que je continue à combattre la machine de mort au Texas. Je suis prêt à mener à bien ma part du combat et j'espère et je prie pour que vous soyez prêt à mener à bien la vôtre.

Je souhaite remercier tout le monde à l'ACAT pour l'amour, la compassion et le soutien que vous donnez à tous les hommes et toutes les femmes qui se trouvent dans une situation similaire à la mienne. Je n'aurais pas pu faire tout cela sans votre aide. Je vous en remercie. Je voudrais également dire ceci : continuez à nous soutenir. La situation est telle qu'il serait impossible de continuer le combat contre la peine de mort si vous n'étiez pas tous à nos côtés. •

1. En anglais : [www.innocentsondeathrow.wordpress.com](http://www.innocentsondeathrow.wordpress.com)

Il y a du malheur à ne point aimer.  
Car il y a seulement de la malchance à n'être pas aimé :  
il y a du malheur à ne point aimer.  
Nous tous, aujourd'hui, mourons de ce malheur.

C'est que le sang, les haines décharent le cœur lui-même ;  
la longue revendication de la justice épuise l'amour  
qui pourtant lui a donné naissance.  
Dans la clameur où nous vivons,  
l'amour est impossible et la justice ne suffit pas.

C'est pourquoi l'Europe hait le jour  
et ne sait qu'opposer l'injustice à elle-même.  
Mais pour empêcher que la justice se racornisse,  
beau fruit orange qui ne contient qu'une pulpe amère et sèche,  
je redécouvrais qu'il fallait garder intactes en soi une fraîcheur,  
une source de joie, aimer le jour qui échappe à l'injustice,  
et retourner au combat avec cette lumière conquise...

Au milieu de l'hiver,  
j'apprenais enfin qu'il y avait en moi un été invincible.

**Albert  
Camus**







# Pascale Taelman

Avocate depuis plus de 30 ans, Pascale Taelman a fait de la défense des demandeurs d'asile son cheval de bataille. Pour l'ACAT, elle évoque les victoires et difficultés de son métier et dénonce la dégradation continue du système d'asile en France.

« On ne part pas de son pays pour le plaisir ! »

## Trente ans consacrés à défendre les demandeurs d'asile

Ça s'est fait un peu par hasard, encore que les hasards ne sont en général pas complètement des hasards. Initialement, je faisais surtout du droit pénal et, dans ce cadre, j'ai rencontré des demandeurs d'asile qui étaient en difficulté, qui étaient poursuivis en tant que « sans papiers » à l'époque où il y avait beaucoup de poursuites pénales contre eux. De fil en aiguille, sensibilisée par eux, je me suis intéressée au droit d'asile. Maintenant, ça représente une grande part de mes journées [...] Il se trouve que je suis née et que j'ai vécu toute mon enfance à l'étranger, en Uruguay, et que je suis donc sensibilisée à l'autre. J'ai des prédispositions, on va dire... Je voulais faire du droit pénal parce que c'est du droit des personnes, c'est du droit des gens les plus faibles, les plus vulnérables d'une certaine manière, et du droit pénal du quotidien. Je crois que, par ce biais-là aussi, j'ai été amenée à rencontrer des gens qui étaient finalement dans le même cadre de vie que les demandeurs d'asile. Il se trouve aussi que je parle l'espagnol et l'anglais par mon parcours personnel, ce qui facilite aussi le contact avec les étrangers. Je crois que tout ça s'imbrique et que ce n'est pas très facile de définir ce qui est le plus déterminant. Mais disons que c'est un droit qui m'a passionnée et que je m'y suis sentie bien. Pas toujours, mais voilà, j'ai continué [...] Ça fait 34 ans que je suis avocate et 30 ans que je plaide à la Cour Nationale du droit d'asile (CNDA).

## Des rencontres humaines fortes

Il y a des moments marquants dans les deux sens, aussi bien en termes de victoires qu'en termes de défaites. On va essayer de garder les positifs. Il y a des moments très forts. J'ai le souvenir d'avoir défendu un confrère pakistanais, plus exactement les enfants d'un confrère pakistanais, un avocat qui, lui, avait obtenu le statut [de réfugié] directement à l'OFPRA. Ses enfants majeurs en avaient été exclus parce qu'ils étaient majeurs et qu'on ne s'était pas posé beaucoup plus de questions que ça sur les incidences des persécutions subies par le père sur les enfants.

J'ai eu de grandes discussions avec ce confrère autour du dossier de ses fils et dans les échanges qu'on a eus, je l'ai reconnu comme avocat. C'était un monsieur de 70 ans, très digne, qui a fondu en larmes dans mon bureau parce que je le traitais comme un confrère et qu'il se voyait restituer la fonction qui avait été la sienne et qui lui avait valu son exil. On s'est retrouvés comme deux idiots à pleurer dans mon bureau parce que c'était évidemment extrêmement émouvant. En même temps, redonner leur dignité aux gens qui l'ont perdue pour des raisons qui les dépassent, il me semble que c'est extrêmement important. Et c'est vrai que le statut de réfugié reconnu à ses deux fils sauvait une deuxième fois ce père ; ça a été une très belle victoire humaine. Une relation s'est créée... Depuis, j'ai été invitée au mariage de son fils. Enfin, ce sont des petits détails, mais ce sont des petits détails qui font qu'on a envie de continuer quand on se casse la figure dans le dossier d'après. J'ai une autre histoire à vous raconter aussi, très belle : c'est un couple de Bangladais hindous, très humbles, très modestes, qui élevaient leur gamine de 10 ans. Ils ont obtenu le statut de réfugiés et, depuis, leur fille m'écrit tous les ans à Noël pour me dire ce qu'elle devient. Elle rêve de devenir médecin et elle est devenue déléguée des élèves de l'Assemblée nationale des élèves des écoles françaises. Ça aussi, c'est merveilleux.

## On ne part pas de son pays pour le plaisir

Il ressort de tous les récits qu'on ne part pas de son pays pour le plaisir. C'est toujours la première question que je me pose quand je rencontre les gens. Je regarde leur profil. Évidemment, vous avez des profils de « migrants type ». Vous avez des jeunes hommes qui n'ont pas d'avenir chez eux, qui sont dans la misère, qui partent, etc. Même dans ces cas-là, quand ils partent, ils ne partent pas pour le plaisir. Ils ne font pas un voyage touristique. Les façons dont ils arrivent jusqu'à nous laissent peu de place au plaisir, si je puis dire. Mais vous avez aussi des gens qui sont installés dans la vie, qui sont mariés, qui sont père de famille, qui ont un boulot, qui n'ont aucune raison liée à leur situation personnelle les obligeant à partir. Ils ne partent pas à l'autre bout du monde comme ça, sur un coup de tête un beau matin. Quand on a des profils de ce type, on ne peut que se dire qu'ils ont été obligés de partir. Après, il faut savoir pourquoi ils ont été obligés de partir, mais il y a mille raisons.

## Une politique de fragilisation continue du droit d'asile

Je dirais que malheureusement, globalement, on peut parler de dégradation. Pourquoi ? Parce qu'il y a 30 ans, on ne mélangeait pas encore complètement les notions d'immigration et les notions d'asile, qui sont différentes. On doit tout faire pour les dissocier. Il y a 30 ans, le droit d'asile n'était pas inclus dans un code général qui s'appelle le Code de l'entrée et du séjour des étrangers aujourd'hui. Le droit d'asile, c'était le droit d'asile. Le droit de l'immigration, c'était le droit de l'immigration. Avec les portes qui se sont fermées petit à petit au niveau du droit de l'immigration, on a de plus en plus considéré que les demandeurs d'asile étaient, pour leur grande majorité, des tricheurs qui essayaient de contourner la procédure d'immigration à travers une procédure d'asile qui ouvrait une petite porte, alors que les autres étaient fermées. À partir de là, on a vu très nettement la suspicion s'installer chez les juges, de plus en plus. Le bénéfice du doute profitait de moins en moins [aux demandeurs] et les procédures se sont durcies incontestablement ; on le constate vraiment. De ce point de vue-là, il y a une dégradation évidente. Il y a quelques améliorations, je dirais, sur les dernières années par rapport à la période intermédiaire. C'est notamment lié à l'intervention de la Cour européenne des droits de l'homme et aux directives européennes qui sont censées introduire des garanties supplémentaires dans les procédures d'asile. Maintenant, quant à leur effectivité en droit interne, c'est autre chose...

## Quel avenir pour le droit d'asile en France à l'heure de la réforme ?

Les issues de la concertation nationale sur la réforme de l'asile en France sont catastrophiques puisque celle-ci a été menée d'une manière un peu étrange : ni les demandeurs d'asile ni les avocats n'y ont été associés [...] Cette concertation aboutit à quoi ? Quel est son but ? L'accélération des procédures ? La rigidification d'un certain nombre de procédures ? Il est même suggéré un éclatement de la juridiction. Les avocats y sont stigmatisés

comme étant des empêcheurs de tourner en rond qui ralentissent tout pour le plaisir de s'en mettre plein les poches ! Donc, si on doit parler du rapport, il n'augure rien de bon. Maintenant, j'ose espérer que le projet de loi sera un peu éloigné de ce rapport, mais je ne sais rien de ce projet. Ce qui est sûr, c'est qu'on va être obligés d'intégrer un certain nombre de normes européennes liées aux directives. J'espère qu'on arrivera, par exemple, à ce que les avocats puissent enfin aller à l'OFPRA, forcer la porte de l'OFPRA qui nous est obstinément fermée depuis des années. Peut-être que ça permettra d'avoir moins de recours parce que plus de décisions favorables au niveau de l'OFPRA. Là, pour l'instant, on tire des plans sur la comète [...]

Ce qui est prioritaire, c'est de réintroduire une crédibilité à la parole du demandeur d'asile, de cesser de vouloir obstinément qu'il prouve l'impossible, de cesser la suspicion à un point que vous n' imaginez pas sur tout ce qu'il peut dire ou tout ce qu'il peut invoquer [...] En termes d'amélioration de la procédure, ce que je peux vous suggérer est complètement à contre-courant avec ce qu'on nous propose. On nous propose, et c'est vrai aussi pour d'autres matières que le droit d'asile, d'accélérer la rentabilité [...] Il n'y a que le nombre de décisions rendues qui compte [...] alors qu'on est dans une matière où c'est complètement aberrant ! La vie des gens mérite quand même qu'on y passe un petit peu de temps. Or, non, il faut rentabiliser et c'est délirant !

## Le rôle des associations est essentiel : « continuez ! »

Le rôle des associations qui soutiennent et accompagnent les demandeurs d'asile est essentiel. D'abord, parce que cela donne la possibilité d'accéder à des demandeurs d'asile qui n'accèdent pas à d'autres structures, à des avocats. Les associations peuvent les conseiller, les diriger, etc. Et puis, je pense que vous avez aussi une grande mission de vulgarisation par rapport au citoyen lambda. Et c'est énorme. Continuez, continuez, continuez ! ●



# Biram Dah Abeid

## Un destin voué au combat

Mon engagement a été le processus de ma vie du début jusqu'à maintenant ; c'est ma destinée qui découle de l'histoire de mon père, de ma grand-mère, de ce qui est advenu autour de moi, à mon entourage, à ma communauté. Mon histoire résulte du contexte social économique, culturel et religieux dans lequel j'ai grandi, mais aussi des relations avec les gens autour de moi, de mon statut de naissance, qui détermine mon rapport avec le pouvoir du moment ; cette prise de conscience culminait lors du serment, fait à mon père, de toujours me dresser contre l'esclavage et toute autre forme d'injustice en tout lieu et circonstance.

Quant aux étapes clefs de ce cheminement, elles commencent avec la sédentarisation de ma famille au cours des grandes sécheresses qui ont décimé les troupeaux et accéléré l'aridité des terres du sud-ouest mauritanien, au milieu des années 70. S'ensuivra, conséquence logique, mon entrée à l'école moderne ; pour mon père, Dah Abeid, son avant-dernier enfant, membre d'une nombreuse fratrie, devait acquérir des connaissances livresques pour pouvoir rejoindre ou incarner une contestation intellectuelle et religieuse de l'esclavage. En effet, mon père s'est toujours senti désarmé et limité parce que sa détraction de l'esclavage et ses corollaires se sont toujours limités à l'action physique matérielle et à l'attitude psychologique de refus, de rejet. Une autre étape importante a été ma rupture avec les activités professionnelles, en 2001, pour me consacrer aux recherches et études supérieures sur les questions de l'esclavage et du racisme dans ma société et au sein des

Fondateur de l'Initiative de résurgence du mouvement abolitionniste (IRA Mauritanie) et lui-même descendant d'esclaves, Biram Dah Abeid lutte sans relâche contre l'esclavage et le racisme dont sont victimes les membres de la communauté haratine en Mauritanie. Plusieurs fois emprisonné par les autorités de son pays et récompensé, en 2013, par le Prix des droits de l'homme des Nations unies, son combat est une leçon de courage et d'abnégation.



# « L'ACAT et nous procédons de la même conscience de l'engagement »

groupes similaires. L'autre étape décisive a été la création de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA) dont je suis l'un des principaux dirigeants depuis octobre 2008. L'étape cruciale pour la suite de ce combat était la destruction volontaire publique et symbolique, par le feu, des codes d'esclavage mauritaniens, instruments de domination multiséculaire non réformables car réfractaires à toutes les normes internationales du droit et contraires à l'esprit et à la lettre des commandements et principes de la religion musulmane. Ces livres que j'ai brûlés étaient élevés, par l'État et les groupes dominants de mon pays, au niveau du sacré inviolable.

## **Une lutte récompensée par des avancées significatives...**

Je pense, à juste titre, que l'IRA, moi-même et chacun de mes compagnons avons été à l'origine d'une évolution nette, claire et positive de la problématique de l'esclavage et des autres thèmes des droits humains qui continuent à réifier les rapports socio-économiques et culturels en Mauritanie. Notre action a donc présidé à une prise de conscience de la part des citoyens, des couches opprimées et des pouvoirs publics ; cela s'est manifesté par la subversion des tabous, des dogmes et des idées reçues qui arrimaient les uns et les autres aux pratiques esclavagistes par le mode de vie et la résignation. Notre action a amené l'État à édicter des lois, à ratifier des conventions et à mettre en prison de présumés esclavagistes. Nous avons poussé l'État à s'approcher des victimes de l'exclusion raciale, à les écouter, à admettre leur existence et leur désir d'émancipation. Nous avons mis la Mauritanie, par notre action minutieuse et nos coups d'éclat, sous les projecteurs de l'opinion. Nous avons pu convaincre, par notre activisme et notre discours, la communauté internationale qui a fait de nous l'organisation la plus primée de la sous-région ; en atteste notre dernière distinction : le prix des Nations unies pour la cause des droits de l'homme qui nous a été décerné le 10 décembre 2013.

Nos accomplissements, si accomplissements il y a, sont le don et les capacités morales, psychologiques et mentales qui nous ont permis de passer le cap de la corruptibilité, de la sujétion, de la peur et de l'intimidation. En cela se cristallise notre différence avec nos devanciers dans les mouvements et les courants de toutes les luttes mauritaniennes ; non sans avoir tenté de créer un courant indomptable et pour le changement, ils ont fini par plier l'échine, par se renier et se servir du gâteau infamant de la gouvernance contre les humbles. À quelques très rares personnalités des Justes qui ont choisi l'exil ou une quasi-capitulation, IRA et ceux qui la forment payent le prix lourd de la résistance locale dans un environnement d'inimitié viscérale de la part de l'État Mauritanien, d'appareils sécuritaires, de la classe politique, du clergé et de tous les autres bataillons et compartiments claniques, tribaux, esclavagistes racistes et mafieux dans le pays.

## **...et marquée par des souvenirs indélébiles**

Quant à la mémoire, je me permets de dire que je garde des souvenirs indélébiles et inoubliables de certains grands moments et de certaines heures dramatiques qui ont jalonné ce combat jusqu'à nos jours. Je pourrais citer, sans être exhaustif, les scènes de torture dans les cachots insalubres, les temps difficiles passés derrière les barreaux ou les épreuves solennelles de confrontation entre les forces du mal et ceux qui représentent le bien. Je veux dire entre, d'une part, les juges mauritaniens, tous arabo-berbères, représentant la communauté dominante et supérieure et, de l'autre, nous, Haratins esclaves et descendants d'esclaves, mis en cage dans le box des accusés pour avoir dénoncé notre malheur, l'esclavage et le racisme, et tenté de nous en libérer au nom des lois universelles et divines ; celles qui énoncent et décrètent les droits inaliénables de la personne humaine.

Je me souviens aussi et quelle belle remémoration ! de l'ampleur de la mobilisation et de la solidarité de larges franges de notre peuple, opprimé par le racisme et



l'esclavage, qui se sont levées, chaque fois, pour notre soutien sans tenir compte de la répression. Des regrets, je n'en ai pas connaissance, ni dans les actes que j'ai posés ni dans les pensées que j'ai conçues ou exprimées, encore moins dans les choix et stratégies adoptés. Ce que j'ai regretté et regretté amplement, c'est l'anonymat que m'a arraché la notoriété : je regrette la vie et l'intimité d'une personne anonyme, une personne qui longe les avenues, musarde entre les rues, se promène à la plage, se déplace en ville et en campagne et rend visite à des personnes chères sans attirer aucune attention, sans occasionner aucun attroupement, aucune curiosité. Ce mode de vie édénique, je dirai cet hédonisme de la simplicité, m'en voici à jamais privé à cause de mon parcours militant.

### **La fondation d'un État de droit en Mauritanie : un chemin pavé d'obstacles**

En ce moment, les enjeux de notre cause se situent au niveau – élémentaire de la fondation en Mauritanie d'un État de droit adoptant une vision égalitaire moderniste et universaliste de l'Islam. Pour parvenir à cet objectif, il faudrait une purge dans la structure sociale et sa stratification qui établit des distinctions entre les personnes, les citoyens, dans la jouissance de droits et l'exercice des devoirs suivant la règle, non dite, d'inégalité de naissance. L'enjeu consiste à réinventer puis adopter un mode de promotion sociale mu par la rationalité de la compétence et du mérite. Il est évident qu'une telle ambition présuppose un mode d'alternance politique moins fruste que le putsch ou la jacquerie ; il s'agit de la dévolution du pouvoir dans une démocratie pluraliste où chaque personne dispose d'un suffrage pour élire et du droit de se faire élire. L'enjeu, enfin, c'est le droit à la propriété foncière, la faculté de posséder le sol par des centaines de milliers d'esclaves, leur aspiration à la liberté, à l'égalité, à l'éducation, à l'intégrité de leur corps. Bref, il convient de faire entrer la Mauritanie dans le monde moderne en lui administrant, d'un seul coup de trique, un siècle de Lumières, en somme une révolution à dose saturée dans le domaine du droit de travail et du respect de la dignité des gens.

Quant aux principaux défis à relever, ce sont, tout d'abord, les démarches et les moyens moraux et intellectuels à mettre en œuvre pour amener la minorité arabo-berbère, qui a bâti son pouvoir en Mauritanie, son mode de vie, ses dogmes, son code d'honneur, sa richesse et son opulence sur les pratiques d'esclavage et de racisme envers

les noirs, à se repentir et accepter la restauration du droit de la majorité à la liberté, à l'égalité et à la citoyenneté. Pour l'instant, cette minorité aveuglée par sa toute-puissance n'est pas prête de consentir le sacrifice de l'humilité refondatrice.


Le grand défi est donc de faire prendre à la fatalité démographique, à la fatalité démocratique et à la fatalité de l'histoire, un chemin autre que la confrontation et la violence indicibles pour l'aboutissement du projet de l'État de droit. Croyez-moi, nous ne sommes pas obligés de recourir à l'insurrection généralisée pour imposer nos droits ; le monde change et la persuasion vertueuse y devient plus audible, plus efficiente aussi.

D'autre part, les obstacles sont nombreux sur le chemin du processus que je viens d'explicitier. L'un des premiers réside dans le niveau de dopage et d'enivrement qui caractérise l'élite arabo-berbère dominante : aveuglée par ses privilèges exorbitants, elle en jouit et dédaigne le feu qui couve derrière les frustrations et rancœurs de plus de 80 % de la population. Cette masse silencieuse vit, depuis des siècles et jusqu'à nos jours, sous le joug d'un racisme domestique et d'un esclavage traditionnel et moderne toujours justifié et légitimé au nom de la religion. Cet avilissement, et bien d'autres discriminations et stigmatisations induites, a fini par développer, parmi les opprimés, un atavisme de la défaite par anticipation. La pensée de la dissidence radicale n'a jamais dépassé, chez les esclaves et leur progéniture, le niveau de la velléité : les descendants des maîtres ne voient que cet effet et y perçoivent l'attestation perpétuelle de leur pouvoir. La violence résultera d'un tel défaut de discernement.

### **Une même conscience de l'engagement**

Je dirais aux membres de l'ACAT que la foi en Dieu unique sert bien à quelque chose, en premier à la sympathie à l'endroit des humbles, qui est le début de la solidarité dans « l'espèce humaine », pour reprendre le titre de Robert Antelme, le témoin talentueux de la Shoah. La foi en Dieu, l'échange des idées et la confrontation des expériences permettent à l'homme à ne plus se concevoir comme entité atomisée au milieu du monde mais l'enracinent dans l'universalité de sa condition. L'ACAT et nous procédons de la même conscience de l'engagement. ♦





On l'appelle la « Madame Peine de Mort » de l'ACAT. Militante infatigable, Bernadette Forhan bataille depuis 30 ans avec son époux pour que cessent une fois pour toutes les exécutions capitales, partout où elles continuent de se produire dans le monde. Elle nous fait part avec passion du combat de sa vie.

**Bernadette  
Forhan**



## « Cet homme est mon frère en humanité »

### 28 novembre 1972, exécution de Buffet et Bontems : le déclencheur

Mon intérêt pour l'abolition de la peine de mort est arrivé de façon très brutale. J'étais déjà abolitionniste, mais comme ça, sans trop me poser de questions. Le déclic, je peux le dater précisément, c'est le 28 novembre 1972. C'est l'exécution Buffet et Bontems à la prison de la Santé à Paris. Je me lève le matin, je m'occupe de mon gamin j'étais enceinte du deuxième, j'allume le poste de radio et j'entends qu'on avait, dans la cour de la prison de la Santé, ce jour-là, à Paris, dans ma ville, là où j'habitais, coupé la tête à deux hommes. Là, d'un seul coup, se rendre compte que, dans un pays qui se dit « pays des droits de l'homme », on continue à décapiter des gens comme aux sombres heures de la Révolution ou de l'épuration de la guerre, c'est choquant. C'est à partir de là que j'ai commencé à me poser des questions et que je me suis dit : « Ce n'est pas possible. Pas dans un pays comme la France. Après tout ce qui a été vécu, on ne peut pas continuer comme ça. On a dépassé le Moyen Âge, on a dépassé la Révolution, les Lumières, la Déclaration des droits de l'homme. Et continuer comme ça, en catimini, aux petites heures, à décapiter des gens, ça n'est pas possible ». Quelqu'un comme Robert Badinter a aussi été un déclencheur absolument remarquable. Son livre *L'exécution* a été quelque chose d'énorme pour moi.

J'ai adhéré à l'ACAT avec mon mari. On milite en couple depuis 1984. Les origines de cet engagement viennent déjà de mes parents on peut dire que je suis tombée dans la marmite du militantisme toute petite [...] On a donc commencé des réunions de groupe locales et, comme toujours dans ces cas-là, on a été pris dans le circuit, l'équipe

d'animation régionale, etc. On a été membres du comité directeur. J'ai été membre du bureau et maintenant, je suis responsable de la thématique « peine de mort dans le monde » pour l'ACAT-France.

### La foi comme moteur

Il y a tellement de raisons d'abolir [...] mais moi, en tant que chrétienne, il y a autre chose qui me fait militer pour l'abolition. Il est bien dit, dans la Genèse, que Dieu a fait l'homme à son image. Cela justifie notre opposition à la torture parce que torturer un homme, c'est défigurer Dieu. Mais en même temps, la peine de mort, c'est se prendre pour Dieu. Dans la Genèse, on nous raconte bien l'histoire de Caïn et Abel [...] Dieu a pardonné, a protégé, si je puis me permettre ce terme, a « protégé » l'assassin. Et moi, je suis quoi là pour juger de qui doit vivre et de qui doit mourir ? Quelque part, je n'en ai pas le droit, je ne suis pas Dieu. Et cet homme, qui est peut-être un assassin, c'est mon frère en humanité. C'est aussi mon frère en divinité puisque c'est un enfant de Dieu. Et sur le plan strictement humain, il y a aussi le fait qu'on ne peut pas réduire un être humain à un acte à un moment donné.

### Trente années de rencontres et de moments gravés dans la mémoire

Je n'ai pas vu passer ces 30 années [...] Avec des moments inoubliables, des moments qu'on aurait voulu meilleurs. Lorsqu'on a fait partie du petit groupe qui a mis en route, avec d'autres associations, le premier congrès mondial contre la peine de mort en 2001 à Strasbourg, j'ai l'impression que c'était hier. Rencontrer Philippe Maurice<sup>1</sup>, le dernier condamné à mort français [...] ou quelqu'un comme Antoinette Chahine<sup>2</sup> pour laquelle on a écrit et qui dit : « Ah, l'ACAT ! », qui nous serre dans ses bras, ce sont des souvenirs énormes. Aller à une réunion de l'assemblée générale de la coalition mondiale à Casablanca, voir un grand et bel homme qui nous voit et dit : « Vous êtes l'ACAT ! C'est grâce à vous que j'ai survécu pendant mes années de bagne, grâce aux correspondances que l'ACAT... » On écrit pendant des années à des prisonniers, à des condamnés à mort et on n'a pas de réponse [...] On en a une tous les trois ou quatre ans. Quand, d'un seul coup, on rencontre ces témoins, ce sont des moments qui restent gravés dans la mémoire. Je crois que, pour tous les membres de l'ACAT, la rencontre des témoins est quelque

chose de fondamental. Et je dois dire que ça booste, parce qu'à partir de là, on repart pour un tour !

À côté de ça, il y a tous les moments de désespoir. Il y a les moments très forts aussi sur le plan émotionnel. Je repense en particulier à ce 24 mars 2010 où on a manifesté à la Concorde le soir contre l'exécution de Hank Skinner. On était dans l'attente [...] On s'est quittés à la Concorde avec tous une énorme boule dans la gorge en se demandant si on allait avoir des nouvelles. Moi, je suis rentrée chez moi, je n'ai pas pu aller me coucher. Et, d'un seul coup, j'ai vu arriver le sursis, mais c'était une demi-heure, 45 minutes avant l'heure fatidique. Il avait un sursis et on allait pouvoir recommencer la bataille. Et ça, ce sont des moments qui restent imprimés. De même que pour Troy Davis, on a manifesté aussi. Et puis là, par contre, là, je suis allée me coucher parce qu'on n'avait toujours pas de nouvelles. Il y a eu un sursis de cinq heures, le temps qu'ils débattent pour, finalement, quand même l'exécuter. On ne peut pas laisser faire des choses comme ça. La vie dans les couloirs de la mort, l'isolement, le confinement, ce n'est pas humain. Ce n'est pas seulement la mise à mort qui est inhumaine. De toute façon, il n'y a pas de mise à mort « propre », « humaine », ça n'existe pas [...] Alors, on va me dire : « Oui, mais ce sont des assassins... » Oui, mais ce n'est parce qu'eux ont été inhumains à un moment donné qu'on va programmer l'inhumanité d'une société. Donc, il faut continuer à se battre là-dessus.

### Le défi : abolir la peine de mort avant tout dans les esprits

Il y a, bien sûr, le problème de l'abolition en droit [...] On y arrive parce que, maintenant, une majorité de pays a aboli la peine de mort en droit. Il y en a qui l'ont abolie plus ou moins dans les faits. Ça fait plus de 10 ans qu'il n'y a pas d'exécution. Là, il y a encore des discussions au Maroc. On continue à condamner à mort, mais on n'exécute plus. Le plus important, c'est d'abolir la peine de mort dans les têtes. On a un travail d'information à faire et un travail de formation et d'éducation pour que ce soit bien clair dans la tête de tout le monde [...] D'une part, ça n'a jamais ramené la vie d'une victime. Ça ne fait que mettre une autre famille dans la douleur et dans le deuil. Ça ne rend pas les pays plus sûrs, ça n'empêche pas les attentats [...] Et en tant que chrétien, on peut quand même parler de la conversion et de la rédemption. Ça ne permet pas à la personne

de changer, de prendre conscience de la gravité de son acte. Donc, je pense qu'on a toujours du travail, même en France, même dans un pays abolitionniste. Alors, c'est vrai que, souvent, on me dit : « Oui, mais la France a aboli, ça y est, c'est bon, on est tranquille ». Et bien non, parce qu'il y a encore des gens qui vont, à chaque fait divers un peu sinistre, commencer à dire : « Il faut rétablir la peine de mort, etc. » La France ne peut pas rétablir la peine de mort puisqu'elle a ratifié des conventions internationales. Ça, les gens ne le savent pas et un certain nombre de députés, qui disent qu'on peut rétablir, racontent des mensonges parce que, eux, en tant que législateurs, savent pertinemment qu'on ne peut pas revenir en arrière [...] Notre boulot à l'ACAT, c'est de dire : « Attention ! Ce qu'ils vous racontent, ce n'est pas vrai. » Il faut que nous, nous soyons armés pour la discussion avec les partisans de la peine de mort pour pouvoir amener les gens à se poser des vraies questions pour finir, eux aussi, par être clairs dans leur tête.

Et puis, il faut qu'on mette la pression sur le Vatican pour que le catéchisme universel soit clairement opposé à la peine de mort. On sait bien que les différents papes qui se sont succédés, que ce soit Jean-Paul II, Benoît XVI et François maintenant, sont contre la peine de mort. Mais il faudrait que ce soit clairement écrit afin que l'on ne puisse, en aucun cas, justifier le recours à la peine de mort. De la même manière que l'on dit clairement qu'en aucun cas, on ne peut recourir à la torture. Il y a des fondamentaux, un socle sur lequel on ne peut pas négocier.

### « La patience est un arbre aux racines amères, mais aux fruits délicieux »

À l'assemblée générale, on a parlé de « La vision de l'ACAT à 10 ans ». Très franchement, mon vœu le plus profond serait qu'on n'ait pas besoin de fêter les 50 ans de l'ACAT. Si, dans dix ans, il n'y avait plus de torture et que l'on ait vraiment réussi à faire appliquer les conventions internationales, qu'il n'y ait plus de peine de mort, qu'on ait réussi à changer les mentalités [...] Il y a tellement de chrétiens de par le monde, si tous les chrétiens s'investissaient vraiment et appliquaient vraiment le message du Christ, et bien, dans 10 ans, il n'y aurait plus d'ACAT. Ça, c'est vraiment mon vœu.

Donc, il faut que les militants de l'ACAT continuent à poser des actes, à poser des paroles, qu'ils n'aient pas peur de passer pour ringards [...] J'avoue que je peux quitter des tas de choses, j'arrive en fin de mandat de certains autres

engagements, mais à chaque fois, je dis : « Mon premier engagement, c'est l'ACAT ». J'y tiens d'autant plus que c'est un mouvement œcuménique. Et là, on a une vraie parole à porter à toutes les communautés chrétiennes, toutes sans exception. À partir du moment où elles se revendiquent comme chrétiennes, ça veut dire qu'elles font leur le message du Christ. C'est ça qui fait la force du combat.

J'avais eu l'occasion, à l'époque, de faire un petit article pour le *Courrier* que j'avais intitulé *Éloge de la patience*. Je pars du principe que les deux vertus fondamentales du bon militant acatien, c'est la persévérance et la patience. J'avais terminé ce papier par un petit proverbe arabe qui dit que la patience est un arbre aux racines amères, mais aux fruits délicieux. Et c'est vrai que quand on rencontre des gens pour lesquels on est intervenu, les fruits sont magnifiques. Ils sont plus que délicieux, ils sont vraiment magnifiques. ●

1. Condamné à mort par la Cour d'assises de Paris en 1980 pour le meurtre d'un policier, Philippe Maurice est le dernier condamné à mort en France. Sa peine a été commuée en réclusion criminelle à perpétuité en 1981.
2. En 1994, alors qu'elle est étudiante à la faculté de Beyrouth, Antoinette Chahine est accusée d'avoir participé au meurtre d'un prêtre. Condamnée à mort en 1997, sa peine est commuée en réclusion criminelle à perpétuité. Après avoir bénéficié d'une campagne mondiale de soutien et au terme de cinq ans d'emprisonnement et de torture, elle est finalement acquittée en 1999. Il s'agit de l'une des plus fameuses militantes pour l'abolition de la peine de mort.





# Louis Joinet

Éducateur de rue au cours des années 50, principal artisan de la Convention contre les disparitions forcées, membre fondateur du Syndicat de la magistrature, conseiller pour les droits de l'homme à Matignon puis à l'Élysée, instituteur... Louis Joinet est un personnage atypique dans le paysage institutionnel des droits de l'homme. Ce véritable touche-à-tout, animé par un authentique sens de l'engagement, revient pour nous sur une vie de combat.

### Parcours d'un « ubiquiste »

Je viens de province, de la petite ville de Nevers, et j'arrive à Paris pour faire mes études de droit ; je voulais être avocat. Mes parents n'avaient pas les moyens, ils étaient épiciers. J'ai donc dû travailler pour faire mes études. J'ai trouvé un travail de pion dans un collège privé et ça m'a passionné parce qu'il s'agissait, pour beaucoup, d'enfants délaissés. Je suis devenu, sans m'en rendre compte, plutôt éducateur que surveillant et j'ai abandonné mes études.

Et puis, le hasard de la vie a fait que j'ai croisé un jour, à la fac de droit, un psychiatre, Hubert Flavigny un de mes pères spirituels qui était venu faire une conférence. Le titre, était « Éducateur de rue. Pourquoi pas ? ». J'y étais. J'ai parlé avec lui à la fin et j'ai décidé de devenir éducateur de rue. Et là, j'ai commencé à connaître ce qu'était la misère, les gens qui n'ont pas de culture, qui ne savent pas lire, qui sont paumés. Et je me suis engagé très fort avec Germaine, mon épouse. Je vivais dans la rue avec les bandes, ce qui est une expérience extraordinaire pour un futur magistrat, bien que je ne savais pas encore que je le serai un jour. C'était très violent [...] Mais quand vous arrivez à avoir leur confiance, c'est extraordinaire

ce qu'on peut arriver à faire. Mais je ne me doutais pas à l'époque, que je m'engagerai plus tard dans la défense des droits de l'homme.

Le second hasard, c'est qu'en rentrant de la guerre d'Algérie, qui a été terrible pour moi, j'ai croisé Stéphane Hessel. On s'est lié d'amitié. C'est lui qui s'est arrangé pour que je sois élu expert indépendant à la sous-commission droits de l'homme de l'ONU où là, on s'engage vraiment. Je regrette beaucoup qu'il nous ait quittés, mais son héritage reste. C'est à partir de là que, vraiment, mon combat pour les droits de l'homme a commencé. Petit à petit, j'ai présidé la commission d'enquête sur la détention arbitraire dans le monde [...] Et là, j'ai vécu des moments étonnants. Je me souviens au Bahreïn, avant que la situation redvienne, hélas, ce qu'elle est de nouveau, on avait réussi à faire libérer la totalité des prisonniers politiques. Il fallu deux ans et demi de négociations. Nous avons fait aussi les premières visites de camps de rééducation en Chine, notamment au Tibet où j'ai des souvenirs terribles de la prison de Lhassa.

Je me suis engagé parallèlement dans beaucoup d'autres domaines, notamment dans celui de la prévention des risques en toxicomanie [...] J'ai, par ailleurs, toujours eu des responsabilités dans les domaines du théâtre de rue et du cirque. [...]. D'où le surnom « d'ubiquiste » que m'avaient donné certains magistrats de la Cour de cassation !

# « Je préfère me battre auprès des gens qui, eux, changent la vie au quotidien »

## L'adoption de la Convention contre les disparitions forcées : l'aboutissement de 20 ans de combat

Pour moi, ce fut une aventure incroyable qui a duré 20 ans. J'ai commencé ma carrière de magistrat comme auditeur de justice auprès d'un juge formidable, le juge Zollinger. Je suis affecté à son cabinet le jeudi et, le vendredi, le leader marocain Ben Barka est enlevé par la police française. C'est une affaire énorme, une affaire d'État. J'ai donc une sensibilité particulière quant aux disparitions puisque, quand j'ai été amené à m'occuper des disparitions forcées à l'ONU, j'ai compris que l'un des plus importants cas de disparition forcée a été commis par la France. On ne l'a toujours pas retrouvé, un juge enquête toujours.

Le moment de l'adoption de la convention a été un moment émouvant. Il y a eu une tension incroyable parce qu'on pensait que cela allait échouer. Il faut savoir qu'à l'ONU, vous avez votre nom sur une petite pancarte et si vous la dressez, cela veut dire que vous demandez la parole. Alors le jour de l'adoption, tout le monde fixait avec anxiété les pancartes avec l'espoir qu'aucune ne serait levée. Or nous nous apercevons que, le Russe d'un côté, l'Américain de l'autre, s'apprêtent à lever leur pancarte. Mais ni l'un ni l'autre ne voulait la lever en premier parce qu'on sait que celui qui la lèverait en premier serait considéré comme un saboteur ! Ils étaient tous les deux contre mais ils espéraient que ça serait l'autre qui lèverait la pancarte en premier... Et puis, finalement, après s'être regardés en chiens de faïence, aucun ne la leva et... le président de séance, abattit son marteau, et dit : « Adopté » ! Et là, il y a eu une scène extraordinaire j'ai même

vu un État pleurer : la déléguée de l'Égypte a fondu en larmes de joie ! Il y eu un témoignage formidable de Marta Vasquez, la présidente de l'Association des mères de la place de Mai. L'interprète, éclatant en sanglots n'a pas pu finir de traduire... Et il y a eu aussi un moment magique. J'avais toujours mon accordéon à l'ONU, pour jouer et surtout m'entraîner le soir, et l'assistante de l'Ambassadeur Kessedjian, qui présidait la séance, lui dit : « Monsieur Joinet a son accordéon. Est-ce qu'il pourrait nous jouer le tango de l'ONU qu'il a composé ? ». Il a dit oui et alors là, ce fut un moment extraordinaire. Je ne savais pas qu'à ce moment là Radio France Internationale, qui couvrait la session, interviewait brièvement le président. Du coup, mon tango servit de musique de fond pendant toute l'émission. Vous voyez, il y a des souvenirs tragiques mais il y a aussi des moments bénis. Celui-là en est un formidable.

## Des visages qui restent à jamais gravés en mémoire

Il y a tout d'abord la personne à qui j'ai dédié mon livre<sup>1</sup>, Norma Scopise, qui est une disparue du Plan Condor. Nous étions en 1976. Rentrant de mission on me demande d'être rapporteur pour un tribunal d'opinion, le tribunal Russel, qui tenait une session sur les pays du Cône Sud et le Brésil, notamment sur l'Uruguay. Je trouve deux témoins exemplaires, que je connaissais de renommée, dont Norma Scopise, une jeune militante Tupamaros dont le mari avait été assassiné devant elle. Elle avait été affreusement torturée et était exilée en Argentine. Je décide de lui demander d'accepter de témoigner. On avait prévu de filmer son témoignage à Paris, de le flouter et d'anonymiser son nom. Après 10 minutes de

ournage, elle craque et refuse de continuer. Elle s'isole et revient en nous disant : « Je veux témoigner à visage découvert parce que, sinon, je fais le jeu de la répression ». Elle nous expliqua que ce qui était terrible en Uruguay, c'est qu'ils torturaient même sans nécessité de renseignement, pour faire pression sur le peuple. et dit : « Non, sinon j'ai l'impression d'emmenager ma prison dans ma tête, donc je veux témoigner publiquement ». Et elle a témoigné à visage découvert devant le Tribunal Russel... Il y avait un silence incroyable dans la salle, c'était extraordinaire d'émotion. Je l'ai raccompagnée à son hôtel et je lui ai dit : « Tu as pris un risque énorme. Tu aurais dû m'écouter et ne pas témoigner publiquement. Elle m'a répondu : C'est ma décision ». Quelques mois après, j'appris qu'un soir, elle était dans son appartement, au quatrième étage de son immeuble, quand elle a vu l'armée encercler la maison. Elle a compris que c'était pour l'arrêter et s'est jetée par la fenêtre. Elle me l'avait dit quand je l'avais raccompagnée : « S'ils viennent m'arrêter, je prie le ciel de pouvoir me supprimer avant qu'ils ne me torturent ». Et elle s'est manquée. J'ai su par des témoignages de voisins qu'elle était quasi désarticulée et qu'elle avait été emmenée dans une ambulance civile vers un hôpital militaire puis je n'ai plus eu de nouvelles. Un jour, un militaire est venu voir la famille et a voulu, contre argent, monnayer des nouvelles mais sans vérifiable preuve. Il est revenu plus tard avec un petit mot : « Papa, todo bien », « Papa, tout va bien ». On était à peu près certain que c'était son écriture, mais nous n'avons jamais su ce qu'elle était devenue. C'est pour ça que je lui ai dédié mon livre tant ce drame m'a marqué, me sentant un peu responsable de sa disparition.

Autre souvenir marquant : je visitais la prison de Lhasa, au Tibet [...] Le directeur de la prison, croyant bien faire, avait décidé de nous montrer l'atelier de tissage comme lieu de détention modèle. Y étaient détenus essentiellement des moines bouddhistes. Les touristes ne se rendent pas compte que ce sont des prisonniers politiques qui les fabriquent. J'arrivais derrière un jeune moine très appliqué qui subitement se lève et crie : « Vive le dalaï-lama ! ». Il y avait le directeur des affaires internationales du ministère des Affaires étrangères qui étaient venus de la capitale.

Alors, vous imaginez, tout le monde le ceinture ! Je me suis efforcé de calmer le jeu et me suis assuré que le directeur acceptait de se constituer garant du fait qu'il ne lui arriverait rien... Cela n'a duré que quelques secondes, mais quel incroyable courage !

## Être toujours au service de l'opprimé

J'ai vécu une guerre d'Algérie terrible, j'ai tué, ça m'a marqué à vie et j'éprouve le besoin d'être toujours au service de l'opprimé. Mais comme disait Stéphane Hessel : « Il ne faut pas tu oublier que le but final, c'est évidemment de soutenir l'opprimé, mais surtout de faire évoluer l'opresseur ». Et ça, ce n'est pas facile. C'est ce qui me passionne le plus.

C'est valable dans tous les cas, que ce soit dans ceux de violences intrafamiliales, dans les violences des États. Tout pouvoir vous pousse à la domination. C'est pour ça que j'ai toujours refusé les postes à responsabilités dans l'appareil d'État. Je suis un homme de conseil [...] Le pouvoir vous rend dominant au mieux et dominateur au pire. Et puis, une fois que vous êtes élu, la première priorité, c'est d'être réélu, alors ce sont des compromis qui peuvent friser la compromission.... C'est pourquoi je préfère me battre auprès des gens qui, eux, changent la vie quotidienne. Comme vous à l'ACAT qui menez une action formidable contre la torture.

Ce que j'apprécie énormément dans l'ACAT, ce sont d'abord l'engagement de ses militants. Je me souviens que du temps de la dictature en Argentine Jeanne Dupouy était de toutes les manifs devant l'Ambassade. Je l'appelais « sainte Jeanne ».

L'ACAT a joué un rôle un rôle historique et continua à le jouer parce que la torture prend d'autres formes maintenant et c'est donc un mal difficile à éradiquer. L'ACAT et l'OMCT sont les deux organisations, à ma connaissance, qui ont donné une priorité à la lutte contre la torture. Alors, continuez, continuez, continuez ! ●

1. *Mes raisons d'État : mémoires d'un épris de justice*  
Éditions la Découverte, 2013







# Louis Heuveline

Membre de l'ACAT depuis 1994, Louis Heuveline est intervenu dans plus de 2 000 classes pour sensibiliser les jeunes au phénomène tortionnaire et faire connaître notre combat. Il nous parle avec enthousiasme de son action au quotidien et de l'importance de transmettre notre engagement.

## Plus de 250 groupes jeunes créés en 16 ans !

J'ai connu l'ACAT en 1994, il y a 20 ans, à Caen. J'ai participé à une manifestation organisée pour les 20 ans de l'Acac, que je ne connaissais guère à l'époque, et j'ai été enthousiasmé par l'ambiance et par une méthode d'action qui est à la portée de beaucoup. Pour moi, torturer, humilier un être humain sans défense dans le seul but de faire taire les opposants qui dénoncent la corruption et la tyrannie des dirigeants, est une chose terrible et monstrueuse. Je pense que tous les êtres humains devraient être respectés dans leur dignité et devraient avoir le droit de pratiquer la religion de leur choix, de changer de religion et de s'exprimer librement. En temps que chrétien, je souhaite que tous les hommes et femmes puissent vivre libres, heureux et en paix. Je crois que l'on peut tous faire avancer les choses en s'engageant à l'ACAT ou dans d'autres ONG de défense des droits de l'homme.

Je me suis dit que je pourrais faire progresser ce combat en faisant partie de cette organisation. À cette époque, en plus de mon travail, j'étais adjoint au maire de ma commune (7 000 habitants) et je n'avais pas du tout le temps de faire autre chose.

Aux élections de 1995, j'ai décidé d'arrêter (j'avais fait trois mandats, c'était suffisant) et, en septembre 1995, j'ai créé un groupe ACAT à La Ferté-Macé. Au départ, nous étions 12, aujourd'hui nous sommes 25. Je suis parti à la retraite en septembre 1998 et, en novembre, je commençais à aller dans les écoles : 52 classes la première année.

Je contactais les chefs d'établissements en leur proposant de les rencontrer. Environ trois fois sur quatre, j'obtenais une réponse positive. Au début, je n'intervenais pas du tout comme maintenant, je passais un DVD. Au fil du temps, j'ai appris le métier. Chaque année, le nombre de classes a augmenté pour atteindre 202 au bout de 10 ans. Depuis le nombre diminue car je commence à fatiguer... À ce jour, je suis intervenu dans 2 116 classes. Nous avons créé le premier groupe jeunes en l'an 2000, puis sept groupes l'année suivante puis 10, 15... Depuis, nous sommes à une vingtaine de groupes chaque année, ce qui fait au total un peu plus de 250 groupes.

### **Dépendons notre énergie à ce que les choses aillent mieux**

J'interviens dans les établissements scolaires depuis 16 ans avec toujours autant d'enthousiasme et de bonheur. Lors des interventions, je leur pose d'abord quelques questions : qu'est-ce qu'un pays démocratique, combien y a-t-il de démocraties dans le monde, combien de pays pratiquent, selon eux, la torture etc. Les jeunes lisent des articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme et nous en discutons ensemble. Je prends des exemples de personnes emprisonnées et torturées à cause de leurs idées et je leur pose la question suivante : « Est-ce que nous, ici, nous pouvons faire quelque chose pour participer à leur libération ? » Ils répondent souvent non, mais de temps en temps, certains disent : « On peut écrire des lettres » ou « Non, ça ne sert à rien ». Je leur explique donc que cela sert à quelque chose s'ils sont beaucoup à écrire. Je leur raconte des témoignages de personnes libérées grâce aux actions de l'ACAT et leur explique qu'il existe des groupes jeunes dans des collèges et lycées, parfois même dans leur propre établissement. J'interviens aussi sur la peine de mort.

Quand je suis dans une classe, je suis heureux comme un poisson dans l'eau et cela se passe toujours très bien. En intervenant dans les établissements scolaires, on sensibilise non seulement les jeunes mais aussi les professeurs, ainsi que les chefs d'établissements. Je continuerai tant que ma santé me le permettra. Je trouve que les jeunes sont très sensibles aux injustices et que beaucoup sont prêts à s'engager pour faire en sorte que les choses changent.

Je suis heureux d'avoir pu informer et sensibiliser les jeunes et les adultes aux droits de l'homme et d'avoir fait connaître l'ACAT. L'enjeu principal aujourd'hui, pour l'ACAT, est le nombre d'adhérents déclinant : il faut encourager les personnes que nous connaissons à nous rejoindre et inciter les adhérents à intervenir dans les classes. Quand je regarde le monde aujourd'hui, les raisons de continuer le combat sont nombreuses. Je ne suis pas sûr que le monde soit pire qu'autrefois. Aujourd'hui la différence est que l'on est informé immédiatement de ce qu'il se passe dans le monde, d'autant que l'on ne parle principalement que des choses qui ne vont pas. Lorsque j'interviens dans les classes, s'il reste du temps, je leur demande : « Si on passe son temps à se lamenter sur les choses qui ne vont pas bien, quand on a fini de se lamenter, est-ce que les choses vont mieux ? » Ils répondent : « Ben non ». Voilà ce que je leur dis : « Ne dépendons pas notre énergie à nous lamenter sur les choses qui ne vont pas, mais dépendons-la pour que les choses aillent mieux. Nous pouvons tous vous pouvez tous participer à ce que les choses aillent mieux : dans votre famille, votre classe et à l'autre bout du monde.

### **« Faire avancer notre monde vers plus d'humanité »**

Lorsque je participe à la rencontre nationale de janvier ou à une assemblée générale, j'en reviens toujours enrichi et heureux. Ce que j'aime à l'ACAT, c'est cette ambiance fraternelle et de prière. L'ACAT est une belle association composée de personnes qui y croient et d'une équipe de responsables et de salariés compétents, dévoués et plein d'espérance. Ne nous décourageons pas ! Avec l'espérance et la persévérance, modestement, avec d'autres, nous pouvons faire avancer notre monde vers plus d'humanité. ●

# **« Beaucoup de jeunes sont prêts à s'engager pour que les choses changent »**

Quand ils sont venus chercher les communistes,  
Je n'ai rien dit,  
Je n'étais pas communiste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,  
Je n'ai rien dit,  
Je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les juifs,  
Je n'ai pas protesté,  
Je n'étais pas juif.


Quand ils sont venus chercher les catholiques,  
Je n'ai pas protesté,  
Je n'étais pas catholique.

Puis ils sont venus me chercher,  
Et il ne restait personne pour dire quelque chose.

**Martin  
Niemöller**

Dachau, 1942.



A close-up portrait of Marie-Monique Robin, a woman with curly brown hair, wearing a denim jacket over a purple top. She is resting her chin on her hand and looking thoughtfully to the side. The background is a soft, out-of-focus landscape with a body of water and a sandy shore.

De l'usage de la torture en Argentine (*Escadrons de la mort, l'école française*), aux dérives de la lutte contre le terrorisme (*Torture made in USA*), Marie-Monique Robin sillonne la planète depuis près de 30 ans pour mieux agiter les consciences. Journaliste d'investigation pugnace et engagée, elle revient sur les moments forts de sa carrière et tire la sonnette d'alarme : pour elle, aujourd'hui, l'urgence, c'est l'avenir de la planète !

**Marie-  
Monique  
Robin**

## Devenir journaliste pour défendre des droits de l'homme

Je pense que l'influence de mes parents a été très importante. Mes parents sont des militants de l'Action catholique, de la JAC (Jeunesse agricole catholique), un mouvement très puissant de jeunes ruraux catholiques qui voulaient développer leur environnement et revendiquer leurs origines paysannes, ce qui n'était pas du tout évident à l'époque. Cela a évolué vers des mouvements d'Action catholique comme le CMR (Chrétiens dans le monde rural) moi, j'étais au MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne), mouvements qui ont beaucoup questionné la société, le capitalisme, etc.

La ferme de mes parents n'était pas n'importe quelle ferme, il s'agissait d'un GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) avec une communauté de cinq familles. C'étaient les années 68, 70, les années de partage, l'Évangile étant le moyen de changer le monde. Même si je ne suis plus du tout pratiquante aujourd'hui, l'idée qu'on puisse changer le monde et que, pour le changer, il fallait commencer chez soi, d'où l'idée de la communauté, de la machine à laver qu'on partageait à plusieurs et que c'était là qu'il fallait commencer, c'est quelque chose qui m'a toujours habité et que je considère toujours comme une valeur essentielle.

Dans les années 70, à l'époque des dictatures en Amérique latine, un ami de mon père, qui était un ancien Jaciste, est parti en Argentine. Il avait créé une coopérative et avait disparu. Moi, j'étais adolescente. La coopérative vendait des ponchos en laine de mouton, etc. Nous, on les vendait et, en même temps, on menait une action avec Amnesty International pour savoir ce qu'était devenu cet ami de mes parents [...] Je suis née dans une ferme où on ne parlait pas du tout l'espagnol et j'ai gardé de ces années-là l'envie d'apprendre cette langue. La première manifestation que j'ai faite, c'était contre le coup d'État de Pinochet, dans une petite ville de province qui s'appelait Parthenay. Donc, on était en 73, j'avais 13 ans. Petit à petit s'est décidé ce projet improbable quand on est né en province de devenir journaliste pour défendre les droits de l'homme. C'est la seule raison pour laquelle j'ai fait ce métier, celle que j'ai toujours revendiquée. Il a toujours été clair, pour moi, que l'information était un moyen de mobiliser les gens et de

faire en sorte qu'on puisse agir et défendre les droits de l'homme. [...] J'ai toujours pensé qu'en étant journaliste, j'allais être le pont entre les gens qui voulaient être informés et ceux qui vivaient des choses difficiles, et qu'il fallait cet intermédiaire, mais que le but, c'était de pouvoir agiter les consciences.

**« Le droit humain fondamental, c'est le droit de vivre sur cette planète dignement ! »**

## Un lien fort avec l'Amérique latine

Après ma sortie de l'École de journalisme, je suis partie au Nicaragua comme volontaire, en 1985. C'était l'époque de Reagan : il y avait eu la révolution en 1979 pour faire tomber le dictateur Somoza, la création du Front de libération sandiniste, puis la formation d'une Contra d'opposants, montée de toutes pièces et armée par Reagan [...], qui tuait les instituteurs et les médecins, symboles de la révolution. Une Contra encadrée notamment par des tortionnaires argentins que je retrouverai plus tard (dans Escadrons de la mort, l'école française ndlr). Nous étions censés travailler sur des chantiers, mais en fait, on nous envoyait partout là où la Contra pouvait attaquer. Quand il y avait des Occidentaux dans les villages, c'était plus difficile pour la Contra de commettre des exactions parce qu'il pouvait y avoir des témoignages [...] J'ai fait mes premiers reportages pour la presse écrite sur cette histoire, car j'ai eu un coup de foudre pour le Nicaragua sandiniste. J'étais aussi très révoltée par ce que faisait le gouvernement Reagan. Depuis, je suis allée 130 fois en Amérique latine, ce qui fait beaucoup de voyages.

Ensuite, le premier reportage TV que j'ai fait, c'était en 1986 pour l'émission Résistances, sur la situation des droits de l'homme en Colombie et sur les journalistes assassinés [...]

Depuis, quand je vais sur ce continent, je suis chez moi. Il y a quelque chose de très profond qui me lie à ce continent. C'est aussi parce que les gens ont vécu et vivent des situations extrêmement difficiles, politiques, économiques, sociales, mais en même temps, il y a une telle créativité, une telle joie de vivre !

### Quand filmer est efficace

Quand on fait ce métier en se disant : « Ça va être un outil de défense et de promotion des droits de l'homme », on espère évidemment qu'il y aura un impact [...]

En 1992, j'apprends qu'à Ilo, dans le sud du Pérou, une grande multinationale américaine qui exploite du cuivre (le deuxième plus grand gisement au monde) rejette tous ses déchets dans la mer. Les pêcheurs ne peuvent plus pêcher, les gens sont malades. Elle rejette aussi un gaz, une fumée terrible dans la ville. J'y vais, je fais un 26 minutes pour Thalassa (Ça n'arrive qu'ailleurs, 1992) et, quand je reviens, le film passe. Une femme, une Péruvienne qui habite Paris devenue une amie depuis voit ça et est totalement scandalisée. Elle fait quelque chose de formidable. Elle m'appelle et me dit : « Je pourrais avoir une copie ? », « Oui, bien sûr ». Elle va voir le commandant Cousteau qui est totalement bouleversé par ce film et qui se dit : « Je vais contacter – et il le fait – Fujimori, le président à l'époque au Pérou ». Elle va voir Brigitte Bardot qui s'offusque de voir les mollusques totalement détruits et qui écrit à Fujimori. Elle va voir Yves Cochet qui était, à l'époque, un élu écologiste, qui écrit à Al Gore, vice-président des États-Unis sous Clinton. Et Al Gore écrit à Fujimori. De fil en aiguille, tout le monde écrit tellement à Fujimori qu'il est obligé de réunir une table ronde et la compagnie est obligée de faire au moins ce que les gens voulaient : ils ne demandaient même pas qu'ils partent, mais qu'ils arrêtent de rejeter leurs déchets polluants. Voici quelques années, le maire m'a invitée : « Venez voir, c'est incroyable ce qu'a fait votre film ! ». J'y suis allée en 2005 avec ma famille et j'ai été décorée « citoyenne de la ville », parce qu'aujourd'hui, il n'y a plus du tout de pollution !

Lorsqu'on est une journaliste qui travaille et qui est motivée par la question des droits de l'homme, le rêve, c'est d'envoyer des généraux tortionnaires en prison ! Quand ça arrive, c'est une grande victoire ! [...] Je me rappellerai toujours, quand le film Escadrons de la mort, l'école française est sorti au cinéma en Argentine, j'étais invitée à Buenos Aires et il y avait les représentantes des Mères et des Grands-mères de la place de Mai [...] Il y avait beaucoup d'émotion et, à un moment, se lève la présidente de l'association des Grands-mères, qui pleure, qui était très

émue [...] et qui me dit : « Merci, merci, merci ». Je lui dis : « Merci ? ». Et cette grand-mère me dit : « Oui, vous savez, nous, les Mères de la place de Mai, etc., on a défilé pendant des années, on nous traitait de folles parce qu'on ne nous croyait pas quand on disait que nos enfants avaient disparu. Merci parce qu'enfin, les bourreaux eux-mêmes reconnaissent qu'ils ont fait disparaître nos enfants ». C'était la première fois qu'un général argentin reconnaissait devant la caméra que la disparition forcée était une technique planifiée de la guerre alors qu'ils l'avaient toujours nié [...] Ils reconnaissaient donc que c'était un plan pour terroriser les familles, et non une bavure. C'était un aveu énorme ! Pour moi, c'était un moment très émouvant.

### Le réchauffement climatique : un enjeu de droits de l'homme majeur

Actuellement, je suis très inquiète pour l'avenir de la planète [...] Le réchauffement climatique est déjà très, très engagé et il va s'accélérer. Ce qui attend nos enfants est terrible parce que je crains fort que nous ne soyons pas capables, et les dirigeants notamment, de prendre les mesures qui sont vraiment urgentes et nécessaires.

Le prochain film que je prépare (Sacree croissance !) fera ce constat, tout en montrant les alternatives qui permettraient de changer de cap et de s'en sortir [...] Quand vous savez ce qui se prépare le réchauffement climatique qui va, au minimum, affecter la production alimentaire partout, le fait que des gens vont mourir de faim partout, qu'il y aura des millions de réfugiés climatiques, avec toute la violence que cela entraînera, sans parler de la fin des énergies fossiles, etc., il va falloir se mobiliser très rapidement [...] On a un ennemi qui est le changement climatique : il faut se mobiliser à la même hauteur. C'est d'une économie de guerre dont on a besoin. Tout revoir, tout relocaliser, mobiliser les gens et leur dire : « Attention, ça arrive. De toute façon, on ne pourra pas l'arrêter. Parce que même si on arrête tous les gaz à effet de serre aujourd'hui, tout ce qui est enclenché dans l'atmosphère sera là. On aura des cyclones, des sécheresses, des inondations, etc. » Si on réagit maintenant, on peut vraiment limiter les effets. Il faut donc se mobiliser. Si vous défendez les droits humains, c'est le droit de nos enfants de vivre sur cette planète. On a encore une toute petite fenêtre de temps pour réagir. La seule priorité, pour tous ceux qui défendent les droits de l'homme maintenant, c'est ça : se mobiliser contre le changement climatique. Ça englobe tout le reste parce que le droit humain fondamental, c'est quand même le droit de vivre sur cette planète dignement ! ●

« Il vient une heure  
où protester ne suffit plus :  
après la philosophie,  
il faut l'action. »

**Victor  
Hugo**



# Joe Sacco

Joe Sacco est considéré par beaucoup comme le père de la BD journalistique. Ses enquêtes sur le conflit israélo-palestinien, le drame des migrants en Méditerranée ou les crimes commis en Bosnie-Herzégovine en font un auteur engagé, soucieux de dépeindre avec toujours plus de réalisme les tragédies humaines contemporaines.

**Votre carrière dans la BD journalistique a débuté il y a 25 ans. Elle vous a amené à couvrir de nombreux conflits et tragédies à travers le monde. Comment vous êtes-vous engagé dans cette voie ?**

J'ai étudié le journalisme mais, une fois diplômé, je ne me sentais pas satisfait des différents postes que l'on me proposait dans ce domaine. Je me suis donc retourné vers la bande dessinée qui avait toujours constitué pour moi un moyen d'expression, depuis mon plus jeune âge. Finalement, j'ai tenté de faire carrière à travers la BD, mais ma réorientation vers le journalisme n'a pas été vraiment réfléchie et s'est plus ou moins développée naturellement. Ma première bande dessinée journalistique avait pour sujet les Palestiniens. Ayant grandi en Amérique, je n'imaginai, pendant de nombreuses années, les Palestiniens que comme des terroristes. Les massacres de Sabra et Shatila à Beyrouth en 1982 m'ont amené à m'interroger sur les récits que j'avais passivement absorbés au travers des médias américains. J'ai alors commencé à m'informer sur le conflit israélo-palestinien, un processus qui a pris des années. Finalement, j'ai décidé de partir voir les choses de mes propres yeux, d'écrire et de dessiner une série de BD relatant mes expériences.

**En tant que dessinateur et journaliste, en quoi pensez-vous avoir contribué à la défense des droits de l'homme ?**

Il m'est difficile de répondre à cette question. Je ne saurais dire comment j'y ai contribué ou quel bienfait cela a pu avoir. J'ai exercé mon métier de journaliste à partir d'un sentiment de frustration et même de colère, que j'ai essayé

de canaliser en quelque chose de productif. L'idée est relativement simple : donner une voix aux peuples dépossédés et opprimés. Je n'ai pas vraiment de regrets. J'ai fait du meilleur que j'ai pu sans jamais savoir si mon travail avait un réel impact.

**Quels sont, pour vous, les principaux défis à relever aujourd'hui dans le domaine des droits de l'homme ?**

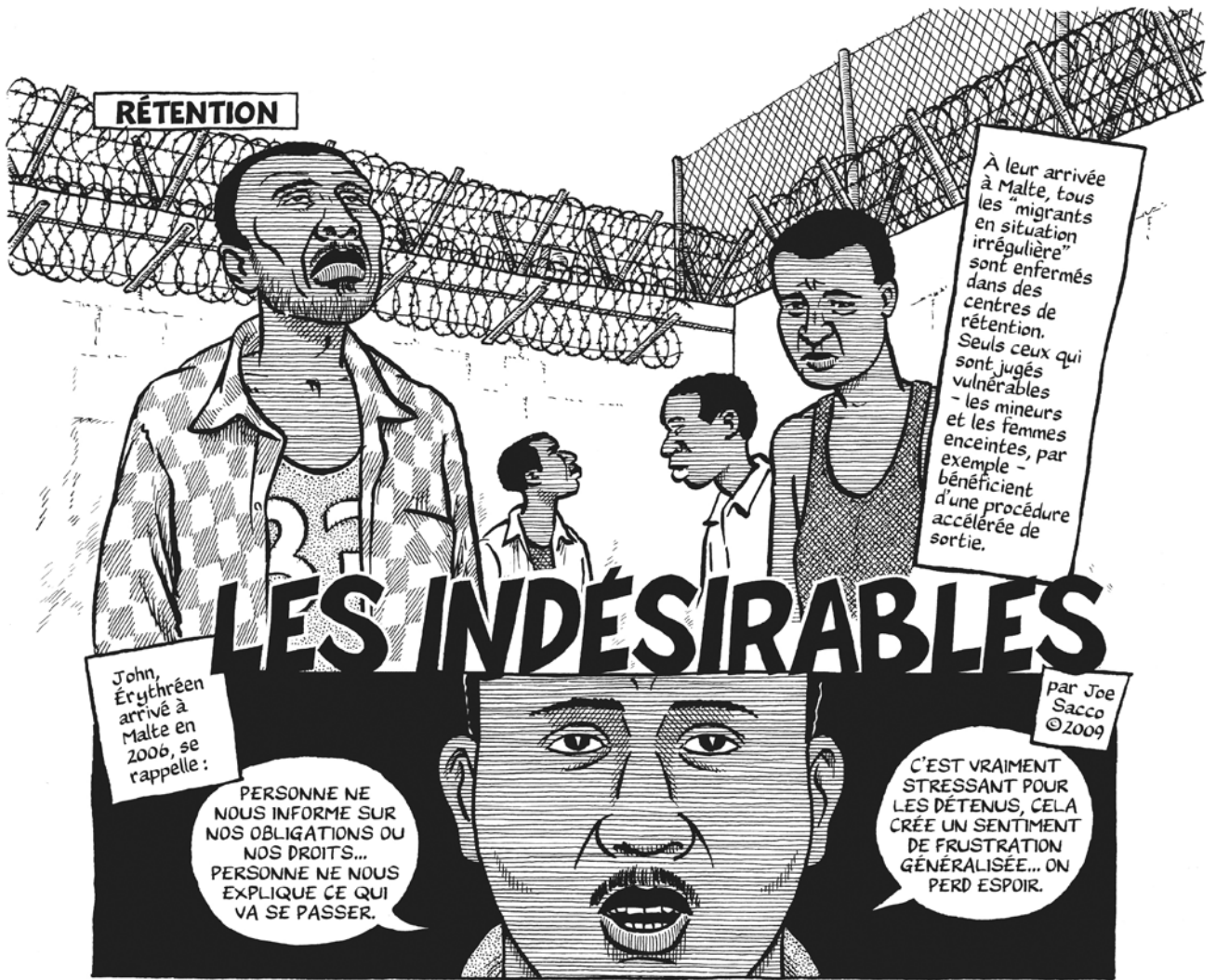
Je pense que les migrations et la manière d'y répondre sont la grande question de ce siècle. Avec le changement climatique en particulier, les conflits et les crises qui peuvent se développer dans certaines régions du monde, du fait du manque de ressources et de la capacité réduite des territoires d'accueillir de larges populations, les peuples vont ressentir le désir et le besoin de migrer. Il est évident que cela sera source de tensions, de repli, et aura de larges implications en termes de droits de l'homme, comme nous le constatons déjà en Europe et aux États-Unis.

**Quel message souhaitez-vous transmettre aux membres de l'ACAT ?**

Il me semble que la lutte pour les droits de l'homme et la dignité sera toujours une bataille ardue. Si l'on travaille dans le domaine des droits de l'homme, quelle que soit notre fonction, on se doit d'agir avec la certitude que nos actions comptent. Cela ne devrait en aucun cas mener au désespoir. On essaye de faire le bien et, au final, le bien trouve son chemin. Soit il a un impact positif, soit il n'en a aucun. Mais dans tous les cas, la passivité est exclue. ●

« Les migrations sont la grande question de ce siècle »

## RÉTENTION



À leur arrivée à Malte, tous les "migrants en situation irrégulière" sont enfermés dans des centres de rétention. Seuls ceux qui sont jugés vulnérables - les mineurs et les femmes enceintes, par exemple - bénéficient d'une procédure accélérée de sortie.

John, Érythréen arrivé à Malte en 2006, se rappelle :

PERSONNE NE NOUS INFORME SUR NOS OBLIGATIONS OU NOS DROITS... PERSONNE NE NOUS EXPLIQUE CE QUI VA SE PASSER.

C'EST VRAIMENT STRESSANT POUR LES DÉTENUS, CELA CRÉE UN SENTIMENT DE FRUSTRATION GÉNÉRALISÉE... ON PERD ESPOIR.

par Joe Sacco © 2009



"Nous sommes des gens qui avons besoin d'aide."

"Au contraire, ils créent le sentiment que nous sommes des criminels et qu'il faut nous faire surveiller par des soldats."

"(Le personnel des centres de rétention) devrait (se composer (se) de civils et de gens habitués à traiter avec les demandeurs d'asile, qui ont été victimes de persécutions, de viols et de choses de ce genre..."





Photo : Pierre-Yves Ginet

Indignés, engagés.

Ce n'est pas  
si la to  
Mais s  
c'est g

Joëlle Cabane travaille comme bénévole au siège de l'ACAT depuis six ans. Médecin de formation, elle nous parle avec humilité et conviction de son engagement en faveur de la défense des droits des étrangers et de la lutte contre la torture.

# Joëlle Cabane

## Les deux visages de l'engagement

C'est venu avec le départ de mes enfants, puis la mort de ma mère et un mari qui travaillait encore. J'ai pensé qu'un bénévolat était quand même une bonne façon d'occuper son temps libre [...] Je suis protestante. J'ai donc cherché dans diverses associations que je connaissais au moins de nom. Je suis tombée sur une annonce sur le site de l'ACAT où on demandait une bénévole pour le fichier. Dans le milieu protestant, on connaît l'ACAT. On signe les lettres à tous les cultes, en tout cas dans ma paroisse. Donc, je connaissais l'ACAT au moins de nom et je savais ce que faisait l'ACAT. Je suis venue, j'ai vu et je suis restée !

Je suis bénévole aussi à la Cimade qui s'occupe plus de la défense du droit des étrangers. Mon idée de départ, est que si tous ces étrangers qui s'exilent pouvaient rester chez eux, ils en seraient les premiers contents. Il y a quelques exils volontaires, c'est sûr, mais ceux-là, je pense qu'ils n'ont pas beaucoup besoin d'aide. La majorité des exils se font soit pour cause de torture, soit pour cause économique et c'est extrêmement difficile. Il faut penser que, lors d'un exil, on laisse tout ! On laisse sa famille, ses parents, ses amis. On laisse toute son enfance et toute son adolescence. Et on se retrouve paumé dans un pays dont on ne parle pas forcément bien la langue. C'est très, très dur. Ces gens seraient les plus heureux du monde, je pense, s'ils pouvaient rester chez eux. Une façon de leur permettre de rester chez eux est de faire en sorte qu'ils ne soient pas en danger chez eux. Voilà, c'était un peu ma démarche initiale et c'est pour ça que j'ai commencé par l'ACAT.

## Des rencontres décisives

Il y a aussi une conversation que j'ai eue après un culte alors que je ramenait un Africain chez lui, en voiture. On a parlé. Cet homme était vraiment pour nous tous un modèle d'intégration. Il avait trois filles superbes, il était marié... Dans la voiture, il m'a expliqué combien c'était dur pour lui d'être là, que ses parents n'avaient jamais vu ses filles. Il m'a raconté combien c'était dur, alors qu'on avait l'impression justement qu'il était très bien, très intégré, très heureux. Il y avait cela d'un côté, et de l'autre, ce désir de revoir ses parents, de revoir son pays. Et beaucoup de souffrance finalement, assez masquée. Peut-être que mon désir de m'engager dans cette cause vient de là, de cette prise de conscience que l'exil, c'est dur, que s'intégrer dans un pays nouveau, c'est dur, mais tout quitter, c'est dur aussi [...]

Pour ce qui est de la torture, je suis issue d'une génération dans laquelle mes copains, qui étaient un petit peu plus âgés que moi, avaient fait l'Algérie « fait l'Algérie », entre guillemets. Ces garçons sont tous revenus démolis : démolis physiquement et démolis moralement, parce qu'on leur avait certainement fait faire des choses dont ils ne parlaient pas, mais qui les ont vraiment démolis. Par ce biais-là, j'ai certainement été confrontée à l'horreur de la torture. Et puis, à l'époque, il s'est quand même passé en France des choses qui ne rendaient pas fier d'être français.



# « Petits pas par petits pas, on arrivera peut-être à quelque chose »

## L'engagement au quotidien

Participer à ce que fait l'ACAT me rend fière et heureuse ou heureuse et fière, je ne sais pas. Ça m'apporte de me sentir utile, ce qui est important pour moi. Quand on est à la retraite, des activités de loisirs, on en a, c'est bien, mais je trouve que ça ne remplit pas une vie. Puis, être au contact de jeunes de plus jeunes que moi en tout cas, c'est formidable. De voir des jeunes engagés, qui ne comptent pas leur temps, qui ne comptent pas leur peine et qui croient en ce qu'ils font. Dans toute cette ambiance où on dit : « Les jeunes, ils n'ont pas d'idéal, ils ne croient en rien », c'est quand même très enrichissant. Et ça me rend heureuse.

On s'entend bien et je suis contente de travailler avec mes collègues, mes jeunes collègues. La rencontre peut-être la plus marquante, c'est Claire, qui était une vieille dame âgée, très râleuse, mais en même temps très attachante et qui faisait un boulot extraordinaire. Elle a eu une vie digne d'un roman d'aventures. [...] L'échange avec les autres personnes, oui, c'est riche. Et cette dame âgée, c'était vraiment émouvant.

## Un combat nécessaire, « ne serait-ce que comme grain de sable... »

Il y a un sujet qui me tient à cœur : celui du traitement de nos prisonniers. Car peut-être que l'on devrait commencer par regarder chez nous avant d'aller regarder chez les autres. Je ne parle même pas de ceux qui sont en rétention, mais aussi les personnes qui sont en garde à vue. Rien qu'en garde à vue, on oublie complètement que ces gens-là sont présumés innocents. Quant au reste du monde, alors là, franchement, je ne suis pas très optimiste. Si ce n'est que, petits pas par petits pas, on arrivera peut-être à quelque chose.

Notre combat est nécessaire et utile, je l'espère. Nécessaire, certainement, ne serait-ce que comme grain de sable. Il

sera de plus en plus nécessaire. Je pense que les résultats récents des élections nous le montrent [...] Et oui, c'est nécessaire d'essayer de changer le regard des gens sur l'autre [...] Un des slogans de la Cimade est : « Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre ». Une des phrases de la Bible que j'aime beaucoup, c'est Abraham qui dit : « Et mon père était un araméen nomade » : quelque part, on est tous des migrants. Si moi, je n'ai pas personnellement été soumise à l'exil, nos deux familles, celle de mon mari et la mienne, sont assez composites avec des personnes qui viennent de différents endroits, de différents pays [...] Donc, oui, nous sommes tous des exilés ; nous sommes tous des migrants en puissance. Si on veut aller plus loin, on est tous de passage sur cette terre. On y passe et c'est bien d'essayer de la rendre plus belle. De ce point de vue-là, ce qui se passe actuellement n'est pas satisfaisant du tout. Mais il faut faire ce que l'on peut. Si chacun dans son coin se regroupe et fait une petite chose, on devrait peut-être avancer.

## « Ne baissez pas les bras ! »

Ne baissez pas les bras, continuez, même si les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances ! Je pense que si l'on grignote des petites choses, on arrivera peut-être à quelque chose. L'évolution va tout de même dans le sens d'une amélioration. Si on reprend ce qu'il se passait il y a très longtemps, on voit quand même que les valeurs chrétiennes sont devenues un peu, au moins en France, des valeurs civiques. Les mots « liberté », « égalité », « fraternité », viennent un petit peu de l'Évangile et sont rentrées ; ce sont des valeurs civiques. Alors, même si ce n'est pas bien respecté, c'est tout de même là, quelque part. On sait que c'est peut-être un idéal que l'on n'a pas atteint, mais vers lequel on tend. ♦

Qui donc était cet homme ?

À la vue des fusils pointés sur les maisons  
À celle des égouts où crevaient des chansons  
Il s'est mis à crier quand passait le troupeau  
De ses frères promis à la main du bourreau.

Qui donc était cet homme égaré parmi nous  
Qu'on entendait chanter lorsque grondaient les loups ?

Il a pris sa guitare quand ils l'ont vu passer  
Les soldats en furie sont venus l'arrêter  
Au milieu de la ville il y avait un stade  
Au milieu de ce stade on a mis une table.

Devant tout ses amis en prison dans le stade  
On a tenu les mains du chanteur sur la table  
Puis avec une hache sans la moindre pitié  
On a tranché les doigts de l'homme révolté.

Maintenant chante encore a dit un officier  
En levant ses mains rouges il s'est mis à chanter  
Et la foule a repris le chant du supplicié  
Alors pour qu'il se taise les soldats ont tiré.

Sur les routes sans fin il paraît qu'il chemine  
Pour chanter à jamais dans son pays en ruine  
Ce grand oiseau tout blanc aux deux pattes coupées  
Et qui chante en saignant, s'appelle liberté.

Pierre  
Chêne

Les chants de la colère, pour le chanteur Victor Jara



Personnalité hors normes et pianiste de génie, Miguel Angel Estrella met depuis toujours son art au service des plus humbles et des peuples opprimés. Un engagement qu'il paiera au prix fort sous la dictature argentine. Habité par une foi et un amour indéfectible pour les siens, il remonte pour l'ACAT aux origines profondes de son combat. Une lutte ancrée dans les terres ancestrales de son Argentine natale et dans les valeurs de partage, d'entraide et de liberté qui imprègnèrent son enfance.

### L'héritage familial et l'enfance à Tucumán

Ma grand-mère maternelle était paysanne et habitait dans un petit hameau pauvrissime, mais très riche en culture – la culture des ancêtres. Les peuples originaires, dès mes trois ou quatre ans, faisaient donc partie de mon quotidien [...] Ma mère était une femme d'une sensibilité rare. Elle aimait la poésie, elle lisait beaucoup. À 16 ans, elle était déjà maîtresse d'école et avait créé une bibliothèque dans ce hameau perdu. Moi, j'ai hérité de tout ça. Je me souviens tout petit qu'elle faisait lire les paysans trois fois par semaine ; elle a même créé un groupe de théâtre. Les peuples originaires font donc partie de mon ADN.

Mon père était un poète d'origine libanaise et sa langue maternelle était donc l'arabe, un arabe très littéraire. Comme il a été élevé en Bolivie, il parlait un espagnol très pur. Il était chrétien, mais il était socialiste aussi. À l'époque, c'était interdit, et il est devenu un leader de la jeunesse. Il a appris qu'on allait le tuer en Bolivie. Il s'est échappé par la montagne, a traversé la Cordillère et est arrivé en Argentine [...] Avec ma mère, ça a été un coup de foudre total. Mon père lui a dit : « Tu es sûrement la femme de ma

# Miguel Angel Estrella

vie, mais je n'ai rien à t'offrir, sauf la poésie et mon amour. Mais je n'ai rien, je n'ai pas de papiers, je suis un illégal ». Tout ça a un lien avec mes futurs combats parce que, dans mon histoire familiale, il y avait le sens de la discrimination chez des gens très catholiques. La discrimination raciale, je déteste ça, c'est contraire à ma nature.

Ma mère était allée à Tucumán qui était la ville de ses rêves parce qu'il y avait une université. Elle nous disait : « Ton père et moi pensions à vous, aux enfants. Nous voulions qu'ils naissent dans une ville où il y a une université pour que vous puissiez faire ce que nous n'avons pas pu faire » [...] À partir de six ans, on nous amenait donc à Tucumán pour l'école et c'est là que j'ai petit à petit découvert le piano [...] Dans ces cadeaux qu'Evita envoyait aux enfants de l'époque, j'ai reçu un petit clavier. Villafaña, le grand maître des marionnettes en Argentine, vivait chez nous et écrivait des pièces pour les marionnettes avec mon père. On allait chez des paysans jouer pour des enfants qui n'avaient jamais vu de marionnettes de leur vie. Moi, j'accompagnais en musique. J'ai encore dans mes oreilles, dans mes yeux, la joie de ces enfants ! La créativité, l'invention, pour nous, était quelque chose de naturel.

### L'art au service de la communauté

Ma vie, dès tout petit, était de chanter et de danser les danses populaires. Je montais dans les arbres, très haut, et je chantais comme si j'étais au Carnegie Hall devant des milliers de spectateurs ! Et j'ai toujours, depuis long-



# « La musique est une force »

temps, compris que la musique était une force. Depuis tout petit, ma grand-mère me disait : [...] « Je vois que tu es né pour la musique. Quand je t'entends avec ta jolie voix monter dans les arbres les plus hauts et chanter, tu sais que ça, c'est prier 100 fois car ça arrive directement à Dieu. » [...] Dieu t'a donné une grâce. C'est pour que tu la partages avec tout le monde, de la même manière que quand tu chantes sous les eucalyptus et que Dieu t'entend. Par ça, il entend. La prière ? Pas toujours. ». Ça, c'était une chose inoubliable. Dans ma famille, il y avait ce sens du partage [...] Avec mon frère et notre cousin, nous retournons au moins trois fois par an dans ce lieu de notre enfance, à Vinara. J'y ai fondé un grand siège de « Musique Espérance »<sup>1</sup> avec des cours de danse, de soutien scolaire, des cours de musique, de théâtre : l'art au service de la communauté.

## « Il ne se passe pas un jour sans que je Lui parle »

Je suis profondément chrétien et il ne se passe pas un jour sans que je ne parle à Jésus. C'est un besoin spirituel que j'ai de Lui confier des choses qui m'arrivent. Il est mon quotidien. Quand je joue du piano, sur le pupitre, je Lui pose des questions, même musicales parfois ! [...] Je joue pour mes morts, pour des gens que j'aime, c'est ma façon de prier la plus profonde. Apparaît une musique et les rythmes de la mélodie correspondent à la personne pour qui je prie. C'est le côté magique de ma première enfance. Ce petit patelin de Vinara est un lieu où les choses les plus extraordinaires peuvent arriver, où tout est possible. C'était notre Macondo<sup>2</sup> à nous.

## Suivre le meilleur de soi-même

Je crois qu'il faut suivre, quand on l'a trouvé, le meilleur de soi-même. Pour moi, cela concerne toujours l'amour : pour mes enfants, pour mes petits-enfants, pour mes amis. La fidélité et la gratitude pour des gens qui m'ont aidé, savoir accepter l'autre, accepter les différences, qu'il n'y ait plus de racisme dans le monde. Ce sont des défis. À l'âge que j'ai, je dois être de plus en plus tolérant, essayer de comprendre et de faire réfléchir celui que j'ai

en face de moi. [...] J'ai horreur de la victimisation et je ne me suis jamais senti une victime. Je crois que j'ai eu une vie très belle et une énergie pour faire tout ce que j'avais envie de faire [...] Quand je parle à ma femme, qui est partie jeune, je lui dis : « Je t'aime et je sais que nous allons nous retrouver [...] Mais je ne suis pas pressé de partir parce que j'ai encore beaucoup de choses à faire. » Et tout ça, sans aucune culpabilité.

## La Palestine membre de l'UNESCO : une grande victoire

Grâce à l'UNESCO et en tant qu'ambassadeur de bonne volonté<sup>3</sup>, j'ai fait, en 1989, une incursion dans le monde arabe et j'ai commencé à imaginer l'Orchestre pour la paix<sup>4</sup> avec des chrétiens arabes, des musulmans et des juifs. Au moment de voter à l'UNESCO pour un État palestinien, il y a deux ans, le monde arabe m'a choisi comme homme de la situation : « Tout le monde connaît ton histoire avec le peuple juif. Tout le monde sait que tu n'as pas une ombre d'antisémitisme, que tu es chrétien, alors aide-nous [...] Ce serait bien que tu ouvres la séance et que tu racontes pourquoi tu veux un État palestinien. » J'ai donc raconté beaucoup de choses sur la diaspora juive en Argentine et sur ce qui me lie au peuple juif, des choses très fortes. Puis j'ai dit : « Mais ça, vous le connaissez tous, l'histoire du peuple juif et sa souffrance. Il y a beaucoup moins sur la tragédie palestinienne [...] Vous ne pouvez pas imaginer la détresse dans laquelle vit ce peuple dans les camps palestiniens. Le mur, les checkpoints permanents, les absurdités de la politique de l'État d'Israël qui ne fait qu'engendrer à nouveau un antisémitisme par cette voie du totalitarisme. Parce que la Palestine est un site occupé, de plus en plus, avec de plus en plus de colonies. » Et on a remporté la votation !

## « Je n'étais pas seul, ils étaient des milliers... »

La torture, le fait de châtier physiquement ou de violer fait partie des pires crimes. J'ai des camarades qui ont été violés parce qu'ils étaient militaires et qu'ils faisaient partie de la guérilla. Après les avoir torturés, ils les ont fait violer

par des subordonnés, tout simplement parce qu'ils étaient de gauche. La torture est un des fléaux d'aujourd'hui, pratiquée presque dans le monde entier. Je crois donc que l'ACAT est quelque chose de nécessaire parmi les organisations qui se battent pour les droits de l'homme.

L'Argentine a un rapport très particulier avec l'ACAT ; c'est un rapport d'amitié car elle a été la seule organisation qui a continué à manifester pour les disparus après l'arrivée de la démocratie [...] L'ACAT, c'est quelque chose de très important pour moi. À ma libération en 1980, lorsque je suis arrivé à l'aéroport à Orly, il y avait les gens de l'ACAT. Cela fait partie des institutions que je ne connaissais pas, mais j'étais très heureux de savoir qu'il y avait des personnes qui se battaient contre la torture.

Dans la prison où j'étais en Uruguay, pendant l'une des séances de torture, ils m'ont dit : « Ça fait trois jours que nous t'avons enlevé et que tu ne donnes aucune information, rien du tout. Tu racontes des choses car nous te posons des questions, mais nous avons ta fille. Elle a sept ans et nous tous, nous allons la violer » [...] Ils ont mis une cassette avec une voix d'enfant qui disait : « Sauve-moi, papa ! ». Je m'adresse à Jésus et lui dis : « Non, mon Père, non, pas ça. Pas ça ! ». Il m'a entendu parce qu'ils ont repassé la cassette j'étais dans un tel état de folie pendant ces séances de torture et j'ai compris que ce n'était pas la voix de ma fille, que c'était un enfant plus jeune que ma fille [...] On ne pouvait rien voir, je n'ai vu personne pendant toutes les séances de torture. On avait du coton, un bandeau et une cagoule et on était nus, enchaînés au dos, aux pieds et aux jambes. Je les reconnaissais par la voix. J'entendais ceux qui me torturaient et j'entendais toujours la même voix qui me questionnait. Je tenais bon grâce à la prière et au monde magique de ma première enfance. Ma prière dérangeait beaucoup les tortionnaires parce que je priais comme un fou. Alors, à un moment donné, alors qu'ils me frappaient, qu'ils me pendaient pendant des heures, ils m'ont dit : « Cesse de prier, toi, parce qu'ici, Dieu, c'est nous et c'est nous les maîtres de la vie et de la mort. Tu ne collabores pas. On peut échapper à la mort si on collabore, mais pas toujours. Tu es seul avec nous. Seul, seul, seul ! » Ils me répétaient ça et moi j'entendais ma femme qui me disait : « Tu es des milliers, mon amour ! ». Et, dans l'autre oreille, une voix en français, celle de Nadia Boulanger (qui fut mon maître de piano) qui me disait : « Tiens bon, mon garçon ! » Et

c'était vrai qu'ils étaient des milliers : deux jours après ma disparition, des comités s'étaient créés à partir du Venezuela, dans toute l'Amérique du Nord et dans presque toute l'Europe. Même en Russie, il y avait des comités [...] C'est énorme la gratitude que j'ai pour eux.

Je n'ai aucune colère ou envie de vengeance, je veux la vérité : « Où sont les disparus ? Où les avez-vous enterrés ? Pourquoi avez-vous fait ça ? » Ça, c'est notre combat de vérité et justice. Je n'ai jamais voulu faire partie des hommes et des femmes qui passaient des années à poursuivre un individu parce qu'ils savaient que cet individu faisait partie du groupe qui avait enlevé quelqu'un de leur famille. Quand j'ai été libéré, une Mère de la place de Mai m'a dit : « Écoute, il faut que tu profites d'être célèbre dans le monde et que tu poursuives ceux qui t'ont torturé et qui t'ont enlevé », etc. J'ai dit : « Non, je ne suis pas fait pour ça. J'ai deux priorités absolues. Jusqu'à mon dernier jour, je témoignerai de tout ce que j'ai vu, de ce qu'on a fait à d'autres et de ce qu'on fait sur nous encore. Mais, mes deux priorités sont : terminer d'élever mes enfants et redevenir le pianiste que j'étais. Si je dois aller dans tous les tribunaux du monde entier, je ne pourrai pas déjeuner avec mes enfants, je ne pourrais pas leur préparer le repas comme mon père le préparait pour nous. Non, ils ont besoin de beaucoup d'amour, ils ont beaucoup souffert. Deux ans et demi de séparation, c'est beaucoup pour des enfants de cet âge. Donc, il faut que je sois un papa présent et un père "père" ». •

1. Fondée en 1982 et reconnue par l'UNESCO, « Musique Espérance » œuvre à « mettre la musique au service de la communauté humaine et de la dignité de chaque personne ; de défendre les droits artistiques des musiciens et de travailler à construire la paix ».

2. Village fictif, théâtre du roman de Gabriel Garcia Marquez, *Cent ans de solitude*.

3. Précédemment ambassadeur de bonne volonté, Miguel Angel Estrella est délégué permanent de l'Argentine auprès de l'Unesco depuis 2003.

4. Créé en 1999 avec « Musique Espérance » et l'Unesco, l'Orchestre pour la paix est composé de 40 jeunes musiciens d'origine juive, musulmane et chrétienne. En 2004, il s'est produit à l'UNESCO pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'ACAT.

A black and white photograph of Phillippe Muller, a man with glasses and a sweater, speaking into a microphone. He is gesturing with his left hand. A nameplate on the table in front of him reads "Phillippe MULLER" and "Commissaire State of Indiana (France)".

**Phillipe  
Muller**

# « Notre combat est un grand témoignage d'espérance »

Cardiologue, Phillippe Muller s'est engagé à l'ACAT en 1984. Ancien responsable du pôle Action du Secrétariat national, il revient sur ce qui, pour lui, fait la force de l'association et sur les défis qui lui tiennent à cœur.

## L'œcuménisme de l'ACAT, un élément déterminant de l'engagement

J'ai adhéré à l'ACAT fin 1984 après avoir assisté à une soirée d'information et de prière au temple protestant de Verdun où j'habite et travaille depuis longtemps. Je connaissais mieux Amnesty. C'est la dimension œcuménique de l'ACAT qui m'a convaincu : des chrétiens de toutes confessions unissaient leurs forces pour dénoncer la torture, c'est-à-dire mettre le message le plus fort de l'Évangile, celui de la charité et de la compassion, au cœur de leur vie et de leur foi commune alors que les différends théologiques restaient (et restent encore) considérables. L'évènement déterminant a été le rassemblement du Bourget en décembre 1988. Des témoignages très forts, une ambiance extraordinaire et le message de Dom Hélder Câmara nous disant : « L'un des plus beaux mots que je connaisse est ACAT... » Les points forts de l'ACAT sont, pour moi : le fait que des salariés et bénévoles non croyants ou ayant d'autres croyances peuvent y travailler et se sentir parfaitement à l'aise ; une collaboration fructueuse avec beaucoup d'associations non confessionnelles, internationales ou nationales ; une attention portée à toutes les victimes, quel que soit le motif (ou l'absence de motif) des sévices subis, quels que soient leur race, leurs croyances, leur mode de vie, y compris, et c'est fondamental, ce qu'on appelle les « droits communs » :

l'interdit absolu de la torture. Peut-être ma profession médicale m'a-t-elle orienté plus sur cet engagement, sans que j'y aie réfléchi vraiment. J'ai toujours été sensible, dans mon métier, au respect absolu du corps, d'où mon désaccord profond vis-à-vis de l'acharnement médical quand il n'y a plus rien d'utile à faire que soulager la souffrance physique et l'angoisse de fin de vie. Il m'est arrivé d'écrire, sur la feuille de prescription d'un malade, « à dorloter » ! De même, je n'aime pas voir une personne nue sur un lit ou un brancard dans une salle d'examen où tout le monde passe. Ce sont souvent des personnes âgées aux facultés mentales plus ou moins altérées, donc encore plus fragiles. Je déplore ces situations où il peut y avoir des choix inadaptés ou de la négligence, mais jamais, bien sûr, la volonté délibérée de faire souffrir. Il en va tout autrement du phénomène de la torture où le bourreau cherche à infliger à ses victimes un maximum de souffrances (parfois jusqu'à la mort) et d'humiliations. Il est inadmissible que des médecins soient complices, voire acteurs, de ces pratiques. Cela aussi doit être dénoncé.

## Nous sommes une association vivante !

Je n'ai pas mieux ou plus contribué à ce combat que bien d'autres adhérents. Mon parcours a été classique : engagement dans mon groupe, dans ma région et quelques années au comité directeur. J'ai surtout eu



la chance d'être, pendant quatre ans, responsable politique du pôle Action, d'y travailler (pas assez en raison de mon activité professionnelle) avec les chargés de mission dont j'admire à la fois la compétence et l'engagement. Je mentionne particulièrement les deux directrices du pôle pendant cette période, Éléonore Morel et Cécile Marcel, qui ont joué un rôle décisif dans la dimension que l'ACAT a prise.

### **En dehors du Bourget, deux souvenirs anciens m'ont fait mesurer la difficulté de notre engagement**

Le premier, dans les années 1980, fut une soirée organisée avec le groupe d'Amnesty sur la Turquie : projection du film Yol, salle remplie de membres de la communauté turque de Verdun et, à la fin, un silence glacial. Ils venaient de prendre dans la figure, en quelque sorte, un film qui dénonçait surtout la violence de la société turque et la condition des femmes. Je me suis dit que si nous devons rester intransigeants sur la notion de l'universalité des droits de l'homme, nous devons, pour être entendus et compris, connaître les cultures et les pensées autres que les nôtres. C'est pourquoi nous avons tant besoin de professionnels pour accomplir notre mission. Le travail avec des associations locales est également essentiel. L'autre souvenir ancien concerne le débat, au sein de l'ACAT, lors de la première guerre du Golf (1991) entre ceux qui justifiaient l'intervention parce que le Koweït avait été envahi par l'Irak et ceux qui la condamnaient au nom du refus de toute solution violente aux conflits armés. Je crois me souvenir que l'assemblée générale au Mans (une de mes premières) fut difficile pour notre président de l'époque, André Jacques. J'ai relu, pour la circonstance, son rapport moral, admirable de lucidité et de modestie. Il y a eu d'autres périodes un peu mouvementées dans la vie de l'ACAT, mais ce que nous partageons d'essentiel nous a toujours permis de rester unis. C'est ce qui me rend confiant pour l'avenir de l'association. Il y aura forcément encore des turbulences ! Nous sommes une association vivante !

### **Le viol comme arme de guerre et la question des enfants-soldats : deux défis essentiels**

Une cause qui me touche particulièrement est celle de la violence faite aux femmes, particulièrement le viol comme arme de guerre. Les conséquences sont terribles pour les victimes, leurs familles et particulièrement leurs enfants, souvent témoins forcés de ces actes horribles (sans compter ceux qui naissent à la suite de ces viols) et, plus généralement, pour les sociétés dans lesquelles elles vivent, du fait des traumatismes engendrés mais

aussi de la propagation du Sida. Je ne comprends pas comment un homme peut accomplir un acte dont il n'accepterait jamais que sa mère, son épouse, sa fille ou sa sœur soit victime. Ce grave problème des viols et celui des enfants-soldats sont, pour moi, deux défis essentiels : si la communauté internationale ne parvient pas à y mettre fin, les pays qui en sont les plus victimes ne pourront pas se reconstruire. La société y restera désorganisée et les tentatives de rétablissement d'un État de droit échoueront. Les cycles de violence se reproduiront et la vie, la dignité de l'homme seront de valeurs totalement oubliées. C'est terrible pour les générations futures.

La difficulté est que le continent africain est le plus touché par les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Il est, par conséquent, plus visé par les procédures initiées notamment par la Cour pénale internationale il est aussi plus facile de poursuivre le président du Soudan que Poutine ! Cela provoque, chez les Africains, un sentiment compréhensible de méfiance à l'égard de ces institutions, sentiment que, d'ailleurs, les dictateurs exploitent habilement et cyniquement.

### **Assurer la relève tout en conservant notre mandat**

Je n'aurai pas la prétention de transmettre un message aux membres de l'ACAT. J'en ai trop rencontré qui, avec modestie et discrétion, font un travail admirable.

Je formule deux espoirs : que notre association reste centrée sur son mandat car ce que nous faisons est absolument nécessaire – je cite André Jacques : « Limitons l'action, non la réflexion » ; que réussisse pleinement la politique qui se dessine pour un rajeunissement, c'est-à-dire une vraie place faite aux adultes jeunes, ceux qui prendront la relève pour continuer le combat contre la torture. Il faut absolument en trouver et leur faire cette large place dans toutes nos instances de décision. Enfin, il me semble essentiel que nous poursuivions, à tous les niveaux de l'ACAT, un gros effort de communication pour donner de notre association une image qui ne soit pas sinistre. Le thème de la torture est très dur et il faut dire et parfois montrer la réalité de ce qui se passe. Mais notre combat est, en même temps, un grand témoignage d'espérance. Nous le menons parce que nous croyons que les choses peuvent bouger et bougeront considérablement. Nous le menons parce que nous croyons en un monde meilleur où tous les enfants auront le même sourire radieux que ceux que l'on voit sur notre calendrier 2014. ●

Nous ne croirons pas au droit du plus fort,  
au langage des armes, à la puissance des puissants.  
Nous voulons croire au droit de l'homme,  
à la main ouverte, à la puissance des non-violents.

Nous ne croirons pas à la race ou à la richesse,  
aux privilèges, à l'ordre établi.  
Nous voulons croire que tous les hommes sont des hommes,  
que l'ordre de la force et de l'injustice est un désordre.

Nous ne croirons pas que nous n'avons pas  
à nous occuper de ce qui arrive loin d'ici ?  
Nous voulons croire que le monde entier est notre maison  
et le champ où nous semons, et que tous moissonnent  
de ce que tous ont semé.

Nous ne croirons pas que nous puissions là-bas combattre  
l'oppression si nous tolérons ici l'injustice.  
Nous voulons croire que le droit est un ici et là, que nous  
ne sommes pas libres tant qu'un seul homme est esclave.

Nous ne croirons pas que toute peine est vaine.  
Nous ne croirons pas que l'échec et la mort seront la fin.

Mais nous osons croire, toujours et malgré tout,  
à l'homme nouveau. Nous osons croire au rêve  
de Dieu lui-même : un ciel nouveau, une terre nouvelle  
où l'amour et la justice habiteront.

Car Dieu veut que nous vivions par l'amour.

# Acat

assemblée générale 1977

A portrait of a woman with long, wavy brown hair, smiling. She is wearing a dark grey jacket over a patterned top and large hoop earrings. The background is a dark, textured grey.

**Véronique  
Gaymard**

# « Nous sommes des passeurs »

Grand reporter à RFI depuis près de 20 ans, spécialiste de l'Amérique latine, Véronique Gaymard a réalisé de nombreux reportages traitant de la situation des droits de l'homme dans les cinq continents : révolutions arabes, peine de mort, droit d'asile, enfants soldats... Chaque samedi, dans sa *Chronique des droits de l'homme*, elle donne la parole aux défenseurs, aux témoins et aux victimes qui en font l'actualité sur le terrain.

## Une jeunesse marquée par l'Amérique du Sud

J'ai vécu longtemps en Amérique latine. C'est un continent qui m'a particulièrement marquée, notamment le dernier pays où j'ai vécu, l'Argentine. J'y suis arrivée fin 1982 et, début 1983, c'était la chute de la dictature. J'ai repris la fac là-bas et il y avait une effervescence dans les universités avec, par exemple, la reconstitution des syndicats d'étudiants qui avaient été complètement anéantis. J'avais déjà vécu avant dans d'autres pays d'Amérique latine, mais j'étais plus jeune. Là, j'étais étudiante, j'avais un âge peut-être plus réfléchi, plus mûr. Et j'ai effectivement pris conscience de ce que c'était que d'être privé de cette liberté-là. La liberté de parole, la liberté de se réunir, de pouvoir demander des comptes à nos gouvernants. Ça, ça a été quelque chose d'assez fort.

Parmi les étudiants, j'ai connu des personnes dont des frères ou des sœurs avaient disparu du fait des militaires ou de la guérilla. La question des disparus, c'est quelque chose qui revenait régulièrement et sur laquelle il y avait aussi un tabou : un certain nombre de familles préféraient ne pas parler de tout ça, ne pas remuer le passé. Ce sont des choses qui étaient là, mais qui restaient enfouies. Puis, il y a aussi des rencontres

avec des personnes plus âgées qui faisaient part d'un autre regard sur ce qui s'était passé.

Je pense que tout cela a été un terrain pour que je m'intéresse de près à la situation des droits de l'homme et à la façon dont, individuellement, les personnes pouvaient s'engager pour défendre justement leurs droits, leur liberté et leur sécurité.

## Le choc sud-africain : une expérience décisive

Après l'Argentine, je suis revenue en France, j'ai repris des études, j'ai trouvé un boulot, mais j'avais toujours une écoute particulière sur ce qui se passait, notamment en Argentine. Il y a eu tous les procès et aussi des lois d'amnistie. Cela avait une résonance évidemment. À un moment donné, j'ai fait un choix de rupture de vie et je suis partie six mois en Afrique du Sud pour une petite boîte qui faisait des petits reportages. L'Afrique du Sud est un pays qui m'a vraiment choquée. C'était en 1995, un an après l'élection de Mandela, après l'abolition de l'apartheid. Et ça a été pour moi un choc parce que, même en Amérique latine, je n'avais jamais vu une telle ségrégation, je n'avais jamais senti une violence aussi forte du fait de la différence de couleur de peau. J'ai rencontré beaucoup de gens qui



ont beaucoup œuvré pour la lutte contre l'apartheid ; ces moments ont été très forts [...] Cette expérience de l'Afrique du Sud a été, je pense, assez décisive dans mon choix de me consacrer au journalisme à part entière et d'essayer de comprendre et d'expliquer tous ces cheminements différents d'individus, de groupes qui font évoluer et transforment leur propre société. Je suis donc arrivée à RFI en proposant des portraits de personnes que j'avais rencontrées en Afrique du Sud. À travers un portrait, on dit déjà beaucoup de choses. Très vite, j'ai commencé à faire des sujets plutôt « société », sur les femmes, l'environnement, l'immigration, qui m'ont rapidement portée vers des questions plus largement « droits de l'homme ».

### **Des rencontres fortes, des témoignages bruts**

J'ai pu rencontrer des personnes passionnantes, qui ont combattu un certain nombre de systèmes, de violations dans leur propre pays, qui en ont payé souvent le prix fort, notamment au Cambodge, au Laos, en Argentine, au Chili... Ce n'est pas parce qu'on fait un métier objectif qu'on n'est pas émus. Je me souviens, par exemple, d'un condamné à mort japonais qui avait passé 25 ans dans le couloir de la mort et qui, finalement, avait été reconnu innocent à la suite de tests ADN qui avaient permis de casser toute sa procédure. C'est quelqu'un qui m'a beaucoup touchée par son récit et par son regard très lucide sur le système qui prévaut toujours au Japon [...] Il racontait cette torture au quotidien qui est le fait de ne pas savoir si, le jour même, on ne va pas être exécuté puisqu'on ne prévient pas les condamnés à mort au Japon. Son récit était extrêmement dur, sans fioritures. C'est le cas de nombreux récits, d'ailleurs, comme celui d'une jeune femme ougandaise enfant-soldat qui racontait son histoire de manière très crue, sans qu'on ait l'impression qu'elle ressent quelque chose de négatif par rapport à ce qu'elle avait pu faire.

### **La place des journalistes dans le combat pour les droits de l'homme : « Nous sommes des passeurs »**

Je pense qu'en tant que journalistes, nous n'avons pas de rôle à jouer, si ce n'est un devoir de passer une information [...] On relaie les informations, les communiqués, on s'informe, on appelle les ONG, on essaie d'en savoir plus. Alors, est-ce qu'on peut dire que c'est un engagement ? Je ne sais pas [...] On n'est pas des défenseurs des droits de l'homme, mais on y est sensibles. On essaie

de raconter ce qui se passe dans le monde à nos auditeurs [...] On est des passeurs. Lorsque j'ai choisi, par exemple, de faire un sujet sur une homosexuelle ougandaise réfugiée en France dans Chroniques des droits de l'homme, il y avait une accroche d'actualité importante puisqu'il y avait une loi qui allait être signée par le président Museveni, qui durcissait la répression à l'encontre des personnes homosexuelles. Cela me semblait important de relever cette information sur une thématique qui est rejetée dans un certain nombre de pays qui écoutent RFI, d'autant que cela tombait aux alentours du 8 mars, Journée internationale de la femme. Il y a beaucoup de pays d'Afrique qui pénalisent l'homosexualité, donc je pense que c'est important d'en parler justement sur nos antennes. En France on a vu des débats assez houleux, en 2014, sur la question de la famille, du mariage pour tous. Cette thématique pouvait interpellier également en France.

### **Rester en alerte dans un monde toujours plus polarisé**

Je pense que tout est fragile, rien n'est acquis. Même des frontières dont les tracés semblaient indiscutables entre la Russie et l'Ukraine. Je me rends en Colombie pour le deuxième tour des élections présidentielles au mois de juin : il y a effectivement des pourparlers de paix. Mais dans quelles conditions cette paix peut effectivement se mettre en place ? Au moment où des FARC, qui contrôlent un territoire, déposent des armes, sortent de ce territoire, sont démobilisés, qui va assurer l'autorité de transition ? Beaucoup de personnes ont peur que des groupes paramilitaires prennent le relais. Il faut donc toujours être vigilant, toujours garder un œil critique. Ce qui se passe au Venezuela en est aussi un exemple. On est dans une société extrêmement polarisée et ça, c'est quelque chose dernièrement qui me pose un certain nombre de questions : cette difficulté qu'ont les gens pour parler, pour s'entendre, alors qu'on parle de plus en plus de dialogue, de réconciliation, de commission de la vérité on a vu ça dans différents schémas de post-conflit. Et, à côté de ça, on a l'impression d'assister à des polarisations croissantes des sociétés : pour ou contre. Et cela jusqu'à la mort. La Syrie, l'Égypte... On a des situations où on a des déchirements, de réelles oppositions. La Centrafrique, c'est aussi dramatique. On assiste à des clivages de plus en plus meurtriers [...]

### Des journalistes pris pour cibles

Deux de nos collègues ont été tués au Mali en novembre. Très récemment, des juges d'instruction ont été nommés pour travailler sur cette affaire. Cela fait déjà plus de six mois et on n'a toujours aucune information. Pourquoi ne nous dit-on pas ce qu'il s'est passé ? Pourquoi ne va-t-on pas au bout de cette affaire ? Qu'y a-t-il à cacher ? Il faut aussi être vigilant à ce sujet [...] Il y a tout un tas de situations de collègues retenus en otage parce que c'est un moyen de faire pression sur un pays ou sur une situation. Il faut continuer à raconter ce qu'il se passe sur place puisqu'aucune information ne circule. Il faut bien y aller pour rapporter l'information. Évidemment, ceux qui partent ne sont pas des têtes brûlées, ils préparent à l'avance, ils tentent de sécuriser au maximum leur accès et leur sortie. Parfois, ça ne marche pas ou ce sont leurs propres fixeurs qui les vendent à des groupes. C'est ce qu'il s'est passé à plusieurs reprises ; on est devenus des cibles. Protéger, c'est en parler.

### Des victoires fragiles : « rien n'est jamais acquis »

Si on reprend l'exemple de l'Argentine, c'est vrai qu'il y a eu des victoires avec la reprise d'un certain nombre de procès, des personnes qui continuent d'ailleurs à être jugées. Il y a certainement des progrès, mais je pense que ce n'est pas linéaire. Il peut y avoir des progrès et puis, tout d'un coup, on repart en arrière.

Quelque chose qui n'a pas vraiment évolué, malheureusement, et qui continue même à s'aggraver, c'est la situation des femmes et, surtout, le harcèlement sexuel, par exemple en Égypte. Je n'ai rien vécu moi-même, mais j'en ai été témoin plusieurs fois. J'ai des collègues aussi qui ont subi ce harcèlement sexuel directement. Parmi les personnes qui m'ont marquée, il y a notamment une jeune femme qui avait été arrêtée par la police militaire en mars 2011, après la chute de Moubarak, et à qui la police militaire avait fait passer des tests de virginité. C'est extrêmement humiliant. On peut dire que cela s'apparente à un viol. Cette femme a été jusqu'au bout devant la justice et a finalement été déboutée [...] Au début, j'avais l'impression qu'il y avait un gain, puisque des plaintes avaient été déposées et certaines affaires avaient avancé et puis, brusquement, reculade. C'est pareil avec la liberté d'expression. On a l'impression que ceux qui ont fait la révolution avaient

commencé à gagner un certain nombre de choses et puis, il y a eu une reculade démentielle et là, ils ont perdu sur beaucoup de tableaux.

Rien n'est jamais acquis, tout est très fragile, même en France. La situation dans les prisons n'est pas brillante. La question de l'immigration, la façon dont certains de nos politiques s'expriment concernant certaines minorités dont, par exemple, les Roms. Oui, ça m'inquiète.

### « Il ne faut jamais baisser les bras »

L'ACAT, comme son nom l'indique, c'est le travail de dénonciation des cas de torture, des violations des droits de l'homme dans le monde. Mais on a l'impression de voir se répéter des scènes de barbarie comme si le « Plus jamais ça ! » de l'après Seconde Guerre mondiale ne servait à rien. Il faut donc continuer à se battre pour le dénoncer parce que, mine de rien, il y a quand même des avancées : certains pays ont signé ou ratifié un certain nombre d'instruments internationaux. Ce n'est pas parce que des situations reviennent en arrière, qu'il y a des reculs sur un certain nombre de dossiers qu'il faut baisser les bras. Tous les défenseurs des droits de l'homme que j'ai croisés sur le terrain, qui vivent dans des situations où leurs propres droits se voient diminués de jour en jour, sont toujours confiants. On ne peut pas être moins confiants qu'eux. Au contraire, il faut continuer à soutenir tous ceux qui se battent au quotidien pour leur propre cas [...] Parfois, on se sent un peu dépassé par tant de barbaries, mais je crois qu'il faut continuer à en parler. Même moi, parfois, il y a des moments où je me dis : « Bon, est-ce que je ne ferais pas plutôt une chronique musicale ? » parce que ce sont des récits qui sont durs. Et puis, des choses positives se passent. C'est pour ça que je dis : « Il ne faut jamais baisser les bras ». ●



# Geneviève Jacques

L'histoire de Geneviève et d'André Jacques est celle d'un inlassable combat en faveur des droits de l'homme : 37 années de lutte partagée au service des opprimés, des exilés et de celles et ceux qui risquent leur vie pour défendre leur liberté. Aujourd'hui présidente de la Cimade, Geneviève Jacques poursuit son action et revient sur l'engagement de toute une vie. L'occasion aussi de rendre hommage à André Jacques, dont l'aura et la détermination auront laissé une trace indélébile dans l'histoire de l'ACAT.

## « Des visages qui ont marqué notre histoire »

Sur ce chemin de combat pour les droits de l'homme, nous avons rencontré des gens formidables. Des gens connus et inconnus, des hommes, des femmes qui avaient risqué leur vie et qui la risquaient encore pour la défense de la dignité, pour la défense de l'égalité, pour faire tomber les aspects les plus odieux de la répression, dont la torture bien évidemment. Que ce soit en Amérique latine ou dans des pays africains, que ce soit dans ces pays-là ou bien des exilés de ces pays rencontrés en France, nous avons rencontré des gens extraordinaires [...] : le témoignage vécu, la profondeur de l'histoire et du destin, c'est toujours un enseignement extraordinaire. Ils nous ont permis d'alimenter notre énergie pour continuer. Je crois vraiment que c'est très vrai ; ce ne sont pas des paroles simplement comme ça. Et là, on voit des noms, des visages en Haïti et au Chili, en Afrique du Sud, des gens qui ont beaucoup marqué notre histoire.

Nous avons été des compagnons de route et des compagnons de lutte de personnes qui étaient engagées dans des combats bien plus dangereux que ce que nous avons pu faire. C'est difficile de dire ce qu'on a pu accomplir. Au cours de ce cheminement commun, notre présence – je pense en particulier au rôle qu'André a joué quand il était directeur de Massy a permis à certaines personnes qui étaient cassées, qui venaient de vivre l'échec de leur combat échec momentané car l'exil est d'abord un échec de se remettre debout et de se remettre debout avec d'autres. Je crois que c'est l'un des aspects de notre engagement d'accompagnement lorsque l'on se dit : « Peut-être que là, on a été utiles à quelque chose ».

À la mort d'André, j'ai été très, très touchée de recevoir beaucoup de témoignages de gens, dont certains que je connaissais, d'autres pas, qui me disaient simplement : « Vous ne pouvez pas imaginer le rôle qu'il a tenu à un moment crucial de ma vie où il fallait une main fraternelle qui aide à croire qu'il y a encore un chemin devant ». Et je crois que lui, il a fait ça très bien. C'est en tout cas ce que



j'essaie aussi encore de faire dans la mesure de mon possible. Je pense que c'est en aidant des individus à reprendre en main leur vie et aussi leur combat qu'on pourrait juger qu'on a servi à quelque chose.

### La dimension collective du combat

Nous avons aussi beaucoup milité et œuvré pour aider à la création ou à la consolidation d'organisations collectives de solidarité. C'est essentiellement à partir du coup d'État au Chili cela avait commencé un peu avant avec les Haïtiens et les Brésiliens, puis en Argentine, que sont arrivés beaucoup de Latino-Américains en France. En créant, à la Cimade, un service de défense des droits de l'homme en Amérique latine, en étant non seulement attentifs, mais aussi désireux de soutenir leur souhait de continuer à faire quelque chose, nous avons aidé à créer beaucoup d'associations de solidarité avec le peuple chilien, avec le Nicaragua. Nous avons participé aux comités pour l'Argentine, pour l'Uruguay, etc. [...] Ce sont ces deux aspects-là : l'aspect individuel et celui consistant à travailler pour soutenir des associations de familles de disparus, pour dénoncer, pour apporter des dénonciations aux Nations unies, etc., pour inscrire ce combat dans quelque chose qui a du sens.

### André Jacques : une certaine dose de courage et un enthousiasme communicatif

Quand sont arrivés tous les Latino-Américains, en particulier les Chiliens, le centre de Massy est devenu une espèce de centre de solidarité très important. Nous étions, André en particulier, très en lien avec le conseil œcuménique à l'époque et tout un réseau œcuménique qui soutenaient les associations de défense des droits de l'homme, ainsi qu'avec des associations de familles de prisonniers et de disparus au Chili. André a été envoyé pratiquement tous les ans au Chili pendant la période de la dictature. Il fallait un certain courage, à la fois des organisations sur place, mais aussi un petit peu de lui, pour ramener des témoignages dans sa valise, des témoignages de familles de disparus ou de prisonniers qui, ensuite, aboutissaient à la commission des droits de l'homme des Nations unies. Il y a une image célèbre où

on voit André monter sur une passerelle d'avion avec un gros cartable à l'épaule. C'est une photo qui ne dit rien du tout, mais simplement, dans ce cartable, il y avait des témoignages qui l'auraient mis probablement dans une mauvaise posture s'il avait été arrêté et, surtout, auraient porté préjudice aux gens qui lui avaient confié cela.

Pendant ses années de présidence à l'ACAT, je crois qu'il a d'abord apporté son enthousiasme communicatif. C'était quelqu'un qui avait des convictions, comme beaucoup de gens qui s'engagent dans les droits de l'homme, mais qui, en plus, savait les communiquer. Il avait cette espèce de charisme : il savait exprimer ses idées. Il n'est sûrement pas le seul, évidemment pas, mais je pense qu'il avait ça. La préoccupation dont il m'a souvent parlé, c'était de sortir du créneau trop étroit qui est simplement « torture – torture » pour replacer cette horreur, cette violation extrême des droits de l'homme dans le cadre plus général, peut-être plus politique aussi, des violations des droits de l'homme. Et donc, que ce combat contre la torture, qui est resté une préoccupation principale de l'ACAT, s'inscrive dans une compréhension et un combat plus larges pour l'ensemble des droits de l'homme. Il ne faut jamais avoir d'œillères de toute façon. En particulier quand on se bagarre pour les droits de l'homme.

### La montée du rejet de l'autre en France et en Europe : un véritable enjeu pour les droits de l'homme

Pour moi, le véritable défi, c'est la situation française et européenne en ce moment avec ce climat délétère, dangereux où l'on voit se banaliser des réactions de rejet, de racisme, d'antisémitisme, où l'on voit sauter des barrières qui, autrefois, n'étaient pas facilement franchissables, et qui autorisent à dire des horreurs de type raciste ou antisémite de façon beaucoup plus banalisée qu'hier. Là, il me semble que c'est une tendance profonde qui représente un véritable défi pour le respect des droits des êtres humains dans notre pays et, en particulier, pour ceux qui sont facilement désignés comme boucs émissaires : les étrangers ou ceux qui ont l'air étrangers. Et ça, c'est un grand combat de la Cimade, mais pas uniquement. Je pense que c'est le symptôme d'une situation qui est préoccupante dans notre pays et dans laquelle je crois que les chrétiens en particulier ont une responsabilité très importante.

# « l'engagement d'une vie »

Je crois que la situation est suffisamment sérieuse, avec la montée de ces mouvements xénophobes, populistes, racistes qui font du rejet de l'autre leur fonds de commerce. On devrait se souvenir à quel point cette pente est dangereuse et à quel point il est temps de ne pas laisser se banaliser un certain nombre de ces tendances qui apparaissent plus acceptables parce dites actuellement par des partis qui sont moins caricaturaux qu'autrefois. L'idéologie reste la même. Là, ce n'est pas le porteur de message qu'il faut regarder, c'est le message lui-même. On est dans une situation très préoccupante qui est une véritable interpellation pour, je pense, tous les démocrates, pour ceux qui croient que les principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité sont le socle commun qu'il faut défendre dans notre pays – et, bien sûr, de l'ensemble des droits de l'homme et que ce n'est pas du tout le moment de baisser les bras.


## Agir ensemble pour mieux faire entendre le témoignage de l'Évangile

Dans nos pays, plus les chrétiens pratiquants semblent discrets en nombre et en voix, plus il me semble évident que s'ils veulent que le témoignage chrétien soit entendu, non pas la promotion de leur confession, mais le témoignage de l'Évangile, il vaut mieux se mettre ensemble plutôt que d'essayer de sauver des institutions. Je pense que c'est plus pertinent que jamais pour cet effet d'« efficacité », terme que je mets entre guillemets bien sûr, pour faire entendre une voix qui se réfère au tronc commun qu'est l'Évangile plus qu'aux traditions. Mais aussi parce que les divisions qui ont toujours été difficilement compréhensibles le sont encore moins dans un pays qui se déchristianise et où les différentes traditions sont moins interprétées. Il faudrait que chacun soit le plus authentiquement ancré dans sa tradition il n'est pas question de faire un mélange, etc., mais en même temps convaincu que c'est en agissant ensemble le plus

possible que cela prend du sens, en particulier quand il s'agit de témoignages dans la cité. Les chapelles, les drapeaux, non, non ! Non ! Moins que jamais.

## « Il n'y a pas le choix, il faut agir »

André a écrit un très bel article qui s'appelait « Inlassablement » et que j'ai beaucoup utilisé après dans un des *Courrier de l'ACAT*. C'est ce message de résilience : on continue, on ne laisse pas tomber, on ne se décourage pas, on ne se laisse pas attaquer par les cyniques qui disent : « Mais tout ça, ça sert à quoi ? Mais par rapport à la finance mondiale, qu'est-ce que c'est vos petites actions ? » Etc. Je crois qu'il faut garder vraiment accroché au cœur le fait que l'histoire est faite par des êtres humains, les bonnes choses et les mauvaises, et qu'il est de notre responsabilité d'agir là où nous le pouvons pour protéger l'humanité dans l'homme, pour s'opposer définitivement contre tout ce qui défigure l'humain dans l'homme la torture est l'une de ses pires actions dans ce sens. Continuer à marcher en étant conscient que ce n'est pas simplement par des victoires que l'on doit alimenter nos convictions, mais juste par cette conviction que, devant ça, il n'y a pas le choix, il faut agir. Il faut agir ensemble et recommencer malgré tous les « malgré ». Et il y en a beaucoup actuellement. ♦

A man in a patterned shirt is speaking into a microphone at a podium. The podium is covered with a blue cloth that has the ACAT logo and the text 'Forum Frédéric LOUA' on it. There are water bottles on the table. A blue box with white text is overlaid on the bottom left of the image.

# Forum Frédéric Loua



Avocat au Barreau de Guinée, Maître Foromo Frédéric Loua est le président fondateur de l'ONG de défense des droits de l'homme, les Mêmes droits pour tous (MDT), organisation pionnière dans l'assistance aux personnes détenues et aux victimes de torture en Guinée, partenaire de l'ACAT depuis 2010.

### De la découverte du phénomène tortionnaire dans les geôles guinéennes...

Mon engagement pour la cause des droits de l'homme est né à la suite d'une visite que j'ai effectuée à la maison centrale de Conakry, après ma prestation de serment comme avocat en 2003. À l'époque, j'y ai découvert des conditions de détention épouvantables dans une ambiance d'illégalité absolument inacceptable. Des détenus en détention notoirement illégale mouraient de malnutrition, de maladies, d'insalubrité et de promiscuité dans une indifférence quasi-générale et sous les yeux impuissants de l'administration pénitentiaire.

J'ai alors décidé de m'engager à sauver ces détenus condamnés à une mort certaine dans les geôles guinéennes si rien n'était fait pour leur venir en aide, d'autant plus qu'il n'y avait à l'époque aucune ONG œuvrant dans l'assistance judiciaire aux personnes en détention.

Ainsi ai-je commencé à travailler, d'abord individuellement, puis en créant, en compagnie d'autres amis qui partageaient la même vision que moi, l'ONG aujourd'hui appelée les Mêmes droits pour tous (MDT), qui est devenue aujourd'hui la première organisation guinéenne en termes de respect des garanties légales et d'assistance judiciaire aux détenus. Chemin faisant, j'ai été confronté à la réalité de la torture dans les prisons guinéennes. Ce qui m'a le plus intrigué était la banalisation du phénomène tortionnaire. Les victimes n'avaient aucune écoute favorable auprès des juridictions d'instruction qui passaient royalement sous silence leur souffrance bien qu'elle soit parfois physiquement visible. La situation était aggravée non seulement par l'absence de loi nationale incriminant expressément la pratique de la torture, mais aussi par la mauvaise



# « Nous sommes fiers d'avoir contribué à lever le tabou sur la question de la torture en Guinée »

formation des officiers de police judiciaire qui ont hérité de la conception erronée de l'aveu comme reine des preuves. C'est ainsi que j'ai aussi décidé d'étendre les activités de notre organisation à la lutte contre la torture en Guinée qui, du point de vue du droit international, est inacceptable.

## ...à la levée d'un tabou

Comme toute organisation, nous avons des difficultés en termes d'actions judiciaires efficaces et d'accès aux ressources pour continuer et élargir notre action au plus grand nombre. Mais aujourd'hui, jetant un regard rétrospectif sur toutes ces années écoulées, nous sommes fiers d'avoir contribué à lever le tabou sur la question de la torture en Guinée. La prohibition de la torture est évoquée à toutes les rencontres et la commission actuelle de révision du code pénal a inséré, dans le projet du nouveau code pénal, l'avant-projet de loi que nous avons proposé au gouvernement pour incriminer la torture en droit interne.

Nous avons aussi pu engager les premières poursuites judiciaires contre les auteurs présumés d'actes de torture. Même si ces dossiers judiciaires n'évoluent pas au rythme que l'on aurait souhaité, elles ont eu un effet dissuasif non négligeable. Dans le cadre de ce travail mené depuis 2003, l'histoire qui m'a le plus marqué est celle d'un détenu de la maison centrale de Conakry, condamné en mars 2006 à huit ans de prison et qui, après avoir purgé sa peine, est malheureusement resté en détention pendant deux ans et six mois à cause de la mauvaise tenue des registres de la prison. Il est tombé gravement malade pendant sa détention et, du fait du défaut d'assistance, a fini par s'évanouir. Pris pour mort,

les gardiens de la prison l'ont emmailloté dans une vieille natte pour son enterrement immédiat. C'est lorsque l'on priaient sur le supposé corps à la mosquée de la prison qu'il a commencé à bouger, occasionnant une débandade dans la mosquée et dans toute l'enceinte de la prison. Les gardes ont eu le courage de défaire la natte et lui ont donné de l'eau à boire. J'ai alors été contacté immédiatement et, après vérification de sa situation pénale dans les archives de la prison et de la justice, j'ai été navré de comprendre qu'il avait purgé sa peine deux ans et six mois plus tôt. J'ai aussitôt exigé sa mise en libération immédiate.

Par la suite, j'ai engagé une action judiciaire contre l'État guinéen en réclamation de dommages et intérêts pour détention illégale. Pour la première fois en Guinée, l'État a été condamné pour avoir détenu illégalement un citoyen.

## L'ACAT, un appui inestimable

Je voudrais remercier l'ACAT-France pour son soutien à nos actions et je l'encourage à continuer ses efforts dans le cadre d'une formation accrue et d'un échange permanent pour qualifier le travail des organisations guinéennes œuvrant dans le cadre de la lutte contre la torture.

Sa pression continue sur nos gouvernements, à travers la saisine des institutions européennes et onusiennes pour un changement réel, dans la vision des droits de l'homme dans notre pays, est un appui inestimable. J'ai alors décidé de m'engager à sauver ces détenus condamnés à une mort certaine dans les geôles guinéennes si rien n'était fait pour leur venir en aide, d'autant plus qu'il n'y avait à l'époque aucune ONG œuvrant dans l'assistance judiciaire aux personnes en détention.

Ainsi ai-je commencé à travailler, d'abord individuellement, puis en créant, en compagnie d'autres amis qui partageaient la même vision que moi, l'ONG aujourd'hui appelée les Mêmes droits pour tous (MDT), qui est devenue aujourd'hui la première organisation guinéenne en termes de respect des garanties légales et d'assistance judiciaire aux détenus. Chemin faisant, j'ai été confronté à la réalité de la torture dans les prisons guinéennes. Ce qui m'a le plus intrigué était la banalisation du phénomène tortionnaire. Les victimes n'avaient aucune écoute favorable auprès des juridictions d'instruction qui passaient royalement sous silence leur souffrance bien qu'elle soit parfois physiquement visible.

La situation était aggravée non seulement par l'absence de loi nationale incriminant expressément la pratique de la torture, mais aussi par la mauvaise formation des officiers de police judiciaire qui ont hérité de la conception erronée de l'aveu comme reine des preuves. C'est ainsi que j'ai aussi décidé d'étendre les activités de notre organisation à la lutte contre la torture en Guinée qui, du point de vue du droit international, est inacceptable.

### ...à la levée d'un tabou

Comme toute organisation, nous avons des difficultés en termes d'actions judiciaires efficaces et d'accès aux ressources pour continuer et élargir notre action au plus grand nombre. Mais aujourd'hui, jetant un regard rétrospectif sur toutes ces années écoulées, nous sommes fiers d'avoir contribué à lever le tabou sur la question de la torture en Guinée. La prohibition de la torture est évoquée à toutes les rencontres et la commission actuelle de révision du code pénal a inséré, dans le projet du nouveau code pénal, l'avant-projet de loi que nous avons proposé au gouvernement pour incriminer la torture en droit interne. Nous avons aussi pu engager les premières poursuites judiciaires contre les auteurs présumés d'actes de torture. Même si ces dossiers judiciaires n'évoluent pas au rythme que l'on aurait souhaité, elles ont eu un effet dissuasif non négligeable.

Dans le cadre de ce travail mené depuis 2003, l'histoire qui m'a le plus marqué est celle d'un détenu de la maison centrale de Conakry, condamné en mars 2006 à huit ans de prison et qui, après avoir purgé sa peine, est

malheureusement resté en détention pendant deux ans et six mois à cause de la mauvaise tenue des registres de la prison. Il est tombé gravement malade pendant sa détention et, du fait du défaut d'assistance, a fini par s'évanouir. Pris pour mort, les gardiens de la prison l'ont emmailloté dans une vieille natte pour son enterrement immédiat. C'est lorsque l'on priait sur le supposé corps à la mosquée de la prison qu'il a commencé à bouger, occasionnant une débandade dans la mosquée et dans toute l'enceinte de la prison. Les gardes ont eu le courage de défaire la natte et lui ont donné de l'eau à boire. J'ai alors été contacté immédiatement et, après vérification de sa situation pénale dans les archives de la prison et de la justice, j'ai été navré de comprendre qu'il avait purgé sa peine deux ans et six mois plus tôt. J'ai aussitôt exigé sa mise en libération immédiate.

Par la suite, j'ai engagé une action judiciaire contre l'État guinéen en réclamation de dommages et intérêts pour détention illégale. Pour la première fois en Guinée, l'État a été condamné pour avoir détenu illégalement un citoyen.

### L'ACAT, un appui inestimable

Je voudrais remercier l'ACAT-France pour son soutien à nos actions et je l'encourage à continuer ses efforts dans le cadre d'une formation accrue et d'un échange permanent pour qualifier le travail des organisations guinéennes œuvrant dans le cadre de la lutte contre la torture.

Sa pression continue sur nos gouvernements, à travers la saisine des institutions européennes et onusiennes pour un changement réel, dans la vision des droits de l'homme dans notre pays, est un appui inestimable. ●





En 25 ans, l'engagement d'Antoinette Richard a connu de multiples visages et plus d'une casquette : douze ans au Secrétariat national comme salariée, dix en tant que responsable de la commission formation, mais aussi coordinatrice d'EAR, responsable de son groupe local... Le bilan qu'elle fait de son parcours à l'ACAT est, avant tout, celui d'une expérience humaine, communautaire et spirituelle.

# Antoinette Richard

### « Je ne peux pas rester sans rien faire »

Je suis arrivée à l'ACAT en 1979 ou 80. Dans ma paroisse je suis protestante, il y avait le couple Westercamp (dont Jacqueline a été présidente de l'ACAT un temps) qui parlait de l'ACAT. Un jour, ils ont invité quelqu'un à venir témoigner de ce qu'il se passait au Tibet et je me suis dit : « Je ne peux pas rester sans rien faire, je vais adhérer à l'ACAT ». Parce que ce que vivaient les Tibétains m'avait paru insupportable. Donc, j'ai adhéré à l'ACAT et j'ai intégré le groupe de Marly. Et puis, en 81 s'est posé le problème de l'informatisation de l'ACAT. J'ai été embauchée par le délégué général de l'époque pour trois mois à mi-temps [...] et j'y suis restée 12 ans en tant que responsable du fichier jusqu'à ce que je prenne ma retraite [...] Et, pendant tout ce temps, j'ai continué à faire partie du groupe de Marly et j'ai été coordinatrice de l'équipe d'animation régionale Ile-de-France nord-ouest pendant plusieurs années. J'ai été responsable du groupe de Marly, j'ai fait du travail plus local à côté de ce travail salarié ici. Puis, quand j'ai pris ma retraite, j'ai commencé à faire partie de la commission formation, dont j'ai fait partie jusqu'à il y a deux ans. Et cela a été pour moi un travail passionnant.

### « Former pour mieux travailler au service des torturés : une expérience passionnante »

Rencontrer des gens de toute la France qui avaient envie de travailler mieux au service des torturés a été pour moi un grand bonheur. [...] On était une équipe très soudée, qui se comprenait très bien, qui avançait ensemble. J'ai également dû creuser un certain nombre de problèmes, toujours différents en fonction de la demande des adhérents ou de la demande du comité directeur, pour que les adhérents puissent apprendre des tas de choses diverses. On a fait aussi bien des cycles de formation en animation, à la rédaction de comptes-rendus, à l'organisation de l'ACAT. « Qu'est-ce que c'est que l'œcuménisme à l'ACAT ? » « Qu'est-ce que la géopolitique ? » Et puis j'ai beaucoup aimé, dans ce travail, la pédagogie que nous utilisons : il ne s'agissait pas d'apporter de grandes théories, des notions abstraites, mais de partir de ce que

vivaient, connaissaient les participants pour les amener à aller plus loin [...] Ça veut dire écouter, être ouvert, ne pas avoir d'idées préconçues, accepter qu'il y ait des choses bizarres qui en sortent, mais c'est la vie des gens et c'est important. Ça, c'est vraiment ce que cela m'a apporté personnellement.

### Des souvenirs inoubliables, des rencontres humaines fortes

Il y a une image très précise et merveilleuse qui me revient en mémoire. C'était lors d'un rassemblement régional à Besançon au cours duquel les responsables de l'EAR avaient dit que la célébration de ce rassemblement serait le culte de la paroisse protestante [...] Ils avaient demandé à l'archevêque l'autorisation de participer à la Cène pour les catholiques. L'archevêque avait demandé à ses évêques qui avaient tous dit non. Mais lui a dit : « De toute façon, je n'autorise pas officiellement, mais les catholiques feront selon leur conscience. » [...] Et, le dimanche, il y a eu ce culte, un cercle tout autour du temple de Besançon qui est un beau temple ancien, grand. Et nous avons partagé la Sainte Cène. Quand le culte s'est terminé, je me suis retournée et j'ai vu ce que je n'ai jamais vu, ni à la fin d'une messe ni à la fin d'un culte : un sourire sur tous les visages. Les gens se souriaient, se regardaient. C'était un grand bonheur. Pour moi, c'est un souvenir inoubliable que je raconte souvent. Cette communion partagée, avec la bénédiction, je peux dire, de l'archevêque, a été pour tous les présents un moment très fort..

Une fois aussi, pendant une formation, on avait fait faire un jeu pour découvrir la difficulté d'entrer dans un cercle très fermé. Les participants étaient en rond, dans un cercle très serré dans lequel quelqu'un devait essayer d'entrer. Et il est rentré sans aucune difficulté parce qu'il avait essayé de passer à côté de quelqu'un qui nous a dit : « Moi, j'étais incapable de l'empêcher de passer. Pour moi, c'était trop fort d'empêcher quelqu'un de faire ce qu'il voulait profondément ». Et ça, c'est aussi un souvenir important. Cette possibilité qu'a eue cette personne, parce qu'elle était tellement attentive aux besoins de l'autre qu'elle a sciemment refusé la règle. C'est également une leçon.



# « Arriver à ce que tout le monde dise non »

## Prier ensemble pour les torturés

Jour après jour, repenser à ces gens qui sont dans des situations impossibles, prier pour eux, je pense que c'est très important pour ma foi aussi. Je crois que l'une des forces de l'ACAT, c'est justement l'intuition qu'ont eue les fondatrices de ne pas faire quelque chose de fermé, mais de faire quelque chose avec tous les chrétiens. Le fait d'être des chrétiens différents, tous ensemble, est quelque chose qui me paraît important.

## Ne pas cesser le combat !

Continuez, continuez, continuez ! Il ne faut pas cesser ce combat, parce qu'il y a tellement de forces qui poussent à ce que l'on torture partout qu'il ne faut pas baisser les bras ! Je suis très contente que l'ACAT se penche beaucoup, cette année, sur la situation des prisons en France parce que c'est un lieu qui peut devenir facilement un lieu de non-droit. C'est caché, on ne voit rien. [...] C'est quelque chose qui me paraît très important. La surpopulation, l'inhumanité des nouvelles prisons où il n'y a même pas de contact entre les détenus et les gardiens. Tout cela est vu par des caméras et des serrures qui s'ouvrent de loin [...] Enfermer les gens n'est pas la solution. Une prison ouverte où les détenus travailleraient dans un supermarché, rencontraient des gens, ne pourraient pas dépasser une certaine limite. Ils seraient quand même enfermés, mais pas enfermés entre eux ou, pire, tout seuls dans leur prison. Je trouve ça magnifique comme idée ; il faut soutenir ce genre d'initiative. C'est quelque chose qui se fait en Europe du nord. [...] Pendant 10 ans on a écrit avec une amie, au nom du groupe de Marly, à un prisonnier philippin qui ne nous a écrit qu'une fois, une lettre en majuscules « Joyeux Noël et Amitiés », qu'il avait dû recopier parce qu'il ne savait, probablement, ni lire ni écrire. [...] Depuis un mois, le groupe a entrepris, par l'intermédiaire d'une Américano-Française, d'écrire à un condamné à mort. J'admire comment elle arrive à lui dire les choses. Et elle a reçu une réponse magnifique. C'est ce que je n'ai pas su faire.

## « Être partie prenante de l'action »

Il faudrait faire prendre conscience à beaucoup de gens, dans l'opinion publique en général, qu'il y a là un vrai enjeu pour la paix dans le monde et même pour la France de demain. [...] J'envisage, mais je ne sais pas du tout comment, d'essayer de proposer à Marly, aux deux paroisses catholiques et protestantes, peut-être aux orthodoxes s'ils veulent bien se joindre, un travail conjoint sur « Bible et droits de l'homme » pour que l'Église se remue un peu. Pas seulement quelques individus dans l'Église, mais l'Église en général. Et ça, c'est difficile. [...] D'un autre côté, il est vrai que la torture est un sujet tellement dur que les gens hésitent. La personne avec qui j'écrivais à ce Philippin me disait : « Je ne peux pas lire un article du *Courrier de l'ACAT* relatant d'une façon ou d'une autre la torture parce qu'autrement, je ne dors pas pendant trois nuits. » [...] Je lui disais : « Oui, mais tu agis, alors c'est bon. Tant pis si tu ne lis pas ces articles-là. Tu ne les lis pas. Il faut que tu te preserves aussi. L'essentiel, c'est que tu sois partie prenante de l'action. » Parce que c'est ça qui est important : que chacun réagisse. Moi, je sais qu'au début, il y avait des nuits où je ne dormais pas et puis, on se durcit parce qu'il faut continuer à agir. On ne peut pas se laisser submerger par l'émotivité. C'est assez un défaut de notre société actuelle, de vivre sur l'émotion.

## L'ACAT doit vivre et atteindre les plus jeunes

Ce dont je suis sûre, c'est que l'ACAT doit vivre. Je suis sûre qu'elle doit continuer à être œcuménique, mais je ne m'inquiète pas beaucoup pour cela. [...] Ses moyens ne sont pas très importants et les gens qui s'engagent ne sont pas assez nombreux ; c'est sûr. Mais je souhaite qu'on arrive à atteindre les plus jeunes. [...] Je pense qu'il y va de la vie de leurs enfants et petits-enfants car c'est un fléau qui, me semble-t-il, pourrait revenir si facilement chez nous. Il faut arriver à ce que tout le monde dise « non ». ♦

Je ne suis pas du Salvador  
Et je ne connais point ce pays !  
Mais je n'accepte pas la mort  
De l'archevêque des petits  
Assassiné en pleine messe  
Alors qu'il célébrait la vie  
À la santé de la tendresse  
Et au pain blanc de ses amis.

Qui les vengera de leur peine !  
Les étouffant de ses sanglots  
Les débordant comme une Seine  
À la saison des hautes-eaux !  
Et qui pourra prendre la place  
De leur apôtre et de son credo  
Qui avait mis en dédicace  
Qu'il faut prendre l'amour au mot !

Alors, les heureux de ma terre,  
Je vous attends sur les parvis  
De tous nos riches monastères  
Où l'on prie Dieu bien à l'abri,  
Pour prendre un bout de la misère  
De ces orphelins démunis  
Et leur montrer que le mot Frère  
Vaut un peu plus que confrérie !

Je ne suis pas du Salvador  
Mais cette nuit...  
C'est mon pays.

**Antoinette  
Richard**

pour Monseigneur Romero, après son assassinat. Mars 1980.



# Alain Werner

À 41 ans, Alain Werner a déjà connu les salles de prétoire des plus grands procès internationaux des dernières années : Tribunal spécial pour la Sierra Leone, affaire Hissène Habré, procès Khmers rouges au Cambodge... Animé par une insatiable soif de justice, ce jeune avocat genevois, spécialisé dans la défense des victimes de crimes de guerre, évoque son combat avec une passion communicative.

## La défense des victimes comme contre-pouvoir

Mon histoire personnelle a, en y repensant, déterminé en grande partie mon engagement : ma mère a travaillé pendant 40 ans dans les prisons comme aumônière. Pendant toute mon enfance, j'ai donc baigné dans cette atmosphère de représentation de la personne persécutée, emprisonnée, seule, stigmatisée. Ma mère, de par son histoire personnelle, dans un milieu assez bourgeois et aseptisé à Genève, a toujours été quelqu'un d'assez atypique et a porté ce combat très fort. Et puis elle est tombée amoureuse, en prison, d'un homme qui est ensuite devenu mon beau-père. C'est quelqu'un qui a pas mal compté pour moi. Cet homme était lui-même banquier à Genève et quand sa banque a fait faillite dans les années 80, il s'est retrouvé au milieu d'un énorme procès d'assises à Genève, dans lequel il était poursuivi. Au-delà des spécificités de l'affaire, je pense que j'ai toujours été très impressionné par les avocats qui venaient à la maison, qui le défendaient. Et j'ai toujours pensé que je ne ferai qu'une seule chose dans ma vie : la défense pénale avec cette idée de défendre des gens qui sont seuls et qui ont la société contre eux.

Les circonstances ont fait que je me suis retrouvé à défendre des victimes de crimes de guerre. C'est vrai que cela a changé ma perspective parce qu'une fois que l'on se retrouve dans ces procès où l'on représente des victimes face à des pouvoirs et des institutions, et ayant fait cela pendant plusieurs années, je ne voyais plus comment rentrer à Genève et être avocat de défense pénale [...] C'est un peu comme une vocation. En tout cas, j'ai senti

qu'il n'y avait plus de retour possible. J'ai presque senti que j'entrais en religion pour la défense des victimes avec l'envie d'essayer de se battre contre le pouvoir, contre certaines choses qu'on ne considère pas être faites de la façon dont elles devraient l'être.

Mais finalement, pour moi, la source et l'inspiration demeurent la même, à savoir représenter des gens qui, légitimes ou illégitimes, peu importe, sont victimes d'une institution ou d'un pouvoir. Il est vrai que plus j'avance et plus je me radicalise et vois mon travail comme un contre-pouvoir. Donc toujours farouchement en défense de gens ou d'un groupe de victimes, mais contre l'institution, contre le pouvoir, même si on collabore avec des procureurs maintenant.. Rester indépendant et rester un contre-pouvoir.

## Au-delà des victoires, un besoin de justice immense

Le procès de Charles Taylor a été une aventure absolument incroyable parce qu'on a dû monter l'accusation qui était vraiment unique à l'époque, contre un chef d'État accusé de crimes dans un pays dans lequel il n'avait jamais mis les pieds [...] Une image peut-être : l'hélicoptère de Taylor qui arrive en direction du Nigeria. On a attendu pendant trois ans Taylor, qui était à Calabar en exil. Le jour où il est arrivé, dans des conditions rocambolesques, a été un moment très fort. Les gens à Freetown n'arrêtaient pas de me dire que jamais on attraperait Taylor, que c'est un homme tellement puissant... Et finalement, on a vu cet



hélicoptère avec cet homme, menottes derrière le dos, qu'on a finalement réussi à attraper et qui, contrairement à ce que tout le monde me disait là-bas, n'a pas réussi à corrompre, n'a pas réussi à s'en sortir.

Mais au-delà même de l'importance du procès Taylor et de sa condamnation, au-delà même du fait qu'il soit maintenant en prison en Angleterre et qu'il soit hors d'état de nuire en Afrique de l'Ouest, ce que j'ai retiré de tout cela, c'est avant tout une conscience, une profonde humilité par rapport au fait que les besoins de justice et les besoins d'avocats qui luttent pour les victimes, en dehors des institutions, sont énormissimes [...] J'ai donc senti comme une obligation de continuer à me battre pour les victimes, une conscience de l'étendue des besoins. Parce qu'en vérité, la Cour spéciale pour la Sierra Leone, qui a créé tellement d'attentes dans ce pays, a fait peu de chose : une cour criminelle reste une cour criminelle. Elle ne va pas donner de travail au-delà de quelques personnes, elle ne va pas redresser toutes les inégalités. Donc, finalement, on est vraiment peu de chose alors que les besoins de justice, de combat et de contre-pouvoir sont immenses. Cela a créé, chez moi, une farouche envie de me battre à l'infini !

Ce qui était très dur au Tribunal pour la Sierra Leone, c'est le peu de place accordée aux victimes : les victimes étaient considérées uniquement comme témoins et on voyait ces doubles amputés ou ces victimes de violences sexuelles appelées pour prouver un autre point. En vérité, la plupart vivent encore dans des conditions misérables alors que certaines personnes de l'intérieur, que l'on a protégées et que l'on continue à protéger, refont leur vie en Europe. Il y a aussi beaucoup d'insatisfaction par rapport à certains aspects de la procédure [...] Je suis parti au Cambodge parce que je me suis dit, justement, que cela me donnerait l'occasion de pouvoir représenter des victimes plus directement [...] Ce qui était très impressionnant au Cambodge, contrairement à ce que je pensais, c'est la souffrance des

victimes, leur chagrin et leurs traumatismes, même des victimes indirectes, qui sont des enfants ou des parents de gens qui étaient détenus. Et la peine et le traumatisme de ces gens m'ont complètement bouleversé. J'ai compris qu'il n'était absolument pas amoindri ou diminué par le temps, presque au contraire et que c'est une souffrance et des blessures qui ne se referment pas.

### **Préserver la preuve à tout prix : un enjeu majeur de lutte contre l'impunité**

La grande chose que j'ai comprise avec les procès Khmers rouges, et qui motive mon travail aujourd'hui, c'est la documentation. J'ai compris, là-bas, notamment avec le *Documentation Center of Cambodia* institution qui a eu l'idée des microfilms, des confessions et qui a tout documenté, que l'urgence dans notre domaine était de préserver absolument la preuve au nom des victimes. Si l'on préserve la preuve, on peut encore avoir l'ambition, 30 ou 40 ans plus tard, de faire un procès. C'est très compliqué, notamment dans les conflits africains dans lesquels les personnes meurent très jeunes et où la preuve disparaît très vite. En fait, la preuve, ce sont les témoins. C'est délicat parce qu'il faut leur parler et même si on leur parle, ils peuvent mourir, ils peuvent se déplacer, ils peuvent mentir... Mais je pense, encore une fois, que c'est nécessaire.

Avec Civitas Maxima, la structure que j'ai montée à Genève en 2012<sup>1</sup>, j'essaie de documenter ces crimes, de façon absolue et systématique, dans l'espoir, qu'un jour, il y ait des procès. Aujourd'hui, je crois qu'il est clair pour tout le monde que la justice pénale internationale est lente et qu'elle est politique. On peut donc tout à fait avoir une situation dans laquelle, bien que des crimes aient été commis et documentés, il ne se passe rien pendant très longtemps [...] Il y a beaucoup d'organisations qui dénoncent mais, malheureusement, très peu d'organisations dont le travail unique est

« **Rester indépendant  
et rester un contre-pouvoir** »

de recueillir des témoignages et, ensuite, d'essayer de voir s'il y a compétence. C'est finalement un travail assez similaire à celui qui a été entrepris par certaines personnes en France et ailleurs pour traquer les nazis après la Seconde Guerre mondiale : à savoir toujours avoir cette idée, au fil des années, que certaines personnes pourraient être poursuivies, de savoir où elles sont, si les circonstances ont changé et savoir comment utiliser la preuve. D'autant plus que maintenant, en Europe, en France et ailleurs, il existe des unités de crimes de guerre. On peut donc imaginer c'est ce que je fais que si une personne voyage, qu'elle s'établit quelque part ou que si les victimes sont binationales, il peut y avoir compétence pour faire quelque chose.

### **La multiplication des affaires, clé d'une justice pénale internationale crédible**

Je pense que la justice pénale internationale est devenue maintenant incontournable. Déjà, la création de la Cour pénale internationale est un miracle ; ça n'aurait jamais dû se passer dans une logique, disons, de réalpolitik pure ou de relations internationales, c'est une anomalie complète. Donc, le fait qu'en Yougoslavie, au Rwanda, en Sierra Leone, au Cambodge, au Kosovo, au Liban, cela ait existé, c'est fantastique. Maintenant, pour moi, le péril est que cette justice demeure une coquille en partie vide et qu'elle soit tellement politisée qu'une victime x au bon endroit, au bon moment aura droit à une adjudication, un tribunal et une affaire, alors qu'une autre victime n'aura pas cette chance. Et ça, c'est insupportable. Selon moi, l'enjeu principal, n'est pas tant l'existence car je ne pense pas qu'aujourd'hui cela pourrait être vraiment remis en cause que la nécessité absolue de créer, de multiplier des affaires [...] en documentant, comme nous le faisons actuellement, et en créant des dossiers avec mes équipes sur le terrain ex nihilo il n'y a rien, ces dossiers n'existeraient jamais sinon et en portant ces affaires-là. Toute notre vie, on va les défendre, jusqu'à ce que les victimes ne soient plus là ou que la personne que l'on considère être responsable ne soit plus là. C'est aujourd'hui complètement indispensable [...] C'est comme ça qu'on enracinera vraiment et qu'on rendra incontournable la nécessité de cette justice qui existe mais qui, malgré tout, est trop politique et pas assez ancrée dans un certain nombre d'affaires.

### **L'ACAT : un modèle d'indépendance et d'engagement**

Je suis arrivé un lundi matin dans les bureaux de l'ACAT et j'ai eu cette image qui m'a vraiment ému et que j'ai trouvée belle : j'ai vu, à une grande table, tout le staff de l'ACAT en train d'ouvrir des enveloppes avec des chèques individuels de donateurs. Et là, je me suis dit : « Mais ça... que Dieu bénisse chaque donateur individuel de l'ACAT... » Quand une organisation comme ça arrive à avoir un réseau de donateurs individuels, qui sont des gens qui ont un engagement déterminé, qui croient et qui donnent un chèque, pour moi, c'est la clef des champs parce que c'est la clef de l'indépendance. C'est quelque chose que je trouve beau, nécessaire et impérieux. Je suis d'avis de ne pas recevoir d'argent de gouvernements avec ma structure, et je me suis toujours dit qu'avoir un réseau de donateurs engagés, qui partagent les convictions et l'idéal de l'organisation, assure l'indépendance complète car cela permet d'être au-delà de toutes pressions.

Je voudrais donc dire aux adhérents de l'ACAT que l'engagement de chacun des membres est vraiment quelque chose qui, moi, m'a toujours ému. Je me suis dit que si une organisation arrive à avoir autant d'adhérents qui, tous, poussent dans le même sens, c'est vraiment le plus beau modèle de militantisme au service d'une efficacité et d'une cause. Surtout, que toutes ces personnes continuent et qu'elles aident à multiplier encore plus la grande famille des adhérents de l'ACAT. En tout cas, leur engagement est un modèle pour beaucoup d'entre nous, pour essayer de recréer à l'image collective un tel engagement. ●

1. Fondée en 2012 à Genève, Civitas Maxima est une structure composée d'avocats et d'enquêteurs internationaux intégralement dédiée à la documentation des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, en vue de l'ouverture d'enquêtes et de la tenue de procès contre les auteurs, dans les cas où l'action des autorités nationales et internationales fait défaut. Civitas Maxima monte actuellement des dossiers concernant des crimes commis au Libéria, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire. <http://civitas-maxima.org/?lang=2>



**Anne-Marie  
Delaporte**

**Personnalité discrète et fidèle du Secrétariat national, Anne-Marie Delaporte est membre du comité de rédaction du *Courrier de l'ACAT* depuis 1989. Elle accepte aujourd'hui de se prêter au jeu de l'interview, en évoquant avec la simplicité qui la caractérise sa contribution au combat de l'ACAT.**

### « Pourquoi pas l'ACAT ? »

J'ai connu l'ACAT vers 1980, en voyage. Des gens se sont présentés en disant : « On est à l'ACAT ». J'ai déjeuné avec eux et nous en avons parlé. La dame était bénévole au secrétariat national et, évidemment, elle m'a fait envoyer les papiers ; j'ai adhéré. C'était un moment où j'avais besoin de réfléchir un peu et je me suis dit que cela pouvait être intéressant pour moi. Surtout sur le plan de la prière (je suis catholique). Et puis, lorsque j'ai vraiment voulu savoir ce que j'allais faire à la retraite, je me suis dit : « Pourquoi pas l'ACAT ? » Je me suis présentée et on m'a embauchée pour le *Courrier*. [...] Je pense que cela a aussi un lien avec ma vie et ma vie de chrétienne. J'ai fait beaucoup de scoutisme, j'avais des parents très ouverts. Étant juriste, j'aime que chacun ait ses droits et que l'on puisse les faire avoir. Je pense que cela a joué aussi [...] Dès mon adhésion, j'ai été frappée par la pratique de la prière pour les bourreaux pas facile, mais nécessaire en vérité. Je suis contente d'avoir pu publier dans le *Courrier* quelques textes sur le sujet, notamment une page de Maïti Girtanner que son bourreau avait voulu rencontrer avant de mourir ; elle-même est décédée il y a quelques mois après une vie de souffrance.

### Les débuts du *Courrier de l'ACAT*

À ce moment-là (en 1989), la participation au *Courrier* était très artisanale [...] Très artisanale parce que l'on préparait les épreuves pour l'imprimerie : taper à la machine, aller chercher des photos, trouver des sujets etc. C'était une équipe qui marchait bien, nous étions tous de bonne

volonté. Et surtout, cela prenait beaucoup de temps. Je venais un jour et demi par semaine.

Je crois que le *Courrier* a commencé très vite. Très vite après sa création, l'ACAT a eu à cœur d'avoir des contacts avec tous les adhérents. Lorsque j'y étais, c'était déjà imprimé. Petit à petit, on a affiné, on a mis de la couleur, on a mis des photos [...] Quand j'y ai travaillé, il y avait déjà des photos, mais en noir et blanc. Il n'y avait pas de couvertures en couleur. Nous avons introduit la couleur et, surtout, fait appel à des professionnels. Ça a été un grand changement. [...] Pendant longtemps, j'ai surtout cherché j'y tenais et j'avais réussi à la faire admettre une page de réflexion. C'était une page d'un auteur contemporain, ou pas, ayant un petit lien avec les activités de l'ACAT. Quand je vois le *Courrier* tel qu'il est aujourd'hui, je pense qu'il a bien évolué. Il a eu des hauts et des bas, cela a été difficile quelques fois. Mais je crois surtout qu'on est en train de remettre en vigueur une adaptation de tous les moyens de communication de l'ACAT. Que ce soit le site Internet, les autres publications, le *Courrier* lui-même. Je crois que c'est très important qu'il y ait un lien pour tous les adhérents [...] J'ai beaucoup le souci des adhérents qui n'ont pratiquement que ça, parce qu'ils sont âgés, qu'ils n'ont pas Internet, qu'ils peuvent peu faire partie de groupes. Je pense qu'on a quelque chose à voir avec eux [...] Je crois vraiment qu'il faut garder un support papier ; c'est très important. Avec l'équipe du *Courrier* dont je fais encore partie, on y réfléchit, mais je pense qu'on ne peut pas tout faire sur Internet. Il faut penser à l'âge moyen de beaucoup d'adhérents.



### **La dimension œcuménique de l'ACAT : un aspect fondamental**

Pour l'avenir, je pense qu'il faut vraiment garder la dimension œcuménique c'est une chose qui m'avait décidée à adhérer. Pour moi, c'est extrêmement important. C'est l'intuition des fondatrices ; c'est un élargissement. À un moment où l'œcuménisme piétine un peu, en ce qui concerne les rencontres de théologiens, je trouve qu'il est extrêmement important que l'on puisse agir ensemble. C'est fondamental et peut-être que cela peut jouer aussi du point de vue international [...] Et puis, on insiste sur notre dimension chrétienne, on peut la mettre en pratique de façon œcuménique. Le côté œcuménique et le côté réflexion, la prière, l'aspect formation et information, pour moi, ce sont vraiment les axes du *Courrier*.

### **« Si vous êtes là, c'est bien parce que vous croyez en quelque chose »**

Mon travail à l'ACAT m'a apporté beaucoup au moment de ma retraite parce que c'était un moment où ce n'était pas facile du tout pour moi, pour des raisons familiales aussi. J'ai trouvé un vrai accueil. Je trouve qu'il y a un dynamisme à l'ACAT qui m'a toujours frappée et qui s'est perpétué avec des personnes très différentes : des présidents différents, des délégués généraux différents. Je pense que si vous êtes là, c'est bien parce que vous croyez en quelque chose. Pour moi, c'est fondamental de rencontrer des gens qui croient en quelque chose. Et ça le demeure [...] Je pense qu'il y a quand même des résultats et qu'il ne faut jamais se dire qu'il faut compter sur les autres pour agir quand on a des intuitions assez fortes. Il faut aussi savoir travailler avec les autres, avec les autres associations. Cela s'est beaucoup développé depuis plusieurs années. Le passage à l'abolition de la peine de mort a été très important et évidemment, il faut continuer ce combat. Même si c'est irréversible en France, on peut agir dans d'autres pays. Je suis très frappée par une de mes amies qui fait partie de ces gens très isolés et qui vient de perdre son condamné à mort auquel elle a écrit pendant six ans. Il n'a pas été exécuté, il est mort de maladie. Je trouve ce type d'action tout à fait remarquable. [...] Peut-être faut-il apporter encore plus d'intérêt à ce qui se passe en France où il y a beaucoup à faire. Je pense que c'est un aspect qu'il ne faut absolument pas négliger. J'ai eu des rencontres intéressantes. Il y a eu des journées d'étude sur la garde à vue, des rencontres à Strasbourg sur le plan international, les célébrations du 30<sup>e</sup> anniversaire.

# « Rester des veilleurs, ne pas s'endormir »

Et puis, on rencontre des gens comme Bettati, Stéphane Hessel [...] Je pense que l'ACAT n'aura jamais un nombre très important d'adhérents, mais ce sont vraiment des gens motivés. Je n'ai pas participé activement à un groupe mais j'ai été aux rassemblements régionaux le plus souvent possible. Et je suis souvent émerveillée de ce que l'on y apprend [...] et par le dynamisme de gens qui prennent en charge une certaine diffusion de l'ACAT, par exemple dans des établissements scolaires, ou par ceux qui entretiennent une correspondance avec les prisonniers. Le droit d'asile n'est selon moi pas assez appliqué. D'abord, l'attente des demandeurs, la complexité des démarches. Et puis, la façon dont cela se passe. Les expulsions dans de sales conditions [...] J'insiste aussi au *Courrier* pour que l'on essaie de faire quelque chose sur la définition des victimes parce que je suis assez effarée par les mails que m'envoient certains amis, qui sont d'une démagogie invraisemblable. Par exemple sur les prisonniers : il suffit qu'il y ait une bavure, un récidiviste que l'on a libéré pour des questions de procédure, et cela fait des *courriers* du type : « Tu vois bien ce que ça donne, la justice ! ». La haine contre Mme Taubira, est aussi quelque chose qui me fait peur.

### **« Rester Vigilant, rester des veilleurs. »**

Je souhaite que l'ACAT continue et reste fidèle aux intuitions des fondatrices. Cela ne veut pas dire être figé, cela veut dire savoir créer, innover. Je pense que nous l'avons pas mal fait déjà depuis 40 ans, mais il faut continuer [...] Les premiers *Appels urgents*, c'était l'URSS. Maintenant, je viens d'écrire au Bahreïn, c'est très différent. Cela ne veut pas dire que tout aille bien en URSS. Non, je pense qu'il faut être très, très vigilant. On emploie le terme de « veilleur » : ça aussi, c'est une des lignes directrices. Rester des veilleurs, de ne pas s'endormir. ●



# courrier de l'a.c.a.t

N°1

## PARTAGEONS NOS EXPERIENCES

Le courrier de l'A.C.A.T., vient y répondre modestement.

Le tas-tan africain, les voix qui, dans la nuit, s'élevaient d'une tranchée à l'autre, tous ces moyens expriment le besoin des hommes de partager leur expérience commune. Je suis heureux de pouvoir ainsi pour la première fois prendre contact directement avec chacun de vous pour dire combien il m'est réconfortant et enrichissant de partager depuis quelques mois le travail de l'A.C.A.T. avec tous ceux qui luttent pour l'abolition de la torture.

Cette richesse vient aussi bien des contacts personnels que des réunions publiques et rencontres internationales.

Riches sont aussi et surtout les moments de prière et de contemplation, que nous partageons. Mais des dangers guettent le courrier de l'A.C.A.T. : que le chœur devienne solo, que l'échange devienne discours des "responsables titulaires", que la machine se prenne tellement au sérieux qu'elle ne permette plus à chacun de s'exprimer.

RETOUR DE MARSEILLE, TOULON, MONTPELLIER, LA COMMUNAUTE DE PONEYROL, LANHION, RENNES ET TOULOUSE.

: „ Pour une "parpailotte" de vieille  
: souche huguenote, c'est une expérience  
: très émouvante, au sens propre du mot,  
: que de vivre l'œcuménisme dans des rela-  
: tions directes et chaleureuses avec des  
: frères catholiques, et orthodoxes. Oeu-  
: vrer ensemble au nom du même Seigneur,  
: voilà la base de notre vie d'association.

: Le but de ces déplacements ? Avant  
: tout de prendre contact avec les adhérents  
: décidés à mettre en place localement des  
: groupes et d'approfondir ensemble la spé-  
: cificité de l'A.C.A.T.

: A Marseille, Mgr Etcheagaray tient  
: à s'informer personnellement et demande  
: à être tenu au courant de la vie de notre  
: association. Nous sommes reçues par des  
: prêtres, nous donnons un témoignage au  
: cours d'une réunion de pasteurs. Le père  
: Cyrille Argenti, prêtre orthodoxe, est  
: convaincu qu'une prise de conscience des  
: chrétiens de toutes confessions du pro-  
: blème de la torture dans le monde peut  
: contribuer à donner à nos Eglises un  
: nouveau souffle.

# Gloria Silva

## À la poursuite d'une société plus juste

Je suis née à Puerto Rico, une localité située dans le département du Caquetá, au sud de la Colombie. C'est une région fortement marquée par le conflit armé, politique et social qui sévit dans le pays. J'ai commencé mes études de droit en 1995, sans ambition réelle, au départ, d'en faire un outil de défense des intérêts du peuple. C'est au cours de mes études à l'université publique que j'ai commencé à développer une conscience de classe, à me situer comme faisant partie intégrante d'une société inégalitaire et inéquitable et à prendre parti pour les opprimés, les personnes victimes de persécution et de la répression... Bref, à partager le rêve de beaucoup d'entre nous, à savoir vivre dans un pays juste, libre et véritablement démocratique.

Après réflexion, j'ai réalisé que le droit, en dépit d'être l'expression des intérêts de la classe dominante et l'instrument de la répression du peuple, pouvait aussi être employé pour défendre les intérêts des exclus. Le contexte national et le climat de réflexion généré au sein de l'université publique nous ont conduits, nous, les professionnels [du droit], à nous interroger sur les raisons pour lesquelles nous étudions ce métier. J'en ai conclu que je ne pouvais pas étudier le droit pour continuer à reproduire les rapports d'oppression existant en Colombie et ailleurs dans

Première organisation de la société civile à s'être formée pour faire face à la répression du mouvement social populaire, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (FCSPP) œuvre depuis plus de 40 ans à la promotion et à la défense des droits de l'homme en Colombie. Certains de ses membres ont payé cet engagement de leur vie, d'autres ont été emprisonnés ou contraints à l'exil. Gloria Silva, Secrétaire générale du comité, nous relate leur combat.







le monde, mais que je pouvais, au contraire, l'utiliser au service des intérêts du peuple. C'est ainsi que j'ai décidé de me consacrer à la défense des droits de l'homme. Ce choix est donc lié à l'histoire des inégalités sociales en Colombie, à l'histoire de répression contre la classe paysanne et les activistes étudiants.

Les raisons qui m'ont poussée à me consacrer à ce combat sont toujours d'actualité. Cette répression, qui va des poursuites judiciaires à l'assassinat ou aux exécutions extrajudiciaires, touche les personnes les plus pauvres et les plus marginales du pays. Tant que l'on continuera à persécuter ceux qui rêvent d'un monde plus juste, tant que l'on assassinera, tant que l'on fera disparaître, tant que l'on déplacera les paysans et que l'on exploitera les travailleurs pour protéger les intérêts économiques d'une minorité et promouvoir la concentration des richesses dans quelques mains, je continuerai à lutter aux côtés des peuples pour la défense de leurs droits.

### Quand le droit aide à alléger les souffrances...

Il a fallu déployer de gros efforts, faire preuve de dévouement, supporter les pressions, mais je crois que notre travail, notre conception collective d'une stratégie de défense ou de représentation des victimes des crimes d'État en Colombie a porté ses fruits, en particulier au cours des dernières années.

Dernièrement, nous avons réussi à obtenir une décision de justice dans laquelle une juge de la République, très courageuse et diligente, a reconnu en tant que crime contre l'humanité l'homicide d'un de nos compagnons du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques, également membre de Sinaltrainal, le syndicat de l'industrie agroalimentaire de Colombie, Luciano Romero Molina. Pour nous, cette décision a été très significative dans la mesure où les faits ont été replacés dans un

« **Tant que l'on continuera à persécuter ceux qui rêvent d'un monde plus juste, je continuerai à lutter »**

contexte de persécution contre les défenseurs des droits de l'homme et les syndicalistes, ce qui était notre objectif. Parmi nos réussites, je citerai également la reconnaissance en tant que crime contre l'humanité, par le Tribunal supérieur du [département de] Cundinamarca, de l'un des cas d'exécution sommaire parmi les plus emblématiques du pays. Il s'agit de l'un des cas de Soacha dont l'une des victimes était un jeune atteint de retard mental léger, Fair Leonardo Porras, fils d'une famille relativement modeste de la municipalité de Soacha, très proche de Bogota [...] Pour nous, c'était important et cela a été une joie, tout comme de sentir que l'on apportait un soutien aux familles qui ont vu que le droit, d'une certaine manière, pouvait soulager un peu la douleur causée par des crimes aussi graves qui portent atteinte à la conscience de l'homme.

### Un climat de stigmatisation permanente

Au cours de notre pratique en tant que défenseurs de prisonniers politiques, nous avons vécu de nombreuses déceptions liées au fonctionnement ô combien arbitraire de l'appareil et du système judiciaires : contre des paysans qui, bien que détachés ou éloignés du conflit, finissent par être condamnés pour avoir soi-disant collaboré avec la guérilla, ou contre des compagnons, parmi lesquels des défenseurs des droits de l'homme, qui sont condamnés ou emprisonnés durant plusieurs mois. Tout cela finit par provoquer une situation qui, pour nous, est tendue, défavorable, triste et qui engendre beaucoup de colère. L'autre grande frustration est liée au contexte extrêmement défavorable dans lequel nous exerçons en tant que défenseurs des droits de l'homme [...] Certains de nos compagnons du comité de solidarité ont été assassinés, d'autres ont disparu, d'autres ont été emprisonnés. Nous subissons des menaces permanentes par le biais de tracts, une stigmatisation par différents moyens, une persécution, ce qui nous oblige à travailler dans un climat de tension permanente [...] Plusieurs de nos compagnons se trouvent hors de Colombie, en exil. Nous savons que ce sont des conditions de vie et des cultures différentes, qu'il est pesant et difficile pour ces compagnons de se retrouver seuls dans un autre pays et d'abandonner leur combat pour une société plus juste. C'est vraiment un contresens. Mais c'est comme ça.

### Ne pas perdre de vue la situation des droits de l'homme en Colombie !

Les persécutions et les violations des droits fondamentaux, notamment la torture, sont commises dans le cadre d'un système d'exclusion sociale qui dépasse le cadre du conflit armé. Il nous semble donc fondamental de faire évoluer les structures sociales et économiques, de chercher à réduire les inégalités en Colombie pour favoriser la création d'un contexte propice au respect des droits de l'homme pour la majorité de la population [...] Il est clair qu'aucun scénario de négociation avec la guérilla ne permettra de rétablir les droits de la population colombienne, qu'aucun scénario de négociation ne fournira les conditions permettant de réduire le niveau d'inégalités,

encore moins les scénarios qui sont en discussion actuellement [...] Sous couvert d'une tranquillité due à un supposé processus de paix ou de négociation ou d'accords « de paix », la communauté internationale et la communauté nationale risquent de perdre de vue la situation des droits de l'homme en Colombie. Nous voulons attirer l'attention sur le fait que toutes les violations des droits de l'homme ne sont pas commises dans le cadre du conflit armé. Par ailleurs, la solution au conflit armé dont les origines sont liées aux problèmes sociaux et structurels de la Colombie ne réside pas uniquement dans un cessez-le-feu ou dans un accord avec la guérilla colombienne. Elle est du ressort de la population colombienne dans son ensemble, celle qui a vécu les conséquences des inégalités sociales.

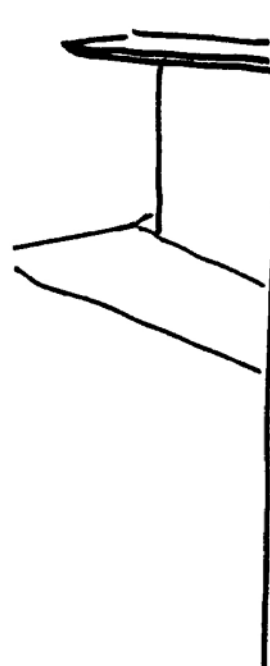
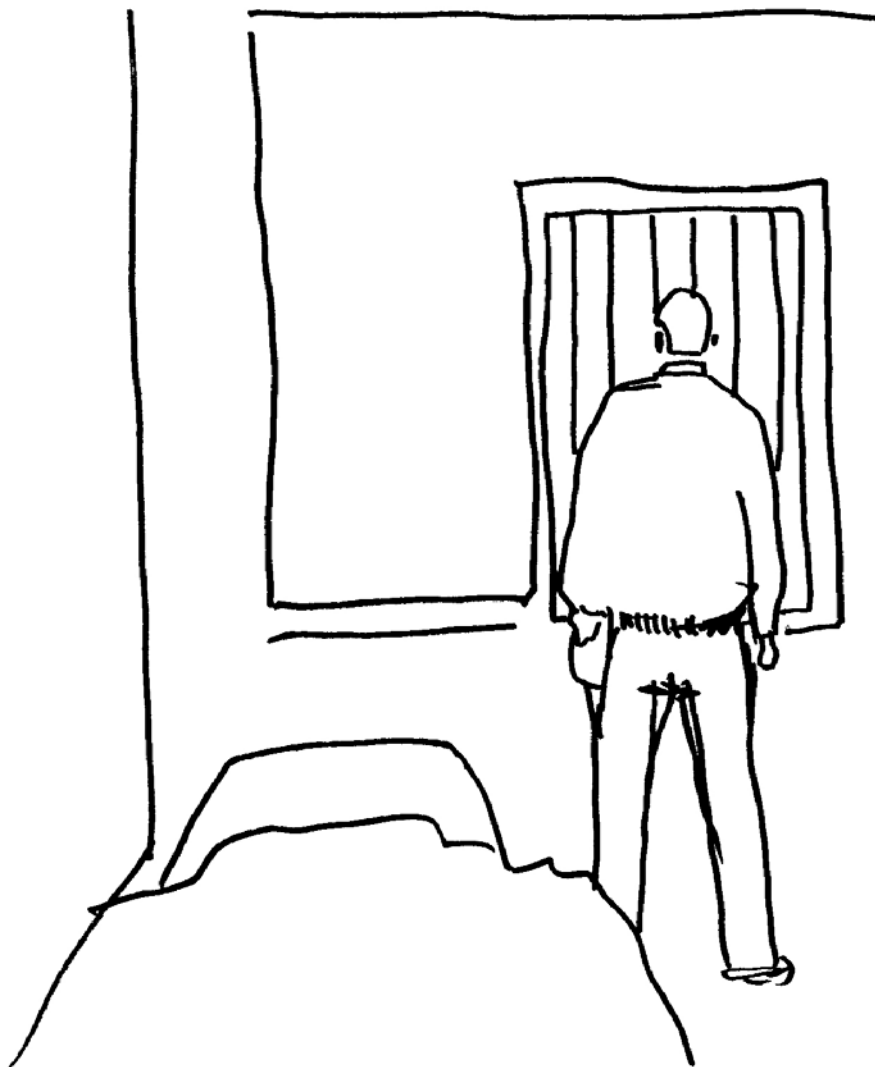
### Solidarité, fraternité et ouverture

J'appelle énergiquement et sincèrement les femmes et les hommes qui forment l'ACAT à continuer à faire preuve de solidarité, de fraternité et d'ouverture à l'égard des peuples du monde ; à continuer à exiger le respect des droits de l'homme et à soutenir la lutte des dites communautés et de tous les secteurs de notre société qui se mobilisent pour leurs droits et les droits des autres ; à continuer à réclamer le respect de la dignité humaine comme prérequis d'une société civilisée ; à persévérer dans cette lutte contre toute forme d'impunité des auteurs des pratiques systématiques et invisibles de torture. L'ACAT est l'expression organisée de la solidarité, une somme d'efforts que nous valorisons et respectons parce qu'elle contribue sans doute au long cheminement des victimes de torture dans le monde.

En tant qu'organisation qui, historiquement, a soutenu et contribué à la lutte contre l'impunité des auteurs de crimes contre l'humanité, nous considérons qu'il est important et nécessaire que davantage de personnes et d'organisations se joignent à son combat et réagissent aux formes dissimulées ou ouvertes d'oppression, de méconnaissance de la dignité humaine et de mépris des droits de l'homme. ●

# Delphine Boesel

Depuis près de 10 ans, Delphine Boesel défend les droits des personnes en détention. Jeune avocate engagée, notamment au sein de l'OIP dont elle est membre du conseil d'administration, elle plaide en faveur d'une vision plus humaine de la prison et pour un plus grand respect de la dignité des personnes privées de liberté.



# « Ce n'est pas parce qu'un homme a été puni qu'il faut le punir dans sa dignité »

## Du Genepi au Barreau : naissance d'une vocation

J'ai découvert le monde de la prison en participant à un atelier théâtre pendant deux ans dans le cadre du Genepi (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées) à la maison d'arrêt de Fresnes, ce qui était très, très, enrichissant. J'y ai rencontré des hommes que j'ai, pour certains, vus pendant les deux années [...]. Lorsque je leur disais que j'envisageais d'être avocate, ils se moquaient un petit peu de moi en me disant : « Mais, de toute façon, un avocat, ça ne sert à rien ; ça ne fait que défendre, ça prend de l'argent et une fois qu'on a été condamnés, ils ne viennent plus nous voir, ils ne s'occupent plus de nous et on se retrouve tout seuls à subir ce que les surveillants ont décidé, ce que le directeur a décidé... » Donc, l'origine, ce sont vraiment ces hommes-là qui m'ont interpellée en me disant que, de toute façon, les avocats ne leur servaient à rien, qu'il n'y avait pas de place pour la défense de leurs droits à ce moment-là. Quand j'ai débuté l'école d'avocats, j'ai commencé à vraiment me demander quelle était la possibilité, pour un avocat, d'intervenir auprès de l'administration pénitentiaire [...] J'ai présenté mon mémoire de fin d'études sur la place de l'avocat en prison, qui était totalement inexistante à ce moment-là, et je me suis rendu compte qu'on n'avait pas beaucoup de marge de manœuvre [...] C'est vrai qu'à l'époque, les mesures d'ordre intérieur représentaient 100 % des décisions de l'administration pénitentiaire. Mais après, des détenus se sont battus par eux-mêmes ou parfois accompagnés d'avocats, mais souvent par eux-mêmes – pour faire évoluer la jurisprudence administrative. Cela nous a permis, en tant qu'avocats, de profiter de ces voies qui étaient tracées par des hommes qui se sont battus pour faire reconnaître leurs droits.

## Des avancées porteuses d'espoir

Nous connaissons beaucoup d'échecs, malheureusement. C'est usant parce qu'on a parfois l'impression d'être face à des moulins à vent. Mais pour autant, en 10 ans, je pense qu'il y a tout de même eu une évolution dans l'écoute que l'on peut trouver avec de nouvelles générations de directeurs, de nouvelles générations de surveillants qui ont compris que le droit était rentré, qu'ils ne pouvaient pas faire tout ce qu'ils avaient envie de faire. Mais il y a eu de belles victoires. On a, par exemple, obtenu un arrêt de principe du Conseil d'État de novembre 2009 qui a abouti à ce que toute la procédure pour les détenus particulièrement signalés<sup>1</sup> soit réformée, avec l'instauration d'un débat contradictoire, notamment parce que j'avais réussi à trouver un client qui était d'accord pour que l'on vienne la contester. On a finalement de grandes avancées en droit pénitentiaire mais, malheureusement, le piège est qu'une fois la procédure respectée, les magistrats ne vont pas beaucoup plus loin. On gagne sur des problèmes de procédure parce que le principe du contradictoire n'est pas respecté, mais les magistrats administratifs ne vont pas beaucoup plus loin, ne vont pas véritablement examiner si la procédure se justifie par rapport à la situation de la personne détenue. C'est ce qui nous motive pour continuer et pour leur montrer qu'ils ont aussi à exercer un vrai contrôle et un contrôle entier sur les mesures prises par l'administration pénitentiaire.

## Imaginer la peine autrement

Je pense que notre rôle, en tout cas dans la défense des droits des détenus, est d'arriver à faire comprendre que ce n'est pas parce qu'un homme a commis, à un moment donné, un délit, un crime et qu'il s'est mis en marge de la société, qu'il faut le punir dans sa dignité. On a une peine



d'emprisonnement. On peut en penser ce que l'on veut : faut-il l'abolir ou pas ? C'est un autre débat. Mais mieux il sera traité, plus sa dignité sera respectée et plus il pourra s'en sortir. Ou, en tout cas, retrouver la liberté dans les meilleures conditions possibles. D'où l'intérêt des questions que l'on peut entendre autour du sens de la peine, de l'aménagement de peine, avec la préparation à la sortie. J'aimerais contribuer à cela et le faire entendre à l'administration pénitentiaire et au-delà même : aux magistrats qui condamnent à des peines de plus en plus longues. Quel est le sens finalement de ces peines-là ? L'idée serait de sortir de cette logique : « Vous avez fait quelque chose de mal ; il faut penser aux victimes ». J'aimerais pouvoir contribuer, par l'action que je peux mener auprès de ces personnes détenues, à ce que l'on imagine la peine autrement que la façon dont elle est actuellement envisagée.

### **Les longues peines, une question majeure**

Je suis particulièrement déçue du projet de réforme pénale. Il s'applique principalement aux courtes peines. En sont exclues les personnes condamnées à plus de cinq ans. Il s'attache aussi à créer une nouvelle peine, la « contrainte pénale » dont nous, à l'OIP, contestons même le nom [...] qui s'éloigne de cette volonté ou de cette possibilité, pour les personnes condamnées, de se saisir véritablement d'une sanction prononcée à leur encontre. Beaucoup de promesses avaient été faites, notamment sur le respect des préconisations de la conférence de consensus sur les longues peines, mais on n'en entend plus du tout parler. La rétention de sûreté est écartée. On nous parle d'un deuxième texte, on ne sait pas trop ; on n'a pas d'échéance.

Il faudrait mettre à plat les sanctions telles qu'elles sont et non pas créer une nouvelle peine pour ajouter une peine de contrainte pénale à une peine de sursis avec mise à l'épreuve qui, à quelques différences près, sont globalement un peu les mêmes. Donc, mettre à plat les différents types de sanction et puis, ensuite, fixer les choses vraiment et les délimiter très clairement. De même, entamer une vraie réflexion sur des personnes qui sont condamnées à de longues peines [...] J'entends totalement qu'on doit parler des victimes, mais il faut cesser de prévoir les textes de loi en fonction de l'opinion que les victimes peuvent avoir. On leur a donné de plus en plus de place : dans l'aménagement de peine des personnes condamnées à de longues peines, les victimes sont présentes par l'intermédiaire de leur avocat lors des débats contradictoires. La société sanctionne pour le compte de la société, pas

pour le compte des victimes. En tout cas, c'est ce que je considère. On nous a parlé aussi d'un code de l'exécution des peines. Alors, faisons-le ! Il ne s'agit pas simplement d'empiler les différents textes qui existent. Je crois qu'il faudrait tout mettre à plat puis réformer utilement, plutôt que de rajouter à nouveau une nouvelle peine.

### **S'engager pour les autres : un vrai signe de citoyenneté**

Le rôle des associations est complémentaire. L'OIP a une mission d'observation et d'information. Elle peut avoir des contacts un petit peu partout et compte surtout sur des gens qui sont extrêmement motivés et compétents. Ils ont réussi, au sein de cette association, à développer une vraie expertise. C'est complémentaire au travail de l'avocat et c'est ainsi que j'en suis d'ailleurs venue à travailler avec eux de manière plus importante puisqu'ils m'ont soutenue dans des combats que je défendais : ils intervenaient en soutien, déposaient des mémoires complémentaires et faisaient des interventions complémentaires. Ce qui permet de donner du poids. Il est essentiel que ce type d'association puisse exister. Cela permet aussi à des personnes détenues, qui ne connaissent pas forcément d'avocat, de pouvoir trouver des gens compétents : ils écrivent à l'OIP qui leur répond et peut les mettre en relation avec un avocat... Ça permet de faire un lien, un relais, ce qui est effectivement extrêmement important. Moi, j'ai une grande admiration pour leur travail, pour ce qu'ils sont.

Je voudrais dire merci aux membres de l'ACAT puisque j'ai eu l'occasion, au travers de l'un de mes dossiers personnels, de constater cette mobilisation lorsqu'ils sont intervenus pour l'un de mes clients en envoyant des courriers à un magistrat qui instruisait un dossier. On avait déposé une plainte contre des surveillants et l'administration pénitentiaire. C'est toujours très compliqué, pour une personne détenue, de venir dénoncer des faits dont elle a été victime en détention, parce qu'on ne la croit jamais. Au final, il y a eu un non-lieu, mais je pense que le magistrat avait quand même été un petit peu embêté de voir cette mobilisation ! J'ai vu comment cela fonctionnait et je leur réitère mes remerciements. Ça nous avait bien aidés à ce moment-là et je trouve que c'est un vrai signe de citoyenneté de s'engager pour les autres, pour des combats et de vrais sujets de société. Donc, je les félicite. Continuez ! ●

1. Régime de détention appliqué à certains détenus jugés dangereux.

J'ignore Par où cela a commencé :  
J'ignore Qui m'a convoqué.

Je fus emmené de force Devant le trône d'un tyran :  
C'était la première fois.

Cette question me fut posée « Pourquoi parles-tu ? »

J'ai répondu : Libérez mes sœurs et mes frères !  
« Et toi, n'es-tu pas libre ? »  
La liberté des autres justifie ma liberté.  
Ils ont ri longuement.

Moi, J'ai chanté : liberté. Animé d'une joie soudaine  
J'ai crié : liberté ! Ils se sont tu.

Mon chant a troublé Leurs esprits. J'ai reçu un soufflet sec,  
Fort, si fort Que j'étais perdu dans ma douleur.

Les ordres claquaient : « Va ! Disparais ! Ne parle plus ! »  
Moi, je parlerai. « Ah bon, vivant ou mort ? »

Vivant, je suis la voix des vivants,

Mort, ma voix retentira sur la terre des vivants.  
Vous m'entendrez toujours crier : LIBERTÉ !

**Mawassi  
Koutodjo**







# Luce & Daniel VÉrilhac

Luce et Daniel VÉrilhac font partie des tout premiers adhérents de l'ACAT. En formant leur groupe à Firminy, en 1975, et en s'engageant en faveur des torturés, ces deux enseignants, aujourd'hui à la retraite, ont trouvé une manière forte de faire vivre concrètement leur foi. C'est avec émotion et nostalgie qu'ils nous racontent cette aventure.



# « Est-ce que parce qu'il n'y a pas de réponse, la prière n'est pas arrivée quelque part ? »

## Souvenirs de Chine et d'Algérie... et création du groupe ACAT-Ondaine à Firminy

**Luce.** Mon papa étant militaire, j'étais en Chine en 1940. C'était au début de la guerre sous occupation japonaise, donc sous bombardements américains. J'étais petite, j'avais cinq ans, mais je me rappelle que les Japonais promenaient des Américains et des Anglais dans des cages à la merci des crachats et des injures de toute la populace. C'est peut-être cela qui fait que je me suis intéressée plus tard à ce combat. Mais je pense aussi que j'avais vu que la masse de Chinois qu'on côtoyait était vraiment misérable. Quand j'étais à Shanghai, au collège, je butais souvent dans des paquets pliés, des journaux : c'étaient des petites filles qu'on avait abandonnées et qui étaient mortes. Cela m'avait beaucoup choquée.

**Daniel.** En 1975, il y avait 13 ans que j'étais revenu d'Algérie. En entendant parler de cette lutte contre la torture, je me suis dit que, lorsque j'étais en Algérie, je n'aurais eu aucun moyen de défense si on m'avait demandé ou commandé de participer à une séance de torture ; j'aurais été démuni. Avec l'ACAT, je me suis aperçu que j'aurais pu devenir tortionnaire et me détruire en même temps que je détruisais celui qui était en face de moi. C'est pour cela que je me suis engagé : à la fois pour donner des raisons de lutter contre la torture, mais aussi pour donner des raisons pour prier pour les tortionnaires. Parce que j'aurais moi-même pu être un tortionnaire et il aurait fallu que je m'en sorte. Il y a pas mal de camarades qui ont fait la guerre d'Algérie, qui ont torturé parce qu'on leur avait demandé et qui n'ont jamais pu s'en remettre. Il y a eu énormément de suicides de ce côté-là. L'ACAT m'a permis de prier pour les autres, mais aussi de me reconstruire.

**Luce.** Dan et moi sommes protestants. Je participais déjà à un groupe œcuménique au temple de Firminy, c'était très vivant mais au bout de plusieurs années, nous étions fatigués de toujours tourner en rond sans rien de concret. On avait l'impression que l'œcuménisme piétinait. Et voilà qu'une de nos adhérentes, Annick de Banville, a lu dans *Le Monde* qu'un groupe de chrétiens recherchait des gens pour venir au secours d'autres personnes. C'était en 1975. Tout de suite, nous avons téléphoné à Édith du Tertre. Elle est venue avec son bâton de pèlerin un dimanche pour assister au culte et elle nous a tous enthousiasmés. Le groupe œcuménique est, tout entier, devenu groupe ACAT tant elle avait été persuasive !

## Des années exaltantes

**Luce.** C'étaient des années exaltantes parce qu'on a eu la chance d'avoir des libérations qui ont compté, d'avoir des contacts avec les gens. Nous étions très militants : on faisait des actions, on louait le cinéma, on faisait des actions « bol de riz » dans les églises pour l'ACAT, on transmettait les informations. J'ai gardé les documents de tous nos passages à la radio et dans les journaux. Nous avons donné naissance aussi à d'autres groupes dans la vallée de Saint-Étienne parce qu'on était l'un des premiers et très actifs. J'étais l'animatrice du groupe, mais tout le monde était là pour donner un coup de main. Nous étions 40 ou 45 [...] C'est vrai que nous avons eu des grandes joies. Une des plus grandes a été la libération d'Igor Ogourtsov<sup>1</sup> [...] Quand il a été en relégation, l'ACAT nous a donné une adresse, j'ai donc écrit une première fois. Rien. On n'a pas eu de nouvelles. Et

puis, une deuxième fois, j'ai écrit en envoyant une petite croix huguenote en bois sur laquelle j'avais écrit : « Dieu est ma force » et il a répondu par une carte en anglais, en disant que ça l'avait vraiment beaucoup touché. S'ensuivit alors une correspondance de cinq ans. En 1987, avec sœur Colette Deparis, nous sommes allés chercher Igor, son papa et sa maman qui ont été expulsés d'URSS, à Vienne, en Autriche. Ça a été un moment formidable ! [...] Il est venu nous voir ensuite à Firminy. Les quelques jours qu'il a passés chez nous, il a joué du piano, il est resté quelques jours. On a parlé surtout par gestes... [...] On a eu la chance d'avoir au moins trois ou quatre personnes libérées qui sont venues nous voir, mais ce qui m'est resté dans le cœur, c'est tout ce que nous avons fait avec Jeanne Dupouy, que je voudrais saluer ici bien entendu. Elle nous a mis en contact avec les Grands-mères d'Argentine et nous écrivions pour retrouver Béatriz Recchia de Garcia. Nous avons écrit aux orphelinats, aux tribunaux, aux couvents et jamais nous n'avons eu de nouvelles. Et Jeanne Dupouy, il y a cinq ou six ans, m'a dit : « Écoute, ce n'est plus la peine que tu écrives à nouveau, on ne retrouvera pas l'enfant ». Et puis, en 2009, coup de téléphone de Jeanne : on avait retrouvé la petite-fille qui est née en prison, la fille de Béatriz, qui travaille maintenant avec les Grands-mères d'Argentine. Elle avait 26 ans. Vous imaginez ? Un travail de fourmi. Mais je crois que l'ACAT, c'est un peu ça aussi.

**Daniel.** Ce qui nous motive pour poursuivre ce combat, c'est la vie de la prière. Combien de fois on prie sans réponse... Est-ce que, parce qu'il n'y a pas de réponse, la prière n'est pas arrivée quelque part ? Je crois que, pour l'ACAT, c'est la même chose. Par exemple, la mort du prisonnier pour lequel on a écrit ; on arrête. Là, c'est un échec, c'est catastrophique. Mais tant qu'on n'a pas ce fait avéré, l'espoir est toujours là.

### « Si on regarde, on est obligés de s'arrêter »

**Luce.** Je crois que ce qui nous motive beaucoup aujourd'hui, c'est le droit d'asile. Nous faisons tous les deux partie d'un comité de parrainage qui s'est créé, non pas de l'ACAT, mais avec tout un tas de gens. Dans la région, nous nous sommes occupés de huit familles au départ, avec leurs enfants, venues du Kosovo, de

Tchéchénie, d'Angola. Il fallait les loger car ils étaient à la rue. Nous avons même pris des gens chez nous. Je trouve que l'ACAT a vraiment bien fait de s'ouvrir au droit d'asile.

**Daniel.** Quand on voit une famille de quatre enfants qui couche dehors sur les routes ou derrière une haie, ce n'est pas possible. Comme disait le président de ce comité : « On a deux solutions : Ou bien on regarde, ou bien on ne regarde pas. Mais si on regarde, on ne peut pas laisser ». Je pense d'ailleurs que c'est toujours la même chose, dans l'ACAT aussi : on peut ne pas voir, passer et vivre, aller faire la fête. Mais si on regarde, on est obligé de s'arrêter. Et on retrouve, là aussi quand même, un certain nombre de textes bibliques qui répondent à ça [...] Je pense que cette ouverture au droit d'asile fait écho à cette faculté de l'ACAT de répondre à l'humain, à notre problème d'aujourd'hui.

### « Les églises ne seront crédibles que si les chrétiens s'engagent »

**Luce.** Je me sens fière de l'ACAT et du combat que l'on mène. On a toujours été un petit peu timides parce qu'il y avait Amnesty ; on n'osait pas trop parler de l'ACAT. Mais je suis fière, moi, du travail que l'ACAT fait. Je pense qu'il faut du temps pour briser toutes ces chaînes et que nous ne sommes pas au bout du travail. Le fait que nous mettons en lumière le caractère sacré de la personne humaine est quelque chose qui me motive beaucoup parce que je pense que les églises ne seront crédibles que si les chrétiens s'engagent. Si les chrétiens ne s'engagent pas concrètement pour la défense de cette dignité, je ne sais pas à quoi vont servir nos églises.

**Daniel.** Militer pour l'ACAT, c'est militer au nom du Christ. Or, le Christ, c'est ce sans-papiers qui n'avait rien où poser sa tête ; c'est ce torturé à cause de la haine d'une foule, certes manipulée, mais quand même responsable ; c'est enfin le condamné à mort sans aucune raison. Si on découvre chez son prochain l'image du Christ, alors il faut l'aider. ●

1. Le russe Igor Ogourtsov est l'un des premiers dissidents soviétiques, condamné en 1967 à 15 ans de goulag puis cinq ans de relégation pour « activités antisoviétiques ».

# Mandira Sharma

Mandira Sharma a consacré la majeure partie de sa vie à défendre les droits des plus faibles. Alors qu'elle est l'une des rares femmes avocates au Népal, elle fonde en 2001 l'ONG Advocacy Forum, spécialisée dans la lutte contre la torture et la défense des victimes du conflit opposant rebelles maoïstes aux forces gouvernementales. Régulièrement menacée et entravée dans son combat, son courage et sa ténacité en font l'une des militantes des droits de l'homme les plus respectées d'Asie.

## Une jeunesse marquée par le souvenir des survivants de la torture

J'ai vécu l'expérience de la discrimination des femmes au Népal dès l'enfance, en grandissant dans mon village. Puis, pendant le mouvement pour la démocratie, certains des membres de ma famille ont été arrêtés du fait de leur militantisme. J'étais très jeune à l'époque et nous n'avions pas le droit de leur rendre visite, mais j'ai toujours entendu les histoires douloureuses de leur arrestation, de leur détention et des tortures qu'ils avaient vécues en prison. Je crois que ces récits ont eu chez moi un fort impact. Plus tard, en 1990, il y a eu le mouvement en faveur de l'instauration de la démocratie au Népal. Je commençais alors mes études de droit. Parmi les personnes qui militaient en faveur du changement, nombre sont celles qui ont été arrêtées, détenues et torturées. Toutefois je crois que ce qui m'a le plus marquée est l'arrestation de l'un de nos professeurs, qui était très actif et que j'appréciais beaucoup.







हाम्रो आफन्त कहाँ छन् ?



अझ कति वर्ष कबलै... ?

हाम्रो आफन्त कहाँ छन् ?



अझ कति वर्ष कबलै... ?

हाम्रो आफन्त कहाँ छन् ?



अझ कति वर्ष कबलै... ?

हाम्रो आफन्त कहाँ छन् ?



अझ कति वर्ष कबलै... ?

राष्ट्रिय महिला परिषदको वार्षिक राष्ट्रिय दिवस २०६८  
नामा राधि  
को काठमाडौं

STJ 10

ATION  
STICE

अझ

राष्ट्रिय



# « C'est la soif de justice des victimes qui me pousse à continuer »

Il était un véritable modèle pour beaucoup d'entre nous. Après l'établissement d'une démocratie multipartite dans le pays, il a finalement été remis en liberté. Mais il est sorti totalement différent : il n'était plus le professeur que nous avions connu. La torture l'avait complètement détruit, il était devenu comme fou. Je crois que cet événement a également fortement influencé mon choix de m'engager.

J'ai alors rejoint le « Centre pour les victimes de torture », un groupe qui fournissait des traitements médicaux aux prisonniers politiques libérés ayant subi des tortures en détention. J'étais chargée de recueillir leurs récits, d'assurer leur soutien et leur suivi médico-social. À cette occasion, j'ai documenté de multiples cas de torture et visité de nombreuses prisons du pays. J'y ai travaillé pendant 10 ans. J'ai alors pris la mesure de la gravité de ce problème dans le pays. C'est à ce moment-là que j'ai senti que si la vie avait vraiment un sens, mon rôle était d'œuvrer à ce que cela ne puisse plus se reproduire. J'ai réalisé que s'il était important de soutenir et de soigner ceux qui ont souffert, il fallait avant tout prévenir ce phénomène en intervenant en amont.

## La force des victimes comme moteur

C'est pourquoi j'ai fondé Advocacy forum en 2001, alors que le pays était en proie à un conflit armé interne. L'état d'urgence avait été imposé, les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire étaient monnaie courante. Ce qu'il se passait dans les campagnes, les exécutions extrajudiciaires, les tortures, les disparitions, les abus sexuels, le recrutement d'enfants dans les forces armées, était largement inconnu des personnes se

trouvant dans la capitale et ailleurs. Advocacy forum souhaitait pallier ce manque de documentation et de surveillance et susciter l'espoir pour les victimes de violation des droits de l'homme et pour la société en général en empêchant la survenue de ces atrocités.

Parcourir les pays, documenter et répertorier les cas de violation des droits de l'homme commis par les deux parties au conflit n'était pas une tâche facile. J'ai pu mettre une équipe sur pied, prête à prendre des risques énormes dans l'exécution de ses responsabilités [...] Nous avons documenté des milliers de cas de violation des droits de l'homme, ce qui a permis une prise de conscience de ce problème au Népal. Sur la base des éléments de preuve que nous avons collectés, nous avons pu mener une campagne vigoureuse sur le plan national et international et réduire le nombre de violations dans le pays.

Évidemment, nous subissons de nombreuses pressions et intimidations. Récemment, nous avons été espionnés dans nos propres bureaux par une personne travaillant pour le compte de l'armée [...] C'est donc une bataille constante. Mais ce qui me pousse à continuer, c'est vraiment le sens que je donne à ce combat : parvenir à faire libérer une personne détenue illégalement, c'est la sauver véritablement. Chaque année, nous arrivons à sauver de nombreuses vies, à libérer des centaines de personnes qui étaient détenues illégalement et au secret et, ainsi, empêcher que nombre d'entre elles soient torturées, disparaissent ou soient tuées. C'est ce qui me donne un but, un objectif dans la vie.

Je suis aussi très proche des victimes du conflit. Quand il y a des incidents, nous sommes les premiers à recueillir leurs témoignages. Même dans cette situation, bien qu'elles

n'aient souvent aucun soutien, peu d'éducation, pas de ressources, les victimes gardent cette soif de justice et ne baissent pas les bras. Il y a beaucoup de force qui émane des survivants. C'est cette soif, si forte, qui me donne l'envie de continuer. Nous sommes des privilégiés, nous qui avons eu la chance de faire des études, d'avoir des contacts, des moyens. Il est de notre devoir de prendre part à cette lutte.

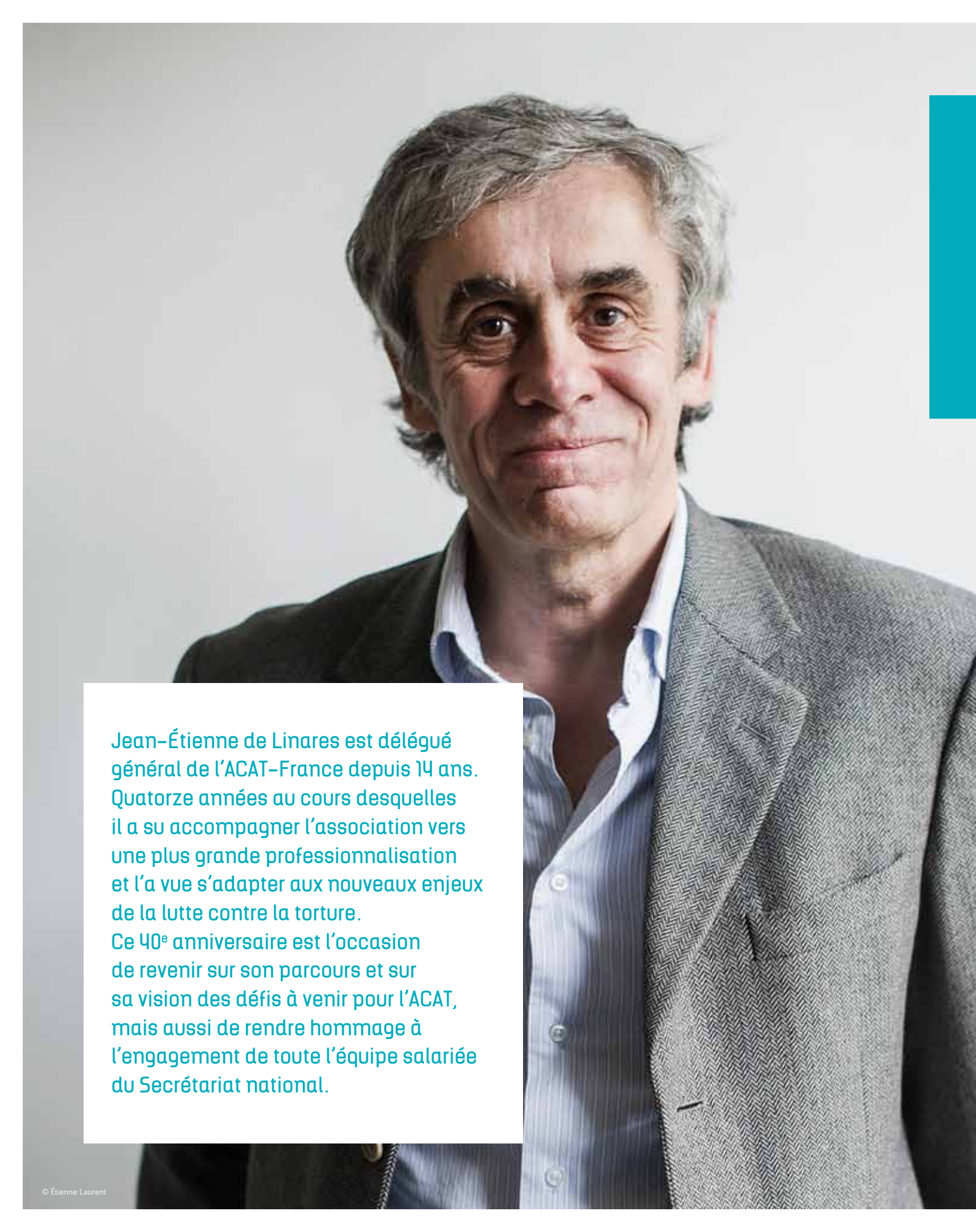
### Pour Maina

Si je ne devais retenir qu'une affaire, je citerais celle de Maina Sunuaar sur laquelle nous travaillons depuis 2004. Sa mère, qui avait été témoin d'une exécution extrajudiciaire dans son village, était recherchée. Comme elle nous avait parlé, ainsi qu'aux médias, les militaires ont voulu l'arrêter mais n'étant pas au village ce jour-là, ils s'en sont pris à sa fille, alors âgée de 15 ans, Maina. Et elle a disparu. Depuis le premier jour de son arrestation, nous avons tenté de la retrouver, mais ils n'iaient constamment son arrestation. J'ai donc monté une campagne sur cette affaire, mobilisant des acteurs nationaux et internationaux, et les autorités ont été obligées d'ouvrir une enquête interne. En apprenant l'ouverture de l'enquête, l'armée a reconnu avoir arrêté la jeune fille, mais a prétendu qu'elle était morte en cours de route car elle avait tenté de s'échapper. Nous avons contesté cette version car nous n'avions jamais vu de corps. Nous sommes allés sur les lieux où ils prétendaient qu'elle avait tenté de s'échapper. Il n'y avait aucune preuve de cet événement. Nous avons donc maintenu la pression. Une nouvelle enquête a révélé qu'elle n'avait pas été tuée en route, mais qu'elle avait été emmenée à la caserne militaire où elle avait subi de graves tortures : ils ont immergé sa tête dans l'eau froide, l'ont fait suffoquer avant de lui infliger des chocs électriques, provoquant sa mort. L'armée a mis cela sur le compte de certaines personnes qui n'auraient pas suivi les règles de procédure. J'ai de nouveau contesté cette version. J'ai demandé que le corps soit rendu et que la vérité soit rendue publique. Les membres de

la famille ont subi des menaces permanentes et nous avons dû les protéger. La mère a dû prendre un nom d'emprunt, changer de village, etc. Finalement, en 2007, nous sommes parvenus à faire exhumer le corps de Maina avec l'aide d'experts internationaux en médecine légale. Cela a permis de faire la lumière sur les circonstances de sa mort. Nous avons alors demandé l'ouverture d'une enquête pénale sur cette affaire. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre cinq militaires de haut rang impliqués : trois d'entre eux se sont enfuis et ont quitté le pays, deux n'ont toujours pas été arrêtés... Mais nous continuons à y travailler.

### Maintenir la vigueur de notre combat

J'ai passé la majorité de mon temps à travailler directement sur le terrain avec les victimes de violation des droits de l'homme et à essayer de les aider dans leur quête de justice. Je regrette que malgré les centaines de dossiers que nous montons, quasiment aucun coupable n'ait encore été présenté à la justice [...] De plus, la nature politique du travail en faveur des droits de l'homme et les risques auxquels font face les défenseurs dans leur lutte contre les crimes commis par l'État mettent ceux qui interviennent sur le terrain dans des situations très difficiles [...] Dans de nombreux pays, la pratique de la torture et d'autres violations des droits de l'homme s'est construite sur plusieurs décennies. Leur déconstruction et leur prévention nécessitent donc un engagement et un travail à long terme. En bénéficiant des expériences d'autres organisations, en forgeant des alliances et grâce à un activisme sans cesse renouvelé, il est possible d'atteindre cet objectif. Cet espoir de changement est important pour maintenir la vigueur de notre combat. Je remercie tous les membres d'ACAT pour leurs efforts continus dans la lutte contre la torture et l'impunité. ●

A portrait of Jean-Étienne de Linares, a middle-aged man with grey hair, wearing a grey herringbone blazer over a light blue striped shirt. He is looking directly at the camera with a slight smile. The background is a plain, light grey wall. A teal vertical bar is visible on the right side of the image.

Jean-Étienne de Linares est délégué général de l'ACAT-France depuis 14 ans. Quatorze années au cours desquelles il a su accompagner l'association vers une plus grande professionnalisation et l'a vue s'adapter aux nouveaux enjeux de la lutte contre la torture. Ce 40<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion de revenir sur son parcours et sur sa vision des défis à venir pour l'ACAT, mais aussi de rendre hommage à l'engagement de toute l'équipe salariée du Secrétariat national.

# Jean-Étienne de Linares

## Une éducation marquée par des modèles forts

Mon éducation chez les jésuites m'a insufflé l'idée que tout ce qu'on devait faire en ce bas monde était fondé sur la notion de service des autres. Il ne s'agit pas de s'oublier soi, il ne s'agit pas d'être une espèce de mère Teresa permanente, mais de se dire que réaliser pleinement sa vie passe par le fait de ne pas s'occuper seulement de soi, de ses plaisirs, de sa carrière, etc. J'avais 16 ans en 68 et au-delà de toutes les utopies de cette époque, il y avait ce message, auquel je continue à croire. Je ne refuse pas la société de consommation, j'ai moi-même des tas de gadgets. Mais je crois qu'il est important de prendre conscience qu'on ne vit pas que pour ça, que la simple accumulation de biens matériels ne saurait être l'unique objectif de sa vie. J'ai mis un moment à le comprendre et à le vivre. Je l'ai vécu quand je suis rentré dans le monde associatif [...]

Je crois aussi que mon engagement a un lien avec mon grand-père qui me racontait ses histoires d'engagement politique, de résistance, la façon dont il avait monté une coopérative de paysans, comment il faisait campagne, comment il allait faire le coup-de-poing dans les manifs à droite à gauche [...] Pour moi, c'était un grand symbole d'engagement qui me fascinait quand j'étais gamin et ado. J'ajouterais une dernière personne, il s'agit de mon professeur de philosophie. Il m'a appris à la fois la force des mots, des idées et des convictions que l'on peut porter, leurs limites aussi, mais également la complexité des choses. Il avait une formule que j'ai toujours adorée : « Quand vous avez trouvé une idée, cherchez-en une autre ». Il ne s'agit pas de dire que l'idée que vous avez trouvée est mauvaise, mais de dire qu'elle n'est pas la seule et qu'il y a toujours plusieurs façons d'envisager un problème. Cela permet de relativiser les choses, de

comprendre. Pour moi, c'est indissoluble de l'engagement parce que c'est lié à la compréhension et au respect des autres, ce qui est l'exact contraire du non-respect des droits de l'homme en général.

## Un engagement toujours aussi intense

Il n'y a aucune victoire qui soit la mienne personnellement. Le secrétariat national, c'est une équipe. Quand je suis arrivé, l'ACAT était encore une association portée par ses bénévoles, par des anciens et par des gens qui en étaient peu ou prou les fondateurs et qui menaient largement leurs actions [...] Je pense à des gens comme Jeanne Dupouy, comme Yves Mignot ou Pierre Courcelle, un certain nombre de grandes figures de cette association, pour lesquelles j'ai le plus grand respect. Le changement qui s'est opéré, et qui n'a fait que s'intensifier pendant au moins les 10 premières années de ma présence, est le remplacement progressif de ces personnes par des salariés. Mais cet engagement, qui était plein de foi et de fougue, a été remplacé par un engagement tout aussi passionné. Ce n'est pas parce que ces personnes touchent un salaire qu'elles n'en sont pas moins engagées que leurs aînés. L'argent ne diminue pas la valeur de l'engagement. C'est seulement un moyen d'y consacrer huit à dix heures par jour. J'ai le sentiment de diriger une équipe de gens qui, au-delà des difficultés de leur travail, sont pour l'essentiel heureux et fiers de ce qu'ils font, à juste titre d'ailleurs, et qui s'efforcent en permanence de mener ce travail de la façon la plus performante possible [...] Les gens sont d'abord ici pour une cause et ne sont pas ici pour faire carrière. Je l'observe dans l'intensité qu'ils mettent dans leur travail. Il n'y a pas de problème d'autorité, au sens où il faudrait faire travailler les gens sous pression en leur imposant. Au contraire. Je dirais que l'un des problèmes que j'ai ici serait plutôt de freiner les gens et de leur dire : « Reposez-vous, prenez vos week-ends ».



## L'engagement au quotidien

Fondamentalement, je suis un intellectuel, quelqu'un d'engagé qui croit à une cause et qui, pourtant, consacre une grande partie de son temps à faire de la gestion, à s'occuper de problèmes matériels, à s'occuper de ressources humaines, etc. Mais ce qui m'intéresse le plus concerne tout ce qui est du ressort des aspects militants, des aspects de réflexion. Ce que je préfère et ce dont je suis le plus fier, ce sont les articles que j'écris, que ce soit dans *Un monde tortionnaire* ou dans le *Courrier de l'ACAT*. Notre engagement va au-delà d'une simple défense de nos convictions et de la dénonciation. Il s'agit d'essayer de comprendre et d'expliquer quels sont les mécanismes qui rentrent en jeu et qui font que ces horreurs se perpétuent. Lorsque je fais ça à travers mes écrits, je concilie un métier et le fait de véhiculer des convictions.

Les moments forts sont assez constants. Évidemment, le plus satisfaisant, ce sont les remerciements que l'on reçoit à la suite des cartes de soutien. Je me souviens de l'une des toutes premières fois où cela m'est arrivé : il s'agissait d'un prisonnier libanais, Gerges Al Khoury, qui était venu nous voir pour nous expliquer comment on l'avait aidé à survivre. Il était resté enfermé en solitaire pendant x années, complètement désespéré, et nous l'avions aidé à sortir. Il avait su que l'on s'intéressait à lui. Ce sont des moments extrêmement forts. Ses remerciements n'étaient pas destinés qu'à moi, mais il se trouve que c'est à moi qu'il s'est adressé parce que je suis le directeur. Mais malgré tout, je l'ai quand même beaucoup pris pour moi. Je me souviens aussi que nous avons reçu, une année, un ancien ministre d'un gouvernement tchéchène qui nous expliquait ce qui lui était arrivé en tant que victime. Ce n'était pas un moment de joie, parce que c'était totalement tragique, et j'en avais les larmes aux yeux.

### « Une personne libérée ou que l'on cesse de torturer justifie tous nos efforts »

Je pense que si l'ACAT et d'autres ONG n'existaient pas, les choses seraient plutôt pires. Si on ne change pas le monde, en tout cas, on freine le fait qu'il empire. Malgré tout, le message « droits de l'homme » passe, qu'il soit transmis par nous ou par d'autres. Les ONG exercent, au

moins dans les pays démocratiques, une forme de contre-pouvoir qui est indispensable.

Je crois aussi que nous avons des obligations vis-à-vis de nous-mêmes. Ce n'est pas parce qu'on est certain de la réussite ou que l'on pense que l'on doit réussir, que cela nous dispense de faire les choses. À un moment, il s'agit de se regarder dans une glace et de se dire : « Au fond, est-ce que, modestement, j'ai essayé de faire que les choses s'améliorent ? » Pour un chrétien, cette obligation est profonde : on n'est pas obligé de croire au succès pour se sentir obligé de faire ce que l'on peut.

[...] Les diverses menaces économiques, écologiques, etc., font que les choses ne devraient pas s'améliorer, hélas ! Mais j'espère que je me trompe. En revanche, certains objectifs à court terme fonctionnent. Je disais que j'étais fier lorsque l'on parvient à faire libérer des personnes. Il y a des situations locales, des situations individuelles qui s'améliorent. Rien que pour ça, le combat en vaut vraiment la chandelle. J'ai souvent dit, un peu comme un slogan, qu'une seule personne libérée ou que l'on cesse de torturer justifie tous nos efforts. J'y crois vraiment. Parce que si l'on se met à la place de cette personne, le gain est tellement gigantesque que cela balaie tous nos échecs. Le demandeur d'asile qui ne va pas être renvoyé chez lui, le défenseur des droits de l'homme, l'opposant qui va être libéré ou que l'on va arrêter de torturer, lui, ne se pose pas de questions. Mes petites angoisses métaphysiques sur notre efficacité sont immédiatement balayées. C'est peut-être très modeste comme ambition, mais sincèrement, j'y crois.

## Des défis sans cesse renouvelés

Pour moi, le principal défi est le suivant : comment répondre à cette question récurrente qui est à la fois la diminution du nombre des adhérents et la diminution du nombre de bénévoles vraiment engagés ? La professionnalisation n'est pas tout. Notre rôle est de porter les valeurs que l'on entend défendre à l'extérieur. Or, je crois que nous avons trop longtemps eu une vision un peu repliée sur nous de notre engagement. Il faut que l'on arrive franchement à s'élargir et à concilier le fait que l'ACAT est une association de chrétiens, alors que la pratique religieuse diminue en France. Pour la plupart des

jeunes que je rencontre, la vie religieuse n'est pas un élément aussi moteur dans leur vie qu'elle peut l'être pour les adhérents actuels de l'ACAT. Alors, comment arriver à toucher plus de monde, à nous ouvrir davantage ? C'est un défi compliqué, mais indispensable. En même temps, je crois beaucoup à la pluralité des associations et du monde associatif. Les gens viennent parce qu'ils participent, parce qu'il y a des choses qui répondent à des sensibilités différentes qui s'expriment.

S'agissant de mes défis personnels, il y a une chose qui me tient beaucoup à cœur et que j'aimerais voir portée avant que je ne parte à la retraite : c'est la suite du combat contre la peine de mort. S'il y a un domaine dans lequel l'action de l'ACAT et des autres ONG s'avère efficace, c'est bien la peine de mort. Il est clair que la peine de mort recule dans le monde. Il y a de quoi être vraiment réjoui puisque c'était un combat. Mais aussi scandaleux que ce soit, on est quand même dans l'ordre du symbole : la peine de mort en tant qu'atteinte aux droits de l'homme concerne finalement relativement peu de monde en comparaison avec toutes les agressions constantes, le racisme, les dépossessions de terres, les tortures, les exécutions extrajudiciaires qui forment le lourd de l'atteinte aux droits de l'homme. Ça prendra le temps qu'il faudra, encore 50 ans, 100 ans, je ne sais pas, peu importe, mais on sent que c'est quelque chose dont on voit la fin.

Alors je suis convaincu qu'il faut penser au coup d'après et on peut déjà y penser en France, pays où la peine de mort est abolie depuis une trentaine d'années. Il s'agit de lutter contre les longues peines, contre la détention à perpétuité. Je sais qu'en France, malgré tout, la perpétuité réelle n'existe guère, mais il y a d'autres pays les États-Unis et bien d'autres dans lesquels c'est une réalité et dans lesquels il est tout à fait envisageable que des gens restent enfermés dans des conditions très dures, très proches de la torture, pendant le reste de leurs jours. Or, je considère qu'un abolitionniste ne peut pas se dire : « J'ai fini le travail parce que la peine de mort est supprimée ». Donc, pour moi, c'est vraiment le combat d'après.

Dire : « Non à la perpétuité », et même « Non aux peines incompressibles ». Et là, je crois qu'on a un engagement fort à avoir.

Il faut également renforcer le travail dans notre propre pays. D'abord parce que c'est une volonté fondatrice de l'ACAT [...] À l'époque, le traumatisme de la guerre d'Algérie était encore très présent. Aujourd'hui, les choses sont différentes parce que la torture n'existe plus en France comme pratique, même exceptionnelle. Néanmoins, il reste des tas d'atteintes aux droits de l'homme qui relèvent, à mon sens, encore du mandat de l'ACAT. Je pense au travail autour du droit d'asile, mais aussi de la situation dans les prisons. On a parlé, à juste titre, de la « honte de la République ». On ne peut sûrement pas parler de torture, mais a minima de mauvais traitements. À cela s'ajoute tout ce qui concerne les violences policières. On reste un État dans lequel les nécessités du maintien de l'ordre autorisent encore trop souvent des méthodes brutales de coercition, l'utilisation du Taser par exemple et il y a énormément de travail à faire à ce sujet.

Par ailleurs, je crois à un resserrement de nos objectifs dans certains cas : arrêtons de croire que l'on va changer le monde, mais donnons-nous des objectifs plus restreints, des campagnes plus longues autour d'un pays, en faveur de telle ou telle personne victime. Cela a un double intérêt : cela permet sans doute d'être plus efficace au moins pour ces quelques personnes et c'est plus mobilisateur ; cela fera plus parler de nous et de nos combats.

Si je devais dire quelque chose pour conclure, ce serait « merci ». Aussi bien à tous les militants que je rencontre qu'à toute l'équipe que je dirige ici. Oui, je suis fier de vous. Vous m'impressionnez. Je disais une fois, au départ d'un des salariés, que ma grande ambition, c'était d'être à votre hauteur à tous. Je suis admiratif de votre engagement et j'espère qu'à travers le mien, je peux vous prouver à quel point je le suis. J'ai envie de vous dire : continuez, continuons, bravo ! ●

« Vous m'impressionnez ! »



Le parcours de Mutabar Tadjibaeva est un modèle de courage et de détermination. En 2006, sa lutte acharnée pour la défense des droits de l'homme en Ouzbékistan lui vaut d'être déclarée « ennemie du peuple » et d'être condamnée à huit ans d'emprisonnement. Libérée au terme de 970 jours de détention, au cours desquels elle est victime de tortures et de privations multiples, elle est aujourd'hui réfugiée en France d'où elle poursuit sans relâche son combat.



# Mutabar Tadjibaeva



## Un combat inscrit dans les gènes

Je crois que ce combat est inscrit dans mes gènes. Les parents de ma mère ont été considérés sous le régime de Staline comme des ennemis du peuple et ont été envoyés en Sibérie. Ma mère m'a raconté leur exil en Sibérie, combien c'était difficile pour les familles, et me parlait des personnes qui avaient été accusées d'être des ennemis du peuple. Ces histoires ont beaucoup influencé ma vision. Malgré cela, ma mère, et d'autres familles qui étaient en exil en Sibérie, ont participé à la Seconde Guerre mondiale comme partisans pour lutter contre les nazis. C'est à cette époque-là que ma mère a rencontré mon père. Elle l'a découvert blessé dans les champs et l'a aidé, l'a ramené chez elle pour le soigner et, ensuite, ils ont formé une famille.

Je pense que l'histoire de mon enfance a aussi influencé mon choix de devenir défenseur des droits de l'homme. Je suis issue d'une famille nombreuse : on était cinq filles et cinq garçons. Mais mes parents ne m'ont pas donné la même place qu'aux autres enfants. J'étais toujours à l'écart de mes frères et sœurs. C'était à cause de mon caractère. J'étais toujours honnête, j'étais toujours directe, je voulais toujours lutter contre l'injustice et cela engendrait des conflits entre mes frères et sœurs qui n'appréciaient pas toujours cela.

Aujourd'hui, je vois mon parcours comme le reflet de la vie de ma mère. Parce que sa famille a été envoyée en Sibérie, un autre monde pour elle. Elle a été accusée d'être ennemie du peuple, mais elle continuait à lutter pour la liberté de son pays sous la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, c'est pareil pour moi : je suis aussi dans un pays étranger, je continue à lutter pour mon pays alors que, dans mon pays, je suis considérée comme ennemie. Le gouvernement continue à professer des calomnies contre moi alors que je lutte pour que mon pays puisse vivre en liberté. Et pas seulement contre la dictature de l'Ouzbékistan, mais aussi contre d'autres groupements extrémistes qui essaient de prendre le pouvoir et qui n'influenceront pas positivement mon pays.

## Continuer en dépit du danger

En janvier 2000, j'ai décidé de créer, avec quatre autres femmes, l'association le « Club des cœurs ardents ». Initialement, sa vocation était de lutter contre les trafiquants de drogue qui sévissaient dans la région et contre tous les crimes qui y étaient liés [...]

En 2002, notre association s'est occupée d'un cas de torture commis par le service de sécurité national. Ils avaient torturé puis tué un jeune homme avant de jeter son corps dans la rivière.



**« Je savais que ça allait être dangereux mais malgré le danger pour ma vie, je voulais continuer parce que je ne pouvais pas supporter l'injustice »**

Nous avons attiré l'attention sur cette affaire et sur le problème de la torture en Ouzbékistan. Cela a abouti à faire condamner les trois représentants de la sécurité nationale qui avaient torturé ce jeune homme. Deux ont été condamnés à 15 ans et le troisième à cinq ans de prison.

Après cela, comme beaucoup de personnes, en particulier des jeunes, étaient accusées d'extrémisme religieux et étaient torturées par le service de sécurité nationale, j'ai attiré l'attention sur ce problème. C'est ainsi que le gouvernement a commencé à faire pression sur moi et notre association, en m'accusant d'être une espionne de pays étrangers et en disant que notre association menait des activités contre la sécurité du gouvernement.

Après 2002, l'ordre a été donné de fermer notre association. Après cet événement-là, je suis devenue ennemie du gouvernement ouzbek et cela a encore renforcé mon engagement [...] Je savais que ça allait être dangereux mais, malgré la répression, malgré le danger pour ma vie, je voulais continuer parce que je ne pouvais pas supporter l'injustice. En 2005, ils ont fabriqué une affaire de toutes pièces disant que j'avais violé les lois économiques et m'ont emprisonnée. Avant mon procès, ils ont détruit tous les documents de mon association, tout ce qui avait trait aux cas que nous défendions. Ils voulaient détruire tout ce qui était lié à mon association et à mon passé.

### **Une émotion indescriptible**

Plusieurs jeunes hommes s'adressent à moi en m'appelant « tante » et me considèrent comme un membre de leur famille parce que je les ai défendus et ai contribué à leur libération alors qu'ils avaient été accusés de différents crimes sur la base d'affaires fabriquées ; ils avaient été emprisonnés et torturés. Quand je me rappelle de cela et quand ils m'appellent ainsi, cela me montre vraiment que tout ce que j'ai fait était important.

Je me rappelle notamment du cas d'un jeune homme qui est devenu handicapé durant son procès parce qu'il était torturé par les agents de la sécurité nationale. C'est sa famille qui s'est adressée à moi pour que je suive son cas [...] Je me souviens lorsque ses proches m'ont appelée à 3 heures du matin et que sa mère a commencé à crier : « Mutabar, mon fils, a été libéré grâce à toi ! ». C'était un moment très fort [...] La veille, sa mère avait beaucoup pleuré en disant : « Je ne demande pas qu'il soit libéré, mais au moins que je puisse le voir une fois parce que je suis vieille ; je vais peut-être mourir bientôt ». Et comme elle était seule chez elle cette nuit-là et qu'il y avait une coupure d'électricité, elle était sortie dans la cour. Alors qu'elle réfléchissait, elle a vu la porte s'ouvrir et une personne entrer. Elle voyait l'ombre, mais ne savait pas qui était cette personne [...] Et son fils a alors dit : « C'est moi ». Sous le coup de l'émotion, elle a perdu conscience et a été hospitalisée, mais elle a dit à ses proches : « Personne n'appelle Mutabar, c'est moi qui vais lui annoncer cette nouvelle ». Alors qu'elle était hospitalisée, elle m'a appelé en criant : « Mutabar, mon fils est revenu ! » Lorsque j'ai pu aider ces personnes dont les droits étaient violés, surtout ces personnes qui devaient être emprisonnées et torturées, je ne peux pas décrire avec des mots les émotions qui m'envahissaient ; c'était vraiment indescriptible.

### **La prisonnière de l'île de la torture**

Avant mon emprisonnement, je luttais contre les violations des droits de l'homme en tant que représentante de mon association. Mais ayant moi-même été victime de torture durant mon emprisonnement, j'ai aujourd'hui encore plus conscience de l'urgence qu'il y a à lutter contre ce fléau. Je peux comprendre personnellement comment se sentent ces personnes qui sont torturées en prison.

J'ai écrit un livre, qui s'appelle *La prisonnière de l'île de la torture*<sup>1</sup>, dans lequel je raconte mon expérience. J'ai passé 970 jours en prison et, durant mon emprisonnement, j'ai

senti ce que c'était que d'être torturée et j'ai observé la vie des personnes en prison. J'en ai rencontré plusieurs, surtout des personnes injustement emprisonnées comme moi, et je pense que ce livre aidera à attirer l'attention sur ce problème en Ouzbékistan.

Notre association basée en France continue à défendre les droits de l'homme en Ouzbékistan et à faire campagne pour attirer l'attention sur la situation dans le pays et à lutter contre la torture et pour la libération des prisonniers politiques. Nous venons de créer un groupe, qui s'appelle « Vie sans torture », composé de victimes de torture, de membres de leurs familles et que nous avons l'intention d'enregistrer aux États-Unis. Lorsque les représentants du pouvoir d'Ouzbékistan participent à des événements internationaux comme l'assemblée générale de l'ONU, ils prétendent que les droits sont respectés et qu'il n'y a pas de torture dans ce pays. Notre rôle sera d'organiser des manifestations devant le bâtiment, en brandissant des portraits de victimes de torture, et de les faire témoigner, ainsi que leurs familles.

### **« Quand vous serez libérée, vous devrez louer un camion pour ramener tout le courrier que vous avez reçu »**

Il faut avouer qu'avant mon emprisonnement, je ne connaissais pas d'organisations internationales, je ne connaissais même pas leur nom et je ne travaillais jamais avec elles [...] Quand j'étais en prison, j'ai entendu qu'il y avait des associations internationales qui luttait pour ma libération et attiraient l'attention de la communauté internationale sur mon cas [...] Les autorités de la prison ne me permettaient pas de voir mes proches et, sur les deux ans et huit mois que j'ai passés en prison, j'ai passé plus de 100 jours à l'isolement. Quand il faisait très froid, ils me mettaient à l'isolement avec des habits d'été.

À cette époque-là, ma famille avait perdu espoir. Ils ne me voyaient pas et ne savaient pas si j'étais vivante ou comment j'allais. Ils étaient perdus et ne savaient plus quoi faire. Ils ont commencé à recevoir des cartes postales, des lettres du monde entier et cela les a encouragés, leur a remonté le moral et donné de l'espoir. Ces courriers étaient aussi envoyés en prison, sur le lieu de mon emprisonnement, et quand les autorités pénitentiaires les recevaient, ils me convoquaient pour me demander pourquoi je recevais des lettres de l'étranger, si j'avais visité un pays étranger [...] Quand je leur demandais de me montrer ces courriers, ils refusaient de me les montrer et me disaient :

« Quand vous serez libérée, vous devrez louer un camion pour ramener tout le courrier que vous avez reçu ».

Quand j'ai été libérée, je suis allée voir les autorités pénitentiaires pour réclamer qu'ils me rendent tous ces courriers. Ils m'ont expliqué que tout avait été brûlé. Toutes les campagnes menées par les organisations internationales comme l'ACAT ou d'autres ont été très importantes, non seulement pour le moral des prisonniers torturés, mais aussi parce que cela exerçait une pression sur les autorités pénitentiaires. Elles savaient que la personne était suivie, qu'elle recevait chaque jour des courriers de l'étranger, ce qui améliorait sa situation.

Je sais que, dans le contexte de l'Ouzbékistan, ce n'est pas toujours facile de contribuer à la libération des prisonniers par le biais de ce type de campagnes. Il n'en demeure pas moins que ces campagnes ont aidé à améliorer la situation des prisonniers, notamment pour faire cesser la torture et améliorer leur traitement par les gardiens, et qu'elles ont contribué à ouvrir les portes de la prison pour certains d'entre eux.

### **Vaincre la torture en Ouzbékistan pour les 50 ans de l'ACAT ?**


Je souhaite à l'ACAT que son activité s'élargisse, ainsi que les campagnes pour soutenir les personnes qui sont en prison ou torturées dans les pays étrangers, et leurs familles. Que l'ACAT soit connue par ces personnes car cela contribue à améliorer leur situation et soutient les familles qui sont dans un état de désespoir.

Je souhaite que les peuples des pays autoritaires où la torture est pratiquée sachent qu'il existe une telle association qui soutient les personnes torturées et leurs familles. J'aimerais mentionner le cas des 29 demandeurs d'asile ouzbeks emprisonnés et torturés au Kazakhstan, une affaire que l'ACAT a suivie de près, notamment en déposant plainte auprès de l'ONU, ainsi que l'affaire Lara Fabian, qui a refusé de faire un concert en Ouzbékistan alors qu'elle était invitée par la fille du président, affaire dans laquelle l'ACAT est intervenue.

Pour finir, je voudrais juste féliciter tous les membres de l'ACAT, ainsi que toutes les personnes qui y travaillent bénévolement ou en tant que salariées. Et j'espère que lorsque nous fêterons votre 50ème anniversaire, on pourra parler de victoire en ce qui concerne les pays dictatoriaux comme l'Ouzbékistan. ●

1. En cours de traduction en français

# Guy Aurenche

A photograph of Guy Aurenche, a man with glasses and a blue shirt, smiling and clapping. He is surrounded by children in a classroom setting. The background is filled with colorful drawings and a blackboard.

Pour nombre d'entre nous, Guy Aurenche, c'est un peu l'âme de l'ACAT. Second président de l'ACAT de 1975 à 1982, puis président de la FIACAT pendant 11 ans, il aura marqué durablement les premiers pas de l'association, en lui insufflant un élan mobilisateur et en esquissant le chemin vers un monde sans torture. Si elle a certainement changé sa vie, l'ACAT lui doit également beaucoup.





### L'ACAT a changé ma vie !

L'ACAT tient une très grande place dans ma vie et j'ai beaucoup reçu de cette ACAT. Lorsque j'ai démarré, je devais avoir quelque chose comme 28 ans, jeune avocat, jeune marié [...] Ce que je peux dire de ces débuts, c'est que je ne l'ai pas faite tout seul. En particulier, je crois beaucoup aux signes que représente le fait que cela ait été fondé par deux femmes, deux femmes qui n'étaient pas des spécialistes des droits de l'homme, mais des chrétiennes convaincues. C'est fondamental parce que je pense qu'elles sont plus que nous, hommes, à tenir bon dans la dénonciation de l'inacceptable. D'une manière générale, je crois qu'elles sont beaucoup plus tenaces [...] En tout cas, je remercie ces femmes en particulier, mais bien d'autres et des hommes aussi, qui ont fait confiance.

Mon démarrage à l'ACAT, c'est d'abord un appel de ses fondatrices. Et l'appel, pour moi, ça veut dire la confiance. C'est très important pour l'avenir de l'ACAT. S'il n'y a pas de confiance dans nos équipes locales, dans une équipe salariée, dans des relations entre bénévoles et salariés, etc., il manque quelque chose parce que, dans le mot « confiance », il y a le mot « foi ». Je ne prends pas le mot « foi » dans le sens religieux, mais dans le sens où il y a une conviction. On est à l'ACAT par choix [...] La difficulté, dans nos vies aujourd'hui, je pense, c'est que le chrétien engagé est tellement suroccupé qu'il n'est plus disponible pour rien. Et ça, à mon avis, c'est contradictoire avec la présence chrétienne dans notre société. [...] Ma formation de juriste a sûrement contribué à ce que, dès le départ, l'ACAT s'appuie vraiment sur deux piliers qui étaient l'Évangile de Jésus Christ vivant et les droits de l'homme. [...] C'était important qu'une association de chrétiens, qui s'appuie sur la foi chrétienne, s'appuie explicitement sur les droits de l'homme [...] Le droit n'a de



# « L'ACAT a changé ma vie »

sens que s'il est respecté ou que si l'on prend les moyens de le faire respecter. C'est la différence avec un engagement moral. Un engagement, c'est votre conscience que vous respectez, mais dans le droit, la société prend un engagement qu'elle doit faire respecter. Donc, je pense que cette dimension, le fait que je sois juriste, a sûrement aidé. Et puis, c'était quand même et pour moi, c'est très important l'accompagnement de tout un public chrétien français qui est en attente. En attente d'une manière d'être présent dans la société, en particulier dans les combats de la dignité de la personne, sans pour autant rompre avec leur foi chrétienne.

Pour moi, la richesse de l'ACAT, ça a été ça : le lien entre un engagement social, la transformation de la société donc politique en cela, ma foi chrétienne et la dimension œcuménique que je découvrais. Et cette dimension œcuménique, loin de m'éloigner de ma foi et de mon appartenance à la communion catholique, m'a au contraire invité à la renforcer.

## Être sauvé, c'est ne plus être seul

Avec l'ACAT, j'ai expérimenté quelque chose qui m'habite : je suis capable de sauver des hommes et des femmes [...] Je savais, intellectuellement, que la torture existait, mais la découvrir en rencontrant des familles, en rencontrant parfois des anciens torturés, etc., ça a été un choc terrible. Et donc, on aurait pu se dire : « Mais ça t'a surtout amené à voir le mal dans le monde, la méchanceté... » Pas du tout. Ce que m'a appris l'ACAT, c'est l'émerveillement devant la capacité des hommes et des femmes qui nous entourent de réagir ; c'est ce qui me fait me lever le matin. Moi, je suis sidéré par ça et, en plus, pour moi, ça sonne avec ma foi chrétienne. Ce que j'ai découvert

et développé au maximum, c'est de permettre à ces hommes et ces femmes, qui font preuve d'un courage, d'une imagination et d'une inventivité extraordinaires, d'être des acteurs des transformations sociales.

[...] Deux images. En 1978, ma rencontre avec un ancien militaire chilien qui me raconte qu'il a été arrêté et torturé parce qu'il avait refusé de tirer sur la foule au moment du coup d'État du général Pinochet [...] Il me raconte : « Un jour, je sors, j'allais aux toilettes, j'entends quelqu'un je n'ai jamais su qui parce que je n'avais pas le droit de regarder ni à droite ni à gauche me dire, me crier : « On parle de toi au dehors » ». Et il me dit : « Ce jour-là, j'étais sauvé ». Et je lui dis : « Vous êtes resté deux ans et demi en prison, votre famille est harcelée, vous êtes à nouveau battu, torturé, etc. » et il se fâche : « J'étais sauvé. Je n'étais plus seul ». Et je pense que derrière le « j'étais sauvé », il y avait des braves gens de l'ACAT, d'Amnesty, il y avait un journaliste, il y avait un curé courageux, il y avait je ne sais qui, enfin, des gens qui avaient fait quelque chose pour rompre cette solitude. Pour moi, chrétien, ce mot « sauvé », il est plein dans notre discours religieux et d'ailleurs, en plus, ça m'aide alors, là, en sens inverse à comprendre ce que ça peut vouloir dire sur le plan religieux que d'être sauvé. D'être sauvé, ce n'est pas d'avoir une assurance pour le ciel pour plus tard, c'est de ne plus être seul. C'est ça « être sauvé ».

[...] Plus tard, comme président de la FIACAT, je vais en Transnistrie, une enclave soviétique située en Moldavie, parce qu'il y avait un homme que l'ACAT défendait, nommé Ilascu, condamné à mort dans un procès inique. Je rencontre le vice-ministre de l'Intérieur de cette enclave de la Transnistrie, et je lui dis : « Monsieur le ministre, je viens parce que j'ai derrière moi des milliers d'hommes

et de femmes qui veulent des nouvelles de ce monsieur dont on pense qu'il a été mal jugé, dont on pense que la condamnation n'est pas juste, mais en tout cas, on veut au moins aller le voir ». Et voici que je suis introduit, à 30 kilomètres, dans un bunker spécialement construit pour lui, un bunker de condamné à mort. Cet homme nous parle de ce qui lui arrive et, à la fin, il me dit : « Je ne sais pas ce qui va arriver, mais ce que je sais, c'est que je ne suis plus tout seul ». Alors, il se trouve qu'Ilascu a ensuite été gracié et libéré et que je l'ai rencontré dans un grand hôtel parisien quelques années après.

J'ai pris des exemples où ça se finit bien, mais je pourrais prendre des exemples où ça s'est mal fini, en ce sens que l'homme ou la femme torturés sont morts. Mais j'ai exactement le même témoignage des familles qui me disent : « Le jour où elle (ou il) a su que vous faisiez quelque chose, elle (ou il) était sauvée ». Les gens osaient, devant leur défunt, dire : « Il était sauvé », même s'il était physiquement mort, « parce qu'il n'était plus seul ».

### La création, avec la FIACAT, d'une dimension universelle indispensable

[...] Fédérer les ACAT m'est apparu indispensable. Pourquoi ? Parce qu'à l'époque nous sommes en 1987, on est en plein processus de mondialisation. Le processus de mondialisation, ce n'est pas simplement les ennuis que les autres pays nous causent. Le processus de mondialisation, c'est le constat qu'aucun problème ne peut se régler s'il n'est pas traité, également et pas uniquement, sur le plan international. Le nouvel outil que l'on va créer, une fédération Internationale de l'ACAT, ça n'est pas le ministère des Affaires étrangères de l'ACAT-Suisse, de l'ACAT-France, etc., c'est un nouvel acteur qui va jouer le jeu très difficile de l'interrelation, de l'international [...] C'est indispensable dans le cheminement de l'humanité que de créer ces lieux qui sont vraiment des lieux internationaux au plan de l'échange. Et y compris avec le temps que ça représente. Le temps international est un autre temps que le temps européen, par exemple [...] Et puis, bien sûr, il faut le dire, on voulait un outil qui puisse parler dans les instances internationales. Quand c'est une ACAT nationale qui va parler aux Nations unies, à la Commission européenne ou au Conseil européen des droits de l'homme, etc., c'est bien, mais c'est tout à fait différent de ce que c'est lorsque c'est un représentant d'une fédération internationale, qui

a travaillé son intervention, son analyse, ses propositions sur base de culture africaine, de culture asiatique, un peu latino-américaine, de culture de l'est de l'Europe, etc. Il faut que cette parole soit plurielle dès le départ. Cela revêt un caractère indispensable si on veut être à la hauteur du défi, car le défi, c'est, bien sûr, de mobiliser tous les Français contre la torture, mais c'est aussi que, sur le plan mondial, ce problème soit traité.

Face au recul de l'interdit de la torture et à la banalisation du discours des droits de l'homme, retrouvons l'élan de la Déclaration universelle de 1948.

Ma première crainte serait de voir que l'interdit de la torture a reculé dans les mentalités [...] C'est vrai que, lors du grand rassemblement que l'ACAT-France a fait au Bourget, j'étais alors président de la FIACAT à l'époque (en 1988) et j'ai lancé : « Plus de torture en l'an 2000 ! ». J'y croyais ! Disparaître complètement, sans doute pas, mais la faire reculer. Or, je constate que ce qui recule aujourd'hui, ce n'est pas la torture, c'est l'interdit de la torture dans nos têtes.

Alors, pourquoi ? Parce qu'il y a une certaine banalisation de l'outil que représentent les droits de l'homme. On est attaqués comme droits-de-l'homme. C'est vrai que, parfois, on est agaçant parce qu'on donne l'impression, quand on parle des droits de l'homme, qu'on a trouvé une baguette magique, un remède miracle. Ça ne résout rien les droits de l'homme ! Sauf que ça donne des caps, des directions [...] Je crois qu'il faut absolument qu'on retrouve l'élan de 1948. Sur quoi repose-t-il ? Sur 60 millions de morts. Donc sur le constat du risque de mort, du suicide planétaire. Et, en même temps, il repose sur c'est dans le préambule l'acte de foi en la dignité et la valeur de la personne humaine. Moi, je trouve ça très intéressant qu'un mécanisme juridique repose d'abord sur une expérience et le cri des hommes. Et ce cri, en 1948 et en 2014, il est différent, mais il est aussi fort [...] Face à cette banalisation, il faut retrouver, en 2014 en particulier peut-être pour des générations plus jeunes, des mentalités autres, historiquement formées autrement, en quoi il y a quelque chose d'enthousiasmant, de vital, de fondamental à travers l'outil « droits de l'homme ».

Ma troisième inquiétude, c'est la dictature de la finance. Pour faire de l'argent et distribuer davantage de profits, tout est bon, y compris lever l'interdit de la torture, y compris l'esclavage moderne, y compris la situation de la femme qui reste spécialement mal traitée à travers le monde [...] Et ça, je crois qu'il faut que nos ACAT y soient

attentives parce que, dans les causes modernes de la torture, il y a beaucoup de ces logiques implacables d'une société financiarisée qui doit d'abord tout faire pour permettre de superprofits.

### Répondre à un monde en quête de sens : c'est là que se situe l'avenir de l'ACAT !

Notre société moderne est plus que jamais en recherche de sens [...] On voit bien que nous sommes en totale mutation sur le plan technologique, sur le plan médiatique, sur tous les plans. Tous nos repères de sens sont bouleversés. Ça veut dire que toutes les idéologies, toutes les religions doivent se réinterroger. Je crois en l'idéologie si elle ne devient pas dictature. Je crois en la religion si elle ne devient pas secte, etc. Je crois en la pensée si elle ne devient pas une idole totalitaire. En quoi ces pensées, ces spiritualités nourrissent-elles le sens ? Car, aujourd'hui, on a besoin de travailler le sens. Si j'ai quelque chose à dire à nos amis des ACAT et de l'ACAT-France, c'est surtout : « Si vous êtes avec des convictions dans cette ACAT, pas de complexe ! » Je pense que l'ACAT doit s'ouvrir au maximum, tout en gardant la confession, au sens noble du terme, et le fait que son ancrage est dans l'Évangile de Jésus Christ. Si Jésus Christ s'était uniquement adressé aux gens qui croyaient bien, qui pensaient bien, d'abord, il ne serait pas mort, et il n'y aurait pas de christianisme aujourd'hui. Mais plus que jamais, faisons dialoguer ces convictions. Que l'ACAT, au-delà de sa perspective œcuménique chrétienne, soit un outil de dialogue interreligieux pour répondre à ce besoin de sens [...] Prenons le temps de se redire le sens qu'il y a dessous. C'est pour ça qu'ici, dans cette maison (CCFD), le « c » de catholique, parfois décrié par certains, ne gêne pas du tout, à condition qu'il soit vraiment universel, en bon catholique. À condition qu'il soit vraiment dialoguant. À condition qu'il soit vraiment appel. À condition qu'il soit vraiment bienveillance. Autant, à mon avis, de caractéristiques du message chrétien. Et en cela, je pense que la parole chrétienne est très différente d'autres propositions religieuses et qu'elle a pleinement sa place, non pas pour juger les autres, mais pour enrichir le débat d'aujourd'hui [...] Pour moi, le christianisme – ou, du moins, je préfère parler de la bonne nouvelle de

Jésus Christ, est plus que jamais d'actualité. À condition que nous, communautés chrétiennes, soyons capables d'interpeller toutes les religions pour qu'elles dénoncent ce qui est parfois fait en leur nom contre la dignité de la personne [...] Si ce christianisme est capable de redire aux religions : « Réinterrogez-vous », s'il est capable de se recentrer sur le dialogue avec l'autre.

[...] Moi, quand j'ai des états d'âme, je reprends toujours la parabole du fils prodigue. C'est notre message. C'est : « Chemine, il y a quelqu'un qui t'attend, il y a quelqu'un qui t'appelle ». C'est pour ça que je crois en l'appel. Ça, c'est peut-être aussi une chose qu'il faudrait dire davantage : comment est-ce que l'on trouve, dans les mutations, y compris d'une ACAT, les nouvelles formes, les nouvelles manières d'appeler ?

### Nous sommes des sauveteurs en puissance : soyons fiers de contribuer à redonner de l'espérance

Le message c'est le mien, mais je pense que c'est le nôtre à l'ACAT, c'est : comment allons-nous témoigner de ce que nous sommes des sauveteurs en puissance ? Ce dont il nous faut témoigner, c'est cette capacité à briser la solitude, à briser pas forcément la violence parce que ça, on a du mal, mais à briser la solitude au cœur de la violence. Donc soyons très fiers de ce qui a été fait. Pourquoi ? Mais parce qu'on a contribué à redonner l'espérance [...] Le plus grand risque de nos sociétés, c'est de perdre cette espérance. Par nos actions très quotidiennes, qu'elles soient des actions de plaidoyer sur tel ou tel, à propos de telle ou telle loi, tel ou tel mécanisme d'intervention des instances internationales, d'appels et de signatures, de protestation, de mobilisation ou d'éducation, on donne de l'espérance. Soyons fiers de ce à quoi nous avons contribué. Contribuons à ce que l'espérance ait encore droit de cité. ♦





merci



**Ce n'est pas de votre  
faute si la torture existe.  
Mais si elle recule,  
c'est grâce à vous.**

[www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)